



HAL
open science

“ Paysan-Accueillant-Aménageur, un modèle de production agroécologique : nouvelles compétences et construction de projet ” ACCUEIL PAYSAN

Agnès Terrieux, Bernard Mondy

► **To cite this version:**

Agnès Terrieux, Bernard Mondy. “ Paysan-Accueillant-Aménageur, un modèle de production agroécologique : nouvelles compétences et construction de projet ” ACCUEIL PAYSAN. Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires. 2023. hal-04126092

HAL Id: hal-04126092

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-04126092>

Submitted on 13 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Crédits photographiques FNAP

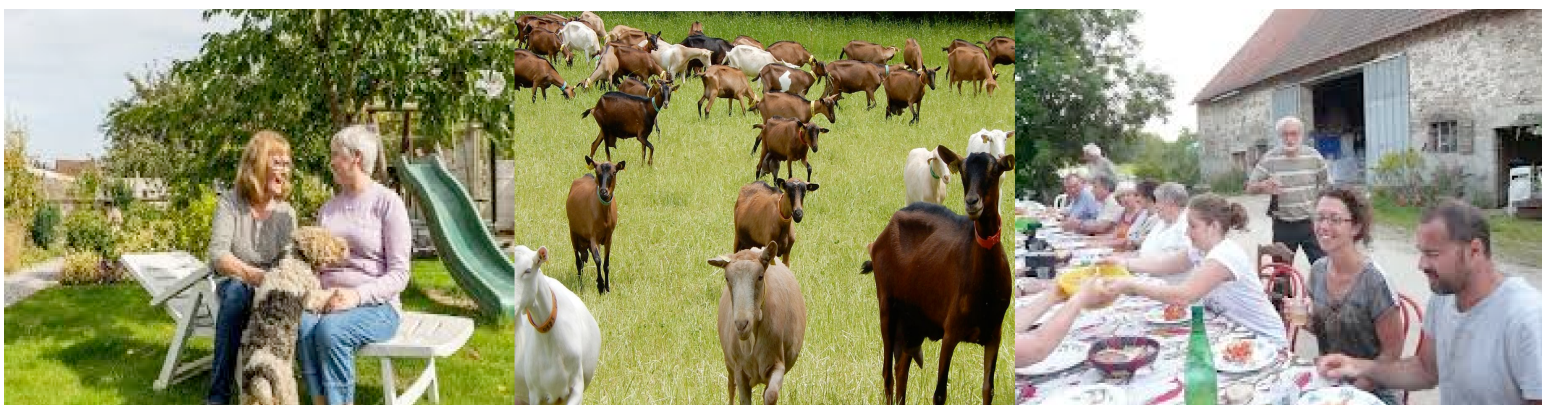
RAPPORT de RECHERCHE

« Paysan-Accueillant-Aménageur, un modèle de production agroécologique :
nouvelles compétences et construction de projet »

ACCUEIL PAYSAN

PROGRAMME PNDAR 2015-2021

A.TERRIEUX - B. MONDY



Sommaire

- 1- Préambule
- 2- Cadre institutionnel et administratif du programme PNDAR – CASDAR
- 3- Résultats d'enquête et dossiers thématiques
- 4- « Paysan-Accueillant-Aménageur », Proposition de référentiels de compétences, de métier, de formation
- 5- Recommandations pour la mise en œuvre du Plan de formation

Annexe : Diaporama

1-Préambule

Ce rapport a pour objectif de mettre à disposition les travaux que nous avons réalisés au fil du programme de recherche, la Fédération Nationale Accueil Paysan a mis en ligne sur son site [la synthèse des résultats de recherche](#) et [le rapport scientifique](#) qui sont des éléments complémentaires à ce dossier.

Ce travail de recherche/action¹ a permis de mettre en évidence que le métier de « Paysan Accueillant Aménageur », est à la fois fondé sur une vision futuriste et agroécologique du métier, ainsi que sur un « système d'exploitation » multifonctionnel intégré au territoire grâce à de nouvelles formes d'organisation du travail et d'évolution des pratiques.

Nous avons de plus fait le constat, que ce métier ne pouvait se structurer qu'autour d'une « compétence systémique », et dans une « approche éthique » du sens des responsabilités professionnelles. Le cadre du développement durable demandant en effet, qu'éthique, responsabilité professionnelle environnementale et sociale, soient étroitement liées.

La caractéristique principale de ce métier se définit donc, comme la capacité à intégrer la fonction de production agricole dans un système complexe de « système d'activités », mais aussi à prendre des décisions et à les assumer, eu égard aux engagements aujourd'hui essentiels à prendre en matière de durabilité, de qualité des produits fermiers, de qualité environnementale, mais surtout de citoyenneté et d'engagement social.

Enfin, cette « définition du métier » établit une forme de réconciliation entre "tradition et modernité" sur la base de "valeurs identitaires paysannes" associées à une "vision Plurifonctionnelle et Éthique du métier".

bonne lecture,

B.Mondy, A.Terrieux

2-Cadre institutionnel de la recherche

« L'agriculture doit opérer des évolutions d'envergure inédite pour répondre aux nombreux défis auxquels elle doit faire face, afin d'assurer notre souveraineté alimentaire tout en assurant les nécessaires transitions sociales, économiques, environnementales, sanitaires et démographiques. L'innovation, la recherche appliquée et le développement agricole sont des facteurs clés de la réussite de ces transitions.

Le Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR), avec son instrument financier dédié, le Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural (CASDAR), œuvre depuis plusieurs dizaines d'années à encourager les approches innovantes et les innovations de rupture. Il en ressort de nombreux résultats qui permettent d'élaborer de nouvelles connaissances et outils actionnables pour les agriculteurs. »¹

Le compte-rendu qui suit est le résultat du travail de recherche conduit avec la Fédération Nationale Accueil Paysan sur la période 2015-2021, dans le cadre du Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR, cette action a été financée par le compte d'affectation spécial pour le développement agricole et rural (CasDAR)

Ce programme avait pour but d'analyser et d'identifier les compétences développées et nécessaires aux adhérents du réseau Accueil Paysan dans l'exercice de leurs activités de production, de gestion de l'environnement et d'Accueil. Ceci afin de parvenir à élaborer un référentiel métier qui puisse permettre que soient reconnus par le Ministère de l'agriculture et les institutions de l'État le métier de Paysan/Accueillant/Aménageur. ²

Ce travail a été confié aux chercheurs du laboratoire CNRS 5193 LISST, équipe Dynamiques Rurales (qui ont été sélectionnés et désignés comme partenaire scientifique pour conduire ce projet de recherche sur la période de 2015 à 2021 en lien avec le « Groupe de Développement ³ » de la FNAP.

La commande faite aux chercheurs était la suivante :

- identifier et rechercher les savoirs et les compétences particulières que détiennent ou devraient être capable de maîtriser les adhérents d'Accueil Paysan compte tenu de l'évolution des attentes sociales et de la réglementation.
- aider à préciser, à comprendre et à définir quelles sont les évolutions des pratiques professionnelles tout comme les transformations et mutations en cours du métier d'agriculteur⁴.

¹ Présentation des objectifs affichés par le PNDAR (plateforme « Recherche & Développement agricole »)

² La FNAP revendique en effet, que le rôle de ses adhérents soit reconnu sur la ferme et dans le développement rural et territorial.

³ Le « groupe de développement » a changé d'appellation en fin de programme pour devenir « Commission Recherche développement ».

⁴ « Après une âpre compétition pour améliorer la productivité de l'agriculture, les agriculteurs sont aujourd'hui sollicités par de nouvelles attentes sociétales. Dès lors, leur rôle et leur place se retrouvent au cours des négociations commerciales de l'OMC et de la réforme de la PAC. Le Conseil économique social et environnemental (CESE) s'interrogeant également sur ce que devraient être la place et le rôle des agriculteurs dans notre société. »

3- Enquête Accueil Paysan

Dossiers thématiques

**Portrait socio-économique des adhérents d'Accueil Paysan, des
Territoires ruraux, de l'emploi agricole et rural,
Multifonctionnalité de l'agriculture et des fermes,
Gestion de l'environnement ...**

A.Terrieux, B.Mondy



Vous trouverez ici l'analyse de l'enquête par questionnaire puis entretiens semi-directifs d'approfondissement, conduite auprès des adhérents du réseau Accueil Paysan. Elle présente une « photographie » du réseau, s'y ajoutent des éléments de réflexion et de compréhension qui ont été partagés avec les adhérents au cours des différentes AG nationales et au sein du groupe Recherche/développement.

Les dossiers thématiques avaient pour nous un double but

« informer en temps réel » et « nourrir la réflexion collective » :

- en présentant les concepts, les connaissances et les interrogations concernant le réseau, ainsi que les différents axes de travail destinés à créer des références partagées tout en irriguant la réflexion des adhérents.
- en informant le plus largement possible le réseau AP des « avancées de la réflexion » du Groupe Recherche/ Développement.

Il nous paraissait essentiel en termes de Recherche-Action de ne pas nous satisfaire d'un simple travail de recueil d'informations au sein du réseau (Questionnaires, enquêtes, bilans économiques, études de cas, entretiens ciblés auprès d'adhérents...), mais de laisser la porte ouverte à des échanges étayés et à des commentaires argumentés et constructifs.

Cette méthode d'Analyse Réflexive de Pratiques nous a permis de mobiliser le réseau et de faire des choix éclairés en termes de questionnements partagés sur les perspectives d'avenir. Mais elle a aussi permis que les adhérents de base soient en mesure de s'approprier et de débattre des éléments d'analyse comme des avancées et du contenu des réflexions menées par le Groupe recherche développement.

Afin de favoriser les échanges au sein du réseau et structurer la réflexion collective, nous avons mis à disposition et largement distribué et diffusé les documents suivants dénommés abusivement 4 pages, (que nous avons comme vous le constaterez, largement dépassés dans certains cas).

Ces « **Outils d'aide à la réflexion** » se présentent sous forme d'une série de documents de synthèses thématiques répartis en 3 rubriques :

Se connaître

- 1- PORTRAIT DES ADHÉRENTS D'ACCUEIL PAYSAN
- 2- DIVERSIFIÉES, MULTIFONCTIONNELLES, PLURIELLES, TERRITORIALES, LES MULTIPLES VISAGES DES FERMES D'ACCUEIL-PAYSAN
- 3- TRAJECTOIRES D'INSTALLATION

Se positionner

- 4- MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE, DES FERMES, ET DIVERSIFICATION AGRICOLE ET RURALE
- 5- VOUS AVEZ DIT AGROÉCOLOGIE ?
- 6- BIODIVERSITÉ ET DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
- 7- POSITIONNER ACCUEIL-PAYSAN AU SEIN DE L'AGRITOURISME
- 8- AGRICULTURE PAYSANNE¹, « MAIS PAS QUE ... »²

Se projeter dans l'avenir

- 9- ACCUEIL ET DÉVELOPPEMENT LOCAL : VERS UNE AGRICULTURE DE SERVICE
- 10- ACCUEIL PAYSAN : UN PROJET POUR L'OCCUPATION DES TERRITOIRES ?
- 11- EMPLOI AGRICOLE ET RURAL ? GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ? RECONNAISSANCE DE LA MULTIFONCTIONNALITÉ ?
- 12- REDÉFINITION DES ACTIVITÉS, DU MÉTIER, DE L'ENTREPRISE ET RURALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
- 13- ACCUEIL et MÉDIATION en faveur d'une AGRICULTURE PAYSANNE et de l'AGROÉCOLOGIE
- 14- BIODIVERSITÉ, DIVERSITÉ BIOLOGIQUE, AGRICULTURE, AMÉNAGEMENT, ACCUEIL ET MÉDIATION
- 15- LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ
- 16- ACCUEIL et MÉDIATION en faveur d'une AGRICULTURE PAYSANNE et de l'AGROÉCOLOGIE³

¹ La raison d'être de l'agriculture paysanne est de promouvoir l'agriculture qui répond à l'ensemble des besoins de la société. (Cf. Charte de l'agriculture paysanne et FADEAR).

² Merci à Marie Coutant-Mercier pour l'expression et les précisions apportées !

³ « La raison d'être de l'agriculture paysanne est de promouvoir l'agriculture qui répond à l'ensemble des besoins de la société. » (Cf. charte de l'agriculture paysanne et FADEAR).

COMMENT RÉFLÉCHIR COLLECTIVEMENT SUR VOS PRATIQUES, VOS CHOIX ET VOS BESOINS EN FORMATION

« Analyser ses pratiques professionnelles » est une compétence reconnue et mise en œuvre dans de multiples projets concernant le développement professionnel d'un groupe.

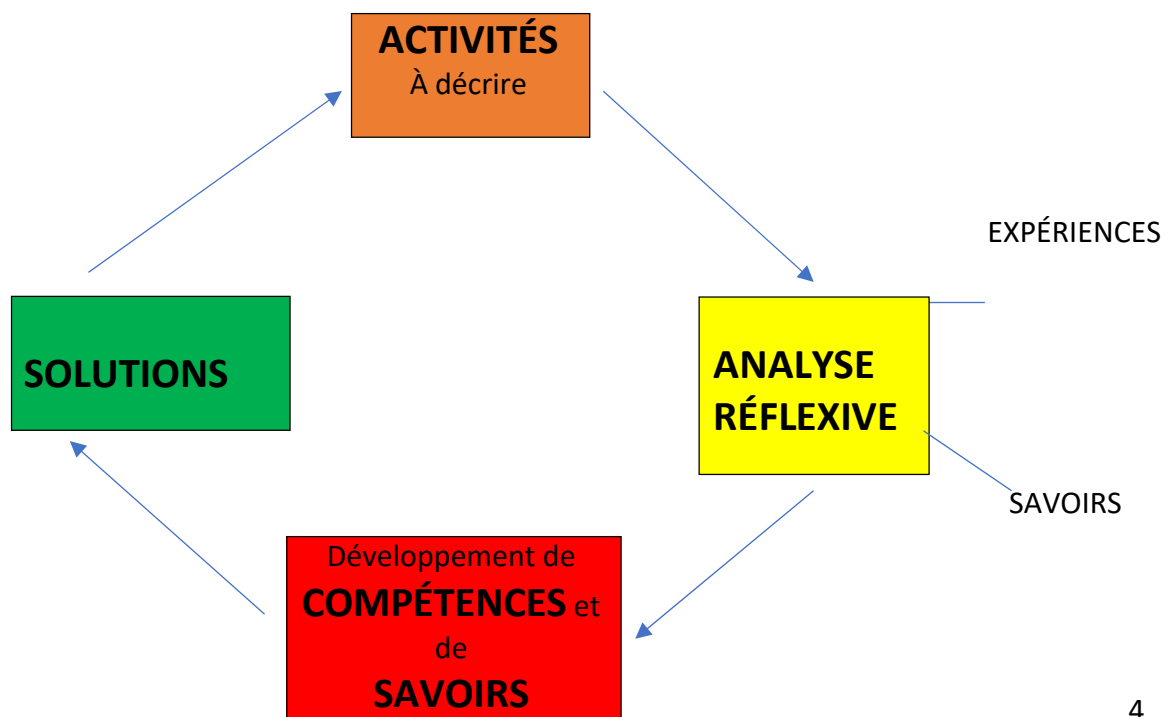
L'analyse réflexive que nous vous proposons se déroule en 4 étapes distinctes :

- Tout d'abord, **décrire ses activités**, expliquer pourquoi et comment elles ont été mises en œuvre (la stratégie, les contraintes, les objectifs et les résultats socio-économiques ...) L'acte de description des pratiques professionnelles au travers des questionnaires ou des entretiens permettra de détacher ces pratiques de l'affect et des habitus et d'**en faire un objet d'étude**,

- Ensuite il convient d'**en faire l'analyse** en la confrontant si nécessaire à d'autres activités ou choix professionnels vécus par vous-même ou par d'autres adhérents. Il est nécessaire dans le même temps de confronter vos expériences ou vos pratiques avec d'autres expériences, identifier les théories et les « savoirs » concernés ou ignorés. Le but étant alors de **comprendre et d'expliquer pourquoi certains choix ont été fait et pourquoi d'autres possibilités ont-elles été ignorées ou laissées de côté**.

- La troisième étape consiste : à vous permettre de mieux comprendre vos choix et à voir comment vous pouvez éventuellement mettre en œuvre des solutions alternatives ou développer de nouvelles compétences. Cette démarche va vous permettre de vous ressourcer et d'**enrichir votre propre expérience avec de nouveaux savoirs et de nouvelles connaissances**.

- Ce parcours est un retour sur vos expériences et sur les pratiques qui en découlent. La confrontation à d'autres initiatives permettra de mettre en perspective vos activités, d'enrichir votre métier et d'envisager de nouvelles pistes d'action. **L'analyse réflexive vous permettra de trouver mais aussi de partager des solutions**. Ces retours sur vos expériences vont non seulement aider tous les adhérents mais aussi le mouvement Accueil Paysan à se positionner.



Se connaître

SE CONNAÎTRE

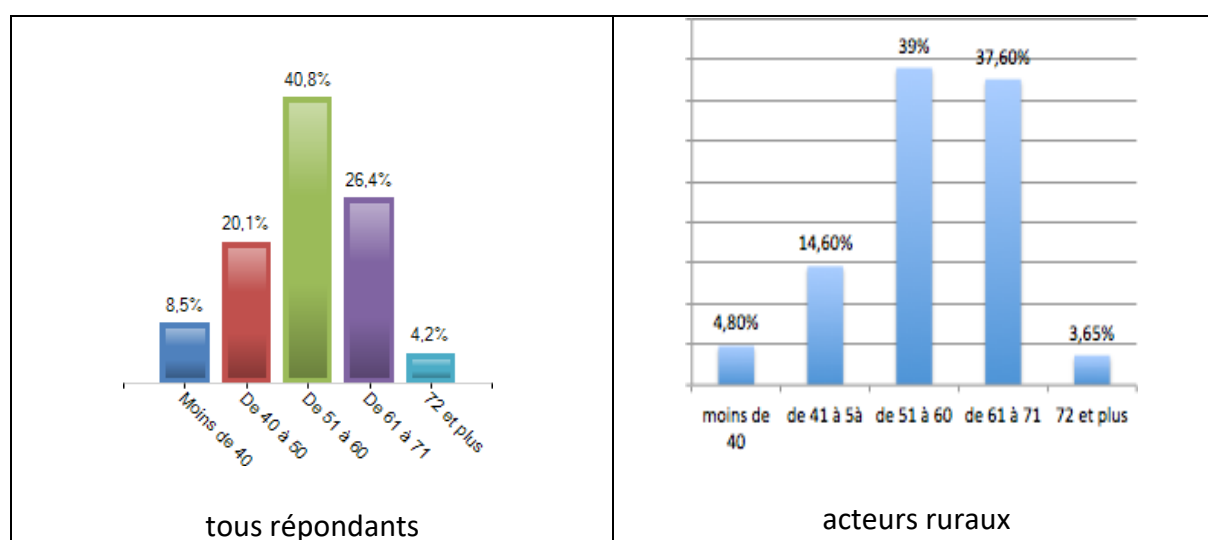
1- PORTRAIT DES ADHÉRENTS D'ACCUEIL PAYSAN

Parmi les 904 adhérents de 2015, 402 personnes ou couples ont répondu au questionnaire en ligne, ce qui représente une mobilisation considérable du réseau (44,46% des adhérents). Une majorité sont des femmes (232, soit 57,7% des répondants) et 16 couples ont déclaré répondre ensemble en renseignant en double la question 2 (« quel est votre prénom ? »). La plupart des autres couples ont préféré dissocier leurs réponses lorsqu'ils ont décrit les activités.

Les 82 répondants déclarant en question.17 avoir le statut d'«acteur rural » représentent 57,6% des 144 acteurs ruraux adhérents à la date de passation du questionnaire (printemps 2015), le questionnaire a été renseigné au nom de 53 femmes (64,6%), 25 hommes (30,4%) et 4 couples (4,9%).

- Répartition par âge

figure 1 : pyramides des âges des répondants, des répondants « acteurs ruraux »



L'âge moyen des adhérents est de 55 ans, il est plus élevé que l'âge moyen des agriculteurs au dernier recensement (47,8 ans pour les hommes et 50,9 ans pour les femmes, MSA 2011). Le groupe des « acteurs ruraux » présente un âge moyen légèrement plus élevé (56,2 ans), expliqué par une représentation plus importante de la classe d'âge des 61 à 71 ans, et d'ailleurs parmi les 82 répondants acteurs ruraux, 27 déclarent que l'un des membres du couple est retraité.

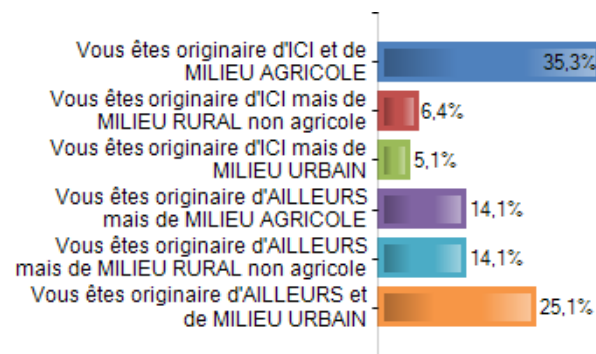
On peut expliquer ce point par des éléments issus des trajectoires d'installation, qui seront analysées par ailleurs : envie ou besoin de créer un ou des emploi(s) notamment pour le conjoint, nécessité de disposer d'un capital suffisant pour assumer les transformations de la ferme... On voit aussi que l'activité d'accueil se poursuit au-delà de la retraite par besoin (le

lieu d'accueil est souvent le lieu de résidence et donc la logique patrimoniale et la « petitesse » des retraites agricoles veut que l'on poursuive l'activité d'accueil) ou par envie (on garde ainsi des contacts variés et enrichissants).

Origines socio-géographiques

Les premières conclusions sont que les adhérents sont issus du milieu agricole et sont ancrés localement : 46% des installations se font dans la région d'origine. Si l'on considère le milieu d'origine on peut voir que près de 50% des installations sont le fait de personnes issues du milieu agricole. Parmi les acteurs ruraux, 30,5% déclarent une origine locale et la moitié de ceux-ci une ascendance agricole ; au total on trouve chez eux 39% de personnes déclarant une origine urbaine, très majoritairement hors région (36,5%).

figure 2 : origines socio-géographiques des répondants



Même si les propositions « originaire d'ici », « originaire d'ailleurs » ne sont pas précises, le recoupement avec les questions sur l'origine de l'exploitation ou certaines réponses à des questions ouvertes ou encore lors des entretiens permet d'affirmer que le vocable « ici » désigne pour plus d'un tiers des répondants la ferme elle-même. Les femmes de plus de 50 ans sont plus nombreuses à répondre qu'elles sont « d'ailleurs mais de milieu agricole » traduisant des stratégies matrimoniales familiales encore traditionnelles où les filles quittent l'exploitation familiale conservée par un frère à l'occasion du mariage.

A contrario un quart des adhérents déclare être d'origine à la fois urbaine et extérieure, sur un total de 30% d'urbains. Lorsque nous confrontons ces origines avec les âges des répondants, nous constatons que le groupe déclarant une origine extérieure, à la fois sociale et géographique, est réparti entre des installés en fin de carrière (âge moyen supérieur à 60 ans) et en début de carrière (moins de 45 ans et/ou installation inférieure à 10 ans), ceci traduit deux vagues d'installation de néo-ruraux, mais permet aussi de nous interroger sur l'ampleur du phénomène des jeunes d'origine non agricole (JONA). Bien que ce phénomène rencontre encore une certaine hostilité de la part des représentants de la profession agricole et notamment des JA, la plupart des chercheurs en sciences sociales et bon nombre d'élus locaux s'accordent sur le fait que l'arrivée de jeunes d'origine non agricole est un enjeu capital pour redynamiser l'installation en agriculture et assurer un maillage agricole qui garantisse un dynamisme territorial suffisant.

Il semble ici que le système d'activité d'Accueil Paysan soit particulièrement attractif pour cette population dans la mesure où les activités d'accueil permettent l'emploi d'au moins une personne sur des fermes de taille réduite.

Situation familiale

83% des répondants vivent en couple et 67,5% ont un ou plusieurs enfants.

L'exploitation des questions ouvertes montre que la cellule familiale joue un rôle très important dans le système d'Accueil Paysan et l'activité de Paysan-Accueillant-Aménageur. On vérifie l'hypothèse que le développement des activités d'accueil et d'agritourisme repose sur un collectif très souvent familial.

Une analyse du système exploitation/famille met en évidence plusieurs mutations structurelles : les politiques publiques agricoles de l'après-guerre ont institutionnalisé l'exploitation familiale sous la forme de l'« exploitation à 2 UTH ». Mais ce phénomène a tendance aujourd'hui à s'estomper : depuis les années 90, les configurations des systèmes d'exploitation ont fait l'objet de nombreux ajustements appropriés aux réalités économiques, sociales et environnementales. L'essor des formes sociétaires (EARL, GAEC, etc.) s'amplifie et contribue à l'apparition de véritables bouleversements en dissociant d'une part travail agricole et capitaux de production, et d'autre part logiques patrimoniales et foncières (Hervieu et Purseigle, 2013).

Pourtant, dans le même temps, le phénomène de diversification des exploitations agricoles contribue à replacer les collectifs familiaux et les collectifs de travail au sein des logiques de développement d'exploitations agricoles multifonctionnelles. Il y a là à la fois la reconnaissance des divers registres des pratiques non agricoles autrefois dévalorisées (transformation des produits fermiers, accueil, tourisme rural, aménagement et gestion des espaces naturels, etc.) et une restructuration des dispositifs d'exploitation dans le sens d'une nouvelle forme de mobilisation et d'organisation des collectifs de travail.

La présence d'enfants à la ferme, alors que leur âge moyen est de 22 ans, nous conduit à penser que la transmission intrafamiliale peut être envisagée par certains : en effet, plus d'un quart déclare que la succession est envisagée, et parmi ceux-ci la majorité évoque une succession dans le cadre familial (53,8%). L'analyse des questions ouvertes les désigne comme des « enfants », « fils » ou « jeunes ». Des entretiens révèlent que la succession au sein de la famille est plus souvent envisagée par ceux qui se sont déjà installés dans le cadre familial, certains expliquant que la diversification a rendu la succession envisageable pour les enfants qui n'auraient pas accepté de rester sur la ferme dans un système classique. La diversification permet aussi d'après les déclarants d'envisager l'installation d'un couple, présentée comme facteur facilitant de la transmission. A contrario, beaucoup de néo-ruraux déclarent n'avoir pas de successeur envisagé, alors que les fermes sont parfaitement viables, un des motifs le plus souvent évoqué étant la difficulté de céder le logement.

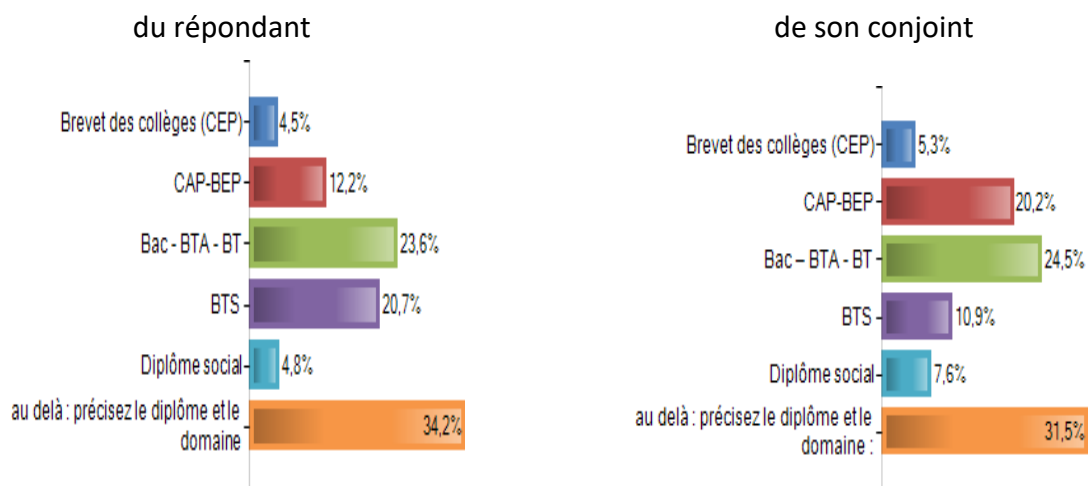
La question du logement, du cédant ou de l'accédant, a été à plusieurs reprises analysée comme un facteur limitant de la transmission, c'est aussi un point travaillé par certaines ARDEAR. Dans notre échantillon, nous avons pensé qu'elle peut sembler plus facile à évoquer dans le cadre familial (toutefois personne n'a évoqué la question de la cohabitation intergénérationnelle dans les entretiens). Les néo-ruraux en fin de carrière se trouvent à nouveau confrontés à la question de leur ancrage dans leur région d'accueil, ainsi qu'au fait que la tradition agricole fait qu'on mêle habitat et travail dans les mêmes bâtiments.

Trajectoire de formation personnelle et professionnelle

Dans une population française où seuls 17% des plus de 24 ans est titulaire d'un diplôme de niveau bac +2 (Observatoire des inégalités, 2014), et où 17% des chefs d'exploitation

seulement ont un diplôme d'enseignement supérieur (Agreste, recensement agricole 2010), le niveau de formation des adhérents d'Accueil Paysan est particulièrement élevé. La majorité des personnes interrogées sont de niveau bac ou titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur, avec une prédominance des diplômes agricoles (29%) en formation initiale ; comme dans la population française ou dans la population active agricole, les plus jeunes sont aussi les plus diplômés. Les acteurs ruraux se caractérisent par le fait que 60% d'entre eux détiennent un diplôme de niveau II ou I⁴.

figure 3 : niveau de diplôme des répondants et de leurs conjoints



On peut remarquer une symétrie des niveaux de diplôme dans les couples (cf. graphiques supra) ce qui distingue les membres d'Accueil Paysan de la population active agricole en général, où agricultrices ou conjointes d'exploitant sont plus diplômées que leurs compagnons. Ici, l'originalité est que les femmes sont plus souvent titulaires des diplômes sociaux, parmi lesquels le diplôme d'éducateur spécialisé prévaut (50% des déclarants). Parmi les « acteurs ruraux », 20% des personnes déclarent avoir un diplôme dans les domaines du social ou de l'éducation, ces diplômes sont fortement corrélés aux activités d'accueil social ou pédagogique. Tous ceux qui déclarent avoir ce type de formation initiale déclarent aussi avoir construit leur projet d'activité « par la formation », et construit leur projet autour de leurs compétences pour l'accueil social (activité envisage « dès la conception du projet »). Sans surprise donc ces diplômes sont souvent la base de la pratique de l'accueil social, parce qu'ils attestent de compétences cruciales à l'obtention de la reconnaissance par les institutions avec lesquelles vous traitez.

La prédominance des diplômes agricoles en formation initiale chez ceux qui se déclarent agriculteurs (29%) traduit des trajectoires d'installation précoce, ou pilotée dans les familles. C'est pourquoi elle caractérise plus fortement les membres masculins des classes d'âge de 40 à 70 ans issus du milieu agricole. En effet, la mise en place, dans les années 70, d'une aide publique à l'installation conditionnée au diplôme a conduit à pousser les enfants, notamment les fils, dans cette voie de formation initiale et au niveau requis pour l'aide (BEPA puis baccalauréat professionnel).

Par ailleurs on peut noter que la majorité des membres d'Accueil Paysan a complété la formation initiale par des formations complémentaires, principalement de type formation professionnelle. L'analyse des trajectoires d'installation, par l'exploitation des questions

⁴ niveau II : diplôme de niveau comparable à la licence, niveau I : maîtrise, master, diplôme d'ingénieur

ouvertes ou des entretiens, montre le rôle éminent des formations mises en œuvre à l'occasion de la construction du projet de ferme pratiquant l'accueil.

En effet, ces formations ont permis d'acquérir à un rythme approprié des ensembles de compétences nécessaires au projet. Le réseau Accueil Paysan est particulièrement cité pour son appui dans ce cadre, il en résulte la construction collective d'un ensemble de compétences qui vous sont propres, ou à tout le moins que vous avez acquises d'une manière originale dans le cadre d'un tutorat ou mentorat, signe d'une innovation sociale particulière. Il nous semble important que le parcours de formation au sein d'Accueil Paysan puisse être formalisé dans le cadre du référentiel de Paysan-Accueillant-Aménageur et de ce fait puisse être reconnu comme tel dans d'autres groupes qu'Accueil Paysan, et/ou ouvert à des non-adhérents.

Avant l'installation, 60% des personnes interrogées étaient en situation d'emploi, près du quart travaillaient préalablement dans l'agriculture et on peut voir que le secteur éducatif est au moins aussi important. Les carrières préalables peuvent avoir été longues : de 7 à plus de 25 ans pour la majorité des répondants.

L'analyse de la trajectoire professionnelle apporte des explications sur l'âge assez élevé des adhérents d'Accueil Paysan que nous évoquions précédemment, elle traduit aussi une tendance à l'installation tardive en agriculture, après une autre carrière (y compris dans l'agriculture mais dans une autre exploitation) et en mobilisant les acquis de cette carrière : capital financier, capital social et relationnel et capital de compétences. Cette trajectoire professionnelle préalable à l'installation est à la fois un moyen de se constituer un patrimoine et de préparer son projet d'installation avec davantage de chances de succès. Beaucoup ont construit un bouquet de compétences, traduit dans le projet d'installation ou la diversification de la ferme, grâce à une formation initiale ou à l'acquis de l'insertion professionnelle antérieure.

Ce constat plaide largement sur l'importance stratégique de la mise en œuvre d'une formation dédiée au sein du dispositif de formation du Ministère de l'Agriculture.

Vie locale, engagements associatifs, syndicaux, politiques

Plus des trois quarts des répondants déclarent être impliqués dans des activités associatives, sociales ou professionnelles qui traduisent et confortent l'ancrage local de la ferme comme des personnes.

Aborder l'ancrage territorial, c'est traiter son activité selon les trois axes du développement durable, ce dont nous aurons confirmation dans les activités décrites plus loin :

- économique (création d'emplois directs ou indirects, participation au développement local, prospective, partenariats publics/privés etc.)
- environnemental (gestion des déchets, transport, maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, eau, achats, biodiversité etc.)
- social (accessibilité, cohésion sociale, diversité, santé et sécurité au travail, bien être, création d'emplois, prospective etc.)

Par ailleurs on peut remarquer que l'aspect militant n'est pas à négliger dans les réponses apportées, il ressort un réel intérêt des membres d'Accueil Paysan pour l'action militante en matière de développement local.

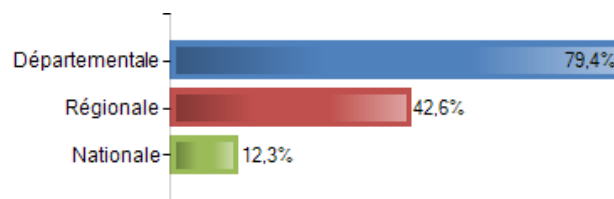
Nous analysons ici l'engagement à travers les durées annuelles que vous déclarez y consacrer, ce prisme permet de constater que vous consacrez davantage de temps (15 à 30 jours en moyenne par an) à Accueil Paysan et aux associations locales qu'aux engagements professionnels, syndicaux et politiques (moins de 15 jours par an en moyenne). Les conjoints sont également impliqués dans les activités sociales en-dehors de la ferme.

- les liens locaux :

La plupart d'entre vous déclarent un fort investissement dans le réseau Accueil Paysan, y compris sous la forme de prises de responsabilités. Il y a un biais dans la mesure où les membres des bureaux des différents échelons (départemental, régional ou national) se sont mobilisés pour répondre au questionnaire, ce qui traduit d'ailleurs leur engagement. Ceci expliquerait aussi le temps consacré à Accueil Paysan, la moyenne d'engagement étant de 15 jours/année.

Figure 4 : niveau géographique d'engagement dans AP

À quelle échelle géographique d'Accueil Paysan êtes-vous impliqué ?



Mais les membres d'Accueil Paysan sont aussi très impliqués dans d'autres réseaux associatifs locaux (à l'échelle communale ou intercommunale, plus rarement départementale, régionale ou nationale), il s'agit d'associations sportives, culturelles etc. qui traduisent un fort engagement dans la vie locale, ils y consacrent d'ailleurs beaucoup de temps, en moyenne 25 jours/année.

Si seuls 14% déclarent militer dans des groupes de développement, il ressort un réel intérêt des membres d'Accueil Paysan pour l'action militante en matière de développement local : ils y disposent de mandats d'administrateurs.

- les liens professionnels :

Les engagements professionnels sont moins fréquemment cités : 20% militent dans un syndicat, 15% dans une coopérative (y compris les CUMA). Ce dernier point nous interroge et nous tenterons de l'élucider en le croisant avec les orientations de la production des fermes.

La faiblesse relative de ces engagements professionnels est-elle le reflet de positionnements syndicaux (notamment à la Confédération Paysanne) qui peuvent écarter des mandats professionnels au sein des Chambres d'agriculture et des délégations extérieures auxquels ils donnent accès ?

- les liens politiques :

Seules 17 personnes déclarent militer dans un parti politique, mais les élus sont plus nombreux (28), principalement aux niveaux communal et inter-communal (dont des mandats dans des communes membres de PNR). Comme pour les engagements associatifs, c'est encore une fois l'échelon local qui l'emporte, les rémunérations d'élu portant sur des fonctions de maire ou de conseiller départemental.

Mise en œuvre de l'activité d'accueil

La mise en œuvre de l'activité d'accueil est décrite comme le résultat d'un **projet longuement construit** (chez les deux tiers des déclarants) et qui repose sur :

- l'expérience, notamment celle qui a été acquise dans la ferme familiale, pour ceux qui sont des succédants
- la formation, évoquée le plus souvent par ceux qui déclarent avoir des diplômes des filières des services ou du social,
- l'appui de réseaux, et pour la moitié d'entre eux c'est Accueil paysan qui est cité en premier, d'autres groupes de développement ou des personnes ressources (8% des déclarants dans les deux cas) sont cités aussi. La Chambre d'Agriculture n'est pas citée par les acteurs ruraux, au contraire de la CCI.

Le partage du travail

Si nous analysons le partage au vu des déclarations de temps de travail consacré aux activités, nous voyons que les plus « mobilisantes » sont les chambres puis les gîtes, l'accueil en extérieur (camping, habitats légers) requiert moins de présence. À ceci pourra s'ajouter l'activité de restauration qui augmente aussi le temps de travail (les déclarants disant tous qu'elle prend plus de 25% du temps).

Le travail est souvent partagé dans la famille : le plus souvent avec le-la conjoint-e, soit de manière égale, soit dans des proportions deux tiers-un tiers entre celui-celle qui est le porteur de l'activité (qui s'est déclaré comme « ayant eu l'idée ») et un « adjoint » familial. On remarque aussi que l'on mobilise aussi couramment un parent (père, mère plus souvent notamment pour la restauration, frère ou sœur, ou un enfant) de 25% à 75% du temps consacré à l'activité. On notera toutefois que 12% des acteurs ruraux déclarent confier une partie de l'activité à un salarié.

Le partage des tâches est fortement genré :

Dans l'activité d'accueil, ce sont les femmes qui prennent en charge la majorité du travail pour l'accueil dans les gîtes et chambres quand les hommes s'occupent davantage des hébergements de plein air ; de même que les femmes sont plus présentes dans les activités de restauration, c'est là que les mères et les sœurs prêtent la main le plus souvent.

Les activités offertes en plus de l'accueil reflètent aussi les genres : les femmes déclarent plus souvent se consacrer à l'animation culturelle et pédagogique ainsi qu'à l'accueil d'enfants, les hommes à l'animation sportive.

Dans le cas des services au territoire, les acteurs ruraux sont moins présents s'ils ne sont pas aussi agriculteurs, mais alors ce sont les femmes qui commercialisent les produits ou proposent des services aux personnes quand les hommes réalisent les travaux de construction et d'entretien de l'espace.

Bibliographie : Agreste, (2012), « Formation des chefs d'exploitation : jeunes agriculteurs, parmi les actifs les mieux formés », Agreste Primeur, février 2012, n°281Hervieu, B., Purseigle, F., (2013), *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Armand Colin, Coll U

SE CONNAÎTRE

2- DIVERSIFIÉES, MULTIFONCTIONNELLES, PLURIELLES, TERRITORIALES, LES MULTIPLES VISAGES DES FERMES D'ACCUEIL-PAYSAN

Les fermes d'Accueil Paysan présentent une très grande diversité d'activités au sein d'un espace rural en pleine mutation. Pour comprendre les enjeux et les perspectives d'avenir de ces fermes mais aussi de l'agriculture, il faut prendre en compte la diversité des usages de l'espace rural.

Longtemps considéré comme le lieu de vie et de travail des agriculteurs, l'espace rural était défini comme « le milieu naturel aménagé pour la production agricole » (Bertrand, 1975). On a longtemps regardé les campagnes uniquement comme lieu de production de ressources agricoles : « La campagne support de la production agricole est une figure historique autour de laquelle a été pensé et organisé l'espace rural en France » (Hervieu et Perrier-Cornet, 2002). Aujourd'hui si les agriculteurs restent les principaux gestionnaires de l'espace rural en termes de superficie (jusqu'à 70% de la surface des communes), ils sont devenus très minoritaires dans les campagnes (moins de 10% de la population active des communes rurales) et sont confrontés aux nouveaux usages de l'espace rural qu'ils exploitent. « Aujourd'hui, l'agricole ne fait plus le rural⁵, si l'on considère que les agriculteurs ne représentent plus guère que 10 % de la population active rurale et que les attentes sociales mettent l'accent sur ces « nouvelles fonctions de l'espace rural » (Hervieu, Perrier-Cornet, op.cit.)

Si l'activité de production occupe toujours le territoire, « désormais on ne peut que constater que l'emploi et les activités économiques rurales relèvent désormais en grande partie d'autres logiques que celles de l'agriculture et de la façon dont elle occupe le territoire. » (Hervieu, Perrier-Cornet, id.)

Prendre en compte la diversité des usages de l'espace rural, pour comprendre les enjeux et les perspectives des territoires ruraux

Cette pluralité de fonctions nouvelles peut être ordonnée autour de trois grandes figures de la campagne : « **la campagne-ressource** » de l'agriculture et des activités économiques, « **la campagne cadre de vie** » de la résidence et des loisirs, « **la campagne nature** » espace de protection et conservation des ressources et équilibres naturels.

Ainsi que le fait remarquer Ph. Perrier-Cornet (2002-a), la « **campagne ressource** » recouvre l'ensemble des usages productifs de l'espace rural vu comme le support d'activités

⁵ souligné par les auteurs

économiques qui vont bien au-delà des activités de production agricole. Par exemple la transformation et la valorisation des produits, l'entretien et l'aménagement de l'espace.

« **La campagne cadre de vie** » recouvre les usages résidentiels et récréatifs de l'espace rural. « Cette figure est incontestablement celle qui s'est le plus affirmée en France au cours des vingt-cinq dernières années » (op.cit.). Ainsi récemment, la campagne en tant qu'espace résidentiel (à plein temps) ou récréatif (pour de courts séjours) est devenue une nouvelle ressource.

Les fermes d'Accueil Paysan sont particulièrement symboliques d'entreprises conjuguant ces deux aspects de la campagne, en pratiquant à la fois des activités de production, d'accueil et d'entretien du patrimoine rural dans le cadre d'une activité agritouristique en interaction entre le « territoire ressource » et les politiques de développement local. La plupart du temps, ces activités sont vitales pour le maintien d'exploitations, la création d'emplois et de valeur ajoutée mais aussi dans le renforcement du lien social. Elles permettent aussi indirectement l'entretien de l'espace rural. L'activité agritouristique peut ainsi contribuer à mieux faire connaître et valoriser le monde rural et accompagner son évolution, tout en contribuant à la cohésion sociale et à la conservation du patrimoine.

La montée en puissance de la figure de la « **campagne nature** » est plus récente et émergente. La conception de la nature est ici celle d'un ensemble incluant des ressources – eau, sol, biodiversité – mais aussi des « fonctions » : cycles, régulations climatique, éco-systémique etc., agencées par les activités humaines on commence à en parler comme de « services environnementaux ». « La campagne nature » c'est aussi « un paysage, un cadre de vie, un espace récréatif, un environnement, un patrimoine qui exigent des modifications dans les pratiques des agriculteurs et dans l'élargissement de leurs activités » (Beuret ,1997).

Ces trois figures de l'espace rural sont imbriquées, interdépendantes, et souvent concurrentes elles sont au cœur de tensions entre différents acteurs aux intérêts divergents (entre agriculteurs et amateurs de sports de pleine nature, résidents et chasseurs etc.). Mais cette opposition est particulièrement forte entre les tenants d'un développement économique basé sur l'accueil d'exploitations agricoles surdimensionnées, d'entreprises industrielles ou de complexes touristiques, impliquant des aménagements lourds, et les tenants d'un développement plus diffus, basé sur un tissu de petites unités économiques et des infrastructures légères, respectueuses de l'environnement. C'est cette dernière voie qu'empruntent les adhérents d'Accueil Paysan.

"Nos sociétés acceptent de moins en moins que la gestion des espaces ruraux soit exclusivement conduite par les agriculteurs ou par les forestiers en fonction de critères productifs. Des pressions s'exercent un peu partout au niveau local, pour que soient intégrés d'autres enjeux et d'autres acteurs (loisirs, protection du patrimoine, biodiversité, paysage, ...) » (Nury-Rabanit, 2005). L'espace rural est ainsi le théâtre de conflits d'intérêt et de jeux de pouvoirs, qui se manifestent particulièrement autour des projets de développement des territoires ruraux.

De l'élargissement des activités à la multifonctionnalité territoriale en passant par la diversification.

Cet élargissement de la vocation de l'espace rural est allé de pair avec l'élargissement des activités des fermes. Cet élargissement ou diversification des activités n'est rien d'autre qu'une expression de la multifonctionnalité des campagnes.

La **multifonctionnalité des campagnes** a une dimension publique et sociale importante. « Si d'un côté un bien support essentiel de l'espace rural, le sol, relève principalement de la propriété privée, il est aussi le support de biens ayant une forte dimension collective : les paysages et les aménités de la campagne, la biodiversité et les biens environnementaux sont des biens collectifs. L'affirmation de la campagne cadre de vie, la montée en puissance de la campagne nature vont de pair avec l'importance croissante de ces biens publics, qui jouent un rôle de plus en plus important dans les dynamiques rurales. » (Hervieu et Perrier-Cornet, 2002)

En termes d'organisation territoriale, la confrontation entre ces différents usages et conceptions de la campagne débouche sur une transformation de l'unité de production agricole qui, d'une exploitation sectorielle, devient une exploitation agricole territoriale.

Les fermes d'Accueil Paysan participent largement à cet ancrage de la production agricole et alimentaire dans le territoire et assurent le maintien de l'activité économique, notamment en zones rurales défavorisées, par une valorisation des produits, l'activité d'accueil, et des savoir-faire propres aux territoires de production. L'agriculture paysanne à laquelle se réfèrent les fermes d'Accueil Paysan « permet à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain » (Charte de l'agriculture paysanne). La référence à la qualité "fermière", aux savoirs traditionnels est particulièrement valorisante : cette référence épouse les préoccupations écologiques des consommateurs, de plus en plus méfiants envers les productions industrielles et donne une image valorisante aux territoires.

Activités de production : De plus en plus d'agriculteurs cherchent à mieux valoriser leur production en diversifiant leurs activités et en intégrant sur leurs exploitations des activités de transformation et de commercialisation. Les démarches "produits fermiers" connaissent un engouement accru de la part des consommateurs, car elles répondent à leurs préoccupations sur la provenance et le mode de production des produits agroalimentaires. Elles satisfont également leurs attentes de produits plus authentiques et plus typiques. Elles sont une opportunité pour conforter les exploitations agricoles, créer de l'emploi et dynamiser l'économie locale.

La recherche qualitative s'exprime pleinement lorsqu'on analyse les pratiques agricoles des adhérents.

Les fermes d'Accueil Paysan se situent majoritairement dans une fourchette de 3 ha à 80 ha pour 88,6% des répondants (moyenne des exploitations 38ha). Les potagers majoritairement ont une moyenne en superficie de 55 m² pour 93,2% des répondants. Le lien à la terre et à la production est donc avéré y compris pour les acteurs ruraux possesseurs de jardins potagers. En termes de techniques agronomiques la rotation des cultures est une méthode appliquée par de nombreux adhérents, elle facilite la lutte contre les adventices contre les parasites, les ravageurs des cultures et les maladies.

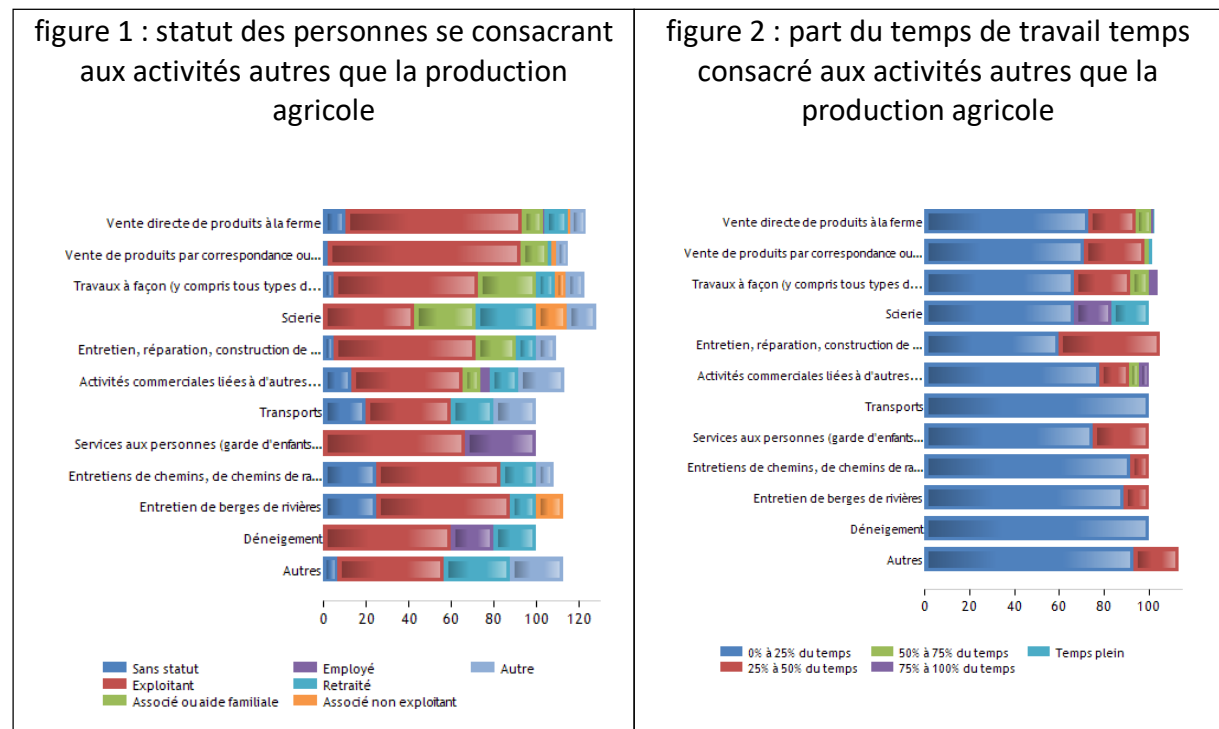
La lutte contre les maladies est également invoquée au niveau des sélections variétales, (71,5%) pour lutter contre les maladies (68,9%) et contre les parasites (73,5%). Au niveau des pratiques agroécologiques il ressort que les adhérents d'Accueil Paysan sont très sensibles à l'adoption de nouvelles pratiques ; sont le plus souvent invoquées par les répondants comme des pratiques intégrées au référentiel du métier : les cultures associées (58,8%), les couverts végétaux (61,6%), la protection des sols (52,3%), l'usage du BRF (22%), l'agroforesterie

(18,1%). On peut noter également que la permaculture, les prairies permanentes, la gestion environnementale sur l'exploitation (entretien de buttes et des fossés par exemple), la conservation des sols, sont des pratiques courantes et très usitées. Enfin, la réduction et le contrôle des produits phytosanitaires sont régulièrement invoqués comme une compétence professionnelle. Enfin, l'évolution des pratiques culturales confirme cette volonté d'évoluer vers de bonnes pratiques agroécologiques.

Pour les éleveurs, la gestion des épandages est maîtrisée donnant lieu à une analyse de l'état du sol (97,6% des répondants), à la prise en compte des conditions climatiques (96% des répondants), et de la topographie (80,3% des répondants). Ces résultats sont particulièrement intéressants et significatifs du niveau d'intégration des pratiques agroécologiques (209 réponses recensées). La gestion des fumures est soit l'héritage de savoirs vernaculaires (53,4%) soit le résultat d'observations ou de lectures (62,9%), d'échanges dans un groupe local de développement (16,3%)

Les 11% des répondants qui utilisent encore des produits phytosanitaires déclarent respecter attentivement les modes d'utilisation conseillés. Le choix des produits phytosanitaires est très précautionneux, la demande de conseils à des spécialistes est majoritaire (73% des répondants), le regard sur la toxicité des produits pour l'environnement également (80,8% des répondants). Concernant les épandages le matériel et, en premier lieu, le pulvérisateur est l'objet de contrôles annuels pour 82,1% des répondants. Pour réduire la pollution, les conditions climatiques (89,3%), le vent (100%), la pluie (92,9%), sont pris en compte.

Ces constats sont particulièrement intéressants car ils illustrent parfaitement l'interpénétration des savoirs (savoirs d'observation, savoirs vernaculaires, savoirs professionnels et savoirs savants) dans l'adoption de pratiques agroécologiques.



L'activité d'accueil : il n'est pas surprenant de constater que les activités d'hébergement sont dominantes (gîtes, chambres d'hôtes, aires de camping ; habitats légers, relais et gîtes à thèmes venant largement derrière) confirmant en cela le succès grandissant du tourisme rural ainsi que de la politique de conservation du patrimoine bâti. Toutefois on peut constater que les activités de restauration, de services et de loisirs prennent une part grandissante, confirmant la tendance actuelle d'abandon de produits d'hébergement « secs ». On note dans cette orientation la grande diversité des produits et des activités.

tableau 1 : fréquentation moyenne annuelle des habitats par type

Type d'hébergement	Nombre moyen annuel de nuitées
Gîtes	694
Chambres d'hôte	387
Camping et aires naturelles	349
Gîtes à thème	268
Habitats légers	251

Les durées des séjours sont hétérogènes : en gîtes, elles ont tendance à diminuer alors que la fréquentation des chambres d'hôtes est en augmentation. La recherche de structures d'hébergement dans des fermes en activité se confirme. Les campings et les habitats légers témoignent également d'une grande attractivité, leur fréquentation évolue favorablement. Cette activité est conduite dans une forme de « faire-valoir direct » : ce sont les paysans accueillants et leurs conjoint-e-s qui se mobilisent le plus autour de cette activité, même si l'on constate que les répondants consacrent en moyenne 25% de leur temps à l'activité la proportion de temps passé est plus importante pour les conjoint-e-s (entre 25% et 50%).

On voit l'implication importante dans la prise en charge de l'activité d'accueil des paysans accueillants qui ont le titre d'exploitant ou exploitant associé et dans une moindre mesure celle des aides familiaux. Ce constat démontre que nous sommes dans une activité non pas complémentaire mais parfaitement intégrée dans l'activité globale de l'entreprise ou de la ferme. Pour la majorité des répondants à l'enquête (54,8%) cette activité fait partie intégrante de leur activité agricole ou de leur structure ». C'est une donnée très importante à intégrer en vue de la réflexion sur la répartition des compétences dans le collectif de travail et dans l'élaboration du référentiel du métier de Paysan-Accueillant-Aménageur. Il faudra éclairer cette question, par l'analyse du bilan travail et du fonctionnement des collectifs de travail sur l'exploitation. Cela doit permettre de porter un regard nouveau sur ces formes entrepreneuriales et surtout sur l'impact des fermes d'Accueil Paysan pour la création d'emplois.

Activités de restauration : Les activités de restauration les plus citées sont essentiellement les tables d'hôtes et tables paysannes, confirmant l'attrait des fermes. Ces formes de restauration sont plébiscitées car elles dépassent la seule prestation de restauration, la rencontre, l'échange, le lien social sont aussi au centre de cette activité et participent à sa qualification. Les approvisionnements favorisent autant que faire se peut les productions des jardins des fermes ; les approvisionnements locaux sont favorisés, chez les voisins ou dans les commerces locaux. L'activité d'accueil constitue donc un véritable levier de développement

local. Accueil Paysan devrait d'ailleurs se pencher dans sa communication sur la valorisation de ces différents aspects : rôle de médiation, rôle éducatif concernant l'alimentation, la qualité des produits et les aménités positives liées à une production responsable.

Les activités de Goûter et Casse-croûte sont également très importantes, elles accompagnent souvent des randonnées et des pratiques de découverte de la région d'accueil, elles associent la découverte du territoire à celle du terroir. Elles permettent la promotion des produits locaux et du « made in ferme », c'est souvent une porte d'entrée dans des débats portant sur la qualité des produits fermiers et l'occasion d'aborder la question des modes de production et de la place de l'agriculture paysanne. C'est l'occasion de mettre en œuvre une sensibilisation des accueillis aux questions d'alimentation, d'équilibre alimentaire et de qualité fermière et traditionnelle des produits.

Le tourisme social : Le tourisme social dans lequel s'inscrit la démarche Accueil Paysan a pour objectif de permettre à chacun de partir en vacances et de pratiquer des activités de loisirs. Branche de poids dans le secteur global du tourisme, le tourisme social vise à rendre effectif « le droit aux vacances » et témoigne de la volonté des acteurs d'Accueil Paysan de rendre l'agritourisme accessible à tous : les jeunes, les familles, les retraités, les personnes aux revenus modestes, les personnes à capacité physique restreinte, etc. Le tourisme social inclut également les réalisations qui contribuent à rendre accessible aux jeunes la pratique d'activités de plein air, de découverte des activités agricoles et du monde rural.

Le tourisme social tel qu'il est pratiqué par Accueil Paysan outre le service social rendu à la société est un facteur de socialisation et de développement local Cette pratique de tourisme social constitue aussi un des moyens de lutte contre l'isolement des territoires et permet de relancer l'attractivité de certaines régions plus ou peu fréquentées. Il est à noter qu'Accueil Paysan s'est dès l'origine doté d'une Charte éthique et de cahiers des charges pour chaque formule d'accueil. Il s'agit d'indiquer les critères de l'accueil à respecter mais surtout de préciser sa spécificité agricole pour faire comprendre quelles sont les valeurs permettant d'identifier le réseau et d'en faire une marque de qualité.

L'accueil social : Convaincus que le monde paysan peut apporter des solutions adaptées aux évolutions et besoins de notre temps, le réseau Accueil Paysan s'attache à concilier aussi des « valeurs sociales et solidaires » avec la valorisation des territoires agricoles et la défense de l'environnement. « L'Accueil social » pratiqué par Accueil Paysan est un accueil proposé à des personnes qui, pour des raisons diverses liées à leur situation économique, administrative ou familiale, éprouvent la nécessité d'une rupture momentanée avec leur entourage habituel.

Il y a donc trois grands volets dans cette pratique : un accueil touristique à prix modérés, un accueil dans une structure familiale de personnes en transition (enfants, personnes âgées valides), un accueil thérapeutique (personnes en situation de handicap, personnes en réinsertion). Chacune de ces formes est liée à une famille particulière de compétences.

C'est un accueil d'accompagnement, un moment d'échanges, de participation à la vie quotidienne du paysan amenant des réflexions sur la place de chacun, sur nos modes de vie, de consommation et de production. L'accueil social en milieu rural est donc, avant tout, une affaire de relations humaines. Il peut se dérouler dans une structure agricole ou non, ayant un projet pédagogique concret établi en lien avec l'agriculture et la vie du monde rural. Les structures d'accueil et ses activités offrent un cadre, un contexte, un support concret et

intégré dans une dimension socio-économique réelle. Autrement dit, c'est parce qu'il existe un support agricole, un lien étroit avec l'environnement de la ferme, un lien avec la nature et le vivant, la préservation de l'environnement, que cette activité peut se réaliser.

L'accueil pédagogique : Les fermes pédagogiques sont des structures, qui vulgarisent le fonctionnement des fermes, les pratiques agricoles, et la vie des agriculteurs et du monde rural. Ces fermes accueillent régulièrement des enfants et des jeunes dans le cadre scolaire ou extra-scolaire. Outre une diversification de leurs revenus, les agriculteurs cherchent à faire œuvre d'éducation auprès des générations futures et à communiquer avec le monde urbain sur la relation au vivant et à l'environnement. Ce faisant ces structures se positionnent aussi comme des acteurs du développement des territoires ruraux.

Ce sont très souvent des agriculteurs militants et convaincus de leur rôle de médiateur et d'éducateur qui sont à l'origine de ces initiatives. L'échange avec les scolaires comme avec les accueillis modifie les pratiques des consommateurs, comme des agriculteurs, qui remettent en question leurs façons de voir et leurs pratiques respectives de production et de consommation. Transformer sa ferme en ferme pédagogique demande un investissement humain et intellectuel important. Créer une ferme pédagogique, demande également aux producteurs de suivre une formation, de passer un accord ou une convention avec l'Education Nationale, l'Inspection Académique et les équipes éducatives des écoles. Accompagner la découverte des enfants voire créer avec leurs enseignants des situations et des outils pédagogiques ou de communication sur des thèmes aussi divers que l'agriculture, l'agroécologie, la gestion des ressources naturelles, l'alimentation, les circuits de proximité est un exercice d'éducation et de médiation très important porté par les adhérents d'Accueil Paysan. La ferme pédagogique d'Accueil Paysan ne présente donc pas une image idéalisée de l'agriculture, mais une ferme qui fonctionne présentant des animaux d'élevage, et/ou les pratiques culturelles, qui accueille régulièrement des enfants et des jeunes dans le cadre scolaire ou extra-scolaire et qui souhaite développer échanges et sociabilités.

Donner une nouvelle impulsion à l'emploi par le développement des activités porteuses de dynamisme au cœur des territoires ruraux

« Les territoires ruraux sont des territoires vivants, source de développement économique pour la France. Leur richesse et leur diversité constituent un potentiel dont la valorisation, qu'elle soit économique, sociale, ou environnementale peut et doit être accrue. La contribution des exploitations agricoles au développement des territoires ruraux ne se limite pas à la production qu'elle soit alimentaire ou de bio-énergie, ni à la fiscalité locale » (Bouvier, 2011).

Les agriculteurs ont certes une fonction nourricière mais pour parvenir à cette mission, il faut développer une approche productive et non productiviste, par immersion des fermes dans leur milieu, qu'il soit économique, social ou environnemental.

L'accueil, la diversification et la multifonctionnalité se présentent donc comme un outil de croissance pour le développement rural et professionnel. Cela doit donc être « légitimé politiquement et faire l'objet à la fois d'une considération soutenue et affichée, d'un suivi économique et normatif permanent mais aussi d'une intégration en tant que telle dans les dispositifs agricoles existants ou à créer » (Nihous, 2008)

Face à l'enjeu majeur que représente la production croissante de biens publics et aux

évolutions de la demande sociale vis-à-vis de l'espace rural et face à l'élargissement de l'activité des fermes, une plus grande cohérence de l'action publique dans les campagnes est nécessaire.

La diversification et l'orientation de l'agriculture vers la production de services ouvrent de larges potentialités. Selon le rapport Nihous « la première constatation qui s'impose est qu'il existe d'importantes ressources insuffisamment développées qui permettraient avec la mise en place progressive d'actions spécifiques, de garantir un réel développement économique pour les territoires ruraux tout en intégrant une démarche volontariste en termes de développement durable » (op. cit.). Les études de cas auquel ce rapport fait référence montrent que « les distances paraissent se creuser aujourd'hui entre les agriculteurs qui intègrent l'activité d'accueil et ceux qui ne recherchent qu'un apport marginal. Les premiers (activités d'accueil, fermes auberges ou équestres, fermes pédagogiques, ...) deviennent de véritables entrepreneurs, dont la logique économique s'écarte progressivement de celle de l'agriculture de production. » À ce stade d'évolution la diversification amène à rejeter l'image complaisante de l'accueil et des services comme activités de complément. En effet, de nouvelles lois du marché s'imposent à ces paysans totalement engagés hors de la production agricole classique.

La nature des formes de diversification et de combinaisons d'activités dans les fermes, l'avènement de l'agriculture de service font des paysans des innovateurs qui doivent faire face à des mutations rapides. Tout ceci est à la fois le fruit de la prolifération des innovations portées par les Paysans en la matière et du jeu de facteurs extérieurs. Parmi ceux-ci, on notera l'évolution de la demande de la clientèle urbaine, les changements d'habitudes en matière alimentaire et de consommation, l'évolution de la demande d'accueil touristique et d'accès à la nature, les demandes concernant les fermes pédagogiques ou pratiquant l'accueil social, et enfin l'évolution des dispositions législatives ou financières qui encadrent ces différents types d'activités.

Cette évolution des activités en tension entre activités agricoles et rurales, entre agriculture de production et agriculture de services, pose des questions nouvelles et demande de redéfinir les frontières entre les activités et le statut des actifs. « Depuis plusieurs décennies, les modes d'exercice de l'activité professionnelle se recomposent. De nouvelles configurations d'emploi s'affranchissent de la norme du contrat monoactif permanent et à temps plein autour de laquelle s'est largement construit le droit du travail salarié. Le phénomène n'épargne pas le monde agricole mais implique des régulations de nature différente en raison de la logique spécifique du secteur. En introduisant le concept de « multifonctionnalité », la loi d'orientation agricole de 1999 a pris en compte la triple vocation productive, sociale et environnementale de l'agriculture. En effet au-delà des limites de l'agriculture, la multifonctionnalité remet en question la définition du statut des actifs et des frontières entre activités. » (Laurent et Mouriaux, 1999).

Il faut prévoir l'avenir et donner une nouvelle impulsion au développement de ces activités porteuses de dynamisme économique et social au cœur des territoires ruraux et faire de la diversification des fermes un outil de croissance par et pour le développement professionnel et le développement rural.

Cela demande de penser l'avenir avec l'ensemble des acteurs du développement des territoires et de mieux articuler et coordonner politiques agricoles, politiques de

développement rural, politiques d'aménagement du territoire et de gestion de la nature et de l'environnement.

Cela nécessite aussi de revisiter les textes de lois et la réglementation pour parvenir à une reconnaissance juridique, fiscale et sociale de « l'entreprise rurale », afin soit d'élargir le référentiel « du métier d'agriculteur » afin de donner un avenir à cette profession, soit de favoriser l'avènement d'un référentiel métier « entrepreneur rural ».

Bibliographie :

Barret P. (2003), *Guide pratique du dialogue territorial, Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local*, Paris, Fondation de France, 2003.

Beuret J.E., Cadoret A., (2010), *Gérer Ensemble les Territoires : Vers Une Démocratie Coopérative*, Paris, Éditions Charles-Leopold Mayer

Bouvier, D., (2011), *Le défi de la diversification des entreprises agricoles*, coll. Droit et Espace Rural Paris, Éditions l'Harmattan

Hervieu, B., Perrier Cornet, P., (2002), « Campagnes françaises multifonctionnelles : Les enjeux de la gestion de l'espace rural », *Economie et humanisme*, n°362, octobre 2002

Laurent, C., Mouriaux, M-F, (1999), « La multifonctionnalité agricole dans le champ de la pluriactivité », *La lettre du Centre d'Études de l'Emploi*, n°59 , pp.1-10.

Nihous, F.,(2008), Rapport au Ministère de l'Agriculture : *La diversification et la valorisation des activités agricoles au travers des services participant au développement rural*

Nury-Rabanit, C., (2005), *Médiation en milieu rural : « le champ des possibles »*, Mémoire du D.U. de 3^{ème} cycle "Formation aux fonctions de médiateur", Sous la direction de Yves Morhain, Université Montpellier 3

Perrier-Cornet, P (2002 -a), *Repenser les campagnes*, coll. bibliothèque des territoires, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube

Perrier-Cornet, P (2002-b), *À qui appartient l'espace rural ?* coll. bibliothèque des territoires, La Tour d'Aigues, Éd. De l'Aube

SE CONNAÎTRE

3-TRAJECTOIRES D'INSTALLATION

Les origines de la ferme / la structure d'accueil

Conséquence de l'ancrage local, 42,6% des répondants ont repris une ferme familiale, les 2/3 d'entre eux en y créant l'activité d'accueil à l'occasion de l'installation ; 16% des répondants ont quant à eux repris une ferme préexistante hors-cadre familial. Chez les acteurs ruraux, on retrouve de la même manière 25% de déclarants affirmant avoir repris une ferme ou structure préexistante, dont la moitié dans le cadre familial en y ajoutant les nouvelles activités d'accueil.

La reprise dans le cadre familial est le plus souvent le fait des plus anciennement installés.

Le dépouillement du questionnaire et la confrontation avec les entretiens montre une trajectoire entrepreneuriale et familiale au cours de laquelle l'activité d'accueil est la traduction de l'accroissement du collectif de travail. Dans la majorité des fermes reprises dans le cadre familial il existe un décalage de 7 à 12 ans entre l'installation et le démarrage de l'activité d'accueil qui traduit à la fois le mûrissement du projet (réunir les capitaux et les compétences, organiser le lieu de travail etc.) mais aussi l'arrivée d'un nouveau membre dans le collectif de travail, le plus souvent membre de la famille, fréquemment une compagne. Le démarrage de l'activité d'accueil précède par ailleurs d'environ 3 ans l'installation en agriculture de ce nouveau membre du collectif de travail, ce point traduisant à la fois la reconnaissance du travail et l'acquisition d'un statut professionnel. Certaines fermes poursuivent encore la trajectoire par des modifications statutaires de l'entreprise via le passage en régime sociétaire. Nous remarquons une accélération de l'installation des acteurs ruraux après 2000 (70% des installations), qui peut s'expliquer par le développement des activités de tourisme en milieu rural dans la même période mais aussi par les décisions de gouvernance interne prises dans le réseau Accueil Paysan (mise en place de l'adhésion de plein droit à compter de 2001).

Nous remarquons que quelques déclarants jeunes sont aussi dans le cadre de la reprise intra-familiale, mais cette fois dans le cadre d'une succession sur les fermes déjà diversifiées par les parents, et déjà insérées dans le cadre d'Accueil Paysan.

Dans le cas des installations hors-cadre familial, nous constatons des différences de trajectoire : l'installation est présentée comme un projet collectif, de couple ou de groupe, et la mise en œuvre de l'activité d'accueil est concomitante de l'installation.

Les aides à l'installation

Les aides financières : les répondants déclarent avec une très faible majorité (51,4%) avoir reçu des aides financières publiques.

L'aide la plus souvent citée est la dotation jeune agriculteur (DJA⁶), suivie par les prêts bonifiés, on remarquera que les deux aides sont aujourd'hui le plus souvent couplées. Les déclarants qui n'en ont pas bénéficié peuvent, pour les plus anciens, s'être installés avant que la DJA n'existe ou ne soit proposée dans leur région⁷, pour d'autres ils peuvent s'être installés trop tard (la fin de la « jeunesse agricole » a été repoussé progressivement de 30 à 40 ans), ou sans détenir le diplôme nécessaire.

En revanche chez les plus jeunes, on remarque que les conditions d'âge ou de diplôme ne sont pas un motif de refus, le questionnaire ne nous permet pas de savoir si leur projet a été repoussé par la commission d'attribution ou s'ils ont refusé de solliciter cette aide pour ne pas se plier aux critères locaux de validation du plan d'entreprise. En revanche plusieurs personnes sollicitées dans le cadre des entretiens tiennent des propos amers sur l'accueil reçu par leur projet, ou –pire encore puisque leur histoire démontrait la robustesse économique de la ferme- le projet d'une personne envisageant de leur succéder, dans les institutions agricoles.

Dans le cadre d'une enquête⁸ sur l'installation sans aide en Midi-Pyrénées nous avons constaté que les personnes qui ne sont pas originaires de la région, ni issues du monde agricole (les installés hors-cadre familial), qui n'ont pas un diplôme agricole, ne disposent pas d'un ensemble de savoirs et relations qui leur facilitent la construction d'un projet d'installation en conformité avec les attentes de la structure professionnelle. Ils souffrent d'un déficit de communication dans le monde agricole, qui les handicape, l'usage d'un vocabulaire « codé » est perçu par leurs interlocuteurs comme le signe d'une compétence et de la connaissance du monde professionnel (c'est par excellence le vocabulaire appris dans la formation agricole ou la ferme familiale). Ils ignorent tout ou partie des codes en vigueur dans le monde professionnel agricole, lui-même fortement structuré, mais les personnes ou groupes professionnels qui les aident (ici Accueil Paysan) jouent pour eux le rôle de traducteurs.

Mais il est aussi possible que des installés sans aide aient délibérément choisi de ne pas solliciter la DJA alors qu'ils auraient pu en bénéficier, quand ils ont compris qu'ils n'entreraient pas « dans les clous » soit parce qu'ils étaient à la tête une surface trop petite (inférieure à la demie-SMI) qu'il avait pourtant déjà été difficile de trouver, ou que le projet économique était jugé peu viable, ou enfin parce que la commission d'attribution manque de moyens d'évaluation des «projets atypiques», classement souvent attribué aux projets incluant fortement l'accueil.

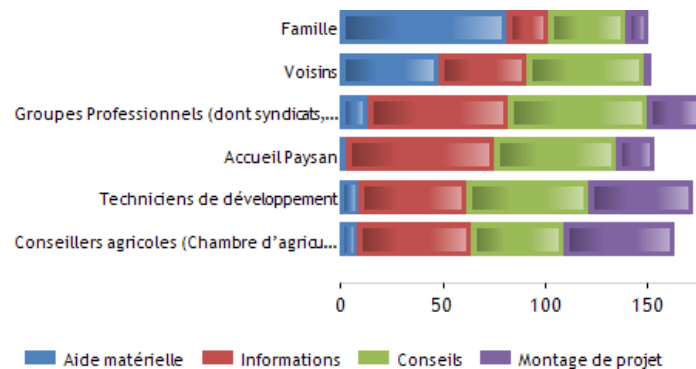
On remarquera que 24,5% des enquêtés disent avoir bénéficié d'aides locales à l'installation. Ceci témoigne de la vigilance dont font preuve les collectivités locales (Conseil Régional ou Conseil Départemental) concernant le maillage territorial par l'agriculture.

⁶ Les conditions d'accès à la DJA sont l'âge (18 à 40 ans aujourd'hui), la possession d'un diplôme professionnel agricole, la validation d'un plan d'entreprise

⁷ la DJA a été créée pour les installés en zone de montagne ou zone défavorisée en 1973 et étendue à l'ensemble du territoire métropolitain en 1976

⁸ Mondy B. (dir.), 2015, *Analyse en Midi-Pyrénées des installations non aidées en agriculture, de leurs dispositifs d'accompagnement et de leur contribution au développement durable du territoire régional*, Etude SHS Conseil régional Midi-Pyrénées

Les aides non financières sont très nombreuses et variées (dans leur forme et leur origine)



Nous remarquons que les familles apportent surtout une aide matérielle (81%), les voisins des conseils (57%), et les groupes professionnels des informations et des conseils (68,2%). On peut donc parler de solidarité domestique et intergénérationnelle et de formes de solidarités liées à la proximité géographique.

Le réseau Accueil Paysan joue un rôle très important dans l'apport d'information (75,5%) et de conseil (59,4%), alors que le montage de projet est surtout le fait des conseillers en développement (51,2%) et des agents des chambres d'agriculture (54,4%). Ces fonctions complémentaires du réseau et des agents de développement s'expliquent par le fait que les procédures et les montages de projets diffèrent parfois d'une région à l'autre. L'ingénierie financière et administrative relève maintenant des Régions ce qui contraint à activer la veille administrative et financière au niveau régional.

On s'aperçoit que la nature des aides en matière de construction et de montage, d'amélioration des projets ou de la structure support des activités (agricole ou d'accueil) est souvent le fait soit des réseaux soit des conseillers en développement. Accueil Paysan est cité pour avoir aidé par la rencontre des pairs et l'appui à la structuration du projet, la pratique de la labellisation progressive et les conseils qui l'accompagnent sont régulièrement cités dans les entretiens comme un facteur-clé de succès du projet. Les groupes de développement et Accueil Paysan sont omniprésents, ce qui témoigne de la vitalité du réseau et de la pertinence de ses interventions. On peut considérer aussi que cette donnée montre que la « capacité à faire appel aux réseaux » pour résoudre des problèmes ponctuels est une véritable compétence professionnelle, et qu'il faudra s'interroger sur son insertion dans le référentiel métier.

Les freins à l'installation

Deux freins principaux sont cités, liés entre eux : la difficulté à accéder au foncier est citée par un tiers des répondants (seulement) en raison de la fréquence des installations dans le cadre familial et/ou sur des petites fermes. Cette difficulté est revendiquée en majorité par les installés hors-cadre familial, mais par principe il manque ici les témoignages de ceux qui n'ont jamais pu mettre en œuvre leur projet faute de terres.

Tous font état de difficultés à construire les plans de financement, ce qui est en partie compensé par la progressivité de mise en place des activités d'accueil chez les plus anciens, et donc plus prégnant chez ceux qui installent la ferme et l'accueil en même temps. Ceux qui

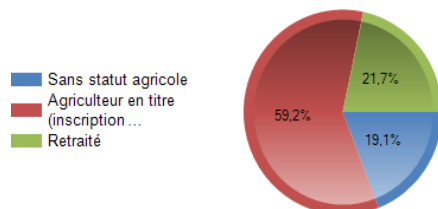
pratiquent l'accueil d'enfants (notamment de groupes d'enfants) ou de personnes handicapées citent fréquemment les difficultés financières provoquées par la mise aux normes des installations, et notamment les difficultés liées aux systèmes de normes différents selon les structures interlocutrices qui placent les accueillis.

Les statuts des entreprises et des personnes

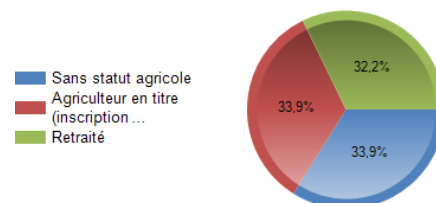
Les statuts des entreprises sont variés, la moitié des répondants sont installés seuls, un tiers en couple. Ceux, peu nombreux (17,5%) qui ont choisi une forme sociétaire préfèrent le GAEC qui permet la parfaite égalité entre ses membres.

Les statuts des personnes montrent 60% d'agriculteurs en titres inscrits à la MSA, et à égalité des retraités et des personnes sans statut agricole, tandis que les conjoints sont répartis à égalité entre les trois possibles. L'origine du mouvement, sa reconnaissance par le Ministère de l'Agriculture, est pour beaucoup dans le fait que le statut d'agriculteur soit majoritaire, mais cela veut aussi dire que près de 20% des membres ne sont que peu concernés par l'activité de production. C'est une indication importante en ce sens qu'elle interroge à la fois l'adhésion au modèle de l'agriculture paysanne, mais renforce la référence à l'exploitant rural défendu par P. Muller. La légitimité des acteurs ruraux va déborder sur la manière de définir l'agroécologie dans le mouvement, et conduire à choisir une définition la plus large d'une « écologie des systèmes alimentaires » et non une « écologie des agrosystèmes », ce qui permet d'intégrer tous les membres du réseau dans ce projet.

Statut des répondants



Statut des conjoints



Il est très intéressant de constater que le pourcentage de conjoint en activité sans statut ou ayant un statut agricole est absolument identique ; d'une part cela confirme l'ancrage et le lien très fort entre l'activité de production et d'accueil, d'autre part il est assez clair que nous sommes aussi dans l'illustration de l'exercice de la pluriactivité, construite la plupart du temps dans le couple et dans l'organisation du collectif de travail. L'analyse sur l'organisation du travail au sein du collectif confirme cette analyse.

La forte proportion de répondantes vivant en couple explique pourquoi une part importante des conjoints a un statut d'exploitant à titre principal (34%) ou à titre exclusif (28%). Lorsque les hommes répondent, on obtient un fort pourcentage de conjoints ayant un statut d'aide familial (22%). Partout, le salariat est très peu développé.

Cette situation pose plusieurs questions : en effet la question de l'emploi est au centre des préoccupations sociales et il serait particulièrement intéressant de montrer l'employabilité de l'activité liée au métier de paysan-accueillant-aménageur. Par ailleurs, il serait intéressant de

travailler sur le partage, ou l'addition, des compétences dans le collectif de travail : compétences partagées, compétences liées aux fonctions dans la production et l'accueil se traduisent elles par un partage des tâches ou une combinaison des postes de travail et d'hybridation des emplois ?

On notera enfin que 22% des répondants disent avoir eux-mêmes un emploi complémentaire, ce qui est plus fréquent chez les hommes, les plus jeunes et plus récemment installés. Par ailleurs, les conjoints sont 36,5% à détenir ces emplois extérieurs. Nous faisons l'hypothèse que ces emplois contribuent à la stabilisation des revenus familiaux et entrent dans la stratégie de développement progressif de l'entreprise et notamment de l'activité d'accueil.

L'origine de l'activité d'accueil

L'immense majorité des répondants (91%) ont initié l'activité d'accueil. Les plus jeunes et/ou récemment installés l'ont pensée lors du projet d'installation, pour les autres le projet a commencé à germer environ 5 ans après l'installation, quand la stabilité de l'activité de production est acquise. L'idée en revient au déclarant, surtout quand une femme répond à l'enquête et mène l'activité, ou émerge dans le cadre familial et préférentiellement à la conjointe quand un homme répond. Cette décision d'accueillir repose plus souvent (2/3 des déclarants) sur un point positif (rencontre d'Accueil Paysan, opportunité, compétences existantes) que sur la volonté de résoudre des difficultés financières de l'exploitation.

Bibliographie :

Muller, P., (1989) « le métier d'exploitant rural », in Muller et al., *Les entrepreneurs ruraux : agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*, Paris, éditions L'Harmatan, coll. alternatives rurales

Se positionner

SE POSITIONNER

4- MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE, DES FERMES ET DIVERSIFICATION AGRICOLE ET RURALE

Avant d'étudier les orientations possibles de l'argumentaire pouvant amener à proposer une reconnaissance d'un statut d'entrepreneur rural ou de proposer une simple redéfinition du périmètre du métier d'agriculteur, il faut prendre en compte dans une première partie la façon dont l'élargissement du concept d'activités puis de multifonctionnalité agricole a été pris en compte. L'élargissement des activités agricoles, la mise en évidence des « externalités positives ou négatives » de l'exercice de cette activité⁹, l'adjonction d'activités autres que la production ont éclairé mais aussi façonné le débat actuel sur la reconnaissance ou la non reconnaissance des multiples activités liées à la diversification et à la création d'emplois.

Il faut reconnaître que **le débat autour de l'évolution du métier d'agriculteur, et de l'identité professionnelle qui en découle, est au cœur de la construction et de la reconnaissance par les instances politiques de la multifonctionnalité et de la combinaison des activités au sein d'entreprises agricoles et rurales.**

La Commission Européenne a participé à promouvoir le concept de multifonctionnalité agricole (MFA) au niveau international. Elle l'utilise depuis 1992 pour faire accepter les projets de réforme et soutient sa reconnaissance à l'international, d'abord lors de la conférence de Rio puis par l'OCDE.

Un débat long et animé

En 1998, les ministres de l'Agriculture des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) reconnaissent le concept de multifonctionnalité de l'agriculture dans un communiqué et la définissent de la manière suivante : « au-delà de sa fonction première qui consiste à fournir des aliments et des fibres, l'activité agricole peut également façonner le paysage, apporter des avantages environnementaux, tels que la conservation des sols, la gestion durable des ressources naturelles renouvelables et la préservation de la biodiversité, et contribuer à la viabilité socioéconomique de nombreuses zones rurales » .

En 2001, l'élaboration d'un cadre analytique de la Multifonctionnalité a été publié, par l'OCDE qui a distingué deux types de définitions distinctes et possibles : « La première s'appuie sur une définition économique, dite positive¹⁰, qui explique la multifonctionnalité comme une caractéristique d'une activité économique, à l'aide des concepts de « production conjointe »,

⁹ Par exemple : Un apiculteur crée une externalité positive puisque ses abeilles pollinisent gratuitement les champs des agriculteurs voisins : un article publié en 2009 a estimé la valeur de ce service à 153 milliards d'euros par an. Les algues vertes qui apparaissent chaque année sur les côtes bretonnes sont une externalité négative de l'agriculture intensive : elles ont clairement un coût (ne serait-ce que celui du ramassage) mais ce coût n'est pas facturé au pollueur.)

Selon l'article L-311-1 du Code rural, sont également réputées **agricoles** « les activités exercées par un exploitant **agricole** qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ». D'une façon générale par exemple, la notion d'agritourisme comprend l'ensemble des prestations d'accueil touristique d'hébergement, de restauration et de loisirs proposé par des agriculteurs. Ainsi seuls les agriculteurs peuvent utiliser la qualification d'agritourisme.)

¹⁰ à comprendre au sens anglosaxon du terme : « qui existe dans la réalité »

« d'externalité » ou encore de « biens d'intérêt public ». Pour les tenants de cette définition, la multifonctionnalité n'est pas une spécificité de l'agriculture. Cette vision a des implications au niveau politique, car elle veut que l'agriculture ne soit pas traitée différemment des autres secteurs, notamment dans les négociations internationales à l'OMC. Cette vision économique suppose la possibilité de « disjoindre » les différentes fonctions de l'activité agricole, dans l'idée d'une production séparée et spécialisée : certaines exploitations produiraient des aliments, et d'autres entretiendraient l'environnement et le tissu social. »

« La deuxième définition possible, dite « normative », considère que l'agriculture doit remplir les fonctions qui lui sont assignées par la société. La multifonctionnalité n'est plus dès lors une caractéristique de l'activité économique agricole, mais un objectif, éventuellement celui d'une politique publique. A l'inverse de la conception positive précédente, cette définition donne une spécificité presque morale à l'agriculture et justifie un traitement particulier de celle-ci. Les outils d'analyse associés à cette vision de la multifonctionnalité sont pluridisciplinaires, et font appel autant à l'économie qu'à l'anthropologie ou la science politique. Ici, l'aspect identitaire de la Multifonctionnalité est mis en avant, et les fonctions assignées ne sont pas perçues comme séparables. » (Samain Cervilla, 2012)

L'avancée du débat sur la multifonctionnalité et le développement durable

En 2001, dans le cadre d'études visant à identifier des indicateurs relatifs aux dimensions économique et sociale d'une agriculture et d'un développement rural durables l'OCDE fait un double constat : « Les biens et services non marchands ont souvent des caractéristiques d'externalités et/ou de biens collectifs, ce qui signifie que les marchés relatifs à ces biens et services n'existent pas ou ne fonctionnent pas bien. » (OCDE 2001-a)». Mais la définition «positive» est plus nuancée, et l'on trouve dans le même document : « Les biens et services, marchands et non marchands, de l'activité agricole sont produits conjointement, c'est-à-dire qu'ils sont créés de manière interdépendante. ».

En 2001, l'OCDE produit une étude intitulée : *Multifonctionnalité, élaboration d'un cadre analytique* l'organisation choisit d'adopter une «définition pratique» de la multifonctionnalité, à partir des éléments reconnus par les différents États membres : « Ces éléments sont : i) l'existence de produits multiples, de base et autres, qui sont conjointement produits par l'agriculture ; et ii) le fait que certains produits autres présentent les caractéristiques d'externalités ou de biens d'intérêt public, le résultat étant que les marchés de ces biens n'existent pas ou fonctionnent mal. » (OCDE, 2001-b). Partant de la conception positive, l'OCDE soulève alors la question de savoir pourquoi ce concept n'a été utilisé que pour parler de l'activité agricole.

Même si pour l'OCDE, la multifonctionnalité n'est donc pas une caractéristique exclusivement agricole, les auteurs du rapport expliquent la pertinence particulière de la multifonctionnalité en agriculture par l'idée que les questions liées à l'agriculture n'auraient pas la même importance que pour d'autres secteurs, du fait des caractéristiques de cette activité, du processus de décision politique qui lui est lié, et du niveau élevé de soutien accordé à ce secteur.

L'approche de l'Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est, elle, plutôt normative. Elle considère que « l'agriculture a intrinsèquement un caractère multifonctionnel », mais que ce n'est que récemment que l'on se rend compte de l'importance du « renforcement d'une série de fonctions ». Lors de la Conférence FAO/Pay-Bas sur *Le caractère multifonctionnel de l'agriculture et des terroirs* (12-17/09/1999), elle reconnaît les divers rôles attribués à l'agriculture en fonction des sociétés et des contextes. Ici l'étude a été menée par deux agronomes (Michel Griffon et Parviz Koohafkan) plutôt que par des

économistes. Ils proposent un cadre d'analyse dans lequel « des dimensions d'espace, d'échelle et de temps peuvent être incluses ». L'analyse proposée va plus loin en proposant une liste des fonctions que remplirait l'agriculture. Ce rapport reconnaît trois grandes catégories de fonctions (environnementale, économique et sociale), elle les décline ensuite selon les caractéristiques des agricultures et des régions.

La multifonctionnalité et le cadre Européen : LA PAC

Les objectifs officiels de la PAC (1962) sont d'accroître la productivité de l'agriculture, assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, stabiliser les marchés, garantir la sécurité des approvisionnements, assurer des prix raisonnables aux consommateurs. Le système poursuit ces objectifs grâce à l'action du Fond Européen d'Orientation et de Garantie (FEOGA) en distinguant deux types d'interventions : la partie « garantie », d'intervention sur les marchés, et la partie « orientation », relative aux politiques structurelles.

- la partie Orientation, la plus politique et délicate, est restée pendant longtemps très limitée, et de nombreux pays membres ont choisi de conduire leur propre politique nationale (comme ce fut le cas en France Le FEOGA-Orientation, le FEDER (Fond Européen de Développement Régional) et le FSE (Fond Social Européen) et a permis l'instauration de politiques de développement rural régional,

- les activités de Garantie associent d'un côté, un soutien par l'achat sur les marchés et le stockage pour maintenir les prix au niveau du prix souhaité (dit « prix institutionnel »).

Les politiques d'intervention mises en place portent rapidement leurs fruits et l'Europe atteint l'autosuffisance en quelques années, mais ces politiques vont évoluer et vont subir une série de réforme. L'Agenda 2000 a consacré la promotion du développement rural au rang de second pilier de la PAC, faisant de la multifonctionnalité une notion clé de la politique européenne. Il a redonné aussi une certaine marge de manœuvre aux États grâce à l'outil de la « modulation » qui permet de transférer des crédits du premier pilier vers le second. Ce sont les politiques environnementales qui se sont imposées sur le devant de la scène, à partir de la Conférence des Nations Unis sur le Développement Durable de Rio en 1992 et son Agenda 21, tout comme dans les débats sur les OGM ou la crise de la « vache folle », qui ébranlent le monde agricole et ses relations avec la société.

Le concept de « multifonctionnalité » a donc été au cœur d'importants débats, études et polémique. Les disciplines les plus concernées sont l'économie et la sociologie rurale, mais aussi les sciences politiques, voire même l'agronomie et l'écologie de façon plus irrégulière. La plupart des travaux scientifiques réalisés à cette époque s'attachent à définir un cadre d'analyse de la multifonctionnalité, parfois à la demande des instances politiques. Ainsi, il n'existe pas réellement d'étude qui s'interroge sur l'évolution du concept de multifonctionnalité, ni sur son échec à s'imposer comme référentiel des politiques agricoles européennes. Dans le domaine de l'analyse des politiques publiques, politologues, sociologues et économistes politiques ont beaucoup écrit sur la remise en cause des politiques publiques et l'émergence de politiques nouvelles. On peut citer notamment les travaux de Bruno Jobert et de Pierre Muller, mais aussi d'Ève Fouilleux (Jobert et Muller, 1987 ; Jobert, 1994 ; Fouilleux, 2003). C'est dans les différentes instances de discussion (« forums ») identifiés par Ève Fouilleux que va se définir le concept de multifonctionnalité qui a progressivement émergé au cours des années 1990, pour devenir un concept-clé au tournant du siècle et s'incarner dans la réforme de la PAC de 2003. Le concept est apparu à l'échelle internationale au sein de l'OCDE avant de s'imposer dans les négociations à l'OMC puis dans les réformes de l'UE. La France a joué un rôle important dans l'adoption et la promotion du

concept au sein de l'UE. Le concept a surtout été porté par le forum scientifique, et en son sein principalement par la discipline économique. Le cheminement du concept de Multifonctionnalité en Europe est profondément lié à l'évolution des négociations à l'OMC et à la stratégie mise en place par l'UE dans ce cadre. Après avoir connu un pic d'utilisation au début des années 2000, le terme de Multifonctionnalité passe au 2ème plan durant les années suivantes. Il est remplacé peu à peu par l'agriculture durable et l'agroécologie. Aujourd'hui le débat s'est enrichi de nouveaux concepts mais sans abandonner la multifonctionnalité pour autant : « nous poursuivons des politiques et méthodes participatives et durables de développement alimentaire, agricole, et considérons le caractère multifonctionnel de l'agriculture » (FAO, 2003).

Le concept de multifonctionnalité de l'agriculture est d'abord apparu à l'échelle internationale au sein de l'OCDE avant de s'imposer dans les négociations à l'OMC puis dans les réformes de l'UE et la LOA de 1999. En 2010, les communications et débats autour de la réforme de 2013 ont vu revenir le concept de multifonctionnalité de l'agriculture dans les propos des politiques comme des fonctionnaires de l'Union. Pour autant la multifonctionnalité reste confrontée à l'usage de termes plus ou moins similaires : par exemple celui de développement durable qui est peut-être celui qui s'en rapproche le plus, en effet, tous deux se réfèrent à une activité et en distinguent trois composantes : sociale, environnementale, économique.

Dans les discussions françaises au sein du monde syndical agricole, nous remarquons que la FNSEA en France a repris facilement le terme de multifonctionnalité, tandis que la Coordination Rurale n'emploie jamais ce terme, lui préférant ceux « d'agriculture familiale » ou de « développement rural ». De façon surprenante, les adhérents les plus proches des environnementalistes sont les plus en conflit avec la notion de multifonctionnalité, parlant préférentiellement « d'agriculture paysanne », de « souveraineté alimentaire », ou « d'agroécologie ».

Dans le cas de la multifonctionnalité les définitions sont multiples et les fonctions reconnues varient selon les institutions, mais la réalité de cette notion, que vous pouvez porter au sein d'Accueil Paysan, est reconnue par tous. La permanence du terme dans plusieurs instances européennes et internationales, nous conduit à penser qu'elle devient donc un référentiel de construction des politiques publiques notamment au sein de l'Union Européenne.

Bibliographie :

FAO (2003), *La prise en compte de questions de sécurité alimentaire dans la recherche agricole*, Rome

Fouilleux, E., (2003), *La PAC et ses réformes. Une politique à l'épreuve de la globalisation*, Paris, L'Harmattan.

Jobert, B., Muller, P., (1987), *L'Etat en action. Politiques publiques et corporatismes*, Paris, Presses Universitaire de France

Jobert, B., (dir.), (1994), *Le tournant néolibéral en Europe*, Paris, L'Harmattan,

OCDE, 2001, *Cadre pour des indicateurs relatifs aux dimensions économique et sociale d'une agriculture et d'un développement rural durables*, Paris

OCDE, 2001, *Multifonctionnalité, élaboration d'un cadre analytique*, Paris

Samain Cervilla, P., (2012), *Le cheminement d'un concept : la multifonctionnalité de l'agriculture*, Mémoire de recherches, IEP Toulouse, sous la direction de Requiers Desjardins D.

SE POSITIONNER

5- VOUS AVEZ DIT AGROÉCOLOGIE ?

La question de la définition

L'agroécologie est souvent présentée comme une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes.

L'agroécologie incarne une agriculture durable, respectueuse des équilibres environnementaux. Ce type de production agricole a pour vocation d'optimiser la production alimentaire sans mettre en danger la nature.

Quelles sont les pratiques agricoles les plus souvent citées concernant l'agroécologie ?

Les pratiques agroécologiques consistent selon les témoignages à : Réduire l'érosion et le travail du sol. /Augmenter la fertilité des sols. /Accroître la biodiversité fonctionnelle. /Préserver la ressource en eau. /Favoriser la diversité génétique. /Accroître l'autonomie du troupeau. /Valoriser les co-produits. /S'adapter aux changements climatiques/ Etc.

Il nous semble très important de proposer une définition de l'agroécologie, car le choix d'une définition et la compréhension de sa construction à travers le temps jouent un rôle-clef dans la structuration de l'ensemble des compétences agroécologiques des adhérents du mouvement qui sont au cœur de cette enquête.

Le terme d'agroécologie a été de plus en plus largement utilisé ces dernières années, devenant largement prégnant dans la communication et les attentes du Ministère de l'Agriculture depuis la phase d'élaboration de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt votée en septembre 2014. Cette popularité qui peut se mesurer en nombre croissant d'occurrences dans les discours ne contribue pourtant pas à la clarification de la définition. Nous avons donc construit un corpus documentaire composé de textes scientifiques, de publications du Ministère ou de mouvements de développement agricole, de déclarations publiques de leaders d'opinion, de présentations des corpus de formation dans les écoles d'ingénieurs en agronomie, d'où nous avons retenu une définition de l'agroécologie qui nous semblait la plus heuristique dans l'analyse de l'enquête.

Ces lectures nous ont conduit à privilégier la définition de l'agroécologie élaborée par Francis et al. (2003) dans « *Agroecology: The Ecology of Food Systems* »: « *We define agroecology as the integrative study of the ecology of the entire food system, encompassing ecological,*

economic and social dimensions ... The definition expands our thinking beyond production practices and immediate environmental impacts at the field and farm level »¹¹.

« Nous définissons l'agroécologie comme l'étude intégrée de l'écologie de l'ensemble du système alimentaire, englobant les dimensions écologiques, économiques et sociales... cette définition élargit notre réflexion au-delà des pratiques de production et des impacts sur l'environnement immédiat aux niveaux de la parcelle ou de la ferme. » (trad. des auteurs)

Cette définition permet d'utiliser des apports scientifiques largement pluridisciplinaires pour embrasser l'ensemble de la chaîne alimentaire depuis la production jusqu'à la consommation. Elle permet aussi d'analyser les revendications d'action des adhérents d'Accueil Paysan aux différents niveaux du système alimentaire et notamment dans la rencontre avec les consommateurs, qui caractérise l'activité d'accueil. Francis et al. (idem) avancent d'ailleurs que le choix de s'attacher au niveau plus large du système alimentaire (et non du seul système de production agricole) requiert la mobilisation des consommateurs : « *Agroecology needs to involve all parties... Although much of the groundwork for programs has been laid, a direct consumer involvement is most often missing. Only by closing such a loop by including the consumer will the agroecological cycle be completed. In particular, we need to get the attention of both urban and suburban consumers* »¹².

« L'agroécologie doit impliquer toutes les parties prenantes... Si une grande partie des bases des programmes sont posées, une implication directe des consommateurs fait le plus souvent défaut. Ce n'est qu'en fermant une telle boucle en incluant le consommateur que le cycle agroécologique sera bouclé. En particulier, nous devons attirer l'attention des consommateurs urbains et suburbains ».

Par ailleurs ils assignent au paysan un rôle particulier dans le système que nous rapprochons des propos que les membres d'Accueil paysan ont tenus, soit en répondant aux questions ouvertes de l'enquête par questionnaire, soit dans les entretiens : « *The farmer can be portrayed as an environmental steward who is also concerned about consumer health, an ally of the consumer who has made changes in farming practices to achieve these multiple goals.* »¹³

« L'agriculteur peut être décrit comme un intendant de l'environnement qui se préoccupe également de la santé du consommateur, un allié du consommateur qui a fait évoluer les pratiques agricoles pour atteindre ces multiples objectifs. »

¹¹ « Nous définissons l'agroécologie comme l'étude intégrée de l'écologie de l'ensemble du système alimentaire, englobant les dimensions écologiques, économiques et sociales... cette définition élargit notre réflexion au-delà des pratiques de production et des impacts sur l'environnement immédiat aux niveaux de la parcelle ou de la ferme. » (trad. des auteurs)

NB : Nous comprendrons ici le système alimentaire selon la définition de Rastoin et Ghersi (2001) : « un réseau interdépendant d'acteurs (entreprises, institutions financières, organismes publics et privés), localisé dans un espace géographique donné (région, Etat, espace multinational) et participant directement ou indirectement à la création de flux de biens et services orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un ou plusieurs groupes de consommateurs localement ou à l'extérieur de la zone considérée ». Rastoin, JL et Ghersi G (2001), *Le système alimentaire mondial : concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Paris, Quae.

¹² « L'agroécologie demande l'implication de toutes les parties prenantes... Pourtant, bien que l'essentiel des programmes soit défini, l'implication des consommateurs manque bien souvent. Ce n'est qu'en bouclant la boucle de l'implication des consommateurs que l'on pourra construire le cycle agroécologique. Et en particulier nous devons attirer l'attention des consommateurs des villes et des banlieues. » trad. des auteurs

¹³ « Le paysan peut être présenté comme un régisseur de l'environnement qui est concerné par la santé des consommateurs, un allié des consommateurs qui a changé ses pratiques de production pour atteindre les multiples buts de l'agroécologie » trad. des auteurs

Si cette définition de Francis et al. est largement adoptée sur la scène internationale, elle reste encore peu usitée en France. Dans une vaste revue de bibliographie, intitulée « Agroecology as a science, a movement and a practice »¹⁴, Wezel et al. (2009) expliquent que la définition de l'agroécologie communément admise en France est plus restrictive car l'agroécologie n'y est pas perçue comme une discipline scientifique spécifique, en raison de la séparation institutionnelle -typiquement française- entre les enseignements d'agronomie (réalisés dans les écoles d'ingénieurs relevant pour la plupart du Ministère de l'Agriculture) et les autres disciplines, dont l'écologie (confiées à l'Université) ; mais aussi en raison d'approches scientifiques antagonistes de l'agronomie, partagées entre une école analytique et une école systémique, incarnée par Sébillotte, cette dernière ayant pu être confondue avec l'agroécologie.

Wezel et al. (idem) expliquent aussi que l'agroécologie est plutôt perçue en France comme un ensemble de formes agricoles alternatives, qui sont intégrées à des mouvements qu'ils définissent comme mouvements « *clearly action-oriented, and in general happen in response to higher common goals such as sustainable development and sustainable agriculture.* »¹⁵

« Mouvements clairement orientés vers l'action, qui se produisent en général en réponse à des objectifs communs plus élevés tels que le développement durable et l'agriculture durable. »

Ce positionnement français sera interrogé ici où nous montrerons que les compétences agroécologiques des paysans du réseau irriguent le système alimentaire.

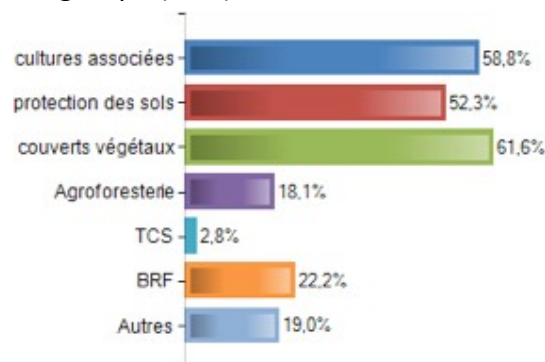
Les Pratiques agroécologiques revendiquées par les adhérents d'Accueil Paysan

- dans le cadre de la production agricole :

La majorité (52,1%) des 265 répondants à la question sur la détention de labels de qualité déclare produire en Agriculture biologique.

Les paysans produisant des productions végétales (céréales, productions fourragères, arboriculture, maraichage, viticulture, mais nous prendrons aussi en compte ici les pratiques de production dans les potagers des acteurs ruraux) détaillent des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement :

Rotations longues, recours aux couverts végétaux pour lutter contre les parasites et l'érosion, utilisation d'un grand nombre de variétés végétales et de variétés anciennes pour 43% des répondants, et pour un petit groupe (15%) adhésion au réseau Semences Paysannes.



Les acteurs ruraux sont nombreux (17%) à dire pratiquer la permaculture, autant pour

¹⁴ « L'agroécologie comme discipline scientifique, pratiques et mouvements » trad. des auteurs

¹⁵ « très orienté vers l'action, et qui ambitionnent en général d'atteindre des buts élevés comme le développement durable ou l'agriculture durable » trad. des auteurs

augmenter leur production en quantité et variété que pour ménager la ressource sol.

Les éleveurs (qu'ils aient de gros animaux ou des volailles) insistent sur les moyens qu'ils utilisent pour être indépendants pour l'approvisionnement fourrager, un tiers d'entre eux, le plus souvent les éleveurs en orientation bovin laitier, ayant des difficultés pour y parvenir. Pour augmenter l'autonomie alimentaire des troupeaux, les répondants installés en zones de moyenne montagne ou de montagne ont tous recours aux prairies permanentes, nombreux sont ceux qui disent avoir recours à des échanges de fumure contre fourrages avec des voisins.

Tous les répondants insistent sur l'évolution de leur utilisation des différents intrants.

D'une part, l'utilisation des fertilisants est conditionnée à des observations fines (63%), y compris de façon plus rare (24%) des analyses de sols, couplées au respect de ce qui est expliqué comme des pratiques locales (lorsqu'ils donnent des détails ils expliquent qu'ils s'agit de la gestion du rythme des apports). Dans la plupart des cas, pour des raisons d'économie, les paysans privilégient les fumures de ferme (qui font partie de systèmes d'échanges avec le voisinage lorsqu'il n'y a pas d'élevage dans la ferme), ou bien ils privilégient les cultures de fumures pérennes. Tout ceci s'accomplit en respectant les conditions météorologiques, l'état et la nature des sols, mais aussi en respectant les contraintes réglementaires (type plan d'épandage). Pour la plupart des déclarants (92%), l'usage des fertilisants reste stable ou régresse depuis 5 ans.

D'autre part, les produits phytosanitaires sont peu utilisés, les paysans disent les utiliser en fonction de besoins avérés (et non de manière préventive, sauf pour certains viticulteurs) et considèrent que leur utilisation doit être de plus en plus restreinte, en raison des risques pour l'environnement mais surtout pour leur santé et celle de leurs voisins ou clients.

- **en aval de la production, la rencontre avec les consommateurs :**

La **vente directe** est une activité qui mobilise une partie importante des répondants (60%), elle se réalise majoritairement par un contact interpersonnel direct (vente à la ferme, marchés et foires), mais la vente par correspondance (à partir d'un carnet d'adresses, d'une mailing list ou, plus rarement, d'un site internet) existe aussi.

L'enquête par questionnaire montre que cette activité est largement partagée entre exploitant-e et conjoint-e, et mobilise une quantité non négligeable de temps de travail, et ce d'autant plus qu'elle est associée à l'utilisation d'un signe officiel de qualité. La plupart des personnes enquêtées témoignent du fait que cette activité a été envisagée d'abord pour assurer l'équilibre économique de la ferme, mais qu'elle est devenue une occasion d'enrichissement des relations sociales qui conduit à une mobilisation d'un nombre croissant de membres du collectif (une interlocutrice avance même l'idée que les autres membres de la ferme sont « jaloux » de la richesse des rencontres qu'elle fait lors des ventes).

Les entretiens montrent aussi que la curiosité des consommateurs pour les modalités de production est de plus en plus aiguisée. Cette curiosité n'est pas vécue comme une suspicion mais au contraire la vente est le plus souvent analysée comme une occasion privilégiée de témoigner des modalités de la production, d'explicitation, de valorisation des pratiques environnementales et d'aménagement. C'est aussi le moment où les paysans expliquent leur action en faveur d'un monde rural vivant, présentent l'activité d'accueil à des clients qui ne sont pas toujours perçus comme de potentiels accueillis.

La rencontre avec les consommateurs se fait aussi dans le cadre de **l'accueil**. Les entretiens permettent de comprendre comment la rencontre se construit autour de la table : les 160 répondants qui déclarent avoir une activité de restauration (table paysanne, ferme-auberge ou goûter et casse-croûte) la plébiscitent car elle dépasse la seule prestation de restauration, la rencontre, l'échange, le lien social sont au centre de cette activité et participent à sa qualification. Les approvisionnements favorisent autant que faire se peut les productions des jardins, des fermes, la plupart cherchent à compléter chez les voisins ou dans les commerces locaux. Cette activité constitue ainsi un véritable levier de développement local. Les activités de goûters et casse-croûte sont également très importantes et complètent des pratiques de randonnées et de découverte de la région d'accueil. Ces activités sont fortement liées à la découverte du territoire et du terroir.

Le partage du repas, en plus de la promotion des produits locaux et du « made in ferme », est souvent une porte d'entrée dans des débats portant sur la qualité des produits fermiers et l'occasion d'aborder la question des modes de production et de la place de l'agriculture paysanne. C'est l'occasion de mettre en œuvre auprès des accueillis une sensibilisation aux questions d'alimentation, d'équilibre alimentaire et aux questions de qualité fermière et traditionnelle des produits, les adhérents d'Accueil Paysan pourraient accentuer encore leur rôle de médiation, d'éducation à l'alimentation, la qualité des produits et les aménités positives liées à une production agroécologique et responsable. Nous pouvons voir là l'occasion de « boucler la boucle » avec les consommateurs et donc d'agir sur le système alimentaire en vue de son évolution agroécologique.

Bibliographie :

C. Francis, D. Rickerl, G. Lieblein, R. Salvador, S. Gliessman, M. Wiedenhoef, T. A. Breland, S. Simmons, N. Creamer, P. Allen, R. Harwood, M. Altieri, L. Salomonsson, C. Flora, J. Helenius, R. Poincelot (2003), « Agroecology: The Ecology of Food Systems » *Journal of Sustainable Agriculture*, Vol. 22 (3)<http://www.haworthpress.com/store/product.asp?sku=J064>

A. Wezel, S. Bellon, T. Doré, C. Francis, D. Vallod, et al. (2009), « Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. » *Agronomy for Sustainable Development*, Springer Verlag/EDP Sciences/INRA, 29 (4), <10.1051/agro/2009004>. <hal-00886499>

SE POSITIONNER

6- BIODIVERSITÉ et DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

« Le néologisme "**Biodiversité**", est apparu dans les années 80, et a été popularisé par le **Sommet de la Terre de Rio en 1992**. Il englobe trois niveaux d'organisation du vivant : la diversité écologique (ou diversité des écosystèmes), la diversité spécifique (diversité des espèces ou interspécifique), la diversité génétique (ou intra-spécifique). Bien que considéré par certains comme synonyme de diversité biologique, le terme s'en distingue par deux ruptures épistémologiques.

-La première, qui reste dans le champ des sciences de la nature, attire l'attention sur les interdépendances entre les trois composantes majeures de la diversité du vivant, classiquement abordées séparément par des spécialistes portés à s'ignorer - les écologues, les systématiciens et les généticiens.

-La seconde rupture, plus significative, fait sortir du seul champ des sciences de la nature le concept de biodiversité : celui-ci n'appartient pas aux seuls biologistes, et inscrit la diversité du vivant dans les enjeux, préoccupations et conflits d'intérêts qui se sont fait jour à Rio en 1992. C'est également en 1992 que sera signée la Convention pour la Diversité Biologique.

L'évolution des concepts de biodiversité depuis la conception patrimoniale d'une biodiversité support de l'Évolution, jusqu'à la conception utilitariste d'une biodiversité support des services rendus par les écosystèmes, a marqué la dernière décennie. Cette évolution s'est accompagnée d'une transformation dans les valeurs dominantes qui fondent la protection de la biodiversité : l'accent est dorénavant mis sur la valeur d'usage direct et indirect, à travers les services des écosystèmes, concurremment à la valeur d'existence....

La biodiversité est ainsi devenue le cadre de réflexion et de discussion dans lequel sont revisitées et reformulées l'ensemble des questions posées par les relations que l'homme entretient avec les autres espèces et les milieux naturels. **La "gestion de la biodiversité" a remplacé la "protection de la nature"**. Cette multiplicité des motivations et de conceptions (patrimoniale ou fonctionnelle) conduit à de grandes difficultés dans « l'élaboration d'un cadre juridique de conservation de la biodiversité. »

in Agriculture et biodiversité (2008), Expertise scientifique collective INRA

La **biodiversité** désigne la diversité des formes de vie sur la Terre. Mais plus précisément elle désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les **écosystèmes** dans lesquels ils vivent. Ce terme couvre donc l'interaction des espèces entre elles et avec leurs milieux. Bien que la biodiversité soit aussi ancienne que la vie sur Terre, le concept n'est apparu que dans les années 1980.

Ce terme de “biodiversité” vient de la contraction de l’expression anglaise “biological diversity”, c’est à dire “diversité biologique”. Le mot “biodiversité” a été employé officiellement pour la première fois en 1988 par l’entomologiste américain E.O. Wilson.

Depuis une dizaine d’années, ce terme de “biodiversité” est de plus en plus utilisé et présent dans le monde de l’environnement et de la biologie. En France, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, a accentué l’importance de cette problématique particulière notamment dans notre quotidien. (Cette loi a été votée le 20 juillet et promulguée le 8 août 2016.)

La biodiversité est désormais perçue comme importante voire essentielle pour la survie de toutes les espèces. Il faut différents habitats pour les différentes espèces qui vivent dans le milieu naturel, car chaque espèce est adaptée à un ensemble particulier de conditions du milieu. Toutes ces espèces vivent en interaction, elles dépendent les unes des autres pour survivre, et lorsque l’une d’entre elles disparaît, l’espèce qui dépend d’elle peut également disparaître. Il se peut que des caractéristiques particulières permettent à certaines espèces de s’adapter aux changements du milieu, mais de nombreuses espèces ne peuvent pas s’adapter si leur habitat et la chaîne alimentaire sont trop perturbés. De plus, on peut avoir des espèces dites invasives qui s’installent et peuvent poser problème en colonisant certains territoires. Cela peut se vérifier facilement sur vos fermes, notamment dans le milieu végétal.

Autre élément important : Les différents niveaux de biodiversité constituent ce que l’on appelle un « écosystème » sur un espace donné.

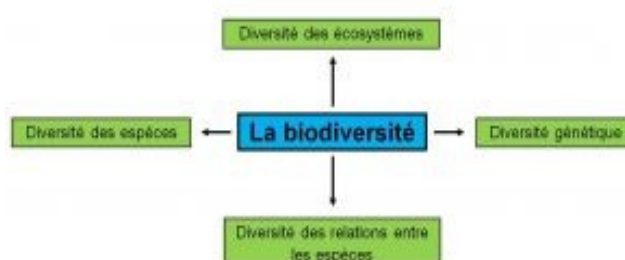
La définition la plus simple d’un écosystème est la suivante : il s’agit d’un ensemble d’être vivants qui vivent au sein d’un milieu ou d’un environnement spécifique et interagissent entre eux au sein de ce milieu et avec ce milieu.

Lorsqu’il-y-a perte de biodiversité, l’équilibre et la santé de l’écosystème est affectée. « L’écosystème est moins résilient lorsque certaines de ses composantes sont perdues en raison de l’extinction ou de la disparition d’espèces. Plus il y a d’espèces disparues, moins l’écosystème peut résister aux changements écologiques et moins il est susceptible de fonctionner comme un tout ». La disparition d’espèces végétales ou animales peut causer des perturbations de l’écosystème, altérer son bon fonctionnement et dans certains cas, détruire son équilibre.

Enfin, le lien entre biodiversité et pratiques agricoles et les explications entourant le choix délibéré par Accueil Paysan de l’**Agriculture Paysanne** sont évidents. Les fonctions d’accueillant et d’aménageur apparaissent ici comme essentielles dans la compréhension, la gestion du milieu naturel et du territoire d’accueil, ainsi que la résolution des problèmes environnementaux.

La fonction de médiation auprès des accueillis ou des scolaires doit être prudente (ne pas passer pour un donneur de leçon ! Vous donnez à voir et à comprendre !), mais elle est absolument essentielle pour démarquer votre type d’accueil.

IDENTIFIER ET FAIRE DÉCOUVRIR LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE BIODIVERSITÉ ?



Diversité du paysage : « L'interrelation entre la biodiversité et le paysage est aujourd'hui une évidence scientifique. Mais elle est encore loin d'être une évidence juridique. » La biodiversité produit du paysage. La production de paysage peut alors être regardée comme un service économique que fournit la biodiversité à travers le bien être qu'elle fournit aux hommes et les ressources qu'elle fournit aux activités touristiques. Par ailleurs le paysage contribue à son tour à produire de la biodiversité. En effet, la richesse de la biodiversité correspond normalement à une diversité paysagère. La biodiversité peut donc être considérée comme un service rendu par le paysage. Une ONG américaine, la Wildlife Conservation Society, a d'ailleurs créé un programme « living landscape program » qui a introduit le concept « d'espèces-paysages ». Il s'agit d'identifier et de sauvegarder des espèces de faune sauvage dans des habitats éventuellement en conflit avec l'homme pour adapter la conservation à la cohabitation avec l'homme. Mais paysage et biodiversité ne sont cependant pas toujours simultanément en adéquation, et les deux termes ne sont donc pas systématiquement interchangeables selon les types de territoires concernés. La protection des paysages est un formidable instrument pour démontrer la pertinence et la faisabilité d'une planification et d'une gestion durable de l'espace rural. Dans la mesure où il reflète à la fois les forces et les faiblesses écologiques, économiques, sociales et culturelles d'un territoire, le paysage est considéré comme un marqueur scientifique de la biodiversité. C'est pourquoi le Conseil de l'Europe a fait du paysage un des outils de promotion du développement durable en faisant adopter le 20 octobre 2000 la « Convention européenne du paysage. » (Prieur Michel, 2008)

Diversité des espèces : Les différents types et les différentes quantités **d'espèces animales et végétales** s'inscrivent dans un paysage particulier. En raison de l'interaction entre les espèces, les paysages qui abritent plus d'espèces sont plus sains et résistent mieux au changement écologique que les paysages comptant moins d'espèces. Prendre un exemple peut être intéressant : On peut par exemple appréhender la diversité des espèces au travers de l'exemple et de l'observation de la forêt et montrer comment cela est essentiel pour avoir une gestion durable de la forêt. Les forêts sont les habitats qui héberge le plus grand nombre d'espèces. Un exercice intéressant : Apprendre à évaluer le nombre d'espèces abritées par la forêt.

Diversité génétique : Chaque espèce végétale comme animale, possède des caractéristiques différentes. Des combinaisons de gènes variées sont importantes pour permettre aux espèces de s'adapter aux évolutions et modifications de leur milieu. En fait, chaque élément a un rôle à jouer dans un **écosystème particulier** Un exercice intéressant : Apprendre à appréhender la diversité des espèces animales et végétales sur un espace restreint.

Le terme de biodiversité embrasse donc tous ces **différents écosystèmes**. C'est en effet, l'ensemble des différents organismes animaux et végétaux et des différents types de milieux (habitats) qui leur permettent de vivre.

Observer un écosystème est la meilleure façon de parvenir à la meilleure compréhension des problèmes environnementaux qui affecte notre planète. Aborder les questions de changement climatique, de biodiversité, par les écosystèmes est une façon de comprendre et de mesurer l'importance des enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Un exemple témoin : il faut essayer de montrer comment on peut s'adapter, ou se préparer à une échelle locale et raffermir la résilience environnementale. Montrez ce que vous faites

modestement sur votre ferme et avec vos voisins (lien social, entraide, convivialité ...) et comment vous pouvez préserver et protéger, et approfondir collectivement vos connaissances concernant vos écosystèmes.

COMMENT FAIRE LE LIEN AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ ?

La dégradation d'ensemble de l'environnement et de la biodiversité est devenue un des principaux constats portés sur l'évolution de notre environnement. Dans cette évolution globalement négative, l'agriculture est notamment identifiée comme un des principaux vecteurs responsables de cette dégradation.

La protection de la biodiversité ne se limite pas aux espaces ou aux sites naturels protégés comme les parcs nationaux ou les zones Natura 2000 par exemple. Elle doit également être mise en œuvre dans l'espace rural et l'espace Agricole. A côté du respect de la fonction productive des sols et des espèces, il faut également promouvoir la restauration des paysages agricoles endommagés par l'agriculture industrielle. (cf plantation des haies, procédure CTE) Les effets délétères de la trop forte intensification des pratiques culturales et la création de bassins de production ont contribué à une préoccupante banalisation des paysages et appauvrissement du vivant et des espèces qui a été mis en évidence dans plusieurs territoires ruraux. Il faut donc revenir sur ces tendances lourdes d'évolution, liées à la modernisation de l'agriculture, au remembrement et à la spécialisation des bassins de production. Il convient donc de promouvoir et de retrouver des paysages agricoles qui puissent assurer le maintien de la biodiversité (ex : Plantation de haies). Les effets d'une trop forte intensification des pratiques culturales et l'altération des paysages qui en découle, a été mise en évidence dans plusieurs régions et sites du territoire national. Il faut donc revenir sur ces tendances lourdes d'évolution, initiées avec la modernisation et la mécanisation de l'agriculture et sur la nécessité de modifier nos pratiques agricoles.

L'agriculture et l'élevage représente une activité importante en France, la SAU occupant 54 % du territoire. Elle a, par nature, des impacts directs (positifs comme négatifs) sur la biodiversité et le paysage. Deux changements très importants sont survenus dans les pratiques agricoles et ont notamment contribué à perturber le fragile équilibre existant entre agriculture, milieu naturel et biodiversité, ce sont :

- les pratiques agricoles induites par la spécialisation (bassins de production en monoculture) et l'intensification de certaines méthodes de production (usage plus important d'intrants, de produits chimiques, de désherbants et de pesticides ; utilisation d'engins mécaniques lourds, les labours systématiques, l'irrigation abusive notamment)
- la marginalisation ou l'abandon de la gestion traditionnelle des terres, (techniques de rotation des cultures, abandon des jachères, entretien des ruisseaux et des ripisylves, etc)

Ces pratiques agricoles actuelles de l'agriculture conventionnelle sont clairement identifiées et occasionnent de multiples dommages à l'environnement et à la biodiversité (sol, ressources en eau, etc). Ceci alors que des solutions alternatives, plus écologiques sont disponibles si l'on respecte les préceptes de « l'agriculture paysanne », du réseau « Agriculture Durable », ou de « l'agriculture Bio »

Ces atteintes à la biodiversité et le non-respect de l'environnement sont surtout dues à des pratiques agricoles inappropriées, et à l'usage inconsidérée des pesticides :

- L'usage de produits phytosanitaires de synthèse notamment, est largement responsable du déclin de la biodiversité, notamment en grandes cultures. La France et les Pays-Bas sont les

pays en Europe qui consomment la plus grosse quantité de pesticides à l'hectare. La France occupant même bon an mal an le premier ou le deuxième rang dans le classement des consommateurs mondiaux.

- Les herbicides utilisés pour lutter contre les adventices (ou mauvaises herbes) et les ligneux ont pour conséquence une importante réduction de la diversité floristique au sein des surfaces cultivées mais également en bordure des parcelles.

- Les insecticides et fongicides occasionnent dans certains cas, des dommages encore plus importants sur l'environnement que les herbicides. En effet, ces produits ont des effets directs sur les organismes ciblés (mortalité, baisse de la fécondité) ou sur les organismes non ciblés (arthropodes, petits mammifères, oiseaux), et des effets indirects sur les mêmes populations soit par intoxication, soit par réduction des ressources disponibles dans le milieu. (cf études sur la disparition de la population d'oiseaux suite à la disparition des insectes)

L'absence de prise en compte de l'environnement dans les « pratiques agricoles conventionnelles » a donc de très graves répercussions sur les ressources naturelles (pollution de l'eau, dégradation des sols, perte de biodiversité, banalisation des paysages, perte de fertilité des sols, destruction de biotopes...)

LA RÉAPPROPRIATION DES PRATIQUES AGRICOLES PAYSANNES

Accueil Paysan a adopté les principes de l'Agriculture Paysanne. En effet, l'opposition frontale entre environnement et « production agricole conventionnelle », et la « perte de biodiversité » qui résultent de ces pratiques est souvent perçue comme le prix à payer pour le développement agricole. Accueil Paysan en soutenant « l'agriculture Paysanne » considère que la biodiversité peut et doit être considérée comme un facteur de production irremplaçable pour l'agriculture et s'inscrire à la fois dans une logique environnementaliste qui affiche la conservation comme objectif, mais aussi dans une logique agronomique qui permet d'assurer :

- la promotion et la mise en œuvre d'activités agricoles durables et de produits de qualité
- la promotion et le soutien aux pratiques et systèmes agricoles respectueux de l'environnement favorisant directement ou indirectement la biodiversité. On parlera dans ce cas « d'écosystèmes agricoles » (incluant pratiques agricoles jusqu'à la production d'aliments).
- la contribution au renforcement de la biodiversité et des écosystèmes au niveau des fermes et des territoires,
- la promotion d'actions visant à protéger les races de bétail ou variétés végétales autochtones ou menacées,

La découverte et l'adoption de pratiques agricoles favorables à l'environnement est donc une nécessité.

« L'Agriculture paysanne » à laquelle adhère Accueil Paysan, nécessite de faire adopter plusieurs règles de conduites et des pratiques basées à la fois sur la **tradition paysanne** et l'**innovation agronomique**. C'est ainsi que la protection des sols, la diversification des cultures et des assolements, l'autonomie énergétique, la production et la recherche d'autonomie semencières, les cultures associées, la gestion des fertilisations, la gestion et la valorisation des effluents d'élevage, l'objectif de recherche d'autonomie alimentaire, la transformation, la commercialisation et la vente directe de produits fermiers sur des circuits locaux, les principes

de l'agriculture de conservation, ... sont mises en pratiques dans le réseau et ouvre de nouvelles perspectives. L'objectif poursuivi est de donner une meilleure visibilité à des pratiques agricoles éprouvées qui répondent aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires ruraux. Enfin, cela permet au niveau d'Accueil Paysan d'assurer un partage efficace de « l'information » et d'expériences en matière de « pratiques culturelles » entre acteurs du monde agricole, ... mais aussi de partager ses savoirs anciens et nouveaux avec les accueillis. L'efficacité de la mise en œuvre des pratiques de l'agriculture paysanne est aujourd'hui reconnue. La gestion stratégique, la recherche d'autonomie et le respect de la biodiversité en sont les principes de base.

Dans certaines régions sur le terrain, des groupes de développement agricoles (CEDAPA, CIVAM, ...), et des chercheurs (biologistes et/ou des naturalistes) se sont rencontrés pour inventorier les milieux naturels et espèces remarquables et identifier les pratiques agricoles à développer pour assurer leur préservation. Les paysans et agriculteurs ont également pu mesurer au travers de ces échanges les bénéfices de cette diversité écologique, favorable à leurs productions, à la qualité de leurs produits... et à leur propre image professionnelle.

AGRICULTURE, BIOÉCOLOGIE, AMÉNAGEMENT, ACCUEIL ET FONCTION DE MÉDIATION

Enfin, « la fonction de médiation » que peuvent assurer et développer les « Paysans-Accueillant-Aménageurs » doit permettre aux scolaires aux étudiants en formation dans le cadre des fermes pédagogiques et d'Accueil, ainsi qu'aux accueillis, de visualiser et de comprendre le pourquoi de l'importance des pratiques agricoles paysannes. En tout premier lieu, cela permet d'attirer l'attention des visiteurs sur l'importance du rôle « d'observation et de gestion du milieu » joué par les paysans, dans la compréhension des phénomènes et la gestion environnementale du territoire.

Cette fonction de dialogue et d'échanges entre Accueillant /Accueillis débouche invariablement sur des discussions souvent passionnées. Ces entretiens et la teneur de ces conversations sont extrêmement importants à la fois parce-qu'ils contribuent à la qualité de l'Accueil mais aussi parce qu'ils permettent l'instauration d'un véritable dialogue compréhensif entre paysans et urbains.

Par ailleurs, ils sont aussi chargés d'instruire et d'apporter des éléments de compréhension du milieu rural et agricole aux accueillis. C'est aussi le rôle particulier des fermes pédagogiques vis-à-vis des publics scolaires.

L'espace rural comme le monde agricole ont connu depuis les années cinquante des mutations économiques, sociologiques, mais aussi culturelles qui ont profondément bouleversées les modes de vie et les rapports ville campagne. La crise agricole depuis les années 80 a favorisé l'apparition d'un nouveau métier « l'exploitant rural » (cf Muller P¹⁶.) en relation directe avec le marché et les urbains. Par ailleurs le flux migratoire d'urbains vers les espaces ruraux a entraîné des recompositions sociales et culturelles qui alimentent une grande diversité de rapports entre agriculteurs et nouveaux arrivants en milieu rural, liés à la temporalité et aux lieux de résidence.

¹⁶ Cf. Le technocrate et le paysan ; Muller Pierre aux éditions ouvrières

« Le monde rural apparaît aujourd'hui comme un refuge, mais aussi comme une source de tensions et conflits en raison de son caractère multifonctionnel »¹⁷ (Caron et Torre, 2002). Les usages récréatifs et résidentiels quand ils coexistent avec les usages productifs entraînent souvent des difficultés de compréhension entre acteurs sociaux.

En effet, l'espace rural sert de support à plusieurs types d'activités qui induisent des usages qui peuvent être perçus comme concurrents :

- une fonction économique ou de production,
- une fonction résidentielle et récréative (la campagne comme cadre de vie, qu'il s'agisse d'un habitat permanent ou temporaire),
- une fonction de conservation (protection de la biodiversité, du patrimoine naturel, culturel et paysager).

Les **nouveaux usagers de l'espace rural** (néo ruraux, touristes, migrants, randonneurs, sportifs de pleine nature...) s'opposent parfois avec les agriculteurs sur la vocation et l'utilisation des territoires comme sur la vocation productive de l'agriculture. Ces oppositions véhiculent et témoignent de visions différentes et parfois diamétralement opposées concernant l'approche environnementale.

La fonction de médiation est un processus déjà ancien et reconnu dans le monde agricole et rural français. Cela va du rôle de médiateur anciennement exercée par la MSA, par les professeurs Itinérants agricole, les enseignants agricoles, les services des DSA¹⁸, mais aussi par les groupes de développements agricoles et ruraux comme « lieux d'échange d'informations et de formation » au plan local. (CETA, CIVAM, GVA, ...)

La médiation a été utilisée parfois comme système de règlement de conflits. Mais c'est un principe qui s'est généralisé dans tous les domaines et secteurs de vie (relations **ville/campagne, travail, écoles, entreprises, médias, institutions, relations sociales**, protection de l'environnementales, ...). **La médiation apparaît comme une méthode de résolution de litiges ou de conflits et d'anticipation des problèmes sociaux ou environnementaux, mais aussi d'apports d'informations et de connaissances permettant d'instaurer un dialogue social constructif.**

On peut aujourd'hui, considérer **la médiation**, comme un **outil de pacification sociale** et de **partage de l'innovation agro-écologique**, dont le but dans le cadre de l'accueil est de permettre à chacun de s'exprimer, de confronter les points de vue, et de mieux comprendre les enjeux environnementaux. Mais la médiation permet surtout aux différentes parties de renouer un véritable dialogue compréhensif entre groupes sociaux, et d'aboutir à une forme de compréhension réciproque. La médiation peut être vue et perçue comme un outil de compréhension et de résolution des tensions entre des groupes sociaux différents.

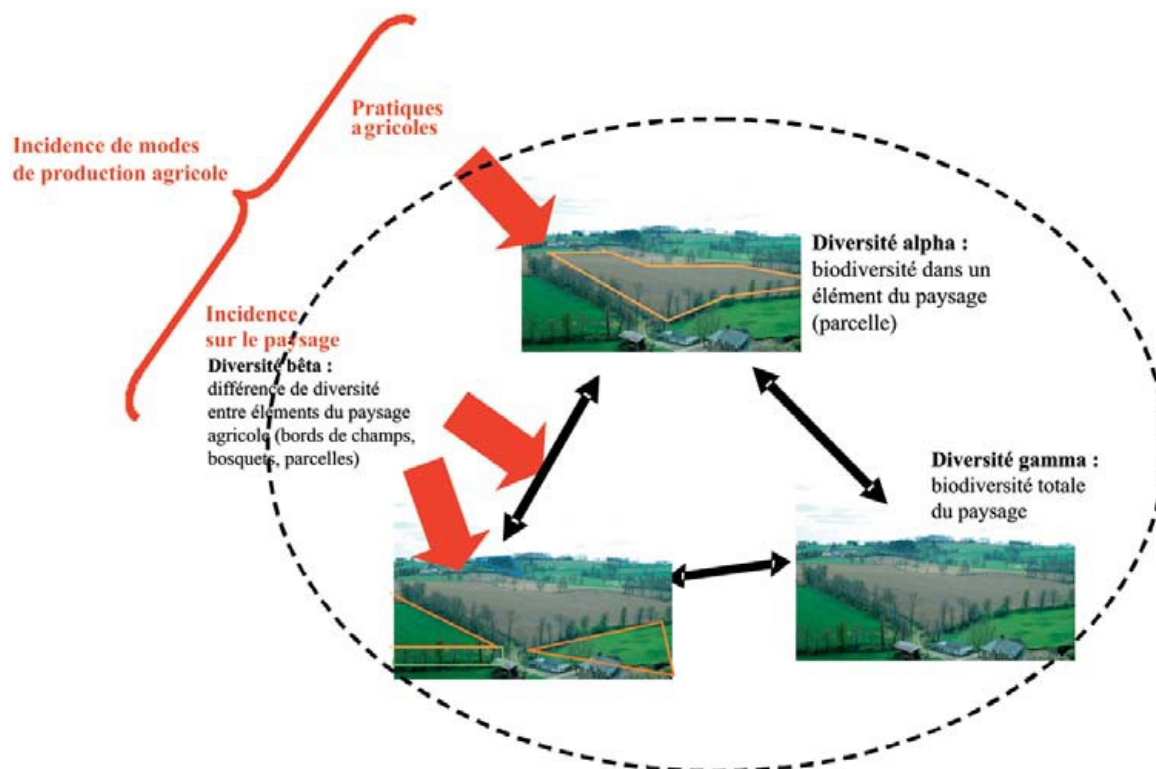
L'intérêt particulier de la médiation pour le milieu agricole et les territoires ruraux peut s'expliquer par le développement des conflits ou des litiges en matière d'utilisation et de protection de ces espaces ... et la nécessité de les surmonter.

La mise en évidence de « principes supérieurs communs » comme références partagées, passent par l'activation de principes sociétaux essentiels dans la gestion de nos espaces ruraux. Le montrer concrètement à partir de l'exemple de vos fermes est absolument essentiel.

¹⁷ Caron et Torres (2006) Quand la proximité devient source de tensions : conflits d'usages et de voisinage dans l'espace rural

¹⁸ Direction des Services Agricoles

Annexe 1 : Effet des pratiques agricoles sur la Biodiversité



Effets des pratiques culturales sur la biodiversité.

Les différentes pratiques agricoles agissent sur les paysages et sur la biodiversité directement en modifiant le milieu (labours par exemple) et/ou la biocénose du milieu (ensemble des êtres vivants d'un biotope, d'un milieu donné.) de façon intentionnelle (pratiques culturales, usage de pesticides, d'insecticides, ...) ou indirectement. En effet, une grande variabilité et complexité des processus écologiques régissent la dynamique des différentes composantes de la biodiversité.

Dans le cas des grandes cultures par exemple, l'usage des produits phytosanitaires de synthèse et les labours profonds et répétés, mais aussi la fertilisation, apparaissent comme des facteurs majeurs du déclin de la richesse spécifique et de l'abondance de nombreux organismes (microorganismes du sol, faune du sol, insectes, plantes, amphibiens, oiseaux).

Ces effets sont souvent intentionnels lorsqu'ils visent à favoriser la plante cultivée, mais aussi non intentionnels lorsqu'ils touchent par exemple les populations d'auxiliaires des cultures ou de vers-de-terre.

Le travail du sol

Le labour utilisé de façon répétée a un effet négatif sur la richesse spécifique ou l'abondance de nombreux organismes. Il sélectionne les espèces d'adventices en fonction de la capacité de survie des semences dans le sol. L'abondance des organismes de la *macrofaune* du sol (La macrofaune du sol comprend tous les invertébrés du sol mesurant plus de 2 mm, araignées, vers de terre, escargots, ... c'est-à-dire ceux qui sont facilement visibles à l'œil nu., et en

particulier les vers de terre). Ces populations sont notamment réduites par les pratiques de labour profond ; elles le sont moins par des pratiques plus superficielles. L'abondance des différents groupes fonctionnels de vers de terre est grandement modifiée par la fréquence des labours. En cas de labours répétés et de conditions défavorables (ressources organiques faibles, conditions microclimatiques contraignantes), la richesse spécifique des communautés de macrofaune peut également être réduite. Si l'abondance des organismes de la microfaune et de la mésofaune est moins affectée que celle de la macro-faune par ces différentes techniques de travail du sol. Mais il faut savoir que les profondes modifications des conditions trophiques et micro-climatiques induites par ces interventions modifient fortement la composition de la communauté.

Les Pesticides

Les produits phytosanitaires de synthèse (Herbicides) sont considérés comme l'un des responsables majeurs du déclin de la biodiversité dans les agro-écosystèmes des pays industriels.

En règle générale, les effets des produits phytosanitaires sur les arthropodes et particulièrement les auxiliaires et les ravageurs des cultures, dépendent des traits de vie, des paramètres démographiques et du stade de développement au moment de l'application : plus le produit est appliqué sur un stade jeune et plus l'espèce a une démographie lente, plus l'insecte est vulnérable et sa population susceptible de disparaître. Les insecticides peu ou pas toxiques pour certains auxiliaires sont très peu nombreux dans les faits.

Les insecticides peuvent être plus toxiques que les herbicides pour la faune du sol et particulièrement les vers de terre et arthropodes du sol. Les fongicides sont encore plus toxiques. L'impact des herbicides sur les réseaux trophiques du sol est généralement de nature indirecte (réduction de la végétation et de la matière organique au sol). Certains ont cependant des effets directs sur la mésofaune et les vers de terre. L'application de différents pesticides a souvent un effet négatif sur la faune des sols pourtant non-cible de ces pratiques.

Les effets sur les vertébrés sont surtout connus pour les oiseaux et les amphibiens. Ils peuvent être directs, en relation avec une utilisation importante de produits, ou indirects et ce, parfois suite à l'utilisation de doses faibles.

L'usage des herbicides a induit une réduction importante du nombre d'espèces de plantes, dans les parcelles cultivées mais aussi sur les bordures, avec une diminution du nombre d'espèces et de la biomasse. L'utilisation systématique des mêmes molécules herbicides a provoqué d'une part la quasi-disparition d'un certain nombre d'espèces strictement messicoles, mais aussi le développement, chez quelques espèces, de populations résistantes aux molécules utilisées. Ces phénomènes risquent d'être accentués par la mise en place de cultures d'organismes génétiquement modifiés résistantes à un herbicide total.

. La Fertilisation

A l'échelle de la parcelle, la fertilisation des cultures se traduit par des effets généralement et globalement positifs sur l'abondance et la croissance des organismes vivants dans le sol et la végétation, à condition de ne pas atteindre des seuils de toxicité. Par contre, les effets sur la richesse spécifique des plantes et des insectes sont globalement négatifs. L'accroissement des apports de fertilisants se traduit principalement à deux niveaux :

- i) Sur les communautés d'organismes du sol, directement touchés par l'évolution physico-chimique de l'environnement édaphique, et dont la richesse spécifique et la composition sont très affectées par la fertilisation ;
- ii) Sur la biodiversité des organismes liés au statut nutritionnel des plantes.

. Les Rotations de cultures

S'il est couramment suggéré que les rotations culturales induisent de plus fortes densités et diversités d'organismes du sol que les cultures continues, les expériences ne le démontrent que dans le cas où une culture pluri-annuelle est introduite dans la rotation.

. La maîtrise de l'eau

La maîtrise de l'eau au niveau parcellaire, par drainage ou irrigation, a des effets variables sur la biodiversité. Le drainage a un effet négatif sur les groupes inféodés aux zones humides dont la forte régression est un problème majeur pour la conservation de la biodiversité. L'irrigation quant à elle est globalement favorable à la faune du sol mais conduit à une diminution de la diversité végétale.

Évaluer l'effet global de l'agriculture sur la biodiversité ?

Effets de la mise en jachère

Dans le cadre de la Politique Agricole Commune, le gel de certaines terres agricoles a été rendu obligatoire en 1992 ; il demeure encore possible aujourd'hui, de façon facultative, de mettre certaines parcelles en jachère. Contrairement à des friches, les jachères PAC sont entretenues ; des réglementations définissent les types de couvert (spontané ou semé) autorisés et imposent de limiter la production de semences d'adventices (broyage obligatoire des jachères spontanées).

Ces jachères spontanées peuvent offrir des ressources intéressantes (pollen, nectar, phytophages proies ou hôtes alternatifs pour les auxiliaires zoophages) aux arthropodes ; leur gestion par destruction mécanique ne doit alors pas intervenir au moment de leur plus forte attractivité pour ces derniers.

Effets de l'abandon des pratiques agricoles

La déprise agricole est un phénomène qui concerne la France depuis plusieurs décennies et qui est lié à divers mécanismes (terres peu exploitables, intensification, exode rural...).

L'abandon des parcelles cultivées conduit à une augmentation de la biodiversité dans une première phase, l'abandon des prairies et pelouses conduit au contraire à une réduction de biodiversité.

Effets des modifications sur la complexité des paysages

Historiquement, le développement de l'agriculture en Europe s'est accompagné d'importantes transformations des paysages, et de modification des pratiques agricoles vers une plus forte intensification depuis les années 50 en Europe. Ces pratiques ont entraîné une forte modification de la structuration des paysages, d'altération des sols qui peuvent affecter la Biodiversité. D'un autre côté l'abandon ou la déprise agricole dans les zones marginales conduit à une homogénéisation des couverts qui peut également affecter la Biodiversité.

Effets de l'Agriculture Biologique sur la biodiversité

Certaines études ont évalué les effets respectifs de l'hétérogénéité du paysage et des modes de production agricole en comparant les impacts de l'agriculture biologique et de l'agriculture conventionnelle dans des paysages plus ou moins complexes. Le passage d'un mode de production conventionnel à un mode de production biologique a un effet souvent globalement positif pour la biodiversité.

En arboriculture, une minimisation des impacts sur la biodiversité est souvent obtenue par une Restriction du recours aux pesticides mais surtout et notamment en ayant recours aux pratiques de l'agriculture biologique.

ANNEXE 2 : DÉFINITIONS ET ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

Note : Cette Annexe a été rédigée par nos soins, sous forme de synthèse rapide, à partir du rapport intitulé Agriculture et Biodiversité, INRA (2008). Elle montre pourquoi, il importe d'analyser les effets de l'agriculture sur la biodiversité en considérant l'ensemble de l'état des communautés biologiques dans toutes leurs dimensions.

L'écosystème n'est pas un objet du monde biophysique, mais un objet de pensée, qui appartient au monde des représentations. En fait, l'idée d'interdépendance généralisée était très familière aux philosophes grecs ; mais elle fut largement éclipsée par l'influence du cartésianisme.

La dernière décennie du 20^e siècle va combiner les approches de la résilience des écosystèmes avec celles des processus d'interactions humaines à propos de leur gestion. La biodiversité s'inscrit alors dans cet esprit. Les écologues ont ensuite largement développé une argumentation mettant en avant les valeurs économiques et écologiques de la diversité biologique.

La biodiversité :

Pour résumer, l'histoire scientifique du concept de Biodiversité a connu quatre grandes périodes délimitées par des ruptures ou sauts épistémologiques symbolisés successivement par :

- l'émergence de la théorie évolutionniste, de Darwin et l'Origine des espèces (1859) jusqu'à Mendel ;
- l'émergence de la biologie de la Conservation (décennie 1980), le Sommet planétaire de Rio et la ratification de la Convention sur la Diversité Biologique (1992)
- l'émergence du concept de service écologique, de diversité fonctionnelle et le Millennium Ecosystem Assessment (2000).

Quelques définitions de la biodiversité :

Paul Ehrlich: "To me, biodiversity is the living resources of the planet".

« Pour moi, la biodiversité, ce sont les ressources vivantes de la planète ».

Daniel Janzen: "The whole package of genes, populations, species, and the cluster of interactions that they manifest".

"L'ensemble des gènes, des populations, des espèces et le groupe d'interactions qu'ils manifestent".

Thomas Lovejoy: "The term is really supposed to mean diversity at all levels of organization. But the way it's often used is basically relating to species diversity used to mean just the number of species and their relative abundance and various measures of it".

« Le terme est vraiment censé signifier la diversité à tous les niveaux de l'organisation. Mais la façon dont il est souvent utilisé est essentiellement liée à la diversité des espèces utilisée pour signifier simplement le nombre d'espèces et leur abondance relative et diverses mesures de celle-ci ».

Peter Raven: "The sum total of plants, animals, fungi, and microorganisms in the world including their genetic diversity and the way in which they fit together into communities and ecosystems".

« La somme totale des plantes, des animaux, des champignons et des micro-organismes dans le monde, y compris leur diversité génétique et la manière dont ils s'intègrent dans les communautés et les écosystèmes ».

Edward Wilson: "Biodiversity is the variety of life across all levels of organization from genic diversity within populations, to species, which have to be regarded as the pivotal unit of classification, to ecosystems. Each of these levels can be treated, and are treated, independently, or together, to give a total picture. And each can be treated locally or globally ».

"La biodiversité est la variété de la vie à tous les niveaux d'organisation, de la diversité génique au sein des populations aux espèces, qui doivent être considérées comme l'unité centrale de classification, en passant par les écosystèmes. Chacun de ces niveaux peut être traité, et sont traités, indépendamment, ou ensemble, pour donner une image globale. Et chacun peut être traité localement ou globalement ».

Quelques définitions de sources françaises :

Robert Barbault (1994) : "Ainsi, la diversité biologique apparaît comme quelque chose d'omniprésent, de consubstantiel à la vie, mais aussi comme quelque chose de complexe, de dynamique. Elle s'enracine dans les systèmes moléculaires qui contrôlent l'activité et la multiplication des cellules et, par-là, les performances des organismes – notamment leur reproduction. A l'échelle des populations, au sein des espèces, elle se déploie dans la variabilité interindividuelle, qui garantit les capacités d'adaptation et d'évolution des espèces. Ainsi se prolonge-t-elle naturellement, fruit d'une longue histoire évolutive, dans la profusion des espèces, pour s'exprimer enfin dans la structuration et la dynamique des systèmes écologiques complexes qui constituent la biosphère" (Barbault, 1994).

Jacques Blondel (2005) : "Le concept de biodiversité, avec tous les enjeux et défis qu'il véhicule sur les plans scientifique, sociologique, économique et politique, est directement lié à la crise de l'environnement. Cette crise, dont l'ampleur apparaît chaque jour plus sérieuse et menaçante pour l'avenir des sociétés, s'est peu à peu cristallisée dans le monde scientifique et politique ainsi qu'auprès du grand public au point de devenir aujourd'hui un problème majeur de société. Longtemps confinée dans la seule sphère des sciences de la nature, la biodiversité pénétra le champ des sciences de l'homme et de la société lors de la Convention sur la diversité biologique (CDB) de la Conférence de Rio (1992) sur l'environnement et le développement, ce qui étendit considérablement son sens et explique qu'on lui ait donné plus d'une centaine de définitions" ("Biodiversité et sciences de la nature", in Marty et al., 2005).

Michel Chauvet et Louis Olivier (1993) : "Biodiversité est un synonyme de diversité biologique. Sous cette notion très globale, on entend la diversité que présente le monde vivant à tous les niveaux : la diversité écologique ou diversité des écosystèmes ; la diversité spécifique ou diversité interspécifique ; la diversité génétique ou diversité interspécifique" (Chauvet & Olivier, 1993).

Christian Lévêque et Jean-Claude Mounolou (2001) : "De fait, la biodiversité est un problème d'environnement qui a émergé au début des années 1980, et culminé lors de la conférence sur le développement durable qui s'est tenue à Rio en 1992. En cette fin de XXe siècle, les hommes prenaient conscience de leur impact sans précédent sur les milieux naturels, et des menaces d'épuisement des ressources biologiques. Mais, simultanément, on mesurait que la diversité biologique était une ressource indispensable, pour les industries agroalimentaires et pharmaceutiques en particulier. Se posaient donc des questions d'éthique en matière de conservation de la diversité

biologique ou de prises de brevets sur le vivant. La biodiversité est ainsi devenue le cadre de réflexion et de discussion dans lequel on a revisité l'ensemble des questions posées par les relations que l'homme entretient avec les autres espèces et les milieux naturels" (Levêque & Mounolou, 2001).

Les enjeux de la Biodiversité

Pourquoi s'intéresser à la biodiversité ?

Motifs économiques

- Elle contribue à la fourniture de nombreux produits alimentaires, de matières premières pour l'industrie, de médicaments, de matériaux de construction et à usages domestiques.
- Elle est à la base de toute la production agricole, tant du point de vue du nombre d'espèces utilisées que des nombreuses variétés patiemment sélectionnées ; elle est indispensable pour l'amélioration des végétaux et des animaux domestiques.
- Elle offre d'importantes perspectives de valorisation dans le domaine des biotechnologies, notamment pour les micro-organismes, mais également dans le domaine des manipulations génétiques.
- Elle suscite une activité économique liée au tourisme et à l'observation d'espèces dans leur milieu ou à l'attrait de beaux paysages.

Motifs écologiques

- Elle est indispensable pour maintenir les processus d'évolution du monde vivant.
- Elle joue un rôle dans la régulation des grands équilibres physico-chimiques de la biosphère, notamment au niveau de la production et du recyclage du carbone et de l'oxygène.
- Elle contribue à la fertilité des sols et à sa protection, ainsi qu'à la régulation du cycle hydrologique.
- Elle absorbe et décompose divers polluants organiques et minéraux, et participe par exemple à l'épuration des eaux.

Motifs éthiques et patrimoniaux

- Les hommes ont le devoir moral de ne pas éliminer les autres formes de vie.
- Selon le principe d'équité entre les générations, nous devons transmettre à nos enfants l'héritage que nous avons reçu.
- Les écosystèmes naturels et leurs espèces sont de véritables laboratoires pour comprendre les processus de l'évolution.
- La biodiversité est chargée de normes de valeur : c'est ce qui est naturel, ce qui est vulnérable, ce qui est bon pour l'homme et la survie de l'humanité, etc.

La diversité du vivant a servi l'agriculture depuis ses débuts au néolithique. Mais l'activité agricole moderne a visé des rendements toujours croissants et homogènes, à force de recours massifs aux intrants et à l'énergie fossile. Cela avait fait oublier à quel point la biodiversité végétale, animale et microbienne est le moteur de tous les processus de production et de régulation des écosystèmes, tant cultivés que naturels. Mieux connaître et comprendre, remobiliser et planifier, en un mot, cultiver la biodiversité pour intensifier durablement la

production et assurer la sécurité alimentaire mondiale remet les agricultures des pays du Sud au cœur des réflexions sur les transformations possibles. Cet ouvrage aborde la question sous différents angles et montre à quel point ces transformations ne sont pas limitées à la parcelle et à sa culture. Elles touchent en fait aux liens profonds entre les communautés paysannes et leur patrimoine vivant, dans leur façon de conserver cette agrobio-diversité et d'innover pour en tirer profit.

LES SPÉCIFICITÉS DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Les agronomes savent depuis longtemps que les prairies composées de mélanges de graminées et de légumineuses sont en général plus productives que celles composées d'un seul type d'espèce. Les études portant sur la diversité fonctionnelle ont connu un essor très rapide depuis le milieu des années 1990.

Parmi l'ensemble des secteurs d'activité, l'agriculture entretient des interrelations étroites avec la biodiversité, dont elle peut bénéficier, qu'elle peut modifier, et qu'elle peut contribuer à maintenir. Pour l'agriculture, la biodiversité est ainsi objet d'un intérêt croissant à tous les niveaux de l'action publique. L'activité agricole implique généralement d'orienter et contrôler les biocénoses des zones qu'elle exploite. La question des relations entre agriculture et biodiversité est donc souvent posée en termes de compromis ou de cohabitations. Mais l'agriculture est également susceptible d'avoir des effets bénéfiques sur la biodiversité à différentes échelles et différents niveaux. Les bénéfices pour l'agriculture du maintien de la biodiversité peuvent être nombreux, pour la production agricole au sens large, via les "services écosystémiques" rendus au sein des espaces agricoles. La reconnaissance de la conservation de la biodiversité est devenue aujourd'hui un objectif majeur de la communauté internationale.

"Agriculture et Biodiversité"

Une biodiversité menacée :

"Les hommes ont fortement, et dans une certaine mesure irréversiblement, changé la diversité de la vie sur Terre, et la plupart de ces changements se traduisent par une perte de biodiversité.

- Plus des deux tiers de la surface de 2 des 14 biomes terrestres mondiaux et plus de la moitié de celle de 4 autres biomes ont été "convertis", principalement pour l'agriculture.

- Pour une vaste gamme de groupes taxinomiques, soit l'effectif des populations, soit leur aire géographique, soit les deux sont en déclin chez une majorité d'espèces

- La distribution des espèces sur la planète tend à s'homogénéiser de plus en plus ; en d'autres termes, le jeu d'espèces d'une région donnée du monde tend à se rapprocher de celui d'autres régions principalement du fait des introductions d'espèces, à la fois intentionnellement et/ou accidentellement en relation avec l'accroissement des voyages et des échanges maritimes.

- Le nombre des espèces de la planète est en déclin. Sur les quelques centaines d'années écoulées, les hommes ont multiplié par 1000 (certitude moyenne) le taux d'extinction moyen normal. Quelque 10 à 30% des espèces de mammifères, d'oiseaux et d'amphibiens sont actuellement menacés d'extinction (certitude de moyenne à forte). Les écosystèmes d'eau douce tendent à avoir la proportion la plus élevée d'espèces menacées d'extinction.

- La diversité génétique a globalement décliné, particulièrement au sein des espèces cultivées."

Extrait de Millennium Ecosystem Assessment, 2005, Ecosystems and Human Well-Being.

EN CONCLUSION :

"La Biodiversité" est une dimension essentielle du vivant. Elle s'exprime par la diversité génétique, la diversité des espèces et la diversité des écosystèmes.

Elle est porteuse du potentiel évolutif qui garantit la capacité d'adaptation des espèces et des écosystèmes face, notamment, au changement global. La biodiversité est un enjeu vital pour les sociétés humaines

"La Biodiversité", est considérée comme un patrimoine commun de l'Humanité ?

Au sens commun du terme, un patrimoine comprend deux éléments essentiels :

Des biens au sens de « choses de valeur » et la « transmission de ces biens »

C'est ainsi que le concept de biodiversité comme patrimoine commun de l'humanité doit être compris.

Une meilleure prise en compte de l'état des sols, et un soin plus attentif accordé à la biodiversité deviennent des impératifs pour une agriculture plus résistante

Bibliographie :

Xavier Le Roux, Robert Barbault, Jacques Baudry, Françoise Burel, Isabelle Doussan, Eric Garnier, Felix Herzog, Sandra Lavorel, Robert Lifran, Jean, Roger-Estrade, et al. (2008) **Agriculture et biodiversité (Expertise scientifique collective, Synthèse du rapport d'expertise réalisé par l'INRA)**

AGENCE EUROPEENNE POUR L'ENVIRONNEMENT, 2010, *L'environnement en Europe, état et perspectives*, CEE, 220 p.

ALET B. et BRIANE G., « Biodiversité et espaces protégés » in Desailly B. et Vergnolle-Mainar Ch., *Environnement et société*, Scérén, 2007.

ARNOULD P., 2005, « Biodiversité : quelle histoire ? » in *Les biodiversités. Objets, théories, méthodes*, CNRS éditions, p. 67-80.

ARNOULD P., 2006, « Biodiversité : la confusion des chiffres et des territoires », *Annales de géographie*, p. 528-549.

ARNOULD P. et SIMON L., 2007, *Géographie de l'environnement*, Belin, 300 p.

ARTHUS-BERTRAND Y., 2010, *La biodiversité*, La Martinière, 184 p.

BARBAULT R., 1997, *La biodiversité*, Hachette éducation, 124 p.

BARBAULT R., 2010, *La biodiversité, concept écologique et affaire planétaire*, Société Française d'Ecologie,

BERARD L. et MARCHENAY P. et coll, 2005, *Biodiversité et savoirs locaux*, INRA, 250 p.

BLANDIN P., 2009, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Quae, 124 p.

BLONDEL, 1995, *Biogéographie, approche écologique et évolutive*, Masson, 260 p.

BONNEMAISON J., 1995, « Océanie, le continent insulaire » in *Asie du Sud-Est. Océanie*, Géographie Universelle, Belin, 480 p.

BRIANE G., 1997, *250 fiches ZNIEFF du département de l'Aveyron, DIREN, CR Midi-Pyrénées, CG Aveyron.*

CHARVET JP., 2010, *Atlas de l'agriculture*, 80 p.

CHARVET JP., 2007, *L'alimentation dans le monde, mieux nourrir la planète*, Larousse, 130 p.

CHAUVET M. et OLIVIER L., 1993, *La biodiversité, enjeu planétaire*, Sang de la Terre, 290 p.

CIP-UPWARD, 2005, *Conservation et utilisation durable de la biodiversité agricole, guide de référence*. Convention Biologique de la Biodiversité,

COLLECTIF, 1994, *Stratégie mondiale de la biodiversité*, UICN/BRG, 260 p.

COLLECTIF, 1999, *Le patrimoine fruitier, hier, aujourd'hui, demain*, AFCEV, 290 p.

COLLECTIF, 2008, *Regards sur la Terre, dossier biodiversité*, Presses de Science-Po, 286 p.

COLLECTIF, 2009, *Agriculture et biodiversité, valoriser les synergies*, QUAE, 178 p.

COLLECTIF, 2010, *Guide des plantes protégées de Midi-Pyrénées*, Parthénope/Biotope/Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, 396 p.

COULON F., POINTEREAU P., MEIFFREN I., 2005, *Le pré-verger, pour une agriculture durable*, Solagro, 186 p.

COUVET D. et TEYSSEDDRE-COUVET A., 2010, *Ecologie et biodiversité, Des populations aux socio-écosystèmes*, Belin, 336p.

DAJOZ R., 2008, *La biodiversité, l'avenir de la planète et de l'homme*, Ellipses, 274 p.

DEBROSSES P., 1993, *Nous redeviendrons paysans*, Le Rocher, 260 p.

DEPRAZ S., 2008, *Géographie des espaces naturels protégés*, Armand Colin, 320 p.

DUBOIS PJ, 2004, *Vers l'ultime extinction, la biodiversité en danger*, La Martinière, 192 p.

GOSELIN M. et PAILLET Y., 2010, *Mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière*, Quae, 156 p.

- GUILLERME S., 2007, *Agrodiversité* in cours SED M1, Université Toulouse 2, 8 p.
- GUNNEL Y., 2009, *Ecologie et société*, A. Colin, 416 p.
- HERITIER S. et LASLAZ L., 2008, *Les parcs nationaux dans le monde, protection, gestion et développement durable*, Ellipse, 312 p.
- LEVEQUE Ch., 2008, *La biodiversité au quotidien. Le développement durable à l'épreuve des faits*, Quac-IRD, 286 p.
- MACKAY, 2002, *Atlas des espèces en danger*, Editions Autrement, 128 p.
- MAZOYER M. et ROUDART L., 2002, *Histoire des agricultures du monde, Du Néolithique à la crise contemporaine*, Paris : Seuil, 2002 (coll° « Points Histoire »).
- MEDAIL F., 2005, « Mise en place et évolution de la biodiversité : l'exemple de la flore méditerranéenne » in *Les biodiversités. Objets, théories, méthodes*, CNRS éditions, p. 97-112.
- MYERS et al, 2000, « Biodiversity hotspots for conservation priorities », *Nature*, 403, p 853-858.
- POINTEREAU P., 2001, *Evolution du linéaire de haies en France durant ces 40 dernières années : l'apport et les limites des données statistiques*, colloque « Hedgerows of the world, their ecological functions in different landscapes », Birmingham,
- POINTEREAU P., 2002, *Arbres et biodiversité, rôle des arbres champêtres*. Solagro, 10 p.
- ROUGERIE G., 2000, *L'homme et son milieu*, Nathan, 288 p.
- SAPORTA I., 2011, *Le livre noir de l'agriculture*, Fayard, 250 p

SE POSITIONNER

7- POSITIONNER ACCUEIL-PAYSAN AU SEIN DE L'AGRITOURISME

Nous tenterons ici de situer les pratiques des accueillants et les stratégies d'Accueil Paysan au sein des débats entourant les activités de loisirs en milieu rural. Nous nous appuyons à la fois sur un ensemble d'écrits scientifiques et les éléments issus de l'enquête (réponses au questionnaire et entretiens). Précisons que nous utilisons ici la définition du tourisme reconnue par les principales organisations économiques internationales en 2000 : « Le « tourisme » comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive supérieure à deux jours et qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité. »¹⁹

- **Rappel historique : pourquoi le tourisme en milieu rural apparaît tardivement**

La survalorisation des espaces balnéaires puis des hautes montagnes dans la société des loisirs apparue au XX^{ème} a pu laisser croire que la campagne n'était pas un lieu de tourisme. Pourtant rien n'est moins vrai, mais il faut faire un rappel historique rapide pour comprendre pourquoi les espaces ruraux ont pu sembler être oubliés de la fréquentation touristique.

Au cours du XIX^{ème} siècle, alors que se développe un tourisme itinérant qui fréquente les grands sites et les hauts-lieux, la noblesse comme la bourgeoisie séjournent dans leurs propriétés campagnardes de façon régulière, dans l'exercice de « la villégiature » en été, ou pour la pratique de la chasse en hiver. C'était une pratique assidue mais discrète car la sociabilité n'y était pas très forte et s'exerçait dans l'entre-soi, on se recevait entre voisins ou membres de la famille. Les moyens financiers de ces catégories sociales leur permettaient aussi de pratiquer le tourisme dans d'autres lieux où ils se rendaient visibles : leur rôle de prescripteurs en matière de comportement social a fait qu'on a voulu imiter leur présence sur les bords de mer puis à la montagne.

Dans le cas français, un exode rural tardif mais massif, a eu pour conséquence de doter de nombreux citadins de modeste extraction d'une résidence secondaire. De ce fait, alors que le tourisme balnéaire de masse commence à se développer dans les années 60, toute une partie de la classe ouvrière ou de la très petite bourgeoisie part en vacances dans la maison de famille au village. Il ne s'agit plus là de populations dont les pratiques sont enviées ou prescriptrices, au contraire, et les vacances à la campagne vont longtemps pâtir d'une image dévalorisante, ce sont les vacances « de ceux qui n'ont pas les moyens », qui plus est dans un cadre qui, à l'époque, est lui aussi dévalorisé.

¹⁹ Commission de la statistique des Nations Unies, Organisation mondiale du tourisme, OCDE, Eurostat, (2001), *Compte satellite du tourisme : Recommandations concernant le cadre conceptuel*

Lorsque la proposition d'un tourisme en milieu rural émerge elle est construite sur l'exploitation de deux tendances :

- une reconnaissance progressive de l'existence du « petit patrimoine », moins spectaculaire que les hauts-lieux touristiques mais néanmoins attractif et dont il faut éviter la disparition,
- l'apparition d'une sensibilité « verte » chez certains citadins, qui recherchent un cadre de vacances plus proche de la nature, et au calme²⁰

Même si l'offre touristique est d'abord pilotée par les professionnels du secteur, des agriculteurs constatent rapidement²¹ que la disparition de nombreuses fermes laisse des bâtiments vacants qui pourraient être utilisés pour l'hébergement locatif des touristes mais aussi que ces locations pourraient constituer un revenu d'appoint appréciable. Cette tendance est soutenue par les politiques publiques comme modalité d'aménagement. Béteille (1996) écrit que « parmi les concepteurs et les responsables politiques de l'aménagement rural tout un courant de pensée crédite les activités ludiques et touristiques d'un rôle important : être un remède efficace voire une panacée dans le contexte de crise européenne de l'agriculture familiale qui s'ouvre dès avant 1980, du fait des mutations techniques et économiques. L'agritourisme émerge dans les écrits et les discours comme un élément fondamental, peu discuté, d'une diversification réputée salvatrice. »

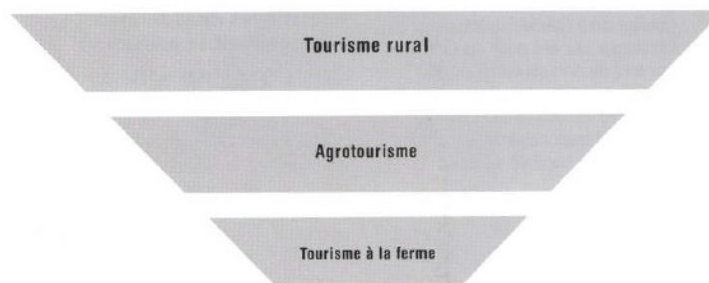
- **Tourisme en milieu rural, agrotourisme ou tourisme à la ferme ?**

Progressivement le vocabulaire (mais aussi l'offre faite à la clientèle) va s'enrichir et on parle de tourisme en milieu rural ou de tourisme rural, de tourisme vert, d'agrotourisme ou d'agritourisme, voire de tourisme à la ferme.

Dans un article fondé sur une abondante revue de littérature des chercheurs québécois menée par Pascale Marcotte²². Ceux-ci tentent de donner une définition de cette activité tout en affirmant que « les définitions utilisées pour décrire l'activité et les produits agrotouristiques diffèrent d'un pays à l'autre ». Pourtant ils démontrent que « la notion d'agrotourisme ou de tourisme à la ferme s'inscrit à l'intérieur du tourisme rural (OCDE, 1994) ... Le tourisme rural est aussi associé à une expérience récréative dont les activités ne se retrouvent pas en milieu urbain et qui est de nature agricole (Small Farm Center, 2004). »

Ils résument leur analyse dans la figure suivante

Figure 1- Distinction entre tourisme rural, agrotourisme et tourisme à la ferme



Source | Données des auteurs.

Marcotte et al (op. cit.)

²⁰ en 1968, création de l'enseigne « relais du silence »

²¹ on voit le mouvement s'amorcer en Rhône-Alpes dès 1951 avec la création du premier Gîte rural²¹, puis s'accélérer au cours des années 60-70

²² Mme Marcotte est professeure-chercheuse au Département de géographie de l'Université Laval

Les auteurs concluent que « **le produit agrotouristique est donc présenté au sens large comme une expérience qui se réalise lors d'un voyage dans un milieu à vocation agricole** », nous retiendrons cette définition dans le reste de notre propos

- L'activité touristique est-elle liée à l'activité agricole ou au lieu ?

Si pour les auteurs canadiens agro et agritourisme recouvrent des réalités équivalentes ; en reliant l'activité touristique à l'activité agricole, le tourisme à la ferme présente lui la caractéristique d'être ancré dans l'activité de production agricole. À la date de l'enquête, le réseau Accueil Paysan reflète cette situation mixte en ayant 16% d'adhérents « acteurs ruraux », c'est-à-dire non impliqués dans l'activité de production agricole à titre professionnel et dont nous pouvons dire qu'ils offrent un produit agrotouristique, tandis que les autres adhérents proposent une activité de tourisme à la ferme. Les services proposés sont souvent semblables, mais les statuts que les encadrent sont très différents et, pour les paysans, se pose notamment la question des revenus que génère l'offre touristique et de sa part dans le revenu global de la ferme.

Si pour les membres d'Accueil Paysan, ou l'administration fiscale, il peut y avoir une distinction forte selon que l'activité touristique se conduit dans une ferme ou pas, nous pouvons interroger la pertinence de cette distinction pour les touristes.

Nous n'avons pas enquêté la clientèle du réseau, mais des travaux réalisés pour le compte de la DATAR montrent que la fréquentation touristique des campagnes par les clientèles européennes est orientée par la volonté d'être dans « un espace ou territoire qui présente les fondamentaux de la campagne : des patrimoines, un décor, un terroir » (GMV Conseil, 2013). Du point de vue des personnes accueillies la distinction entre être à la campagne et être dans une ferme active semble donc peu opérante.

- Formes d'agritourisme pratiquées au sein d'Accueil Paysan

- L'analyse de l'enquête montre qu'un premier élément qui distingue fortement les pratiques est lié à leur localisation par rapport aux villes. Nous avons croisé l'éventail des activités touristiques déclarées par les adhérents avec leur adresse localisation et avons pu constater que ceux qui se trouvent près²³ de villes importantes (>100 000 habitants) déclarent avoir une répartition annuelle du temps de travail assez régulière ce qui révèle que leur clientèle fait des séjours assez courts mais répartis sur un grand nombre de mois (mars à décembre), tandis que ceux qui sont dans des espaces ruraux plus isolés accueillent pour des séjours plus longs mais regroupés en quelques mois (mai à septembre, avec un pic en juillet et août).

- Les propositions touristiques sont différentes selon ce gradient de localisation : par principetous les accueillants proposent un hébergement, mais les formes en sont variées, de même que les autres services associés.

Tableau 1 : croisement distance à la ville / formes d'hébergement et restauration

	Près des villes (<1h de voyage)	Distance moyenne (1 à 2 heures)	Loin des villes (> 2 heures)
chambres	+++	+	
logements	++	++	+++
camping		++	+++
goûters	++	+	+
repas (offre ponctuelle)	+	++	++
repas (offre régulière)	+	+	+

+ peu fréquent / ++ fréquent / +++ très fréquent

²³ en nous référant à l'enquête de GMV Conseil (cf. supra) qui montre que la durée d'accès au lieu touristique est un élément important de choix du lieu de séjour, nous avons choisi d'évaluer les distances en temps de transport.

Ainsi, près des villes on trouvera plus souvent des chambres, ce qui se prête bien à la consommation de courts séjours ; plus loin les locations de logements vont devenir majoritaires, et là encore c'est ce que recherchent les familles pour des séjours longs. Les accueillants proposant des places de camping sont dans deux types de localisation : soit dans les territoires les plus ruraux soit dans des espaces de forte fréquentation touristique (en particulier sur les littoraux).

De même, les activités associées à l'hébergement varient géographiquement : la restauration fait partie des propositions « neutres » géographiquement, mais nous remarquons toutefois que les goûters sont plus proposés près des villes.

Les activités sportives sont plutôt localisées dans les espaces les plus ruraux, avec toutefois une géographie particulière des activités d'équitation qui sont localisées soit très près soit très loin des villes. La fréquentation est très régulière en milieu péri-urbain où elle est surtout le fait d'enfants et d'adolescents, l'équitation y est devenue une pratique sportive amateur courante. L'équitation se pratique dans des fermes équestres qui mettent les animaux à disposition des cavaliers, mais aussi accueillent des chevaux en pension. À la campagne la fréquentation des activités d'équitation est le fait majoritairement d'adultes, elle est plus ponctuelle mais aussi plus sportive, on trouve quelques fermes équestres avec des chevaux mais aussi des hébergements à thème comme des gîtes de randonnée équestre qui ne possèdent pas de montures.

De même, l'analyse de l'enquête montre que les activités pédagogiques sont proposées par les adhérents localisés près des villes pour des visites courtes (journée, demi-journée), mais dans des espaces plus ruraux ce sera alors pour des séjours de longue durée couplés à une structure permettant l'accueil d'enfants.

Les activités culturelles décrites dans les entretiens sont le plus souvent ponctuelles (soirées, animations, fête) et leur géographie est soit péri-urbaine soit très rurale. Dans les deux cas les adhérents peuvent avoir été sollicités ou avoir eu l'initiative de proposer l'utilisation de leurs bâtiments, espaces ouverts etc. pour accueillir des spectacles (notamment pendant des festivals ou la fête de la musique), certains témoignages évoquent une véritable volonté de créer un lien culturel en milieu rural et dans ce cas les adhérents sont la cheville ouvrière des spectacles.

Tableau 2 : croisement localisation / activités associée à l'hébergement

	Près des villes (<1h de voyage)	Distance moyenne (1 à 2 heures)	Rural plus isolé (> 2 heures)
activités pédagogiques	++	+	++
activités culturelles	++		++
activités sportives	+		+++

+ peu fréquent / ++ fréquent / +++ très fréquent

Cette géographie particulière se traduit par le fait qu'il semble que l'activité touristique marque peu les territoires ruraux à distance moyenne des villes, mais c'est aussi là que l'activité productive agricole est la plus intense, ce que l'on retrouve dans les déclarations des adhérents paysans concernant la répartition du travail. Elle marque davantage les espaces péri-urbains ou ruraux isolés où elle contribue davantage au maintien de l'activité (y compris agricole), et elle contribue à un enrichissement des sociabilités.

Bibliographie :

Béteille, R., (1996), « L'agritourisme dans les espaces ruraux européens », *Annales de Géographie*, t. 105, n°592, pp. 584-602

GMV Conseil, (2013), *Destination Campagnes. État des lieux et évaluation des attentes des clientèles potentielles*, coll. TRAVAUX, Paris, DATAR, La Documentation Française

Marcotte, P., Bourdeau, L. et Doyon, M., (2006), « Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative », *Téoros Revue de recherche en tourisme*, 25-3

Tourobs, Hébert E. (2022) « Tourisme durable : comportements et attentes des touristes internationaux »

SE POSITIONNER

8- AGRICULTURE PAYSANNE²⁴, « MAIS PAS QUE ... »²⁵

« L'agriculture paysanne, est un modèle de production agricole s'articulant autour de dix objectifs notamment axés vers la recherche d'autonomie dans le fonctionnement de l'exploitation.

(A consulter sur le site informatique de la FADEAR)

Elle tient compte du respect de l'environnement local (notamment des personnes partageant l'espace rural), et de l'économie des ressources rares comme le pétrole et l'eau. Cette agriculture vise la rémunération décente des producteurs de manière durable par la répartition des volumes de production. Elle tend à l'élaboration des produits de qualité, en toute transparence.

Les agriculteurs souhaitent donner du sens à leur métier avec un modèle basé sur un investissement humain plus conséquent, plutôt que sur l'augmentation de la mécanisation. Ils visent à limiter la taille des exploitations et à accéder à une indépendance financière pour favoriser la transmissibilité des structures. »

Définition : *Gwladys Esteve, Maëlle Herve, Simon Giuliano*

À compter des années 1980 et jusqu'à aujourd'hui, une prise de conscience des limites du modèle agricole mis en œuvre depuis la seconde guerre mondiale s'est diffusée de plus en plus largement dans la société : la critique porte autant sur les conditions de la production, la désertification des campagnes, les atteintes environnementales que sur la qualité des produits ou la répartition des soutiens publics. « Le productivisme est une pratique économique caractérisée par la productivité à tout prix : produire toujours plus, toujours plus vite et à moindre coût. En agriculture, cela veut dire plus de machinerie lourde, plus d'engrais chimiques, plus de pesticides, plus d'antibiotiques, plus d'hormones et d'OGM, de plus grosses unités de production et... moins de contraintes environnementales et sociales » (Gélinas, 2000). C'est ainsi que se bâtissent de grands bassins de production et des territoires en voie de désertification (Rieutord, 2009), qui dénaturent les paysages et déséquilibrent le territoire national dans un pays qui est pourtant une des toutes premières destinations touristiques mondiales. C'est dans ce contexte que se construisent de nouvelles formes d'agricultures, dites alternatives que nous détaillerons ici.

« Pour sortir de ce piège, il n'y a pas d'autre solution que d'inventer une autre agriculture, un autre modèle de ruralité. Comment cela se fera-t-il ? » (Gélinas, idem).

²⁴ La raison d'être de l'agriculture paysanne est de promouvoir l'agriculture qui répond à l'ensemble des besoins de la société. (Cf. Charte de l'agriculture paysanne et FADEAR).

²⁵ Merci à Marie Coutant-Mercier pour les précisions apportées !

« Cela se fait déjà. » Ces formes de production alternatives ne cessent de gagner en importance, jouissent d'un grand écho auprès d'un large public et bénéficient sans nul doute d'un vaste potentiel de développement. Elles sont issues d'un vaste mouvement de re-conception, qui témoigne d'une grande vitalité mais pourtant aucune d'entre elles n'a réussi à s'imposer comme un nouveau modèle, probablement parce que leurs promoteurs ont repéré le défaut qu'il y a à s'ériger en modèle unique, mais aussi parce qu'elles ont affaire à forte partie.

En effet, alors que le modèle agricole productiviste, industriel et commercial actuel atteint les limites de l'acceptable et met en péril les fragiles équilibres sociaux, économiques et environnementaux, l'industrialisation de l'agriculture se poursuit toujours, au détriment des écosystèmes, de la biodiversité, de la qualité nutritionnelle, et du tissu social agricole.

Comble de l'ironie, cette agriculture industrielle-productiviste ne se maintient qu'en étant sous perfusion des deniers publics. Ce type d'agriculture profite prioritairement aux gros exploitants²⁶, à l'agrobusiness, aux industries agroalimentaires et finalement aux multinationales qui contrôlent les mécanismes du marché mondial. Les petits et les moyens producteurs sont eux, entraînés, de gré ou de force vers ce modèle, mais aussi dans une guerre économique, non pas pour vendre leurs récoltes à des prix plus avantageux, mais pour les produire à moindre coût. De plus cette agriculture n'est pas, comme on veut nous le faire croire, un aboutissement naturel et une conséquence inévitable du progrès technique ; au contraire, elle est encouragée, planifiée et promue par de puissants intérêts économiques et corporatistes avec une grande complaisance de la sphère politique.

Les mécanismes du soutien financier à l'agriculture, abondé par la PAC, mais mis en œuvre en France -comme dans chaque pays européen- selon des règles propres, favorisent systématiquement les exploitations spécialisées, les productions de masse et d'exportation, en un mot, l'agriculture intensive. Les petites exploitations paysannes ou trop diversifiées n'en sont pas bénéficiaires parce que jugées « non viables » et « non professionnelles ». Ceci alors que de très nombreuses études démontrent que plus la ferme est diversifiée et plus elle est adaptable, autonome et résistante aux aléas économiques, plus la ferme est industrielle et moins ses marges de profit sont grandes et plus importante est sa sensibilité aux aides publiques comme aux variations des cours.

Tout se passe comme si l'énormité des problèmes alimentaires, sociétaux et environnementaux causés par « l'agriculture conventionnelle » devenait tellement inacceptable, qu'elle engendrait une certaine prise de conscience de la déconstruction sociale des communautés paysannes. Ainsi donc, à force d'élimination, de précarisation des paysans, de bouleversement des territoires et des écosystèmes, l'agriculture industrielle engendre aussi des contre-pouvoirs qui se mobilisent pour se réapproprier les espaces, l'air, l'eau etc.

La réflexion que nous avons entreprise au sein du groupe de développement d'Accueil Paysan nous a donc amenés à nous intéresser aux différentes formes d'agricultures alternatives qui sont apparues, et plus particulièrement au choix fait par la Fédération Nationale d'Accueil Paysan de se reconnaître dans « l'Agriculture Paysanne » (telle que définie et décrite par la FADEAR) pour tenter de répondre aux défis alimentaires, sociaux et écologiques que rencontre notre société.

²⁶ En France un tiers des aides agricoles profite à 2% d'agriculteurs seulement !

*L'agriculture paysanne permet à un maximum de paysannes et de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier, en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, accessible à tous et toutes, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle participe avec les citoyennes et les citoyens à rendre le milieu rural vivant et à préserver un cadre de vie apprécié par toutes et tous.*FADEAR

L'objectif de ce texte est de tracer les portraits et faire le point sur ces formes d'agriculture alternatives (caractéristiques, qualités respectives et leur potentiel de développement), de montrer comment l'agroécologie se situe dans ce concert, de préciser ce qui les différencient ou les rapprochent.

Nous présenterons :

- une synthèse des enjeux et tendances justifiant l'apparition de ces nouvelles formes d'agriculture,
- un portrait des principales formes d'agricultures émergentes, leurs soutiens, leurs caractéristiques principales, opportunités, bilans et valeurs de référence, cette partie s'appuie sur les travaux de Samuel Féret,
- la justification des choix et du positionnement d'Accueil Paysan en faveur de « l'agriculture paysanne ».

1.1- Enjeux du contexte socio-économique

Avant de concentrer notre attention sur les formes d'agriculture dites alternatives qui ont vu le jour durant ces dernières décennies, il est utile de rappeler le contexte dans lequel elles ont vu le jour et les tendances structurelles qui en résultent et pèsent sur l'agriculture en France et en Europe ainsi que les principaux enjeux alimentaires, fonciers, sociaux, environnementaux etc. auxquels elles prétendent répondre.

1.1.1-Enjeux alimentaires

La croissance démographique, les changements de structure de la population, les flux migratoires et la modification des habitudes alimentaires et de consommation conduisent à une augmentation de la demande en termes de quantité, de diversité et de qualité des denrées alimentaires.

Dès 2009, la FAO alerte « la production agricole mondiale doit augmenter de 70 %, et doubler dans les pays en développement, d'ici 2050, pour répondre à la demande de 9 milliards d'habitants ». Mais la croissance démographique n'est pas seule en cause, la population mondiale a aussi considérablement modifié sa consommation alimentaire. Par exemple, rappelons que la production mondiale de céréales a quasiment triplé depuis les années 1960 alors que la population mondiale a « seulement » doublé parce que la consommation de céréales fourragères a explosé, traduisant l'augmentation de la consommation mondiale de viande tout autant que la modification des techniques d'élevage.

Dans les pays développés et émergents, les consommateurs achètent de plus en plus de produits transformés par les industries agro-alimentaires dans des réseaux d'approvisionnement contrôlés par les chaînes de la grande distribution. On assiste dans ce secteur à une évolution déséquilibrée de la chaîne agro-alimentaire : les transformateurs et

les distributeurs bénéficient souvent de positions oligopolistiques, les marchés agricoles sont peu transparents, notamment au niveau de la répartition des marges, les écarts entre les prix payés aux producteurs et ceux payés par le consommateur ne cessent de s'accroître. La dépendance des producteurs comme celle des consommateurs vis-à-vis des transformateurs et des distributeurs augmente.

Ceci a des conséquences majeures :

- la multiplication des scandales alimentaires portant sur la qualité des aliments (depuis la vache folle jusqu'au lait infantile contaminé à la salmonelle) illustre la complexité du circuit alimentaire actuel. Les enquêtes achoppent d'ailleurs souvent sur l'opacité de l'origine des aliments. Pour le grand public, ces épisodes entretiennent la défiance face au discours des industriels et de l'agro-business mais aussi de la grande distribution et montrent la très grande fragilité du circuit alimentaire.
- l'évolution des régimes alimentaires a aussi conduit à l'apparition d'un problème de santé publique majeur : le développement du surpoids et de l'obésité, dans les pays industrialisés mais aussi dans les pays émergents ou en voie de développement. À l'échelle mondiale, le nombre de cas d'obésité a presque triplé depuis 1975. Une enquête de 2016, montre que plus de 1,9 milliard d'adultes (18 ans et plus) étaient en surpoids, dont plus de 650 millions étaient obèses. Mais ce sont aussi 41 millions d'enfants de moins de 5 ans qui étaient en surpoids ou obèses et plus de 340 millions d'enfants et d'adolescents âgés de 5 à 18 ans. Aujourd'hui la plupart de la population mondiale vit dans des pays où le surpoids et l'obésité font davantage de morts que l'insuffisance pondérale.
- Les effets de l'alimentation sur leur santé ou celle de l'environnement préoccupent de plus en plus les consommateurs qui cherchent donc aujourd'hui, à s'alimenter sainement et se tournent vers les produits bio, fermiers, naturels, sans additifs, sans OGM... mais on constate aussi l'émergence d'une modification profonde des systèmes alimentaires avec le développement rapide du végétarisme et du véganisme, surtout chez les plus jeunes et les urbains. Par ailleurs, certains consommateurs modifient leurs habitudes d'approvisionnement et ont recours aux circuits courts ou de proximité.

1.1.2-Raréfaction des ressources foncières et fragilisation du secteur agricole

Les régions urbaines tendent à s'agrandir au détriment des territoires ruraux et agricoles. Selon l'Insee, la France continue de s'urbaniser, les trois-quarts de la population vivent désormais en ville. Les villes couvrent désormais 119 000 km² du territoire, contre 100 000 en 1999, la population urbaine est de moins en moins dense (400 habitants au km² en moyenne dans l'espace urbain, contre 600 avant 1962). L'espace rural se restreint, ainsi, 1368 communes considérées comme rurales en 1999 sont devenues urbaines en 2010, le plus souvent par intégration à une agglomération.

Cette évolution est marquée à la fois par un étalement urbain et par l'absorption des communes dans de grandes unités de gouvernance pilotées par la ville centre (communautés d'agglomération, métropoles).

L'étalement urbain se caractérise par le développement des surfaces bâties : habitat pavillonnaire isolé ou en lotissement, surfaces industrielles et commerciales, équipements nécessaires aux populations et aux activités dévorent les espaces périurbains mais aussi ruraux et empiètent sur les terres agricoles, contribuant à les rendre rares et chères.

La politique d'installation en agriculture, la logique des aides publiques, encouragent des projets économiques intégrés dans la production de cultures industrielles engagées dans les flux commerciaux mondiaux aux dépens de la production alimentaires destinée aux marchés locaux. Pourtant la question de la sécurité alimentaire des populations reste d'actualité alors que les terres agricoles se raréfient, cela se traduit aujourd'hui par des investissements dans le foncier agricole à l'étranger : des gouvernements ou des entreprises de pays asiatiques achètent des terres ou prennent des baux emphytéotiques en Afrique, en Europe, en Amérique du Sud, des fonds d'investissement européens font de même.

Enfin, la gestion d'un foncier agricole rare et onéreux encourage à l'agrandissement des exploitations agricoles déjà existantes réputées solvables, plutôt qu'à l'installation de nouveaux paysans sur des fermes de petite taille

Autre facteur de fragilisation du secteur agricole, la volatilité des prix encouragée par des échanges à l'échelle mondiale. Le secteur agricole est sous pression à plusieurs niveaux : tendancielle, les marchés agricoles se libéralisent. Pour survivre dans la même voie, la solution préconisée aux agriculteurs est d'augmenter leur compétitivité et leur capacité foncière en vue de produire toujours plus à moindre coût (course sans fin à l'agrandissement et à l'endettement), nous constatons que cela se traduit par une diminution continue du nombre des actifs agricoles, la concentration des exploitations, mais aussi la dévitalisation des territoires ruraux et l'augmentation des pollutions et dégâts environnementaux.

Dans le cadre des deux dernières réformes des politiques agricole et rurale européennes on a tenté de tenir un équilibre entre l'accompagnement de la mondialisation (les aides au revenu absorbant – pour ceux qui en bénéficient- une partie des déséquilibres liés à la volatilité des prix) et la lutte contre les effets de cette dérive en demandant à l'agriculture de fournir des produits de qualité et de plus en plus de services, tels que l'accueil, l'entretien du paysage, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles etc.

1.2 Aperçu des nouvelles formes d'agriculture

« Comment se fait-il donc que l'agriculture dite "moderne" ait oublié à ce point les règles élémentaires de l'agronomie ? Comment se fait-il qu'elle ait tourné le dos à une agriculture durable, qui préserve l'avenir des hommes et de la terre sans sacrifier le présent ? »

A. Pochon (1998)

La liste des agricultures alternatives que nous avons retenue²⁷ bien que très longue n'est pourtant pas exhaustive. Notre objectif est de présenter les principaux types et de mieux saisir leurs objectifs, les défis mais aussi l'évolution des situations socio-économiques qui ont motivé leur conception et leur mise en œuvre.

²⁷ Biologique, durable ou encore paysanne, les formes d'agriculture dites « alternatives » ne manquent pas. Ces différents systèmes de production et d'organisation agricoles, ont comme caractéristique commune de se poser plus ou moins radicalement, comme alternatifs au modèle dominant représenté par l'agriculture intensive ou « conventionnelle », intégrée aux filières industrielles.

Face aux évolutions structurelles, à ce qu'il perçoit comme la faillite évidente de l'agriculture productiviste et aux graves conséquences sociales, sanitaires et environnementales de la modernisation de l'agriculture, le monde paysan développe des stratégies de diversification et d'adaptation.

Bien qu'il ne soit pas toujours facile de procéder à une classification, le paragraphe ci-dessous illustre, dans les grandes lignes, les principales voies alternatives qui s'offrent aux paysans. Nous nous appuyons sur les travaux réalisés par Samuel Féret en vue d'éclairer notre réflexion. Dans le cadre de ce travail, nous n'avons pas les ressources pour analyser en détail chacune des alternatives à l'agriculture « conventionnelle et productiviste ». Aussi, nous avons décidé de concentrer notre attention sur les alternatives qui correspondent à une tendance importante et qui peuvent se caractériser par leurs formes, leurs origines, leurs objectifs et leurs appellations.

Ces agricultures sont alternatives à plusieurs titres :

- leur mode de production : agriculture biologique, agriculture de conservation ou intégrée, permaculture, cultures associées, agroforesterie...
- l'innovation dans l'organisation : combinaison d'activités, formes juridiques coordonnées, collaboration inter-fermes, magasins collectifs, agriculture de proximité, coopératives de matériel, autres formes de collaboration territoriales...
- l'attention aux questions sociales : la création de sources de revenus, la création d'emplois, l'anticipation des départs à la retraite en accompagnant la transmission, afin d'éviter la diminution du nombre d'actifs agricoles et du nombre de fermes
- la pratique revendiquée de la multifonctionnalité et de la diversification : activité basée sur la fourniture de services et le développement d'activités liées à l'agriculture et valorisant les ressources territoriales et en tout premier lieu l'accueil et la restauration
- l'originalité des formes de commercialisation et de mise en marché des produits : circuits courts, vente directe, magasins de producteurs, vente à la restauration collective de proximité
- ...
- la gestion de l'environnement et de l'aménagement du territoire : préservation de la biodiversité, gestion de l'impact environnemental des pratiques de production ...

Tableau 1 : Agricultures alternatives : le jeu des sept familles

(d'après Samuel Féret, *Trans-Rural Initiatives*, n°382, juin 2009, mis à jour et complété pour l'agroécologie par B.Mondy et A.Terrieux, juin 2018)

Appellation	Définition	Objectifs	Evaluation	Pratiques	Acteurs
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	«Concept global qui s'appuie sur le choix de valeurs comme le respect de la terre et des cycles biologiques, la santé, le respect de l'environnement, le bien-être animal, la vie sociale... C'est un mode de production agricole fondé sur un ensemble de techniques complexes excluant l'utilisation de produits chimiques de synthèse.» FNAB	Respect des écosystèmes naturels. Respect de la santé humaine et animale Recherche d'un développement économique cohérent	Cahiers des charges par production Contrôles indépendants Certification Attribution du label AB	Concerne toutes les productions Produits chimiques de synthèse interdits Rotations culturales longues Gestion de la matière organique	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France • Institut technique de l'agriculture biologique (ITAB)
AGRICULTURE DURABLE	«L'agriculture durable invite à promouvoir et à pratiquer une agriculture économiquement viable, saine pour l'environnement et socialement équitable. L'agriculture durable est une agriculture soutenable car elle répond aux besoins d'aujourd'hui (aliments sains, eau de qualité, emploi et qualité de vie) sans remettre en cause les ressources naturelles pour les générations futures.» Réseau agriculture durable	Promouvoir des systèmes de production autonomes et économes Rendre les exploitations viables, vivables et transmissibles Constituer des espaces d'échanges entre paysans et citoyens	Diagnostiques à partir d'indicateurs : environnementaux, sociaux et économiques Cahiers des charges par production,	Concerne les exploitations de polyculture-élevage et élevages Réduction d'intrants Rotations culturales longues Gestion des pâturages Autonomie en protéines Entretien de l'espace rural	Réseau agriculture durable, et plus largement la Fédération nationale des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Réseau Civam)
AGRICULTURE PAYSANNE	«L'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.» FADEAR	Respect des sociétés paysannes et de l'emploi agricole et rural réparti sur tout le territoire, sur des exploitations à taille humaine. Répartition des volumes de production	Charte de l'agriculture paysanne Indicateurs Environnementaux et socio-économiques	Concerne toutes les productions Autonomie en protéines Réduction d'intrants Rotations culturales longues Gestion des pâturages Produits fermiers Entretien de l'espace rural	Fédération associative pour le développement agricole et rural (FADEAR) Accueil Paysan Confédération Paysanne En 1984 le mouvement en faveur de l'agriculture paysanne a fait l'objet d'un engagement militant et délibéré de la part d'Accueil Paysan qui se reconnaît dans la définition de la FADEAR

Appellation	Définition	Objectifs	Evaluation	Pratiques	Acteurs
AGRICULTURE RAISONNÉE	« Elle correspond à des démarches globales de gestion de l'exploitation qui visent, au delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économiques des exploitations. » FARRE Elle est définie dans l'article L.640 3 du Code Rural et décret n°2002-631.	Optimiser la gestion de son exploitation : anticiper les contrôles liés à la conditionnalité par un autodiagnostic Communication visant à améliorer l'image des agriculteurs : professionnalisme sensibilisation au développement durable ! L'agriculture raisonnée n'a pas d'objectifs de réduction de l'utilisation des pesticides	Référentiel de l'agriculture raisonnée Fiches techniques Autodiagnostic Certification pour 5 ans Forum d'échanges et de discussions	Concerne tous types de productions Respect de la réglementation (conditionnalité des aides PAC) Cahiers d'enregistrements (fertilisation, irrigation..) Analyses de sol et apports organiques Respect des conditions de travail Réglage du matériel ...	Forum pour une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement (FARRE) • industries phytosanitaires (UIPP) • Syndicats (FNSEA, CNJA) • Chambres d'agriculture • Coopération agricole
PRODUCTION INTÉGRÉE	« Une production économique de haute qualité donnant la priorité aux méthodes écologiquement plus sûres, minimisant les effets secondaires indésirables et l'utilisation des produits agrochimiques afin d'améliorer la protection de l'environnement et la santé humaine.»OILB	Produire de façon économiquement viable et respectueuse de l'environnement, Minimisation de l'utilisation des pesticides Rechercher et maintenir une grande diversité biologique dans l'écosystème Préserver à long terme la fertilité du sol et réduire au maximum les impacts sur l'environnement (eau, sol, air)	Cahiers des charges par productions (ex : viticulture) Agrément sur la production intégrée en Wallonie Label dans certains pays	Système plus utilisé en Europe du Nord Utilisation de techniques alternatives, comme la lutte biologique ou l'utilisation de zones de compensation écologique Utilisation de méthodes chimiques lorsqu'elles ne posent pas de problèmes scientifiquement démontrés pour la sécurité alimentaire et pour l'environnement	• Organisation internationale de lutte biologique (OILB) • Producteurs spécialisés en arboriculture, viticulture, grandes cultures • Institut de recherche (INRA) • Institut technique (ITCF)
AGRICULTURE DE PRÉCISION	« Utilisation des nouvelles technologies qui se développe aujourd'hui dans le monde agricole pour ajuster les pratiques culturales au plus près du besoin des plantes en fonction de l'hétérogénéité intra-parcellaire.» ITCF	Optimiser la gestion d'une parcelle d'un point de vue Agronomique : ajustement des pratiques culturales au plus près des besoins de la plante Environnemental : réduction des atteintes liées à l'activité agricole Economique : augmentation de la compétitivité par une plus grande efficacité des pratiques	Utilisation des informations liées au positionnement par satellite (GPS) pour moduler les intrants.	Concerne principalement les grandes cultures, Utilisation des Nouvelles Technologies de l'information (NTIC), ex : GPS, instrument de mesures (capteurs de rendements...) et systèmes informations géographiques (SIG)	Institut technique (ITCF) • Recherche (CEMAGREF, INRA) • Coopératives d'agrofourmiture (UNCAA) • Office national interprofessionnel des oléagineux (ONIDOL) • Sociétés d'informatique et d'électronique

AGROÉCOLOGIE	<i>« L'étude intégrée de l'écologie de l'ensemble du système alimentaire, englobant les dimensions écologiques, économiques et sociales... cette définition élargit notre réflexion au-delà des pratiques de production et des impacts sur l'environnement immédiat aux niveaux de la parcelle ou de la ferme. » (Francis et al., 2003)</i>	<i>Le terme agroécologie a été utilisé en 1930, la discipline scientifique a commencé à émerger dans le courant des années 70-80. Altieri, Gliessman, Francis... proposent alors l'agroécologie comme alternative au modèle d'agriculture industrielle L'agroécologie s'appuie sur des savoirs traditionnels et indigènes ou des valeurs sociales,</i>	<i>Elle a pour objet l'étude des agrosystèmes et l'évaluation des systèmes agroécologique</i>	<i>Concerne tous types de productions L'agroécologie en tant que pratique agricole intègre dans sa pratique l'ensemble des paramètres de gestion écologique de l'espace cultivé, c'est une alternative au modèle d'agriculture industrielle L'agroécologie comme science est basée sur l'agronomie, l'écologie et les SHS. C'est une discipline scientifique en devenir</i>	<i>Le terme « agroécologie » est utilisé de manière différente dans le monde. L'agroécologie peut être une discipline scientifique, un mouvement ou une pratique. Elle est largement soutenue par les écologistes, les scientifiques et les paysans.</i>
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.3- Pourquoi Accueil Paysan a t'il choisit de se référer à l'agriculture paysanne ?

Dans ce « maquis des tendances » selon l'expression de Samuel Féret, (2009), quelle est la forme d'agriculture qui est aujourd'hui la plus à même de répondre à l'ensemble des attentes de la société : accueillir et offrir un cadre de vie et de détente, fournir une alimentation saine en quantité suffisante, gérer les ressources naturelles sans les détruire, d'aménager, gérer et occuper l'espace, créer des emplois en milieu rural, réduire les conflits et favoriser le dialogue social entre urbain et ruraux ?

Les adhérents d'Accueil Paysan ont tenté de répondre à ces différentes questions et se sont orientés vers « l'Agriculture Paysanne » qui leur paraissait être celle qui correspondait le mieux à la préservation de la culture paysanne, aux questions sociales, et à la mise en œuvre des différentes fonctions d'une agriculture multifonctionnelle. Pour eux, l'avenir de l'agriculture paysanne est à l'heure actuelle bel et bien au cœur des débats de société. La FADEAR affirme que l'agriculture n'a pas uniquement un rôle de production de denrées alimentaires, mais comporte aussi un rôle social, environnemental et de maintien de la qualité des produits. Ce choix de l'agriculture paysanne va donc bien au-delà d'une simple remise en cause du modèle agricole actuel, Il s'agit d'une interrogation globale sur la société dans lesquelles nous vivons et sur la place et le rôle de l'agriculture dans le futur.

Mais pourquoi se référer au vocable de « paysan » ?

Comme le fait remarquer Estelle Deléage (2012), « depuis près de cinquante ans, le discours politique dominant, l'idéologie moderniste et les théories associées ont encouragé et justifié l'élimination des paysans dans les pays industrialisés. Ce processus est indissociable de la mise en œuvre d'un modèle de développement qui considère les paysans comme des éléments extérieurs à la modernité et donc comme des « résidus de l'Histoire » condamnés à disparaître. Or, il existe d'autres modes de développement et donc d'autres choix possibles pour l'agriculture. La disparition des paysans n'est pas inévitable. Cette idée relève d'une certaine vision du futur et d'orientations politiques liées à des modèles théoriques qu'il est possible de remettre en cause et de contester. »

Les propositions faites par la Fédération Nationale et les adhérents d'Accueil Paysan ont de plus enrichi la notion et l'approche de « l'agriculture paysanne » aux nouveaux besoins exprimés par la société à savoir : aux activités éducatives, aux questions sociales et alimentaires, aux activités d'accueil social et d'hébergement.

« L'agriculture dont nous avons besoin n'est pas celle des multinationales et des fermes-usines mais celle de cultivateurs et de paysans soucieux de leur terre, de leurs animaux et de leur communauté. [...] Et qu'on ne vienne pas nous dire qu'il s'agit là d'une vision nostalgique. Il ne s'agit nullement d'un retour en arrière mais d'un retour à l'agriculture véritable, celle qui nourrit le monde et entretient les campagnes. » (Bouchard, 2005)

1.3.1- Agriculture paysanne : création d'emplois, qualité des produits, performance environnementale et protection de la biodiversité.

La dégradation d'ensemble de l'environnement et de la biodiversité est devenue un des principaux constats portés sur l'évolution de notre environnement. Dans cette évolution globalement négative, l'agriculture est identifiée comme un des principaux responsables de cette dégradation.

Deux changements très importants dans les pratiques agricoles ont notamment contribué à perturber le fragile équilibre existant entre agriculture, milieu naturel et biodiversité, ce sont:

- les pratiques agricoles induites par la spécialisation et l'intensification de certaines méthodes de production (usage plus important d'intrants, de produits de traitement et de matériels mécaniques lourds, labours systématiques, sols nus, irrigation, remembrement etc.)

- la marginalisation ou l'abandon de la gestion traditionnelle des terres, (rotation des cultures, abandon des jachères et des prairies naturelles par exemple)

Ces pratiques agricoles systématiques de l'agriculture conventionnelle sont clairement identifiées et occasionnent de multiples dommages à l'environnement, c'est-à-dire aux biens communs que sont les sols, l'eau, la biodiversité. Le Monde titre le 18 octobre 2017 « En trente ans, près de 80 % des insectes auraient disparu en Europe. », puis « Les oiseaux disparaissent des campagnes françaises à une « vitesse vertigineuse » le 19 mars 2018). Pourtant les pratiques néfastes perdurent alors que des pratiques alternatives sont disponibles parce que l'opposition entre production agricole conventionnelle et protection de l'environnement qui résulte de ces pratiques est souvent perçue comme « le prix à payer pour le développement agricole », Accueil Paysan en soutenant « l'agriculture paysanne » considère que la biodiversité peut à contrario être considérée comme un facteur de production irremplaçable pour l'agriculture.

Mais la promotion de l'agriculture paysanne se distingue parce qu'au-delà d'une amélioration des pratiques de production elle veut assurer²⁸:

- la promotion et la mise en œuvre d'activités agricoles durables, la préservation des sols, de la biodiversité,

- la promotion des pratiques paysannes et le soutien aux systèmes agricoles respectueux de l'environnement favorisant directement ou indirectement la biodiversité. On peut dans ce cas, parler « d'écosystèmes agricoles »,

- la contribution au renforcement de la biodiversité et des écosystèmes au niveau de la ferme et des territoires,

- la promotion d'actions visant à la conservation des races de bétail ou de variétés végétales locales ou menacées,

²⁸ cf. charte de l'agriculture paysanne

Au sein de cette mouvance, les adhérents d'Accueil Paysan assurent, dans le cadre de leur fonction revendiquée de médiation, la transmission de ces ambitions aux différents publics auxquels ils sont confrontés, la visualisation et la compréhension « du pourquoi et du comment » des pratiques agricoles, et le rôle essentiel joué par la fonction d'observation des paysans dans la compréhension des phénomènes naturels et de gestion environnementale du territoire.

Les activités d'accueil et d'éducation à l'environnement peuvent donc se nourrir de ces « expériences paysannes » et nourrir aussi les réflexions éducatives des « fermes pédagogiques ou pratiquant l'accueil social », ainsi que les échanges avec les accueillis. Ces mêmes activités à rebours, jouent un rôle très important dans l'apprentissage et l'adoption de nouvelles pratiques culturelles en faveur de la biodiversité par les paysans eux-mêmes. L'intérêt pour l'environnement et les initiatives qui en découlent, permet de mieux connaître le potentiel de la biodiversité et les aménagements à réaliser à la ferme.

Les observations réalisées par les paysans leur permettent également de bâtir une batterie de critères agro-environnementaux, afin par exemple de mieux connaître la diversité des auxiliaires des cultures présents (vers de terre, mollusques, carabes, papillons et abeilles solitaires etc) et d'intégrer ces éléments dans la gestion des cultures de la ferme. Ceci nous autorise à dire que la protection de l'environnement et de la biodiversité fait aujourd'hui partie intégrante des compétences nécessaires à la conduite de la ferme paysanne et trace la voie à une stratégie de développement durable ainsi qu'à une approche plus intégrée entre santé humaine, santé animale et gestion des écosystèmes.

Que les paysans qui travaillent en prise directe avec la nature puissent connaître la biodiversité des milieux qu'ils cultivent, et qu'ils fassent le choix d'utiliser des méthodes de travail adaptées à la préservation de ces derniers, nous paraît être indispensable. Enfin, les observations et les témoignages recueillis dans le réseau Accueil Paysan permettent de produire et de divulguer des connaissances sur la biodiversité au niveau des territoires ruraux. La dynamique de l'agriculture paysanne nous renseigne en effet, sur la biodiversité et sur ses mécanismes d'évolution, tout comme les effets concrets des changements de pratiques culturelles et les constats sur les changements de comportements des agriculteurs traduisent les « dynamiques écologiques » à mettre en œuvre au sein des territoires agricoles.

1.3.2- Le « lien à la terre » : place et fonction des jardins des fermes d'Accueil Paysan dans la fonction de médiation

Dans les réponses à l'enquête en ligne, 71% des déclarants ont évoqué la présence d'un potager ou d'une production arboricole dont les produits étaient valorisés dans le cadre de l'accueil. Ces jardins potagers sont souvent évoqués par les acteurs ruraux dans les entretiens pour justifier le « lien à la terre » attendu des adhérents. Ici, le jardinage est donc une composante de l'activité professionnelle, intimement liée à l'activité d'accueil.

Les aliments issus de l'autoproduction sont consommés par les personnes qui les ont produits ou cueillis, leurs proches mais aussi par la population d'accueillis. Cette activité de jardinage s'inscrit dans le registre de la recherche d'autonomie propre à l'agriculture d'autoproduction. Elle prend souvent la forme de potagers, de vergers domestiques et de petits élevages destinés à l'autoconsommation. L'apiculture peut également constituer un autre exemple d'autoproduction alimentaire.

L'activité de jardinage peut s'inscrire aussi dans le cadre d'une agriculture commerciale lorsqu'elle renvoie à la production d'aliments destinés au marché local, à la restauration ou à la transformation sur la ferme. Ces productions incluent là aussi des productions végétales mais aussi animales.

Les jardins sont une activité généralement très prisée. Une quantité non-négligeable de légumes destinées à la restauration paysanne est produite sur ces surfaces. Cette production alimentaire doit être prise en compte dans le cadre du calcul du bilan alimentaire des fermes. Les jardins sont généralement situés en proximité immédiate des accueils.

Si le but principal de cette activité est la production de denrées alimentaires, elle permet aussi d'assurer une fonction sociale essentielle de médiation dans le cadre de l'accueil paysan : d'une part, les « acteurs ruraux » comme les paysans s'adonnent au jardinage avant tout en raison des fonctions alimentaires, sociales et environnementales mais aussi économique de cette activité. D'autre part, l'image de l'agriculture véhiculée par le jardinage est capitale et permet de sensibiliser les accueillis au processus de production et au métier de paysan, la population d'accueillis pourra pratiquer sur la ferme le jardinage ou la cueillette dans un but hédoniste ou éducatif. La population d'accueillants quant à elle, subviendra partiellement à ses propres besoins en denrées alimentaires et approvisionnera ses activités de restauration ou de transformation agroalimentaire.

Toutefois le jardinage peut difficilement subvenir seul aux besoins alimentaires, il conviendra donc d'enrichir les liens locaux et d'établir des partenariats et des collaborations avec les fermes voisines pour à la fois alimenter les accueillis mais aussi leur permettre d'aborder avec pertinence la question de l'agriculture durable, de l'agriculture paysanne ou de l'agriculture biologique.

Le fait que de plus en plus d'urbains s'intéressent au jardin et aux petits élevages, réfléchissent à comment s'auto approvisionner, présente des avantages dans la manière d'aborder les thèmes de discussion autour des pratiques culturelles ou sur des thèmes aussi divers que les systèmes de production, la protection des sols, ou l'animal de rente...

Tableau 2 : Questions et thèmes de débats à propos des jardins des fermes

Questions et thèmes de débats	Avantages
Confusion entre l'agriculture et le jardinage (deux fonctions complémentaires, mais pas toujours comparables)	Meilleure compréhension par la population non-agricole concernant les enjeux liés à la production de denrées alimentaires
Comparaison entre l'agriculture et le jardinage, le calendrier cultural, la saisonnalité des produits	Meilleure compréhension de la notion de saisonnalité, de calendrier de production

Nouvelles formes de production de denrées alimentaires Qu'est-ce que l'agriculture paysanne ?	Meilleure compréhension de la différence entre produits agricoles de base et denrées alimentaires transformées
Remise en cause et conséquences de « l'agriculture productiviste » Quelles différences entre élevage traditionnel et élevage industriel ? Qu'est-ce qu'un animal de rente ? Alimentation du bétail et qualité du produit ?	Nouvelles synergies possibles sur certains thèmes. (Productivisme et utilisation d'engrais et de pesticides, production et qualité environnementale, production et alimentation, ...) Réflexions sur l'acte productif et ses conséquences sur la question alimentaire
Réflexions sur l'origine et la qualité, Notion de terroir- qu'est-ce qu'un terroir ? Qu'est-ce qu'un « produit fermier » ?	Nouveaux consommateurs potentiels pour les produits fermiers, régionaux et du terroir. Faire comprendre le lien au terroir et les liens avec le producteur.
Reconsidération des régimes alimentaires, et des marchés agricoles- des modes d'approvisionnement- Qu'est-ce qu'un marché de proximité ?	Y-a-t-il des concurrences avérées au niveau des marchés agricoles ? Questions de fraîcheur, de lieux d'approvisionnement de coûts du transport...
L'inflexion de la demande alimentaire répond également à des enjeux de santé publique, d'environnement ou de développement.	Malnutrition, « Mal Bouffe » Comment répondre à la demande alimentaire future ?

En vue d'utiliser au mieux les opportunités permettant de mettre en place des synergies entre l'agriculture et les jardins en abordant l'agroécologie, il convient :

- **d'exploiter l'existence de jardins dans les fermes ou les lieux d'accueil pour mieux communiquer** sur les enjeux liés à l'agriculture (pour la médiation prévoir des outils de communication, des échanges formalisés entre accueillants paysans ou acteurs ruraux et accueilli). Il serait dommage que ces deux approches se développent parallèlement, sans qu'il y ait d'échange,

- **de rester attentif au développement de ces tendances**, cette activité longtemps négligée a le vent en poupe chez les urbains. Le potentiel de la production de denrées alimentaires dans les jardins est certes limité, mais le potentiel de la communication est immense, on peut par exemple faire comprendre la saisonnalité, le calendrier de production, la production de proximité et la qualité alimentaire, la différence entre agriculture de production et productivisme ...

- **de ne pas perdre de vue que le monde agricole est au cœur de nombreuses controverses**. Elles sont relayées dans les médias parfois maladroitement, mais ont un impact réel sur l'opinion publique. Quand la parole des experts scientifiques rejoint celle des paysans pour expliquer et éclairer ces polémiques, cela permet aux paysans de témoigner et de faire entendre leur voix pour expliquer leurs pratiques et leurs systèmes de production.

Nous avons tous conscience désormais que « les impacts cumulatifs du productivisme sont devenus intolérables non seulement pour un nombre grandissant de résidents des campagnes, mais aussi chez trop d'agriculteurs, aliénés à un système de production qui brime leur liberté d'action, les enfonce dans l'endettement et les confronte à la dépréciation sociale de leur métier » (Sauvé et Proulx, 2007). Pour Accueil Paysan, la construction d'une agriculture paysanne multifonctionnelle et alternative, est devenue d'une importance capitale pour l'avenir du secteur agricole et du monde rural. Elle représente plus qu'une simple adaptation ou une réponse partielle à la reformulation des missions de l'agriculture et au développement des espaces ruraux. Elle contribue (aussi) à une rénovation du métier d'agriculteur, car elle modifie la nature des liens entre les agriculteurs et la société et concourt à redéfinir le cadre d'exercice du travail et les normes professionnelles de référence qui balisent l'exercice du métier.

L'évolution de la demande sociale qui s'interroge sur les façons de produire et de consommer et leur impact sur l'environnement, contribue à enrichir la réflexion sur l'avenir de l'agriculture. Alors que celle-ci a longtemps été cantonnée aux « professionnels de la profession » elle s'enrichit aujourd'hui des apports d'acteurs nouveaux, souvent étrangers à la sphère agricole, des « réseaux professionnels innovateurs » tels qu'Accueil Paysan et, à la lumière d'une agroécologie définie au sens le plus large, participe à la définition de nouveaux objectifs, à la construction de nouvelles normes techniques, et aux orientations des missions d'aménagement et de gestion des territoires. Dans ce contexte politique et socio-économique de remise en cause de l'exploitation sectorielle, et « alors que les relations entre agriculteurs et autres acteurs locaux s'intensifient autour du partage de l'espace, de l'environnement, de la qualité et de l'alimentation, nous assistons à une reterritorialisation de l'exploitation agricole » (Vandenbroucke, 2015), il est souhaitable que ceci débouche sur de nouvelles contractualisations avec la société, à travers l'État, les collectivités locales, les territoires, les filières...

Cette évolution a pu prendre la forme de la multifonctionnalité, définie par C. Laurent (1999), comme « l'ensemble des contributions de l'agriculture à un développement économique et social considéré dans son unité », qui vise à faire reconnaître par la société les différentes fonctions de l'agriculture et « la volonté que ces différentes contributions puissent être associées durablement de façon cohérente », force est de constater que les textes réglementaires n'en ont jamais précisé les modalités concrètes de mise en œuvre dans les exploitations agricoles. Et tout d'abord parce que « la reconnaissance de la multifonctionnalité [...] interroge le métier d'agriculteur, ses finalités, les normes et les références techniques. Elle pose aux agriculteurs la question de la reconstruction sociale du sens de leur travail et de leur métier. » (Dufour A. et al, 2003).

L'analyse des réponses à l'enquête et aux entretiens montre l'hétérogénéité des pratiques qu'engendre la mise en pratique de l'agroécologie, l'évolution des normes professionnelles, la diversification des activités telle que l'accueil, les services en milieu rural, l'entretien de l'espace et la préservation des ressources naturelles.

Ces formes d'emplois et de « métiers en devenir » contribuent à enrichir la diversité des métiers de l'agriculture, à favoriser l'émergence de nouvelles initiatives entrepreneuriales, à alimenter la réflexion sur la très grande diversité des formes du métier d'agriculteur.

Cela conduit à constater que le métier de paysan recouvre des profils professionnels à la fois différents et innovants qui appellent de fait à de « nouvelles représentations et codifications du métier. »

L'agriculture paysanne telle qu'elle est exercée dans le cadre d'Accueil Paysan est productrice de références technico-économiques et sociales tout autant que de savoirs- faire. L'originalité fondamentale d'Accueil paysan est d'être en position d'avoir une fonction particulière de « médiation », du fait de ses relations avec les accueillis, les consommateurs, les élus locaux, les autres groupes professionnels et les autres habitants des territoires ruraux mais surtout par la multi-appartenance de ses adhérents et à leurs engagements dans des réseaux territoriaux.

En ce sens, Accueil Paysan est amené à être un facteur de changement dans les façons de faire et de penser de tous. Au sein de réseaux professionnels innovateurs qui se réfèrent aux agricultures alternatives (Accueil Paysan, Réseau Civam, FADEAR, Inpact...) et tentent de se fédérer, Accueil Paysan peut jouer un rôle essentiel d'interface entre les consommateurs et les producteurs.

Enfin il restera à vérifier si ces innovations, la fonction de médiation et la promotion de l'agriculture paysanne, de l'agroécologie et du développement durable seront dans un proche avenir en mesure de permettre non pas un changement de « modèle » mais un changement de « référentiel », afin de passer d'un « modèle productiviste » à un référentiel de « développement agricole et rural de type agroécologique ».

Bibliographie :

Bouchard, R., 2005, *Plaidoyer pour une agriculture paysanne, pour la santé du monde*, Montréal, Écosociété

Deléage, E., 2012, « Les paysans dans la modernité », in *Revue Française de Socio-Économie* 2012/1

Dufour, A. et al., 2003, « Reconstruction des identités professionnelles autour de la multifonctionnalité de l'agriculture. L'exemple des Coteaux du Lyonnais », *Ruralia*, Sciences sociales et mondes ruraux contemporains 12/13 | 2003.

Féret, S., 2009, « Agricultures alternatives- le jeu des sept familles », *Trans-Rural Initiatives*, n°389, 10 juin 2009

Féret, S., J-M Douguet, 2001, *Agriculture durable et agriculture raisonnée - Quels principes et quelles pratiques pour la soutenabilité du développement en agriculture ?* éd. Nature Sciences et Société, 2001, vol. 9, n ° 1, 58-64

Francis, D. et al., 2003, « Agroecology: The Ecology of Food Systems » *Journal of Sustainable Agriculture*, Vol. 22 (3) <http://www.haworthpress.com/store/product.asp?sku=J064>

Gélinas, J-B., 2000, *La globalisation du monde*, Montréal, Ecosociété

Groupe de Bruges-préface PISANI E., HERVIEU, B., *Agriculture un tournant nécessaire*, Éditions de l'aube, Paris, 1996

Laurent, C, 1999, « Activité agricole, multifonctionnalité et pluriactivité », *Revue Pour*, n° 164, 1999

Pochon, A, (1998), *Les champs du possible*, Paris, Syros

Rieutord, L, 2009, « Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture », *L'information géographique*, n° 73

Sauvé, L et Proulx, D, 2007, *Regard sur l'agriculture productiviste à la lumière de l'étude de cas de la production porcine industrielle*, mémoire dans le cadre de la consultation menée par la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, Montréal, 25 avril 2007, révisé le 21 juin 2007

Vandenbroucke, P, 2015, « L'exploitation familiale et son rapport au territoire de 1960 à aujourd'hui », *Bulletin de l'association de géographes français*, 2015, 92-3.

Se projeter dans l'avenir

SE PROJETER DANS L'AVENIR

9- ACCUEIL ET DÉVELOPPEMENT LOCAL : VERS UNE AGRICULTURE DE SERVICE ?

Selon le classement défini par l'économiste et statisticien britannique Colin Clark²⁹, la production agricole relève du secteur primaire, pourtant vos pratiques de transformation appartiennent au secteur secondaire et l'accueil est un service, part du secteur tertiaire. Un service se caractérisant par le fait qu'il est consommé par son utilisateur en même temps qu'il est produit par le fournisseur.

Cette classification simple est pourtant contestée dans les pratiques de consommation des sociétés contemporaines où de très nombreuses entreprises fournissent à la fois des biens et des services, voire des biens qui ne sont utilisables qu'avec l'adjonction de services³⁰ (Scheibling et Damette, 2015). Cette tendance n'est pas encore bien reconnue dans le monde agricole, même si l'exposé des motifs de la Loi d'Orientation Agricole de 1999 précisait « les agriculteurs ont une fonction économique, sociale et environnementale.

La production d'aliments reste leur vocation première, mais ils ne pourront remplir durablement ce rôle que s'ils se préoccupent de la préservation et du renouvellement des ressources naturelles dont leur travail dépend directement. « Enfin, le développement de l'activité agricole dépend également de la qualité et de la densité du tissu social dans lequel vivent les agriculteurs. Il n'y aura pas d'agriculture durable dans un désert rural, et les agriculteurs peuvent contribuer au maintien de l'occupation humaine grâce aux services collectifs qu'ils produiront³¹ ». Réfléchir aux liens entre agriculture et services conduit à repenser l'agriculture comme une activité inscrite dans des territoires, plus ou moins ruraux.

L'enquête montre que vous êtes en situation de produire des services liés à l'activité de production agricole, mais aussi des services produits en tant que tels.

Des services liés à l'activité agricole

Parce que nous nous basons sur l'enquête il ne s'agira pas ici de traiter de services produits de façon « involontaire ».

Vous avez déclaré des pratiques agricoles qui protègent la biodiversité, la qualité des sols et de l'eau, dans certains cas ces pratiques permettent de recevoir des aides publiques. En revanche, la production paysagère de qualité que vous accomplissez et qui peut attirer des touristes n'est pas rétribuée en tant que telle. Cette situation pourrait changer : il faut déjà acquitter un péage, dont les revenus rémunèrent les agriculteurs, pour emprunter les routes de certaines vallées du Tyrol autrichien célèbres pour leur paysage pastoral (Mondy, 2014).

²⁹ Colin Clark (1947) *Les Conditions du progrès économique*

³⁰ un ordinateur (qui est un bien) est inutilisable sans logiciel d'exploitation (qui est un service)

³¹ souligné par l'auteur

Vous avez montré aussi que vous produisiez des services offerts aux collectivités territoriales qui se caractérisent par des activités qui mettent en œuvre des techniques, des outils et des compétences mobilisés dans la production agricole : il s'agira par exemple de participer ou réaliser l'entretien de bord des routes, le déneigement etc. Ceci caractérise surtout les fermes situées dans des espaces de faible densité où les communes ont souvent peu de moyens. Certains participent à la conservation du patrimoine cultivé (semences, vergers conservatoire) ou de races locales qu'ils diffusent auprès d'autres paysans ou de particuliers. (rotation des cultures, haies vives, protection de la Biodiversité, fertilité des sols,...)

Les services proposés aux personnes utilisent plus souvent des compétences complémentaires de celles qui sont mises en œuvre pour la production agricole, ils constituent donc une véritable extension du métier, nous pouvons les regrouper en quelques grandes familles : la formation, la nourriture, l'accueil.

L'offre de services, facteur de développement

Du côté de la ferme, l'accueil solidifie les bilans économiques, en apportant des revenus supplémentaires il permet de maintenir des fermes dans des territoires où l'activité agricole est malaisée (en montagne par exemple), de conforter des structures de petite taille, de sécuriser les ressources via la diversification (ce qui est un conseil ancien : La Fontaine, 1678). « La création de services est analysée comme étant la marque de l'introduction d'une innovation qui permet au porteur de ce projet *de dégager une rente nouvelle lui permettant de pérenniser son système d'exploitation, notamment si ce dernier à une dimension économique modeste.*³² » (Le Clanche, 2014).

De plus, il s'agit aussi d'une stratégie pour assurer la viabilité de nouveaux projets, vos réponses montrent que l'accueil permet des installations progressives : « Les nouveaux arrivants en agriculture cherchent à créer des activités diversifiées dès le départ, répondant à la fois à des préoccupations économiques (dégager un revenu), environnementales (préserver les ressources) et socioculturelles (s'épanouir dans un métier choisi et reconnu par la société). Ils conçoivent leur activité agricole selon un modèle pluriel, qui combine des productions dites classiques avec d'autres activités, dans l'objectif souvent affiché de créer du lien avec la ville, de développer des projets moins grands, à « dimension humaine », et surtout moins onéreux et moins gourmands en temps de travail. » (Penhouet, 2014)

Vos réponses montrent que le développement de l'accueil (hébergement, restauration et formes de l'accueil social confondus) contribue à augmenter le temps de travail, ceci peut être d'abord une conséquence négative si on arrive à des situations de sur-travail ; mais lorsque vous décrivez les trajectoires des projets on voit que l'accueil est construit pour créer un/des emploi(s) ou permettre que celui ou celle qui y travaille acquière un statut. Dès lors, on peut affirmer que l'activité d'accueil crée des emplois.

Nous avons déjà dit qu'alors que l'agriculture est une profession très masculinisée, avec seulement 23,9% de femmes chef d'exploitation en 2015, (MSA 2016), nous trouvons une forte part de femmes dans l'échantillon des répondants. Ce sont aussi souvent les femmes qui assurent l'accueil et plus particulièrement lorsqu'il s'accompagne de transformation alimentaire ou de services aux personnes. En effet, ces travaux permettent aux femmes d'espérer une carrière agricole ou de participer au développement d'activités en milieu rural qui utilisent des compétences que la société pense comme « féminines » (Granié et al, 2011)

³² souligné par l'auteur

et permet de monétariser des activités par ailleurs effectuées gratuitement dans le cadre domestique.

Pour les territoires dans lesquels les fermes sont implantées les services produits par les paysans permettent aussi de concevoir une stratégie de développement local, Pecqueur et Talandier expliquent dans une étude conduite pour la DATAR (2012) que « l'enjeu du développement économique local est donc triple. Il s'agit a) de créer et b) de capter des richesses mais également c) de faire circuler ces richesses en maximisant la dépense de ces revenus localement ». La présence de fermes diversifiées pratiquant l'accueil participe à cette logique car les paysans accroissent le nombre de résidents temporaires dans les territoires ruraux où ils dépensent les revenus provenant d'une création de richesse réalisée ailleurs (cas des touristes) ou de transferts sociaux (retraités ou allocataires) (Davezies, 2008).

Enfin, les services environnementaux qui contribuent aussi à la qualité de l'accueil sont une composante essentielle en faveur de l'agroécologie.

Bibliographie :

Aznar O ; Guérin M ; Perrier-Cornet Ph (2007) Agriculture de services, services environnementaux et politiques publiques : éléments d'analyse économique in Revue Régionale d'Économie Régionale et Urbaine, La république des territoires, Paris, Le Seuil

Laurent Davezies, *La République et ses territoires*, Paris, Le Seuil, 2008

Granié, A-M., Guétat-Bernard, H., Terrieux, A., (2011), « Initiatives féminines en agriculture et dynamiques des territoires ruraux, ou la poule aux œufs d'or », in Gilles Ferréol (dir), *Femmes et agriculture*, Bruxelles, EME coll. Proximités Sociologie

La Fontaine, J. (de), (1678), « La laitière et le pot au lait », *Fables*, Livre 7.

Le Clanche, J-F., (2014), « L'activité de service : une nouvelle forme entrepreneuriale innovante qui se développe au sein de l'agriculture. », *POUR*, n°221, avril 2014

Mondy, B., (2014), « Agriculture de services et territoires ruraux : l'exemple du Tyrol », *POUR*, n°221, avril 2014

MSA (2016), *Tableau de bord de la population des chefs d'exploitation agricole ou des chefs d'entreprise agricole en 2015*, <http://www.msa.fr/lfr/documents/98830/12802081>

Pecqueur, B., Talandier, M., (2012), *Les espaces de développement résidentiel et touristique*, DATAR 2012, http://territoires2040.datar.gouv.fr/IMG/pdf/t2040_n3_6pecqueur.pdf

Penhouet, R. (2014), « Développer la production de services en agriculture : atout ou contrainte pour la transmission ? », *POUR*, n°221, avril 2014

Scheibling, J., Damette, F., (2015) *Le territoire français, permanences et mutations*, Paris, Hachette,

Terrieux, A., (2014), « Des services et des agricultures : quelles logiques de répartition spatiale ? », *POUR*, n°221, avril 2014

SE PROJETER DANS L'AVENIR

10-ACCUEIL PAYSAN : UN PROJET POUR L'OCCUPATION DES TERRITOIRES.

La contribution des fermes d'Accueil Paysan au développement des territoires ruraux ne se limite pas à la production. Si les agricultures ont une fonction nourricière, la diversification de leurs activités est considérée depuis plusieurs années comme une filière d'importance et d'intérêt égal à l'activité de production. De nouvelles logiques de conduite de l'exploitation agricole, reconnues dans le concept de multifonctionnalité de l'agriculture et dans la notion d'agriculture durable, apparaissent et sont légitimées. Cette complexification des finalités de l'entreprise agricole se développe en parallèle à la crise plus générale du travail dans nos sociétés modernes. La pluriactivité et l'apparition de nouvelles formes d'emplois représentent une réponse adaptée des fermes d'Accueil Paysan aux enjeux conjoints de la crise du modèle agricole et de la crise du travail sur les territoires ruraux qui se traduisent par le développement de formes variées de combinaisons d'activité et de pluriactivités, systèmes d'activité qui peuvent être très innovants.

Il ressort de l'analyse des questions ouvertes et des témoignages sur les projets de vie et d'entreprise que nombreux sont les adhérents qui inscrivent leur activité en dehors des formes classiques du travail et de l'agriculture. Cette remise en cause concerne les formes proprement dites du travail (rythme, prescriptions) mais aussi les statuts de l'activité et de ses normes.

La modernisation de l'agriculture ou plutôt l'industrialisation de ce secteur d'activité a conduit à la spécialisation et à l'intensification pour faciliter l'insertion du secteur primaire dans l'économie de marché. Le métier de « paysan » a pris plusieurs dénominations successives : « cultivateur », « agriculteur » puis « exploitants agricole », ensuite « entrepreneur » ou « agrimanager ». La caractéristique commune de ces dernières appellations est d'être gestionnaires d'un capital dont on attend toujours une plus grande rémunération. Ce faisant ils ont abandonné les caractéristiques du métier de paysan et de fait l'autonomie alimentaire : « à la place du paysan apparaît l'agriculteur- consommateur : « c'est-à-dire un individu social qui ne produit rien de ce qu'il consomme et ne consomme rien de ce qu'il produit » (Gorz, 1988). Parallèlement à cette crise du travail se développe une crise du modèle de modernisation agricole issu de l'après-guerre qu'Allaire et Boyer (1995) ont nommé « la grande transformation de l'agriculture ». Les territoires ruraux comme la société paysanne supporte ainsi depuis 30 ans cette double crise dont l'impact est extrêmement traumatisant dans de nombreuses régions rurales. Nous citerons en vrac la diminution drastique du nombre d'agriculteurs, la concentration de la propriété foncière, la course aux aides publiques et l'impact de l'industrialisation massive et de la chimie sur l'environnement. Situations auxquelles on peut surajouter la perte des liens sociaux et la désertification dramatique de certains territoires ruraux.

L'évolution des situations professionnelles dans l'agriculture contribue à enrichir les réflexions actuelles autour du sens et du statut du travail. « L'analyse du monde agricole montre comment les modèles d'emploi se sont construits selon des logiques particulières et pourquoi les solutions envisagées pour faciliter les conditions de vie et la protection sociale des personnes qui s'écartent de la norme de l'emploi mono-actif prennent des formes différentes selon les secteurs d'activité. Aujourd'hui, la problématique de la multifonctionnalité, introduite par la loi d'orientation agricole, ouvre de nouvelles perspectives. Elle insère l'agriculture dans le vaste champ de questionnements sur les frontières entre activité et emploi, les fondements de la rémunération, les objectifs des politiques publiques d'emploi. » (Laurent et al., 2006)

Les territoires ruraux au cœur des crises, des disparités et des enjeux de développement durable

« Les territoires ruraux désignent désormais **l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité**. Ils réunissent 88 % des communes en France et 33 % de la population en 2017. Cette seule caractéristique de l'espace rural ne permet pas d'en appréhender toutes les dimensions. » (Définition Insee 2021)

« L'espace à dominante rurale, ou espace rural, **regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine** (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées). »

« Depuis plusieurs décennies, l'approche de l'espace rural repose sur une définition « en creux » : les territoires ruraux n'étaient pas définis par leurs caractéristiques mais comme non urbains.

« Plus encore que la population, l'emploi se concentre dans les métropoles. Croissance de la population et de l'emploi vont souvent de pair : un marché du travail dynamique attire de nouveaux habitants et une démographie dynamique stimule les services aux ménages. Symétriquement, des territoires connaissent une déprise conjointe de la population et de l'emploi. En dépit d'évolutions démographiques et économiques différentes, les principales disparités territoriales de chômage tendent à persister dans le temps....

« Depuis 2020, l'Insee propose une définition de l'espace rural basée sur un critère morphologique de densité : est rurale une commune très peu dense ou peu dense. Selon ce critère, le rural représente 33 % de la population française. L'Insee propose de croiser ce critère avec l'autre définition adoptée en 2020, le zonage en aires d'attraction des villes. »

« La définition des territoires ruraux s'enracine dans un constat ancien sur une absence de définition qui tend à limiter la perception des territoires ruraux à :

- o Des appréciations géographiques, voire statistiques, sans signification effective quant aux réalités de développement local : zone rurale, milieu rural, région rurales... ;

- o La notion d'espaces agricoles et naturels.

- Ne permet pas d'inscrire les territoires ruraux en tant qu'entités organisées :

- o Dans les politiques communautaires avec, à la clé, une tendance à l'amalgame entre agricultures et territoires ruraux ;

- o Dans les enjeux récents de cohésion territoriale.

« Les territoires ruraux sont, dans leur diversité, des espaces de vie et d'activités à dominante rurale. Les communautés rurales peuvent construire un projet intégré et prospectif de

développement pour une ruralité choisie. Les territoires ruraux, pôles ruraux sont des pôles de développement et d'innovation résilients qui peuvent inclure plusieurs villes, petites ou moyennes. Le projet territorial de développement rural, intégré et durable, doit déterminer des objectifs à court, moyen et long terme et précise les orientations de développement, les moyens humains et matériels, pour atteindre les objectifs fixés. »

Les enjeux de développement durable diffèrent aussi : les départements agricoles sont confrontés à la dégradation de la qualité des sols, et les plus urbanisés à leur artificialisation ou à la gestion des déchets...» (INSEE La France et ses territoires édition 2021)

« Le projet territorial de développement rural, intégré et durable, détermine les objectifs à court, moyen et long terme. Il précise les orientations de développement, les moyens humains et matériels, pour atteindre ses objectifs fixés. Les acteurs publics (municipalités...) et privés de la société civile sont partenaires de son élaboration et de sa conduite. » (DLAL)»

Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations

Cristina D'Alessandro (Cnis), David Levy (Insee), Théodore Regnier (ENS) INSEE

Réalités multiformes et hétérogènes selon leur géographie et leur histoire, les espaces ruraux se définissent d'abord par leur faible densité de population.

Jusqu'en 2020, l'Insee définissait le rural comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une unité urbaine qui est caractérisée par le regroupement de plus de 2 000 habitants dans un espace présentant une certaine continuité du bâti, censée caractériser les « villes ».

La définition proposée ici rompt avec cette approche centrée sur la ville. Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité. Ils réunissent 88 % des communes en France et 33 % de la population en 2017.

Cette seule caractéristique de l'espace rural ne permet pas d'en appréhender toutes les dimensions. Il faut y associer des critères de type fonctionnel, notamment le degré d'influence d'un pôle d'emploi. Avec cette approche, quatre catégories d'espaces ruraux se dessinent, allant des communes rurales très peu denses, hors influence d'un pôle, aux communes sous forte influence d'un pôle. Cette classification va ainsi de communes où la population stagne à des communes attirant des populations plus jeunes, et dont la dynamique dépasse celle des communes urbaines. Cette approche permet de définir statistiquement un continuum allant des espaces les plus isolés et peu peuplés jusqu'aux espaces ruraux les plus urbanisés. À l'inverse, les territoires ruraux ont ceci en commun qu'en moyenne les disparités de revenus y sont nettement plus faibles que dans l'urbain, du fait d'une moindre présence de ménages sous le seuil de pauvreté dans les communes sous influence d'un pôle, et du fait d'une moindre présence de ménages aisés dans les communes les plus isolées.

SE PROJETER DANS L'AVENIR

11- EMPLOI AGRICOLE ET RURAL, GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET RECONNAISSANCE DE LA MULTIFONCTIONNALITÉ

La question de l'emploi agricole et rural

La crise du modèle agricole a fait émerger de nouvelles logiques de conduite de l'exploitation agricole, reconnues sous les noms de multifonctionnalité de l'agriculture et/ou de diversification, lesquels s'expriment à l'intérieur de systèmes d'activités très divers (Mundler, Guermonprez, Pluinage, 2007 ; Gafsi, 2017).

Le monde agricole dans sa représentation majoritaire a nourri une grande suspicion vis-à-vis de la diversification et de la combinaison d'activités. Le modèle dominant en France, renforcé par la Loi d'Orientation Agricole de 1960, est celui de l'exploitant agricole à temps plein, dans le cadre de « l'exploitation à 2 UTH » ; et qui consacre ce plein temps uniquement à la production dans une logique de filière dont il est un maillon. La valorisation de ce modèle de référence dans le secteur agricole au cours de la période de croissance a conduit à déconsidérer les autres formes entrepreneuriales ou d'emploi perçues comme atypiques : « Il en résulte de nombreuses difficultés administratives et des discriminations souvent négatives pour les intéressés en raison de l'inadaptation du dispositif législatif et réglementaire. » (Laurent et Mouriaux, 1999). En analysant la construction de la notion d'agriculteur dans la statistique officielle entre 1955 et 1963, A. Barthez (1986), citée par Catherine Laurent et M.F. Mouriaux a montré que, « progressivement, l'activité agricole n'est plus considérée comme résultant d'un « état » lié à la disposition d'une exploitation agricole où se recouvrent espace domestique et espace productif, mais comme une activité professionnelle » (op.cit.).

Ainsi que le font les auteurs, « toute activité professionnelle est soumise à un corpus de règles relevant de codes différents selon les situations et le statut de la personne au travail (code du travail, code administratif, code rural...). Le cadre juridique est un des éléments constitutifs de l'activité professionnelle. Profondément marqué par le contexte économique, politique, idéologique, le droit reflète et contribue à établir un rapport de forces et un système de représentations sociales. Révélateur en partie de la conception que se donne ou veut se donner de lui-même un groupe social déterminé, il lui impose en retour un cadre normatif. » (idem)

Dans la période actuelle, caractérisée par une triple crise agricole et de l'agriculture, environnementale et de la biodiversité, et de l'emploi, la multiplication des situations de diversification agricole d'une part et des combinaisons d'activités par les personnes d'autre part atteste de la nécessité d'adapter le droit rural, le droit du travail et celui de la protection sociale à la complexité des parcours professionnels. En effet, la juxtaposition d'activités et la réalité d'entreprises plurielles demanderait que les intéressés puissent rassembler dans un seul statut des activités aujourd'hui éclatées suivant qu'elles sont considérées comme de nature agricole ou non.

Ce rapide rappel explique pourquoi et comment le mouvement Accueil Paysan a délibérément choisi d'intégrer la création d'entreprises rurales et la défense d'emplois dans sa stratégie d'action.

Gestion de l'environnement et reconnaissance de la multifonctionnalité

La multifonctionnalité de l'agriculture peut être définie comme « l'ensemble des contributions de l'agriculture à un développement économique et social considéré dans son unité. Ceci inclue la production, la sécurité alimentaire (garantie de la qualité des produits - assurance qualité, traçabilité - et maintien d'un potentiel productif), l'entretien du territoire (préservation des caractéristiques paysagères, du cadre de vie, etc.), la contribution positive à la protection de l'environnement, au maintien d'un tissu économique et social rural, à la production de «lien social», aux fonctions d'accueil du monde rural, à la conservation d'un capital culturel, à la diversification des activités rurales (via le développement d'activités nouvelles liées à l'activité agricole, type agro-tourisme). Cette définition élargit le périmètre de l'activité agricole mais peut entraîner les paysans accueillant vers un statut de pluriactif (du point de vue du droit fiscal et/ou social) et modifier les repères de l'identité professionnelle des exploitants conventionnels.

La reconnaissance de la multifonctionnalité appliquée à l'agriculture précise la fonction et le rôle économique et social de l'entreprise. Concernant le monde agricole, elle peut être perçue comme la réponse pertinente à tous ceux- dont les adhérents d'Accueil Paysan- qui attendent que le développement de l'agriculture soit plus respectueux de l'environnement, de la qualité des produits et contribue au maintien de l'emploi. Si cette démarche est poursuivie cette reconnaissance de la multifonctionnalité des activités économiques devrait déboucher sur la définition de nouveaux statuts d'activité.

L'enquête montre que la participation d'Accueil Paysan à la dimension agroécologique est attestée dans plusieurs dimensions (qui d'ailleurs recouvrent les évolutions de la définition de l'agroécologie) : l'évolution des systèmes productifs vers la protection de l'environnement, la construction de liens entre production alimentation et société, la structuration des territoires par un maillage de fermes multifonctionnelles.

Nous avons retenu au niveau d'Accueil Paysan qu'un agroécosystème résulte de l'action d'une société humaine dans un environnement physique particulier. Les règles de fonctionnement de toute société humaine comme, par exemple, son rapport à la nature, ses modes de gestion du travail, du foncier, de l'eau et des territoires favorisent ou défavorisent la mise en œuvre de pratiques agroécologiques. Nous avons également fait le constat que le manque de foncier peut rendre plus difficile la mise en place de systèmes plus autonomes et économes (systèmes basés sur l'herbe et des protéagineux locaux en substitution du système maïs/soja importé) dans les petites fermes.

Incidences sur l'emploi de certaines pratiques agroécologiques

Comme certains l'ont dit dans les entretiens : « L'agroécologie paysanne peut permettre de partager le travail, ce qui engendre de meilleures conditions, génératrices de coopération et de convivialité au travail », « Elle génère du lien social au niveau des territoires ».

En recoupant les déclarations concernant le temps de travail et celles concernant les pratiques agricoles, nous avons identifié que la lutte contre l'érosion des sols, l'allongement des rotations, la diversification des productions, la réduction de l'usage des pesticides et des produits phytosanitaires, s'accompagnent d'un moindre usage des machines et d'une plus grande mobilisation de la main d'œuvre, ce qui se traduit par un temps de travail plus élevé. De la même manière que vendre en circuits courts, transformer ou accueillir accroissent le travail dans les fermes et les territoires ruraux (mais peuvent le réduire chez d'autres acteurs de l'aval). Mais nous constatons aussi que cela permet l'émergence d'innovations, d'organisations du travail nouvelles, souvent contrariées dans leur mise en œuvre par leur non-conformité aux représentations que les institutions et les Organisations Professionnelles Agricoles se font de l'activité agricole.

Bibliographie :

Allaire, G. et Boyer, A. (éd.), 1995, *La grande transformation de l'agriculture*, Paris, INRA-Economica

Altieri, M. A., (1986 - 1983 pour l'édition originale). *L'Agroécologie : bases scientifiques d'une agriculture alternative*, préface de R Dumont, Paris, Debard

Altieri, M. A., (1995) *Agroecology: creating the synergism for a sustainable agriculture*. UNDP Guidebook Series, New York.

Gorz, A., (1988), *Métamorphoses du travail, quête du sens*, Paris, Galilée, 1988

Mundler, P, Guermonprez, B, Pluvinage, J., (2007), « Les logiques de fonctionnement des petites exploitations agricoles », *Pour* n°194

Laurent, C., Mouriaux, M-F, (1999), « La multifonctionnalité agricole dans le champ de la pluriactivité » , La lettre du Centre d'Etudes de l'Emploi, n°59 , pp.1-10.

Laurent, C., Mouriaux, M-F., Mundler, P., (2006), « Combinaison d'activités professionnelles et multifonctionnalité de l'agriculture : une résurgence de la dimension territoriale ? », *Document de travail du Centre d'Etudes de l'Emploi* n°70, octobre 2006

Gafsi, M., (2017), « Les stratégies de diversification des exploitations agricoles. Enseignements théoriques et empiriques », *Économie Rurale* n°360, juillet-août 2017

SE PROJETER DANS L'AVENIR

12- LA REDÉFINITION DES ACTIVITÉS, DU MÉTIER, DE L'ENTREPRISE ET LA RURALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

« À l'aube du XXI^{ème} siècle le droit rural n'est plus seulement le droit de l'agriculture et ses filières agroalimentaires, mais le droit de l'espace rural et de ses utilisateurs. »

Joseph Hudault

« Unité de production, l'entreprise agricole est désormais aussi une unité économique d'occupation du territoire rural »

Luc Bodiguel

L'enquête, autant dans les questionnaires que les entretiens, tout comme les discussions avec les membres du groupe de pilotage nous ont montré à quel point vous buttiez sur des difficultés liées aux complexités administratives. Mais aussi que ces complexités étaient pour partie dues à ce que vos activités soient définies -ou pas- comme agricoles, que cette définition soit le fait du droit ou de vos choix individuels.

Nous allons reprendre ici les éléments liés à cette question, à savoir d'une part les solutions existant dans le cadre juridique actuel puis les pistes d'évolution du droit explorées par Luc Bodiguel. (Voir textes ci-dessous)

Rappels :

- L'encadrement réglementaire de l'activité économique

Rappelons les éléments de base, en droit français une activité économique est qualifiée de civile et s'inscrit dans trois domaines différents : « un contexte juridique (général), un contexte fiscal, un contexte social » (Bounaceur, 2017). Dans le cas d'Accueil Paysan, la définition et la reconnaissance de vos activités comme agricole a des conséquences dans les trois domaines.

- La définition de l'activité agricole est double :

. - l'activité agricole « par nature », soit l'activité de production agricole au sens strict qui doit généralement être exercée à titre principal pour bénéficier des régimes fiscaux et sociaux spécifiquement agricoles (c'est-à-dire constituer plus de 50 % des revenus ou du chiffre d'affaires)

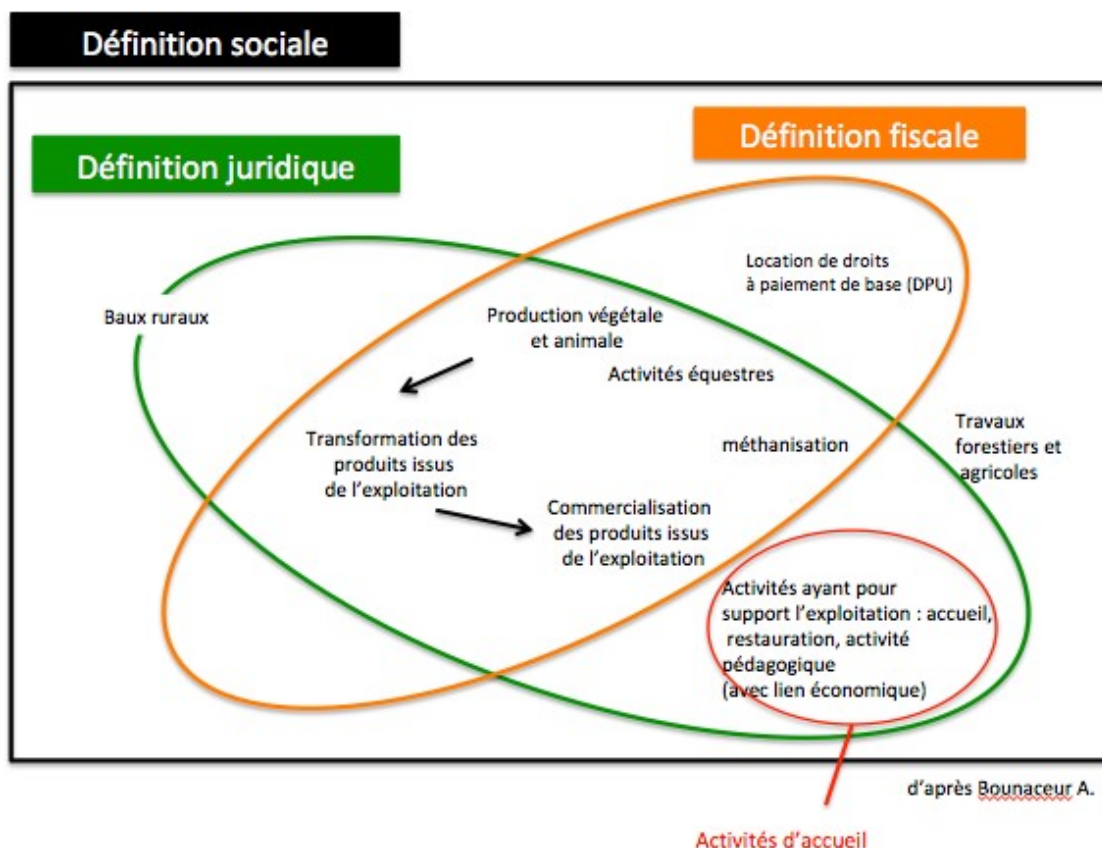
. - l'activité agricole « par rattachement », autrement dit des activités secondaires ou accessoires, ce qui n'est pas la même chose : si les activités secondaires sont autonomes, les activités accessoires ne peuvent se concevoir indépendamment d'une activité plus importante à laquelle on cherche à les fusionner, parce qu'ils concourent à son développement.

Réglementairement, ces activités accessoires ont la même nature juridique que l'activité principale, mais elles peuvent aussi avoir, sous conditions, les mêmes régimes fiscaux et sociaux.

Si nous rapprochons ces deux éléments, nous comprenons alors que le choix de désigner votre activité comme agricole a des impacts juridiques (par ex. la nature des baux), fiscaux (par ex. le taux de TVA) et sociaux (par ex. le choix du régime de sécurité sociale d'affiliation). Pour des raisons historiques et politiques que nous ne détaillerons pas ici, les contours de l'activité agricole ont connu des évolutions reconnaissant la diversification des activités et, pour la plupart, favorables à votre manière de piloter vos projets. Toutefois « même si la sphère agricole s'élargit progressivement dans le contexte actuel, il n'en reste pas moins que la qualification agricole risque d'être refusée pour des pratiques nouvelles ou inédites dans l'agriculture, afin que ne puissent se développer des phénomènes de para-commercialité, facteurs d'inégalités et de dégradation du climat social du monde rural. » (Bodiguel, 2002). Il est important de remarquer que les limites qui sont mises à la diversification (la « barre » du pourcentage de chiffre d'affaires) sont justifiées par la distorsion de concurrence avec d'autres acteurs économiques que monde rural (en l'espèce les hôteliers et restaurateurs) que cela protègerait.

Pour vous, les limitations peuvent générer des incertitudes d'autant plus dommageables qu'elles ne se matérialisent souvent que trop tôt, sous la forme d'obstacles à l'installation ou tard, lors de contrôles fiscaux ou sociaux.

figure 1 : Mise en relation des définitions juridique, sociale et fiscale de l'activité agricole



Comme on le voit sur cette figure, vos activités sont agricoles des deux points de vue juridique et social, mais peuvent vous faire rencontrer des problèmes fiscaux.

Vous êtes parfaitement conscients de cette situation, et d'ailleurs dans les réponses aux questions vous nous avez dit :

Inclure les bénéfices de l'activité d'accueil dans ceux de la ferme	60,7%
Si ce n'est pas le cas les déclarer au BIC ou micro-BIC	85,9%
Pourtant les résultats des trois questions suivantes :	
Avez-vous modifié le statut de l'entreprise ?	5,6%
Avez-vous créé une nouvelle structure juridique pour la commercialisation ?	2,9%
Avez-vous modifié le statut des personnes ?	6,6%

Ces réponses montrent que vous n'avez pas encore exploré toutes les solutions qui s'ouvrent à vous dans le cadre juridique tel qu'il existe aujourd'hui et que Bounaceur (2017) ou Baby (2014) détaillent, ou que décrit l'analyse de l'expérience de la Ferme du Quié (Mondy, 2014). (Voir bibliographie ci-jointe)

Les propositions de Luc Bodiguel (2002) : la « ruralisation » des dispositifs

C'est parce que l'agriculture et l'espace rural se voient attribuer par les législateurs européens et nationaux de nouvelles fonctions récréatives, d'accueil, d'entretien et de protection du patrimoine naturel et écologique et des fonctions de développement que l'analyse de la diversification des activités et des initiatives entrepreneuriales est prépondérante. « Le législateur français, en reconnaissant la multifonctionnalité de l'agriculture, permet d'accorder un certain nombre de droits aux entreprises en raison de la conformité de leurs actions aux objectifs de développement rural. Il s'agit d'un appel aux agents économiques pouvant maintenir ou développer des marchés et propices aux zones rurales. La reconnaissance de la multifonctionnalité correspond ainsi à une territorialisation indirecte du droit des entreprises bénéficiaires des dispositifs issus de la politique agricole, sans pour autant que le territoire rural constitue un critère juridique de qualification stricto sensu » (Bodiguel, 2002).

À partir de la reconnaissance de la multifonctionnalité par le législateur, il s'ensuit une série de questionnements sur la nécessaire évolution de l'activité et de l'entreprise agricole, mais aussi par voie de conséquence sur celle du métier d'agriculteur lui-même ou l'apparition de nouveaux profils d'emploi liés aux nouvelles fonctions de l'espace rural. C'est ce qui structure votre demande de voir reconnaître un référentiel du paysan-accueillant-aménageur construit à partir des compétences repérées dans votre réseau.

L'agriculture elle-même, se trouve au cœur des préoccupations des paysans, bien sûr, mais aussi de tous ceux qui s'intéressent à l'aménagement et au développement des territoires ruraux et aux débats sur l'avenir et la gestion du secteur agricole. Toutes ces considérations interpellent le législateur et les politiques publiques et suscitent d'autant plus de discussions que les nouvelles attentes de la société envers l'agriculture et l'agriculteur ne sont pas toujours aisément identifiables ou mesurables. Les territoires ruraux sont devenus un élément essentiel des nouvelles politiques et l'attribution de droits aux entreprises agricoles et/ou rurales est dépendante de la nature juridique des activités et de leur positionnement dans les territoires ruraux.

Si l'ensemble du droit reconnaît le statut privé de l'entreprise agricole, « les objectifs poursuivis par les politiques agricoles doivent être compris comme des services à rendre à la collectivité publique : l'entretien de l'espace, la protection de la nature, le maintien d'unités économiques privées sur le territoire, la création d'emplois sont autant de services pour lesquels des entreprises peuvent être rémunérées à titre de prestataires privés ... Cette autonomie économique et juridique des destinataires des aides publiques correspond donc à une consécration juridique de nouvelles fonctions devant être assurées ou étant déjà assurées par des entreprises privées. « *Ces fonctions sont liées directement à la localisation rurale des entreprises agricoles : elles visent l'aménagement et le contrôle du territoire. Aussi peuvent-elles être à l'origine d'un droit dont l'application dépend partiellement de la localisation rurale des entreprises*³³. De ce nouveau corpus juridique pourrait peut-être émerger une entreprise agricole aux fonctions rurales, annonciatrices d'un concept d'entreprise rurale. » (Bodiguel op. cit.)

Le processus de « ruralisation » des politiques agricoles ouvre des possibilités nouvelles aux paysans, et si « théoriquement, l'appartenance au territoire rural peut progressivement devenir un élément participant à l'attribution de droits pour certaines entreprises. Ce phénomène de ruralisation des politiques agricoles ne va pas jusqu'à consacrer le territoire rural au rang de critère de qualification » (id.)

Pourtant, « la consécration de la dimension multifonctionnelle de l'agriculture permet de donner aux agriculteurs une rémunération supplémentaire dans le cas où leurs activités répondent à l'une des nouvelles fonctions conférées aux exploitations agricoles... Comme ces marchés (tourisme, services d'intérêts écologiques...etc.) ont vocation à se développer principalement dans les zones rurales, la multifonctionnalité de l'agriculture implique nécessairement une certaine territorialisation du droit applicable aux entreprises agricoles » (ibid.).

Bibliographie :

Baby G., entretien mis en forme et rédigé par Mondy, B., « Aspects juridiques de l'agriculture de services et accompagnement des démarches entrepreneuriales multifonctionnelles », *POUR* n°221, avril 2014

Bodiguel L., *L'entreprise rurale : entre activités économiques et territoire rural*, Paris, L'Harmattan, 2002

Bounaceur A., *Diversification agricole, guide juridique pour les porteurs de projet*, Réseau CIVAM, avril 2017

Mondy B., « La Ferme du Quié, une entreprise rurale ariégeoise », *POUR* n°221, avril 2014

³³ souligné par les auteurs

SE PROJETER DANS L'AVENIR

13- ACCUEIL et MÉDIATION en faveur d'une AGRICULTURE PAYSANNE et de L'AGROÉCOLOGIE

Nous avons pris acte, dans le référentiel de compétences et dans le cadrage du métier de Paysan-Accueillant-Aménageur, de l'adoption des principes de **l'agriculture paysanne** par le mouvement Accueil Paysan. Outre que cette référence historique est très pertinente aujourd'hui pour défendre la **multifonctionnalité des fermes**, elle l'est aussi pour définir **l'évolution du métier de paysan dans la transition agroécologique**. Nous avons évoqué **l'agroécologie** à plusieurs reprises et l'importance de que cette référence a pour les adhérents d'Accueil Paysan. Nous avons choisi, par ailleurs, de privilégier une définition large de ce concept : « l'étude intégrée de l'écologie de l'ensemble du système alimentaire, englobant les dimensions écologiques, économiques et sociales... cette définition élargit notre réflexion au-delà des pratiques de production et des impacts sur l'environnement immédiat aux niveaux de la parcelle ou de la ferme »³⁴ (Francis et al., 2003).

Située au carrefour des sciences, des pratiques professionnelles et des attentes sociales, l'agroécologie conduit les adhérents d'Accueil Paysan à réviser **les fondamentaux de l'agronomie**, à faire évoluer **les systèmes de production**, et à questionner **les fonctions d'éducation et de médiation** en faveur **des accueillis**. A ce titre, il nous semble important et même nécessaire que le mouvement **Accueil Paysan** inscrive **un axe de réflexion** et produise une **formation en interne** destinée à tous les adhérents **sur ce thème de l'agroécologie**. En effet, les accueillis, non professionnels de l'agriculture, non ruraux pour la plupart d'entre eux, sont porteurs d'interrogations et d'attentes vis-à-vis de la qualité de l'accueil, de la nourriture servie, de la qualité de l'environnement et ... des pratiques de production. L'Agroécologie, un thème qui peut aussi les mobiliser en tant que consommateurs !

Afin que le **dialogue accueillant /accueillis** puisse être mené avec profit et que la **transition agroécologique puisse devenir une réalité bien cernée et bien comprise**, une formation des adhérents mérite d'être mise en place. Nous faisons référence pour cela, aux bases minimales en agronomie et en agroécologie ainsi qu'au rôle et au pilotage des fermes multifonctionnelles et à l'évolution des systèmes alimentaires.

Ces connaissances devraient permettre aux accueillants de construire un discours adapté, d'identifier et de mettre en commun des exemples et des références à montrer sur leur ferme ou celles des voisins afin de faire vivre un dialogue fécond entre adhérents AP et accueillis. Les acteurs ruraux non producteurs peuvent construire à proximité du lieu d'accueil, un réseau de fermes auprès duquel rechercher et offrir des références et des exemples concrets. Ils peuvent aussi se tourner vers les partenaires approvisionnant leur table.

Cette démarche est très importante à notre avis, car « l'activité d'accueil » pratiquée dans des « fermes multifonctionnelles » par Accueil paysan ne peut se différencier et se singulariser au sein du « tourisme rural » que si l'échange, le discours et les références produites par les accueillants du

³⁴ Trad. des auteurs

réseau permettent de mieux comprendre le territoire, son agriculture et le milieu rural, et d'approcher les questions d'agroécologie et d'alimentation.

- Aujourd'hui l'agroécologie est essentiellement perçue par le « vulgum pecus » comme un ensemble de « pratiques vertueuses » pour protéger l'environnement. Cela comprend les pratiques paysannes, les façons de produire et la pertinence des résultats qui en découlent. (Ces références portent sur la qualité des sols, de l'eau, de l'air, de la biodiversité, de la qualité des produits alimentaires, la connaissance des systèmes de production etc.)

- Dans le cadre de la production, l'agroécologie englobe aussi différentes formes d'agriculture (agriculture de conservation, agriculture paysanne, agriculture durable, agrobiologie...) lesquelles permettent de préserver, de conserver ou de développer la fertilité des sols, de protéger et enrichir la biodiversité, de conserver un équilibre entre milieu cultivés et milieu naturel. Quelque soit le modèle de référence, l'activité de production doit veiller à assurer une biodiversité maximale que ce soit avec la rotation des cultures dans le temps ou par l'association des espèces (cultures associées), dans les couverts, la plantation de haies vives ou de couverts forestiers. Ces éléments sont très importants parce que tout système de culture repose de fait sur la fertilité des sols, sur l'équilibre naturel, la qualité de l'environnement et que cela conforte la responsabilisation et l'autonomie des paysans. De nombreux paysans adhérents de la FNAP, des ADEAR, du RAD, des CIVAM et plus largement du réseau InPact expérimentent et mettent en oeuvre dans leurs fermes, de nouvelles techniques de production ou se lancent dans des projets entrepreneuriaux originaux. Tout cela en vue de pratiquer, une agriculture à la fois productive et écologiquement responsable. Il faut par ailleurs noter, que les autres fonctions des fermes multifonctionnelles, notamment l'agritourisme et l'accueil fonctionnent sur l'équilibre entre les activités, sur la construction d'un paysage et sur la qualité des ressources du milieu.

- La pérennité des fermes multifonctionnelles relève de **l'équilibre économique** qu'elles parviennent à créer, du **rôle social** qu'elles jouent via l'accueil et par leur **insertion territoriale**, mais aussi de la qualité de leur environnement. En un mot sur leur attractivité. Il est évident par ailleurs, que la qualité globale de ce « **service fermier** »³⁵ **qu'est l'accueil repose fortement sur la fonction éducative et pédagogique des fermes** en matière d'agroécologie **et sur le travail de médiation** conduit à la faveur de l'activité d'accueil.

- **Les « fermes paysannes multifonctionnelles »** ne sont pas uniquement des endroits où l'on produit des denrées. Elles sont aussi de véritables **lieux d'échanges** permettant de tisser des liens entre consommateurs et paysans /producteurs de biens et de services pour faire vivre nos campagnes. La base de l'agroécologie telle que nous la concevons, repose sur l'agronomie (comme pratique et gestion des cultures, préservation des sols, et qualité de la production alimentaire) et sur l'écologie (comme étude et compréhension des écosystèmes cultivés ou naturels et respect des mécanismes de biodiversité).

- **L'enjeu de la démarche d'AP est de faire comprendre** (à l'ensemble des adhérents et aux publics accueillis) **quels sont les mécanismes de fonctionnement de la nature, comment fonctionne un écosystème et un agrosystème, comment préserver la biodiversité**, et surtout comment transmettre l'expérience de votre réseau. **La médiation c'est par-dessus tout faire acte de vulgarisation et d'éducation** c'est à dire faciliter l'approche et la compréhension aux publics accueillis (visiteurs, enfants, publics scolaires...) de manière à les engager dans une modification de leurs regards sur l'agriculture et leurs pratiques de consommation. Toutes modifications sans lesquelles aucun projet agroécologique ne saurait aboutir.

- **La construction d'un dispositif de formation en interne a comme objectif premier, de fournir « une culture et des références communes sur la question de l'agroécologie » aux adhérents d'Accueil Paysan.** Ceci afin de leur permettre d'être pertinents, de s'approprier et de maîtriser les savoirs de base nécessaires, afin de pouvoir les transmettre. Un tel dispositif doit permettre de déployer, de valoriser et de vulgariser des pratiques agroécologiques innovantes tant auprès des autres paysans

³⁵ Notion scientifique et concept produit et décrit par P.Muller (1991) Une Agriculture de services et B.Sylvander (1990) les axes de développement in B.Mondy « Les produits fermiers prennent de la hauteur » éd Procivam

que des publics accueillis. En outre, cela permettrait d'expliciter la situation particulière de la ferme paysanne multifonctionnelle face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux et aux problèmes de développement des territoires ruraux.

- **Cette action volontariste de formation des adhérents en faveur de la promotion de l'agroécologie** s'inscrit dans un contexte d'accroissement actuel et à venir des préoccupations environnementales et sociales d'une part et d'impact du changement climatique sur notre société, sur l'agriculture et sur nos territoires d'autre part. Dans ce contexte, les agroécosystèmes sont très complexes et soumis à des fluctuations environnementales importantes (climat, parasites, pathogènes, appauvrissement des sols, diminution des ressources en eau, etc.).

Pour Accueil Paysan, l'atteinte des objectifs de développement tant sur le plan technique, économique que d'éducation ne peut se concevoir qu'en lien étroit avec les différents acteurs impliqués dans le développement des territoires. Ceci implique d'avoir recours sur le terrain à des méthodes de coopération, de recherche participative, et d'expérimentation

Comment remplir efficacement les fonctions de Médiation et de Vulgarisation ?

Nous partons du principe que **les paysans sont sources de savoirs agroécologiques au même titre que la recherche scientifique, et que la volonté de transmission de ces savoirs en agroécologie s'inscrit dans les principes même de l'éducation populaire**. Le but est de favoriser dans un premier temps l'échange de pratiques et de savoir-faire entre Paysans, d'établir et de structurer ensuite un dialogue entre adhérents d'AP et les populations d'accueillis. Sur le plan méthodologique et en termes de **médiation** nous partons du principe que la transmission des savoirs agroécologiques passe par une présentation globale et systémique des fermes et une description technique et détaillée de leurs pratiques par les paysans. Cela nécessite de travailler les thèmes, de structurer les visites, les séquences d'échanges, et de parfaire votre discours et votre communication.

La démarche de formation proposée pourrait poursuivre les objectifs suivants :

- Permettre une mise en capacité en termes **d'accueil, d'éducation et de qualité de dialogue** entre le réseau Accueil Paysan et les accueillis

- Mener des actions sur la ferme d'accueil, ou auprès de paysans voisins. Initier des visites entre adhérents, lesquels pourraient s'organiser sur la base de « **collectifs locaux** » dans les territoires. Le but serait de proposer aux accueillis, différents types d'approches et des visites et réalisations concrètes en matière d'agroécologie, (proposer des parcours ou des visites de fermes, construire des posters explicatifs, construire une palette de témoignages et une documentation de base...) L'ouvertures de cette démarche aux échelons territoriaux ne peut être que bénéfique pour le mouvement.

- Sélectionner des **fermes de référence** en agriculture paysanne, durable ou en agrobiologie par exemple Construire un panel de référence dans chaque région et au sein de différents territoires capables de se coordonner pourrait être un objectif intéressant...

- Veiller à prendre soin dans les observations, les visites, et les commentaires proposés, d'aborder la globalité de la situation des fermes paysannes multifonctionnelles (approche systémique, technique, économique, sociale)

On pourra :

- **S'appuyer sur les pratiques agroécologiques** en vigueur sur le territoire de proximité des fermes d'accueil. Ce point étant absolument essentiel.

- **Apporter des informations techniques sur les pratiques**³⁶ permettant d'approfondir les conditions de mise en œuvre et leur compréhension par les accueillis.

³⁶ *Comment les paysans mettent-ils en place des Agrosystèmes durables ?* (Gliessmann, 1998)

- *Comment les paysans protègent-ils et favorisent-ils la biodiversité ?*

- *Comment les paysans préservent-ils les ressources et améliorent-ils les pratiques de cultures et d'élevage ?*

- *Comment les paysans participent-ils et contribuent-ils au système alimentaire ?*

⁴ **Valoriser agriculture et territoire grâce à l'environnement.** (Cf. Plans De Gestion et d'occupation des sols, Plan de préservation de l'Environnement

- Analyser la durabilité des systèmes de production, la gestion du milieu et la combinaison des activités avec la production pour favoriser la compréhension du fonctionnement des fermes multifonctionnelles.

- Formaliser l'approche de l'Agroécologie par A P en termes de communication et de médiation.

L'objectif et le cadre de ce dispositif de formation peut dépasser les frontières du mouvement AP et se décliner en vue du développement des territoires. Il conviendra alors de parvenir à :

- former les acteurs du territoire
- identifier les savoir-faire et les pratiques locales.
- mettre en place des illustrations et des démonstrations co-construites avec les paysans.
- co-animer et faire vivre une approche territoriale du développement³⁷ en partenariat avec les élus locaux, les associations locales et/ou les chambres consulaires.

C'est grâce à l'auto-organisation et à l'action collective qu'il sera possible de démultiplier et développer l'agroécologie³⁸ sur une plus grande échelle, et aussi de contribuer à construire ou à améliorer des systèmes alimentaires locaux.

Schéma : Contribution de la Ferme paysanne multifonctionnelle à l'Agroécologie (B.Mondy ; A. Terrieux)



³⁸ La définition de l'agroécologie se caractérise donc aujourd'hui par une conception globale des systèmes de production agroalimentaires. C'est une vision qui « intègre au sein de l'Écologie l'ensembles du système alimentaire, dans leurs dimensions écologiques, économiques et sociales » (Francis et al 2003).

SE PROJETER DANS L'AVENIR

14- BIODIVERSITÉ, DIVERSITÉ BIOLOGIQUE, AGRICULTURE, AMÉNAGEMENT, ACCUEIL ET MÉDIATION (version 2)

« Le néologisme "**Biodiversité**", est apparu dans les années 80, et a été popularisé par le Sommet de la Terre de Rio en 1992. Il englobe trois niveaux d'organisation du vivant : la diversité écologique (ou diversité des écosystèmes), la diversité spécifique (diversité des espèces ou interspécifique), la diversité génétique (ou intra-spécifique). Bien que considéré par certains comme synonyme de diversité biologique, le terme s'en distingue par deux ruptures épistémologiques.

-La première, qui reste dans le champ des sciences de la nature, attire l'attention sur les interdépendances entre les trois composantes majeures de la diversité du vivant, classiquement abordées séparément par des spécialistes portés à s'ignorer - les écologues, les systématiciens et les généticiens.

-La seconde rupture, plus significative, fait sortir du seul champ des sciences de la nature le concept de biodiversité : celui-ci n'appartient pas aux seuls biologistes, et inscrit la diversité du vivant dans les enjeux, préoccupations et conflits d'intérêts qui se sont fait jour à Rio en 1992. C'est également en 1992 que sera signée la Convention pour la Diversité Biologique.

L'évolution des concepts de biodiversité depuis la conception patrimoniale d'une biodiversité support de l'Évolution, jusqu'à la conception utilitariste d'une biodiversité support des services rendus par les écosystèmes, a marqué la dernière décennie. Cette évolution s'est accompagnée d'une transformation dans les valeurs dominantes qui fondent la protection de la biodiversité : l'accent est dorénavant mis sur la valeur d'usage direct et indirect, à travers les services des écosystèmes, concurremment à la valeur d'existence....

La biodiversité est ainsi devenue le cadre de réflexion et de discussion dans lequel sont revisitées et reformulées l'ensemble des questions posées par les relations que l'homme entretient avec les autres espèces et les milieux naturels. **La "gestion de la biodiversité" a remplacé la "protection de la nature"**. Cette multiplicité des motivations et de conceptions (patrimoniale ou fonctionnelle) conduit à de grandes difficultés dans « l'élaboration d'un cadre juridique de conservation de la biodiversité. »

in Agriculture et biodiversité (2008), Expertise scientifique collective INRA

La **biodiversité** désigne la diversité des formes de vie sur la Terre. Mais plus précisément elle désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les **écosystèmes** dans lesquels ils vivent. Ce terme couvre donc l'interaction des espèces entre elles et avec leurs milieux. Bien que la biodiversité soit aussi ancienne que la vie sur Terre, le concept n'est apparu que dans les années 1980.

Ce terme de "biodiversité" vient de la contraction de l'expression anglaise "biological diversity", c'est à dire "diversité biologique". Le mot "biodiversité" a été employé officiellement pour la première fois en 1988 par l'entomologiste américain E.O. Wilson.

Depuis une dizaine d'années, ce terme de "biodiversité" est de plus en plus utilisé et présent dans le monde de l'environnement et de la biologie. En France, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, a accentué l'importance de cette problématique particulière notamment dans notre quotidien. (Cette loi a été votée le 20 juillet et promulguée le 8 août 2016.)

La biodiversité est désormais perçue comme importante voire essentielle pour la survie de toutes les espèces. Il faut différents habitats pour les différentes espèces qui vivent dans le milieu naturel, car chaque espèce est adaptée à un ensemble particulier de conditions du milieu. Toutes ces espèces vivent en interaction, elles dépendent les unes des autres pour survivre, et lorsque l'une d'entre elles disparaît, l'espèce qui dépend d'elle peut également disparaître. Il se peut que des caractéristiques particulières permettent à certaines espèces de s'adapter aux changements du milieu, mais de nombreuses espèces ne peuvent pas s'adapter si leur habitat et la chaîne alimentaire sont trop perturbés. De plus, on peut avoir des espèces dites invasives qui s'installent et peuvent poser problème en colonisant certains territoires. Cela peut se vérifier facilement sur vos fermes, notamment dans le milieu végétal.

Autre élément important : Les différents niveaux de biodiversité constituent ce que l'on appelle un « écosystème » sur un espace donné.

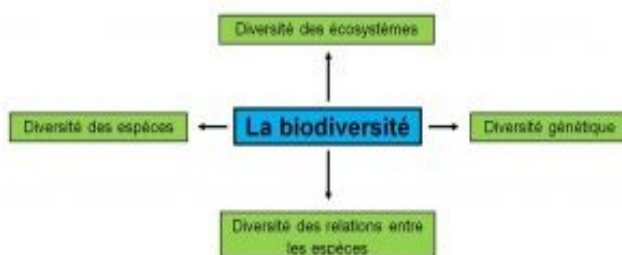
La définition la plus simple d'un écosystème est la suivante : il s'agit d'un ensemble d'être vivants qui vivent au sein d'un milieu ou d'un environnement spécifique et interagissent entre eux au sein de ce milieu et avec ce milieu.

Lorsqu'il-y-a perte de biodiversité, l'équilibre et la santé de l'écosystème est affectée. « L'écosystème est moins résilient lorsque certaines de ses composantes sont perdues en raison de l'extinction ou de la disparition d'espèces. Plus il y a d'espèces disparues, moins l'écosystème peut résister aux changements écologiques et moins il est susceptible de fonctionner comme un tout ». La disparition d'espèces végétales ou animales peut causer des perturbations de l'écosystème, altérer son bon fonctionnement et dans certains cas, détruire son équilibre.

Enfin, le lien entre biodiversité et pratiques agricoles et les explications entourant le choix délibéré par Accueil Paysan de **l'Agriculture Paysanne** sont évidents. Les fonctions d'accueillant et d'aménageur apparaissent ici comme essentielles dans la compréhension, la gestion du milieu naturel et du territoire d'accueil, ainsi que la résolution des problèmes environnementaux.

La fonction de médiation auprès des accueillis ou des scolaires doit être prudente (ne pas passer pour un donneur de leçon ! Vous donnez à voir et à comprendre !), mais elle est absolument essentielle pour démarquer votre type d'accueil.

IDENTIFIER ET FAIRE DÉCOUVRIR LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE BIODIVERSITÉ ?



Diversité du paysage : « L'interrelation entre la biodiversité et le paysage est aujourd'hui une évidence scientifique. Mais elle est encore loin d'être une évidence juridique. » La biodiversité produit du paysage. La production de paysage peut alors être regardée comme un service économique que fournit la biodiversité à travers le bien être qu'elle fournit aux hommes et les ressources qu'elle fournit aux activités touristiques. Par ailleurs le paysage contribue à son tour à produire de la biodiversité. En effet, la richesse de la biodiversité correspond normalement à une diversité paysagère. La biodiversité peut donc être considérée comme un service rendu par le paysage. Une ONG américaine, la Wildlife Conservation Society, a d'ailleurs créé un programme « living landscape program » qui a introduit le concept « d'espèces-paysages ». Il s'agit d'identifier et de sauvegarder des espèces de faune sauvage dans des habitats éventuellement en conflit avec l'homme pour adapter la conservation à la cohabitation avec l'homme. Mais paysage et biodiversité ne sont cependant pas toujours simultanément en adéquation, et les deux termes ne sont donc pas systématiquement interchangeables selon les types de territoires concernés. La protection des paysages est un formidable instrument pour démontrer la pertinence et la faisabilité d'une planification et d'une gestion durable de l'espace rural. Dans la mesure où il reflète à la fois les forces et les faiblesses écologiques, économiques, sociales et culturelles d'un territoire, le paysage est considéré comme un marqueur scientifique de la biodiversité. C'est pourquoi le Conseil de l'Europe a fait du paysage un des outils de promotion du développement durable en faisant adopter le 20 octobre 2000 la « Convention européenne du paysage. » (Prieur Michel, 2008)

Diversité des espèces : Les différents types et les différentes quantités **d'espèces animales et végétales** s'inscrivent dans un paysage particulier. En raison de l'interaction entre les espèces, les paysages qui abritent plus d'espèces sont plus sains et résistent mieux au changement écologique que les paysages comptant moins d'espèces. Prendre un exemple peut être intéressant : On peut par exemple appréhender la diversité des espèces au travers de l'exemple et de l'observation de la forêt et montrer comment cela est essentiel pour avoir une gestion durable de la forêt. Les forêts sont les habitats qui héberge le plus grand nombre d'espèces. Un exercice intéressant : Apprendre à évaluer le nombre d'espèces abritées par la forêt.

Diversité génétique : Chaque espèce végétale comme animale, possède des caractéristiques différentes. Des combinaisons de gènes variées sont importantes pour permettre aux espèces de s'adapter aux évolutions et modifications de leur milieu. En fait, chaque élément a un rôle à jouer dans un **écosystème particulier** Un exercice intéressant : Apprendre à appréhender la diversité des espèces animales et végétales sur un espace restreint.

Le terme de biodiversité embrasse donc tous ces **différents écosystèmes**. C'est en effet, l'ensemble des différents organismes animaux et végétaux et des différents types de milieux (habitats) qui leur permettent de vivre.

Observer un écosystème est la meilleure façon de parvenir à la meilleure compréhension des problèmes environnementaux qui affecte notre planète. Aborder les questions de changement climatique, de biodiversité, par les écosystèmes est une façon de comprendre et de mesurer l'importance des enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Un exemple témoin : il faut essayer de montrer comment on peut s'adapter, ou se préparer à une échelle locale et raffermir la résilience environnementale. Montrez ce que vous faites modestement sur votre ferme et avec vos voisins (lien social, entraide, convivialité ...) et comment vous pouvez préserver et protéger, et approfondir collectivement vos connaissances concernant vos écosystèmes.

COMMENT FAIRE LE LIEN AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ ?

La dégradation d'ensemble de l'environnement et de la biodiversité est devenue un des principaux constats portés sur l'évolution de notre environnement. Dans cette évolution globalement négative, l'agriculture est notamment identifiée comme un des principaux vecteurs responsables de cette dégradation.

La protection de la biodiversité ne se limite pas aux espaces ou aux sites naturels protégés comme les parcs nationaux ou les zones Natura 2000 par exemple. Elle doit également être mise en œuvre dans l'espace rural et l'espace Agricole. A côté du respect de la fonction productive des sols et des espèces, il faut également promouvoir la restauration des paysages agricoles endommagés par l'agriculture industrielle. (cf plantation des haies, procédure CTE) Les effets délétères de la trop forte intensification des pratiques culturales et la création de bassins de production ont contribué à une préoccupante banalisation des paysages et appauvrissement du vivant et des espèces qui a été mis en évidence dans plusieurs territoires ruraux. Il faut donc revenir sur ces tendances lourdes d'évolution, liées à la modernisation de l'agriculture, au remembrement et à la spécialisation des bassins de production. Il convient donc de promouvoir et de retrouver des paysages agricoles qui puissent assurer le maintien de la biodiversité (ex : Plantation de haies). Les effets d'une trop forte intensification des pratiques culturales et l'altération des paysages qui en découle, a été mise en évidence dans plusieurs régions et sites du territoire national. Il faut donc revenir sur ces tendances lourdes d'évolution, initiées avec la modernisation et la mécanisation de l'agriculture et sur la nécessité de modifier nos pratiques agricoles.

L'agriculture et l'élevage représente une activité importante en France, la SAU occupant 54 % du territoire. Elle a, par nature, des impacts directs (positifs comme négatifs) sur la biodiversité et le paysage. Deux changements très importants sont survenus dans les pratiques agricoles et ont notamment contribué à perturber le fragile équilibre existant entre agriculture, milieu naturel et biodiversité, ce sont :

- les pratiques agricoles induites par la spécialisation (bassins de production en monoculture) et l'intensification de certaines méthodes de production (usage plus important d'intrants, de produits chimiques, de désherbants et de pesticides ; utilisation d'engins mécaniques lourds, les labours systématiques, l'irrigation abusive notamment)

- la marginalisation ou l'abandon de la gestion traditionnelle des terres, (techniques de rotation des cultures, abandon des jachères, entretien des ruisseaux et des ripisylves, etc)

Ces pratiques agricoles actuelles de l'agriculture conventionnelle sont clairement identifiées et occasionnent de multiples dommages à l'environnement et à la biodiversité (sol, ressources en eau, etc). Ceci alors que des solutions alternatives, plus écologiques sont disponibles si l'on respecte les préceptes de « l'agriculture paysanne », du réseau « Agriculture Durable », ou de « l'agriculture Bio »

Ces atteintes à la biodiversité et le non-respect de l'environnement sont surtout dues à des pratiques agricoles inappropriées, et à l'usage inconsidérée des pesticides :

- L'usage de produits phytosanitaires de synthèse notamment, est largement responsable du déclin de la biodiversité, notamment en grandes cultures. La France et les Pays-Bas sont les pays en Europe qui consomment la plus grosse quantité de pesticides à l'hectare. La France occupant même bon an mal an le premier ou le deuxième rang dans le classement des consommateurs mondiaux.

- Les herbicides utilisés pour lutter contre les adventices (ou mauvaises herbes) et les ligneux ont pour conséquence une importante réduction de la diversité floristique au sein des surfaces cultivées mais également en bordure des parcelles.

- Les insecticides et fongicides occasionnent dans certains cas, des dommages encore plus importants sur l'environnement que les herbicides. En effet, ces produits ont des effets directs sur les organismes ciblés (mortalité, baisse de la fécondité) ou sur les organismes non ciblés (arthropodes, petits mammifères, oiseaux), et des effets indirects sur les mêmes populations soit par intoxication, soit par réduction des ressources disponibles dans le milieu. (cf études sur la disparition de la population d'oiseaux suite à la disparition des insectes)

L'absence de prise en compte de l'environnement dans les « pratiques agricoles conventionnelles » a donc de très graves répercussions sur les ressources naturelles (pollution de l'eau, dégradation des sols, perte de biodiversité, banalisation des paysages, perte de fertilité des sols, destruction de biotopes...)

LA RÉAPPROPRIATION DES PRATIQUES AGRICOLES PAYSANNES

Accueil Paysan a adopté les principes de l'Agriculture Paysanne. En effet, l'opposition frontale entre environnement et « production agricole conventionnelle », et la « perte de biodiversité » qui résultent de ces pratiques est souvent perçue comme le prix à payer pour le développement agricole. Accueil Paysan en soutenant « l'agriculture Paysanne » considère que la biodiversité peut et doit être considérée comme un facteur de production irremplaçable pour l'agriculture et s'inscrire à la fois dans une logique environnementaliste qui affiche la conservation comme objectif, mais aussi dans une logique agronomique qui permet d'assurer :

- la promotion et la mise en œuvre d'activités agricoles durables et de produits de qualité

- la promotion et le soutien aux pratiques et systèmes agricoles respectueux de l'environnement favorisant directement ou indirectement la biodiversité. On parlera dans ce cas « d'écosystèmes agricoles » (incluant pratiques agricoles jusqu'à la production d'aliments).

- la contribution au renforcement de la biodiversité et des écosystèmes au niveau des fermes et des territoires,

- la promotion d'actions visant à protéger les races de bétail ou variétés végétales autochtones ou menacées,

La découverte et l'adoption de pratiques agricoles favorables à l'environnement est donc une nécessité.

« L'Agriculture paysanne » à laquelle adhère Accueil Paysan, nécessite de faire adopter plusieurs règles de conduites et des pratiques basées à la fois sur la **tradition paysanne** et **l'innovation agronomique**. C'est ainsi que la protection des sols, la diversification des cultures et des assolements, l'autonomie énergétique, la production et la recherche d'autonomie semencières, les cultures associées, la gestion des fertilisations, la gestion et la valorisation des effluents d'élevage, l'objectif de recherche d'autonomie alimentaire, la transformation, la commercialisation et la vente directe de produits fermiers sur des circuits locaux, les principes de l'agriculture de conservation, ... sont mises en pratiques dans le réseau et ouvre de nouvelles perspectives. L'objectif poursuivi est de donner une meilleure visibilité à des pratiques agricoles éprouvées qui répondent aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires ruraux. Enfin, cela permet au niveau d'Accueil Paysan d'assurer un partage efficace de « l'information » et d'expériences en matière de « pratiques culturelles » entre acteurs du monde agricole, ... mais aussi de partager ses savoirs anciens et nouveaux avec les accueillis. L'efficacité de la mise en œuvre des pratiques de l'agriculture paysanne est aujourd'hui reconnue. La gestion stratégique, la recherche d'autonomie et le respect de la biodiversité en sont les principes de base.

Dans certaines régions sur le terrain, des groupes de développement agricoles (CEDAPA, CIVAM, ...), et des chercheurs (biologistes et/ou des naturalistes) se sont rencontrés pour inventorier les milieux naturels et espèces remarquables et identifier les pratiques agricoles à développer pour assurer leur préservation. Les paysans et agriculteurs ont également pu mesurer au travers de ces échanges les bénéfices de cette diversité écologique, favorable à leurs productions, à la qualité de leurs produits... et à leur propre image professionnelle.

AGRICULTURE, BIOÉCOLOGIE, AMÉNAGEMENT, ACCUEIL ET FONCTION DE MÉDIATION

Enfin, « la fonction de médiation » que peuvent assurer et développer les « Paysans-Accueillant-Aménageurs » doit permettre aux scolaires aux étudiants en formation dans le cadre des fermes pédagogiques et d'Accueil, ainsi qu'aux accueillis, de visualiser et de comprendre le pourquoi de l'importance des pratiques agricoles paysannes. En tout premier lieu, cela permet d'attirer l'attention des visiteurs sur l'importance du rôle « d'observation et de gestion du milieu » joué par les paysans, dans la compréhension des phénomènes et la gestion environnementale du territoire.

Cette fonction de dialogue et d'échanges entre Accueillant /Accueillis débouche invariablement sur des discussions souvent passionnées. Ces entretiens et la teneur de ces conversations sont extrêmement importants à la fois parce-qu'ils contribuent à la qualité de l'Accueil mais aussi parce qu'ils permettent l'instauration d'un véritable dialogue compréhensif entre paysans et urbains.

Par ailleurs, ils sont aussi chargés d'instruire et d'apporter des éléments de compréhension du milieu rural et agricole aux accueillis. C'est aussi le rôle particulier des fermes pédagogiques vis-à-vis des publics scolaires.

L'espace rural comme le monde agricole ont connu depuis les années cinquante des mutations économiques, sociologiques, mais aussi culturelles qui ont profondément bouleversées les modes de vie et les rapports ville campagne. La crise agricole depuis les années 80 a favorisé

l'apparition d'un nouveau métier « l'exploitant rural » (cf Muller P³⁹.) en relation directe avec le marché et les urbains. Par ailleurs le flux migratoire d'urbains vers les espaces ruraux a entraîné des recompositions sociales et culturelles qui alimentent une grande diversité de rapports entre agriculteurs et nouveaux arrivants en milieu rural, liés à la temporalité et aux lieux de résidence.

« Le monde rural apparaît aujourd'hui comme un refuge, mais aussi comme une source de tensions et conflits en raison de son caractère multifonctionnel »⁴⁰ (Caron et Torre, 2002). Les usages récréatifs et résidentiels quand ils coexistent avec les usages productifs entraînent souvent des difficultés de compréhension entre acteurs sociaux.

En effet, l'espace rural sert de support à plusieurs types d'activités qui induisent des usages qui peuvent être perçus comme concurrents :

- une fonction économique ou de production,
- une fonction résidentielle et récréative (la campagne comme cadre de vie, qu'il s'agisse d'un habitat permanent ou temporaire),
- une fonction de conservation (protection de la biodiversité, du patrimoine naturel, culturel et paysager).

Les **nouveaux usagers de l'espace rural** (néo ruraux, touristes, migrants, randonneurs, sportifs de pleine nature...) s'opposent parfois avec les agriculteurs sur la vocation et l'utilisation des territoires comme sur la vocation productive de l'agriculture. Ces oppositions véhiculent et témoignent de visions différentes et parfois diamétralement opposées concernant l'approche environnementale.

La fonction de médiation est un processus déjà ancien et reconnu dans le monde agricole et rural français. Cela va du rôle de médiateur anciennement exercée par les MSA, les professeurs itinérants agricole, les enseignants agricoles, les services des DSA⁴¹, mais aussi par les groupes de développements agricoles et ruraux comme « lieux d'échange d'informations et de formation » au plan local. (CETA, CIVAM, GVA, ...)

La médiation a été utilisée parfois comme système de règlement de conflits et initiateur de débats. Mais c'est un principe qui s'est généralisé dans tous les domaines et secteurs de vie (relations **ville/campagne, travail, écoles, entreprises, médias, institutions, relations sociales**, protection de l'environnementales, ...). **La médiation apparaît comme une méthode de résolution de litiges ou de conflits et d'anticipation des problèmes sociaux, professionnels ou environnementaux, mais aussi d'apports et de diffusion d'informations et de connaissances permettant d'instaurer un dialogue social constructif.**

On peut considérer **la médiation**, comme un **outil de pacification sociale** et/ou de **partage de l'innovation agro-écologique**, dont le but dans le cadre de l'accueil est de permettre à chacun de s'exprimer, de confronter les points de vue, et de mieux comprendre les enjeux environnementaux. Mais la médiation permet surtout aux différentes parties de nouer un dialogue véritable et compréhensif entre groupes sociaux, afin d'aboutir à une forme de compréhension réciproque. La médiation peut être vue et perçue comme un outil de compréhension et de résolution des tensions entre des groupes sociaux différents.

³⁹ Cf. Le technocrate et le paysan ; Muller Pierre aux éditions ouvrières

⁴⁰ Caron et Torres (2006) Quand la proximité devient source de tensions : conflits d'usages et de voisinage dans l'espace rural

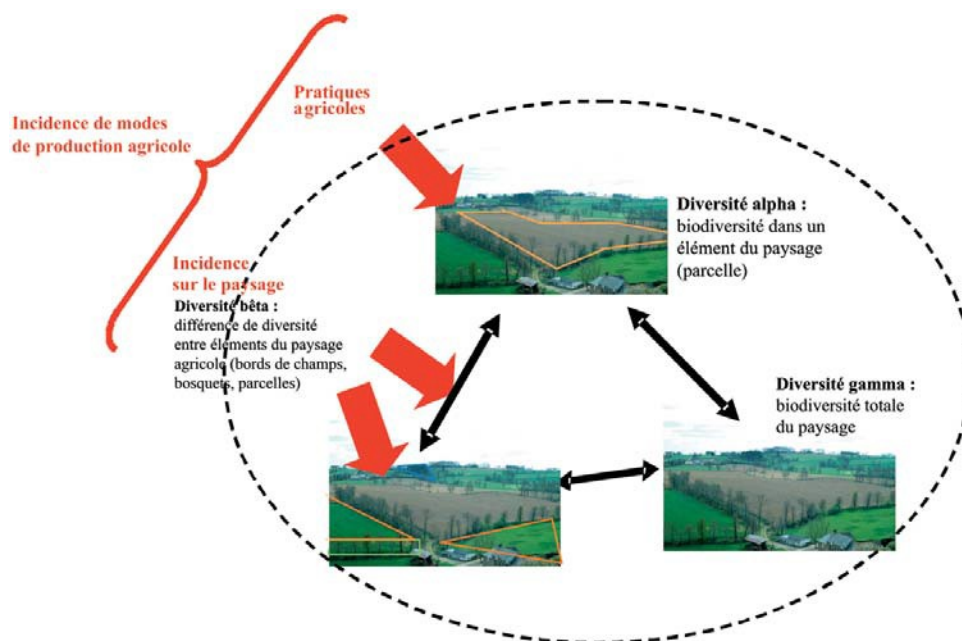
⁴¹ Direction des Services Agricoles

L'intérêt particulier de la médiation pour le milieu agricole et les territoires ruraux peut s'expliquer par le développement des conflits ou des litiges en matière d'utilisation et de protection de ces espaces ... et la nécessité de les surmonter.

La mise en évidence de « principes supérieurs communs » comme références partagées, passent par l'activation de principes sociétaux essentiels dans la gestion de nos espaces ruraux. Le montrer concrètement à partir de l'exemple de vos fermes d'accueil est absolument essentiel.

Comment aborder les débats avec les accueillis concernant les pratiques agricoles et la Biodiversité ?

Annexe 1 : Effet des pratiques agricoles sur la Biodiversité



Effets des pratiques culturales sur la biodiversité.

Les différentes pratiques agricoles agissent sur les paysages et sur la biodiversité directement en modifiant le milieu (labours par exemple) et/ou la biocénose du milieu (ensemble des êtres vivants d'un biotope, d'un milieu donné.) de façon intentionnelle (pratiques culturales, usage de pesticides, d'insecticides, ...) ou indirectement. En effet, une grande variabilité et complexité des processus écologiques régissent la dynamique des différentes composantes de la biodiversité.

Dans le cas des grandes cultures par exemple, l'usage des produits phytosanitaires de synthèse et les labours profonds et répétés, mais aussi la fertilisation, apparaissent comme des facteurs majeurs du déclin de la richesse spécifique et de l'abondance de nombreux organismes (microorganismes du sol, faune du sol, insectes, plantes, amphibiens, oiseaux).

Ces effets sont souvent intentionnels lorsqu'ils visent à favoriser la plante cultivée, mais aussi non intentionnels lorsqu'ils touchent par exemple les populations d'auxiliaires des cultures ou de vers-de-terre.

Le travail du sol

Le labour utilisé de façon répétée a un effet négatif sur la richesse spécifique ou l'abondance de nombreux organismes. Il sélectionne les espèces d'adventices en fonction de la capacité de survie des semences dans le sol. L'abondance des organismes de la *macrofaune* du sol (La macrofaune du sol comprend tous les invertébrés du sol mesurant plus de 2 mm, araignées, vers de terre, escargots, ... c'est-à-dire ceux qui sont facilement visibles à l'œil nu., et en particulier les vers de terre). Ces populations sont notamment réduites par les pratiques de labour profond ; elles le sont moins par des pratiques plus superficielles. L'abondance des différents groupes fonctionnels de vers de terre est grandement modifiée par la fréquence des labours. En cas de labours répétés et de conditions défavorables (ressources organiques faibles, conditions microclimatiques contraignantes), la richesse spécifique des communautés de macrofaune peut également être réduite. Si l'abondance des organismes de la microfaune et de la mésofaune est moins affectée que celle de la macro-faune par ces différentes techniques de travail du sol. Mais il faut savoir que les profondes modifications des conditions trophiques et micro-climatiques induites par ces interventions modifient fortement la composition de la communauté.

Les Pesticides

Les produits phytosanitaires de synthèse (Herbicides) sont considérés comme l'un des responsables majeurs du déclin de la biodiversité dans les agro-écosystèmes des pays industriels.

En règle générale, les effets des produits phytosanitaires sur les arthropodes et particulièrement les auxiliaires et les ravageurs des cultures, dépendent des traits de vie, des paramètres démographiques et du stade de développement au moment de l'application : plus le produit est appliqué sur un stade jeune et plus l'espèce a une démographie lente, plus l'insecte est vulnérable et sa population susceptible de disparaître. Les insecticides peu ou pas toxiques pour certains auxiliaires sont très peu nombreux dans les faits.

Les insecticides peuvent être plus toxiques que les herbicides pour la faune du sol et particulièrement les vers de terre et arthropodes du sol. Les fongicides sont encore plus toxiques. L'impact des herbicides sur les réseaux trophiques du sol est généralement de nature indirecte (réduction de la végétation et de la matière organique au sol). Certains ont cependant des effets directs sur la mésofaune et les vers de terre. L'application de différents pesticides a souvent un effet négatif sur la faune des sols pourtant non-cible de ces pratiques.

Les effets sur les vertébrés sont surtout connus pour les oiseaux et les amphibiens. Ils peuvent être directs, en relation avec une utilisation importante de produits, ou indirects et ce, parfois suite à l'utilisation de doses faibles.

L'usage des herbicides a induit une réduction importante du nombre d'espèces de plantes, dans les parcelles cultivées mais aussi sur les bordures, avec une diminution du nombre d'espèces et de la biomasse. L'utilisation systématique des mêmes molécules herbicides a provoqué d'une part la quasi-disparition d'un certain nombre d'espèces strictement messicoles, mais aussi le développement, chez quelques espèces, de populations résistantes aux molécules utilisées. Ces phénomènes risquent d'être accentués par la mise en place de cultures d'organismes génétiquement modifiés résistantes à un herbicide total.

. La Fertilisation

A l'échelle de la parcelle, la fertilisation des cultures se traduit par des effets généralement et globalement positifs sur l'abondance et la croissance des organismes vivants dans le sol et la végétation, à condition de ne pas atteindre des seuils de toxicité. Par contre, les effets sur la richesse spécifique des plantes et des insectes sont globalement négatifs.

L'accroissement des apports de fertilisants se traduit principalement à deux niveaux : **Sur les communautés d'organismes du sol**, directement touchés par l'évolution physico-chimique de l'environnement édaphique, et dont la richesse spécifique et la composition sont très affectées par la fertilisation ; **Sur la biodiversité des organismes liés au statut nutritionnel des plantes**.

. Les Rotations de cultures

S'il est couramment suggéré que les rotations culturales induisent de plus fortes densités et diversités d'organismes du sol que les cultures continues, les expériences ne le démontrent que dans le cas où une culture pluri-annuelle est introduite dans la rotation.

. La maîtrise de l'eau

La maîtrise de l'eau au niveau parcellaire, par drainage ou irrigation, a des effets variables sur la biodiversité. Le drainage a un effet négatif sur les groupes inféodés aux zones humides dont la forte régression est un problème majeur pour la conservation de la biodiversité. L'irrigation quant à elle est globalement favorable à la faune du sol mais conduit à une diminution de la diversité végétale.

Évaluer l'effet global de l'agriculture sur la biodiversité ?

Effets de la mise en jachère

Dans le cadre de la Politique Agricole Commune, le gel de certaines terres agricoles a été rendu obligatoire en 1992 ; il demeure encore possible aujourd'hui, de façon facultative, de mettre certaines parcelles en jachère. Contrairement à des friches, les jachères PAC sont entretenues ; des réglementations définissent les types de couvert (spontané ou semé) autorisés et imposent de limiter la production de semences d'adventices (broyage obligatoire des jachères spontanées).

Ces jachères spontanées peuvent offrir des ressources intéressantes (pollen, nectar, phytophages proies ou hôtes alternatifs pour les auxiliaires zoophages) aux arthropodes ; leur gestion par destruction mécanique ne doit alors pas intervenir au moment de leur plus forte attractivité pour ces derniers.

Effets de l'abandon des pratiques agricoles

La déprise agricole est un phénomène qui concerne la France depuis plusieurs décennies et qui est lié à divers mécanismes (terres peu exploitables, intensification, exode rural...).

L'abandon des parcelles cultivées conduit à une augmentation de la biodiversité dans une première phase, l'abandon des prairies et pelouses conduit au contraire à une réduction de biodiversité.

Effets des modifications sur la complexité des paysages

Historiquement, le développement de l'agriculture en Europe s'est accompagné d'importantes transformations des paysages, et de modification des pratiques agricoles vers une plus forte intensification depuis les années 50 en Europe. Ces pratiques ont entraîné une forte modification de la structuration des paysages, d'altération des sols qui peuvent affecter la Biodiversité. D'un autre côté l'abandon ou la déprise agricole dans les zones marginales conduit à une homogénéisation des couverts qui peut également affecter la Biodiversité.

Effets de l'Agriculture Biologique sur la biodiversité

Certaines études ont évalué les effets respectifs de l'hétérogénéité du paysage et des modes de production agricole en comparant les impacts de l'agriculture biologique et de l'agriculture conventionnelle dans des paysages plus ou moins complexes. Le passage d'un mode de production conventionnel à un mode de production biologique a un effet souvent globalement positif pour la biodiversité. En arboriculture par exemple, une minimisation des impacts sur la biodiversité est souvent obtenue par une restriction du recours aux pesticides mais surtout et notamment en ayant recours aux pratiques de l'agriculture biologique.

ANNEXE 2 : DÉFINITIONS ET ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

Note : Cette Annexe a été rédigée par nos soins, sous forme de synthèse rapide à partir des concepts et définitions recensés dans le rapport intitulé « Agriculture et Biodiversité », INRA (2008). Elle montre pourquoi, il importe d'analyser les effets de l'agriculture sur la biodiversité en considérant l'ensemble de l'état des communautés biologiques dans toutes leurs dimensions.

L'écosystème n'est pas un objet du monde biophysique, mais un objet de pensée, qui appartient au monde des représentations. En fait, l'idée d'interdépendance généralisée était très familière aux philosophes grecs ; mais elle fut largement éclipsée par l'influence du cartésianisme.

La dernière décennie du 20^e siècle va combiner les approches de la résilience des écosystèmes avec celles des processus d'interactions humaines à propos de leur gestion. La biodiversité s'inscrit alors dans cet esprit. Les écologues ont ensuite largement développé une argumentation mettant en avant les valeurs économiques et écologiques de la diversité biologique.

La biodiversité :

Pour résumer, l'histoire scientifique du concept de Biodiversité a connu quatre grandes périodes délimitées par des ruptures ou sauts épistémologiques symbolisés successivement par :

- l'émergence de la théorie évolutionniste, de Darwin et l'Origine des espèces (1859) jusqu'à Mendel ;
- l'émergence de la biologie de la Conservation (décennie 1980), le Sommet planétaire de Rio et la ratification de la Convention sur la Diversité Biologique (1992)
- l'émergence du concept de service écologique, de diversité fonctionnelle et le Millennium Ecosystem Assessment (2000).

Quelques définitions de la biodiversité :

Paul Ehrlich: "To me, biodiversity is the living resources of the planet".

« Pour moi, la biodiversité, ce sont les ressources vivantes de la planète ».

Daniel Janzen: "The whole package of genes, populations, species, and the cluster of interactions that they manifest".

"L'ensemble des gènes, des populations, des espèces et le groupe d'interactions qu'ils manifestent".

Thomas Lovejoy: "The term is really supposed to mean diversity at all levels of organization. But the way it's often used is basically relating to species diversity used to mean just the number of species and their relative abundance and various measures of it".

« Le terme est vraiment censé signifier la diversité à tous les niveaux de l'organisation. Mais la façon dont il est souvent utilisé est essentiellement liée à la diversité des espèces utilisée pour signifier simplement le nombre d'espèces et leur abondance relative et diverses mesures de celle-ci ».

Peter Raven: "The sum total of plants, animals, fungi, and microorganisms in the world including their genetic diversity and the way in which they fit together into communities and ecosystems".

« La somme totale des plantes, des animaux, des champignons et des micro-organismes dans le monde, y compris leur diversité génétique et la manière dont ils s'intègrent dans les communautés et les écosystèmes ».

Edward Wilson : «Biodiversity is the variety of life across all levels of organization from genic diversity within populations, to species, which have to be regarded as the pivotal unit of classification, to ecosystems. Each of these levels can be treated, and are treated, independently, or together, to give a total picture. And each can be treated locally or globally ».

"La biodiversité est la variété de la vie à tous les niveaux d'organisation, de la diversité génique au sein des populations aux espèces, qui doivent être considérées comme l'unité centrale de classification, en passant par les écosystèmes. Chacun de ces niveaux peut être traité, et sont traités, indépendamment, ou ensemble, pour donner une image globale. Et chacun peut être traité localement ou globalement ».

Quelques définitions de sources françaises :

Robert Barbault (1994) : « Ainsi, la diversité biologique apparaît comme quelque chose d'omniprésent, de consubstantiel à la vie, mais aussi comme quelque chose de complexe, de dynamique. Elle s'enracine dans les systèmes moléculaires qui contrôlent l'activité et la multiplication des cellules et, par-là, les performances des organismes – notamment leur reproduction. A l'échelle des populations, au sein des espèces, elle se déploie dans la variabilité interindividuelle, qui garantit les capacités d'adaptation et d'évolution des espèces. Ainsi se prolonge-t-elle naturellement, fruit d'une longue histoire évolutive, dans la profusion des espèces, pour s'exprimer enfin dans la structuration et la dynamique des systèmes écologiques complexes qui constituent la biosphère » (Barbault, 1994).

Jacques Blondel (2005) : « Le concept de biodiversité, avec tous les enjeux et défis qu'il véhicule sur les plans scientifique, sociologique, économique et politique, est directement lié à la crise de l'environnement. Cette crise, dont l'ampleur apparaît chaque jour plus sérieuse et menaçante pour l'avenir des sociétés, s'est peu à peu cristallisée dans le monde scientifique et politique ainsi qu'auprès du grand public au point de devenir aujourd'hui un problème majeur de société. Longtemps confinée dans la seule sphère des sciences de la nature, la biodiversité pénétra le champ des sciences de l'homme et de la société lors de la Convention sur la diversité biologique (CDB) de la Conférence de Rio (1992) sur l'environnement et le développement, ce qui étendit considérablement son sens et explique qu'on lui ait donné plus d'une centaine de définitions » (Biodiversité et sciences de la nature , in Marty et al., 2005).

Michel Chauvet et Louis Olivier (1993) : « Biodiversité est un synonyme de diversité biologique. Sous cette notion très globale, on entend la diversité que présente le monde vivant à tous les niveaux : la diversité écologique ou diversité des écosystèmes ; la diversité spécifique ou diversité interspécifique ; la diversité génétique ou diversité interspécifique » (Chauvet & Olivier, 1993).

Christian Lévêque et Jean-Claude Mounolou (2001) : « De fait, la biodiversité est un problème d'environnement qui a émergé au début des années 1980, et culminé lors de la conférence sur le développement durable qui s'est tenue à Rio en 1992. En cette fin de Xxe siècle, les hommes prenaient conscience de leur impact sans précédent sur les milieux naturels, et des menaces d'épuisement des ressources biologiques. Mais, simultanément, on mesurait que la diversité biologique était une ressource indispensable, pour les industries agroalimentaires et pharmaceutiques en particulier. Se posaient donc des questions d'éthique en matière de conservation de la diversité biologique ou de prises de brevets sur le vivant. **La biodiversité est ainsi devenue le cadre de réflexion et de discussion dans lequel on a revisité l'ensemble des questions posées par les relations que l'homme entretient avec les autres espèces et les milieux naturels** » (Lévêque & Mounolou, 2001).

SE PROJETER DANS L'AVENIR

15- LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

Pourquoi s'intéresser à la biodiversité ?

Motifs économiques

- Elle contribue à la fourniture de nombreux produits alimentaires, de matières premières pour l'industrie, de médicaments, de matériaux de construction et à usages domestiques.
- Elle est à la base de toute la production agricole, tant du point de vue du nombre d'espèces utilisées que des nombreuses variétés patiemment sélectionnées ; elle est indispensable pour l'amélioration des végétaux et des animaux domestiques.
- Elle offre d'importantes perspectives de valorisation dans le domaine des biotechnologies, notamment pour les micro-organismes, mais également dans le domaine des manipulations génétiques.
- Elle suscite une activité économique liée au tourisme et à l'observation d'espèces dans leur milieu ou à l'attrait de beaux paysages.

Motifs écologiques

- Elle est indispensable pour maintenir les processus d'évolution du monde vivant.
- Elle joue un rôle dans la régulation des grands équilibres physico-chimiques de la biosphère, notamment au niveau de la production et du recyclage du carbone et de l'oxygène.
- Elle contribue à la fertilité des sols et à sa protection, ainsi qu'à la régulation du cycle hydrologique.
- Elle absorbe et décompose divers polluants organiques et minéraux, et participe par exemple à l'épuration des eaux.

Motifs éthiques et patrimoniaux

- Les hommes ont le devoir moral de ne pas éliminer les autres formes de vie.
- Selon le principe d'équité entre les générations, nous devons transmettre à nos enfants l'héritage que nous avons reçu.
- Les écosystèmes naturels et leurs espèces sont de véritables laboratoires pour comprendre les processus de l'évolution.
- La biodiversité est chargée de normes de valeur : c'est ce qui est naturel, ce qui est vulnérable, ce qui est bon pour l'homme et la survie de l'humanité, etc.

La diversité du vivant a servi l'agriculture depuis ses débuts. Mais l'activité agricole moderne a visé des rendements toujours croissants et homogènes, à force de recours massifs aux intrants et à l'énergie fossile. Cela avait fait oublier à quel point la biodiversité végétale, animale et microbienne est le moteur de tous les processus de production et de régulation des écosystèmes, tant cultivés que naturels. Mieux connaître et comprendre, remobiliser et planifier, en un mot, cultiver la biodiversité pour intensifier durablement la production et assurer la sécurité alimentaire mondiale remet les agricultures des pays du Sud au cœur des réflexions sur les transformations possibles. Cet ouvrage aborde la question sous différents angles et montre à quel point ces transformations ne sont pas limitées à la parcelle et à sa culture. Elles touchent en fait aux liens profonds entre les communautés paysannes et leur patrimoine vivant, dans leur façon de conserver cette agrobio-diversité et d'innover pour en tirer profit.

LES SPÉCIFICITÉS DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE DOMAINE AGRICOLE

L'agriculture repose sur la conversion de milieux naturels pour un usage agricole. Cette transformation entraîne la disparition d'espèces, la destruction de ressources et la perte de contributions comme la pollinisation, la régulation du climat, de la qualité de l'eau et de l'air. Elle affecte directement la qualité de la vie.

Les agronomes savent depuis longtemps que les prairies composées de mélanges de graminées et de légumineuses sont en général plus productives que celles composées d'un seul type d'espèce. Les études portant sur la diversité fonctionnelle ont connu un essor très rapide depuis le milieu des années 1990.

Parmi l'ensemble des secteurs d'activité, l'agriculture entretient des interrelations étroites avec la biodiversité, dont elle peut bénéficier, qu'elle peut modifier, et qu'elle peut contribuer à maintenir. Pour l'agriculture, la biodiversité est ainsi objet d'un intérêt croissant à tous les niveaux de l'action publique. L'activité agricole implique généralement d'orienter et contrôler les biocénoses des zones qu'elle exploite.

La question des relations entre agriculture et biodiversité est donc souvent posée en termes de compromis ou de cohabitations. Mais l'agriculture est également susceptible d'avoir des effets bénéfiques sur la biodiversité à différentes échelles et différents niveaux. Les bénéfices pour l'agriculture du maintien de la biodiversité peuvent être nombreux, pour la production agricole au sens large, via les « services écosystémiques » rendus au sein des espaces agricoles. La reconnaissance de la conservation de la biodiversité est devenue aujourd'hui un objectif majeur de la communauté internationale.

(à **consulter absolument** l'excellent livre intitulé « Cultiver la Biodiversité pour transformer l'agriculture » ; Étienne Hainzelin, coordinateur ed. QUAE)

« Agriculture et Biodiversité »

Une biodiversité menacée :

« Les hommes ont fortement, et dans une certaine mesure irréversiblement, changé la diversité de la vie sur Terre, et la plupart de ces changements se traduisent par une perte de biodiversité.

- Plus des deux tiers de la surface de 2 des 14 biomes terrestres mondiaux et plus de la moitié de celle de 4 autres biomes ont été « convertis », principalement pour l'agriculture.
- Pour une vaste gamme de groupes taxinomiques, soit l'effectif des populations, soit leur aire géographique, soit les deux sont en déclin chez une majorité d'espèces
- La distribution des espèces sur la planète tend à s'homogénéiser de plus en plus ; en d'autres termes, le jeu d'espèces d'une région donnée du monde tend à se rapprocher de celui d'autres régions principalement du fait des introductions d'espèces, à la fois intentionnellement et accidentellement en relation avec l'accroissement des voyages et des échanges maritimes.
- Le nombre des espèces de la planète est en déclin. Sur les quelques centaines d'années écoulées, les hommes ont multiplié par 1000 (certitude moyenne) le taux d'extinction moyen normal. Quelque 10 à 30% des espèces de mammifères, d'oiseaux et d'amphibiens sont actuellement menacés d'extinction (certitude de moyenne à forte). Les écosystèmes d'eau douce tendent à avoir la proportion la plus élevée d'espèces menacées d'extinction.
- La diversité génétique a globalement décliné, particulièrement au sein des espèces cultivées. »

Extrait de Millennium Ecosystem Assessment, 2005, Ecosystems and Human Well-Being.

EN CONCLUSION :

« La Biodiversité » est une dimension essentielle du vivant. Elle s'exprime par la diversité génétique, la diversité des espèces et la diversité des écosystèmes.

Elle est porteuse du potentiel évolutif qui garantit la capacité d'adaptation des espèces et des écosystèmes face, notamment, au changement global. La biodiversité est un enjeu vital pour les sociétés humaines

« La Biodiversité », est considérée comme un patrimoine commun de l'Humanité ?

Au sens commun du terme, un patrimoine comprend deux éléments essentiels :

- i) Des biens au sens de « choses de valeur »
- ii) Et la transmission de ces biens

C'est ainsi que le concept de biodiversité comme patrimoine commun de l'humanité doit être compris.

Une meilleure prise en compte de l'état des sols, et un soin plus attentif accordé à la biodiversité deviennent des impératifs pour une agriculture plus résistante.

SE PROJETER DANS L'AVENIR

16-ACCUEIL et MÉDIATION en faveur d'une AGRICULTURE PAYSANNE et de L'AGROÉCOLOGIE⁴² (Version 2)

À compter des années 1980 et jusqu'à aujourd'hui, une prise de conscience des limites du modèle agricole mis en œuvre depuis la seconde guerre mondiale s'est diffusée de plus en plus largement dans la société : la critique porte autant sur les conditions de la production, la désertification des campagnes, les atteintes environnementales que sur la qualité des produits ou la répartition des soutiens publics. « Le productivisme est une pratique économique caractérisée par la productivité à tout prix : produire toujours plus, toujours plus vite et à moindre coût. En agriculture, cela veut dire plus de machinerie lourde, plus d'engrais chimiques, plus de pesticides, plus d'antibiotiques, plus d'hormones et d'OGM, de plus grosses unités de production et... moins de contraintes environnementales et sociales. » (Gélinas, 2000). C'est ainsi que se bâtissent de grands bassins de production et des territoires ruraux en voie de désertification (Rieutord, 2009), qui dénaturent les paysages et déséquilibrent le territoire national dans un pays qui est pourtant une des toutes premières destinations touristiques mondiales.

C'est dans ce contexte que se construisent de nouvelles formes d'agriculture, dites alternatives que nous détaillerons ici. « Pour sortir de ce piège, il n'y a pas d'autre solution que d'inventer une autre agriculture, un autre modèle de ruralité. Comment cela se fera-t-il ? Cela se fait déjà ! » (Gélinas, idem). Ces nouveaux concepts d'agriculture ne cessent de gagner en importance, jouissent d'un grand écho auprès d'un large public et bénéficient sans nul doute d'un vaste potentiel de développement. Ces différents types d'agriculture sont issus d'un vaste mouvement de re-conception, qui témoigne d'une grande vitalité mais pourtant aucun d'entre eux n'a encore réussi à s'imposer comme un nouveau modèle, probablement parce que leurs promoteurs ont repéré le défaut qu'il y a à s'ériger en modèle unique, mais aussi parce qu'ils ont affaire à forte partie avec le modèle industriel.

En effet, alors que le modèle agricole productiviste, industriel et commercial actuel atteint les limites de l'acceptable et met en péril les fragiles équilibres sociaux, économiques et environnementaux, l'industrialisation de l'agriculture se poursuit toujours, au détriment des écosystèmes, de la biodiversité, de la qualité nutritionnelle, et du tissu social agricole.

⁴² « La raison d'être de l'agriculture paysanne est de promouvoir l'agriculture qui répond à l'ensemble des besoins de la société. » (Cf. charte de l'agriculture paysanne et FADEAR).

Comble de l'ironie, cette agriculture industrielle-productiviste ne se maintient qu'en étant sous perfusion des deniers publics. Ce type d'agriculture profite prioritairement aux gros exploitants, à l'agrobusiness, aux industries agroalimentaires et finalement aux multinationales qui contrôlent les mécanismes du marché mondial. Les petits et les moyens producteurs sont eux, entraînés, de gré ou de force vers ce modèle, mais aussi dans une guerre économique, non pas pour vendre leurs récoltes à des prix plus avantageux, mais pour les produire à moindre coût. De plus cette agriculture n'est pas, comme on veut nous le faire croire, un aboutissement naturel et une conséquence inévitable du progrès technique ; au contraire, elle est encouragée, planifiée et promue par de puissants intérêts économiques et corporatistes avec une grande complaisance de la sphère politique.

Les mécanismes du soutien financier à l'agriculture, abondé par la PAC, mais mis en œuvre en France -comme dans chaque pays européen- selon des règles propres, favorise systématiquement les exploitations spécialisées, les productions de masse et d'exportation, en un mot, l'agriculture intensive. Les petites exploitations paysannes ou trop diversifiées n'en sont pas bénéficiaires parce que jugées « non viables » et « non professionnelles ». Ceci alors que de très nombreuses études démontrent que plus la ferme est diversifiée et plus elle est adaptable, autonome et résistante aux aléas économiques, plus la ferme est industrielle, et moins ses marges de profit sont grandes et plus importante sa sensibilité aux aides publiques comme aux variations des cours.

Tout se passe comme si l'énormité des problèmes alimentaires, sociétaux et environnementaux causés par « l'agriculture conventionnelle » devenait tellement inacceptable, qu'elle engendrait une certaine prise de conscience de la déconstruction sociale des communautés paysannes. Ainsi donc, à force d'élimination, de précarisation des paysans, de bouleversement des territoires et des écosystèmes, l'agriculture industrielle engendre aussi des contre-pouvoirs qui se mobilisent pour se réapproprier les espaces, l'air, l'eau etc.

La réflexion que nous avons entreprise au sein du groupe de développement d'Accueil Paysan nous a donc amenés à nous intéresser aux différentes formes d'agriculture alternatives qui sont apparues, et plus particulièrement au choix fait par la Fédération Nationale d'Accueil Paysan de se reconnaître dans « l'Agriculture Paysanne » (telle que définie et décrite par la FADEAR) pour tenter de répondre aux défis alimentaires, sociaux et écologiques que rencontre notre société.

L'objectif de ce texte est de tracer les portraits et faire le point sur ces formes d'agriculture alternatives (caractéristiques, qualités respectives et leur potentiel de développement), de montrer comment l'agroécologie se situe dans ce concert, de préciser ce qui les différencie ou les rapproche.

Nous présenterons :

- une synthèse des enjeux et tendances justifiant l'apparition de ces nouvelles formes d'agriculture,
- un portrait des principales formes d'agriculture émergentes, leurs soutiens, leurs caractéristiques principales, opportunités, bilans et valeurs de référence, cette partie s'appuie sur les travaux de Samuel Féret,
- la justification des choix et du positionnement d'Accueil Paysan en faveur de « l'agriculture paysanne ».

1.1- Enjeux du contexte socio-économique

Avant de concentrer notre attention sur les formes d'agriculture dites alternatives qui ont vu le jour durant ces dernières décennies, il est utile de rappeler le contexte dans lequel elles ont vu le jour et les tendances structurelles qui en résultent et pèsent sur l'agriculture en France et en Europe ainsi que les principaux enjeux alimentaires, fonciers, sociaux, environnementaux etc. auxquels elles prétendent répondre.

1.1.1-Enjeux alimentaires

La croissance démographique, les changements de structure de la population, les flux migratoires et la modification des habitudes alimentaires et de consommation conduisent à une augmentation de la demande en termes de quantité, de diversité et de qualité des denrées alimentaires.

Dès 2009, la FAO alerte « la production agricole mondiale doit augmenter de 70 %, et doubler dans les pays en développement, d'ici 2050, pour répondre à la demande de 9 milliards d'habitants ». Mais la croissance démographique n'est pas seule en cause, la population mondiale a aussi considérablement modifié sa consommation alimentaire. Par exemple, rappelons que la production mondiale de céréales a quasiment triplé depuis les années 1960 alors que la population mondiale a « seulement » doublé parce que la consommation de céréales fourragères a explosé, traduisant l'augmentation de la consommation mondiale de viande tout autant que la modification des techniques d'élevage.

Dans les pays développés et émergents, les consommateurs achètent de plus en plus de produits transformés par les industries agro-alimentaires dans des réseaux d'approvisionnement contrôlés par les chaînes de la grande distribution. On assiste dans ce secteur à une évolution déséquilibrée de la chaîne agro-alimentaire : les transformateurs et les distributeurs bénéficient souvent de positions oligopolistiques, les marchés agricoles sont peu transparents, notamment au niveau de la répartition des marges, les écarts entre les prix payés aux producteurs et ceux payés par le consommateur ne cessent de s'accroître. La dépendance des producteurs comme celle des consommateurs vis-à-vis des transformateurs et des distributeurs augmente.

Ceci a des conséquences majeures :

- La multiplication des scandales alimentaires portant sur la qualité des aliments (depuis la vache folle jusqu'au lait infantile contaminé à la salmonelle) illustre la complexité du circuit alimentaire actuel. Les enquêtes achoppent d'ailleurs souvent sur l'opacité de l'origine des aliments. Pour le grand public, ces épisodes entretiennent la défiance face au discours des industriels et de l'agro-business mais aussi de la grande distribution et montrent la très grande fragilité du circuit alimentaire.
- L'évolution des régimes alimentaires a aussi conduit à l'apparition d'un problème de santé publique majeur : le développement du surpoids et de l'obésité, dans les pays industrialisés mais aussi dans les pays émergents ou en voie de développement. À l'échelle mondiale, le nombre de cas d'obésité a presque triplé depuis 1975. Une enquête de 2016, montre que plus de 1,9 milliard d'adultes (18 ans et plus) étaient en surpoids, dont plus de 650 millions étaient obèses. Mais ce sont aussi 41 millions d'enfants de moins de 5 ans qui étaient en surpoids ou obèses et plus de 340 millions d'enfants et d'adolescents âgés de 5 à 18 ans.

Aujourd'hui la plupart de la population mondiale vit dans des pays où le surpoids et l'obésité font davantage de morts que l'insuffisance pondérale.

- Les effets de l'alimentation sur leur santé ou celle de l'environnement préoccupent de plus en plus les consommateurs qui cherchent donc aujourd'hui, à s'alimenter sainement et se tournent vers les produits bio, fermiers, naturels, sans additifs, sans OGM... mais on constate aussi l'émergence d'une modification profonde des systèmes alimentaires avec le développement rapide du végétarisme et du véganisme, surtout chez les plus jeunes et les urbains. Par ailleurs, certains consommateurs modifient leurs habitudes d'approvisionnement et ont recours aux circuits courts ou de proximité.

1.1.2-Raréfaction des ressources foncières et fragilisation du secteur agricole

Les régions urbaines tendent à s'agrandir au détriment des territoires ruraux et agricoles. Selon l'Insee, la France continue de s'urbaniser, les trois-quarts de la population vivent désormais en ville. Les villes couvrent désormais 119 000 km² du territoire, contre 100 000 en 1999, la population urbaine est de moins en moins dense (400 habitants au km² en moyenne dans l'espace urbain, contre 600 avant 1962). L'espace rural se restreint, ainsi, 1368 communes considérées comme rurales en 1999 sont devenues urbaines en 2010, le plus souvent par intégration à une agglomération.

Cette évolution est marquée à la fois par un étalement urbain et par l'absorption des communes dans de grandes unités de gouvernance pilotées par la ville centre (communautés d'agglomération, métropoles).

L'étalement urbain se caractérise par le développement des surfaces bâties : habitat pavillonnaire isolé ou en lotissement, surfaces industrielles et commerciales, équipements nécessaires aux populations et aux activités dévorent les espaces périurbains mais aussi ruraux et empiètent sur les terres agricoles, contribuant à les rendre rares et chères.

La politique d'installation en agriculture, la logique des aides publiques, encouragent des projets économiques intégrés dans la production de cultures industrielles engagées dans les flux commerciaux mondiaux aux dépens de la production alimentaire destinée aux marchés locaux. Pourtant la question de la sécurité alimentaire des populations reste d'actualité alors que les terres agricoles se raréfient, cela se traduit aujourd'hui par des investissements dans le foncier agricole à l'étranger : des gouvernements ou des entreprises de pays asiatiques achètent des terres ou prennent des baux emphytéotiques en Afrique, en Europe, en Amérique du Sud, des fonds d'investissement européens font de même.

Enfin, la gestion d'un foncier agricole rare et onéreux encourage à l'agrandissement des exploitations agricoles déjà existantes réputées solvables, plutôt qu'à l'installation de nouveaux paysans sur des fermes de petite taille

Autre facteur de fragilisation du secteur agricole, la volatilité des prix encouragée par des échanges à l'échelle mondiale. Le secteur agricole est sous pression à plusieurs niveaux : tendanciellement, les marchés agricoles se libéralisent. Pour survivre dans la même voie, la solution préconisée aux agriculteurs est d'augmenter leur compétitivité et leur capacité foncière en vue de produire toujours plus à moindre coût (course sans fin à l'agrandissement et à l'endettement), nous constatons que cela se traduit par une diminution continue du nombre des actifs agricoles, la concentration des exploitations, mais aussi la dévitalisation des territoires ruraux et l'augmentation des pollutions et dégâts environnementaux.

Dans le cadre des deux dernières réformes des politiques agricole et rurale européennes on a tenté de tenir un équilibre entre l'accompagnement de la mondialisation (les aides au revenu absorbant – pour ceux qui en bénéficient- une partie des déséquilibres liés à la volatilité des prix) et la lutte contre les effets de cette dérive en demandant à l'agriculture de fournir des produits de qualité et de plus en plus de services, tels que l'accueil, l'entretien du paysage, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles etc.

1.2 Aperçu des nouvelles formes d'agriculture

« Comment se fait-il donc que l'agriculture dite "moderne" ait à ce point, oublié les règles élémentaires de l'agronomie ? Comment se fait-il qu'elle ait tourné le dos à une agriculture durable, qui préserve l'avenir des hommes et de la terre sans sacrifier le présent ? »

André Pochon (1998)

La liste des agricultures alternatives que nous avons retenue⁴³ bien que très longue n'est pourtant pas exhaustive. Notre objectif est de présenter les principaux types et mais aussi de mieux saisir leurs objectifs, les défis mais aussi l'évolution des situations socio-économiques qui ont motivé leur conception et leur mise en œuvre.

Face aux évolutions structurelles, à ce qu'il perçoit comme la faillite évidente de l'agriculture productiviste et aux graves conséquences sociales, sanitaires et environnementales de la modernisation de l'agriculture, le monde paysan développe des stratégies de diversification et d'adaptation.

Bien qu'il ne soit pas toujours facile de procéder à une classification, le paragraphe ci-dessous illustre, dans les grandes lignes, les principales voies alternatives qui s'offrent aux paysans. Nous nous appuyons sur les travaux réalisés par Samuel Feret en vue d'éclairer notre réflexion. Dans le cadre de ce travail, nous n'avons pas les ressources pour analyser en détail chacune des alternatives à l'agriculture « conventionnelle et productiviste ». Aussi, nous avons décidé de concentrer notre attention sur les alternatives qui correspondent à une tendance importante et qui peuvent se caractériser par leurs formes, leurs origines, leurs objectifs et leurs appellations.

Ces agricultures sont alternatives à plusieurs titres :

- leur mode de production : agriculture biologique, agriculture de conservation ou intégrée, permaculture, cultures associées, agroforesterie...
- l'innovation dans l'organisation : combinaison d'activités, formes juridiques coordonnées, collaboration inter-fermes, magasins collectifs, agriculture de proximité, coopératives de matériel, autres formes de collaboration territoriales...
- l'attention aux questions sociales : la création de sources de revenus, la création d'emplois, l'anticipation des départs à la retraite en accompagnant la transmission, afin d'éviter la diminution du nombre d'actifs agricoles et du nombre de fermes
- la pratique revendiquée de la multifonctionnalité et de la diversification : activité basée sur la fourniture de services et le développement d'activités liées à l'agriculture et valorisant les ressources territoriales et en tout premier lieu l'accueil et la restauration
- l'originalité des formes de commercialisation : circuits courts, vente directe, magasins de producteurs, vente à la restauration collective de proximité ...

⁴³ Biologique, durable ou encore paysanne, les formes d'agriculture dites « alternatives » ne manquent pas. Ces différents systèmes de production et d'organisation agricoles, ont comme caractéristique commune de se poser plus ou moins radicalement, comme alternatifs au modèle dominant représenté par l'agriculture intensive ou « conventionnelle », intégrée aux filières industrielles.

Tableau 1 : Agricultures alternatives : le jeu des sept familles

(d'après Samuel Ferret, *Trans-Rural Initiatives*, n°382, juin 2009,
mis à jour et complété pour l'agroécologie par B.Mondy et A.Terrieux, juin 2018)

Appellation	Définition	Objectifs	Evaluation	Pratiques	Acteurs
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	« Concept global qui s'appuie sur le choix de valeurs comme le respect de la terre et des cycles biologiques, la santé, le respect de l'environnement, le bien-être animal, la vie sociale... C'est un mode de production agricole fondé sur un ensemble de techniques complexes excluant l'utilisation de produits chimiques de synthèse.» FNAB	Respect des écosystèmes naturels. Respect de la santé humaine et animale Recherche d'un développement économique cohérent	Cahiers des charges par production Contrôles indépendants Certification Attribution du Label AB	Concerne toutes les productions Produits chimiques de synthèse interdits Rotations culturales longues Gestion de la matière organique	<ul style="list-style-type: none"> Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France Institut technique de l'agriculture biologique (ITAB)
AGRICULTURE DURABLE	« L'agriculture durable invite à promouvoir et à pratiquer une agriculture économiquement viable, saine pour l'environnement et socialement équitable. L'agriculture durable est une agriculture soutenable car elle répond aux besoins d'aujourd'hui (aliments sains, eau de qualité, emploi et qualité de vie) sans remettre en cause les ressources naturelles pour les générations futures.» Réseau agriculture durable	Promouvoir des systèmes de production autonomes et économes Rendre les exploitations viables, vivables et transmissibles Constituer des espaces d'échanges entre paysans et citoyens	Diagnostiques à partir d'indicateurs environnementaux, sociaux et économiques Cahiers des charges par production,	Concerne les exploitations de polyculture-élevage et élevages Réduction d'intrants Rotations culturales longues Gestion des pâturages Autonomie en protéines Entretien de l'espace rural	Réseau agriculture durable, et plus largement la Fédération nationale des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Réseau Civam)
AGRICULTURE PAYSANNE	« L'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous » (FADEAR)	Respect des sociétés paysannes et de l'emploi agricole et rural réparti sur tout le territoire, sur des exploitations à taille humaine. Répartition des volumes de production	Charte de l'agriculture paysanne Indicateurs Environnementaux et socio-économiques	Concerne toutes les productions Autonomie en protéines Réduction d'intrants Rotations culturales longues Gestion des pâturages Produits fermiers Entretien de l'espace rural	<p>Fédération associative pour le développement agricole et rural (FADEAR) Accueil Paysan Confédération Paysanne</p> <p>En 1984 le mouvement en faveur de l'agriculture paysanne a fait l'objet d'un engagement militant et délibéré de la part d'Accueil Paysan qui se reconnaît dans la définition de la FADEAR</p>

Appellation	Définition	Objectifs	Evaluation	Pratiques	Acteurs
AGRICULTURE RAISONNÉE	« Elle correspond à des démarches globales de gestion de l'exploitation qui visent, au-delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économiques des exploitations. » FARRE Elle est définie dans l'article L.640 3 du Code Rural et décret n°2002 631.	Optimiser la gestion de son exploitation : anticiper les contrôles liés à la conditionnalité par un autodiagnostic Communication visant à améliorer l'image des agriculteurs : professionnalisme sensibilisation au développement durable ! L'agriculture raisonnée n'a pas d'objectifs de réduction de l'utilisation des pesticides	Référentiel de l'agriculture raisonnée Fiches techniques Autodiagnostic Certification pour 5 ans Forum d'échanges et de discussions	Concerne tous types de productions Respect de la réglementation (conditionnalité des aides PAC) Cahiers d'enregistrements (fertilisation, irrigation..) Analyses de sol et apports organiques Respect des conditions de travail Réglage du matériel ...	Forum pour une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement (FARRE) • industries phytosanitaires (UIPP) • Syndicats (FNSEA, CNJA) • Chambres d'agriculture • Coopération agricole
PRODUCTION INTÉGRÉE	« Une production économique de haute qualité donnant la priorité aux méthodes écologiquement plus sûres, minimisant les effets secondaires indésirables et l'utilisation des produits agrochimiques afin d'améliorer la protection de l'environnement et la santé humaine.»OILB	Produire de façon économiquement viable et respectueuse de l'environnement, Minimisation de l'utilisation des pesticides Rechercher et maintenir une grande diversité biologique dans l'écosystème Préserver à long terme la fertilité du sol et réduire au maximum les impacts sur l'environnement (eau, sol, air)	Cahiers des charges par productions (ex : viticulture) Agrément sur la production intégrée en Wallonie Label dans certains pays	Système plus utilisé en Europe du Nord Utilisation de techniques alternatives, comme la lutte biologique ou l'utilisation de zones de compensation écologique Utilisation de méthodes chimiques lorsqu'elles ne posent pas de problèmes scientifiquement démontrés pour la sécurité alimentaire et pour l'environnement	• Organisation internationale de lutte biologique (OILB) • Producteurs spécialisés en arboriculture, viticulture, grandes cultures • Institut de recherche (INRA) • Institut technique (ITCF)
AGRICULTURE DE PRÉCISION	« Utilisation des nouvelles technologies qui se développe aujourd'hui dans le monde agricole pour ajuster les pratiques culturales au plus près du besoin des plantes en fonction de l'hétérogénéité intra-parcellaire.» ITCF	Optimiser la gestion d'une parcelle d'un point de vue Agronomique : ajustement des pratiques culturales au plus près des besoins de la plante Environnemental : réduction des atteintes liées à l'activité agricole Economique : augmentation de la compétitivité par une plus grande efficacité des pratiques	Utilisation des informations liées au positionnement par satellite (GPS) pour moduler les intrants.	Concerne principalement les grandes cultures, Utilisation des Nouvelles Technologies de l'information (NTIC), ex : GPS, instrument de mesures (capteurs de rendements...) et systèmes informations géographiques (SIG)	Institut technique (ITCF) • Recherche (CEMAGREF, INRA) • Coopératives d'agrofourmiture (UNCAA) • Office national interprofessionnel des oléagineux (ONIDOL) • Sociétés d'informatique et d'électronique

AGROÉCOLOGIE	<i>« L'étude intégrée de l'écologie de l'ensemble du système alimentaire, englobant les dimensions écologiques, économiques et sociales... cette définition élargit notre réflexion au-delà des pratiques de production et des impacts sur l'environnement immédiat aux niveaux de la parcelle ou de la ferme. » (Francis et al., 2003)</i>	<i>Le terme agroécologie a été utilisé en 1930, la discipline scientifique a commencé à émerger dans le courant des années 70-80. Altieri, Gliessman, Francis... proposent alors : L'agroécologie comme alternative au modèle d'agriculture industrielle L'agroécologie s'appuie sur des savoirs traditionnels et indigènes ou des valeurs sociales,</i>	<i>Elle a pour objet l'étude des agrosystèmes et l'évaluation des systèmes agroécologique</i>	<i>Concerne tous types de productions L'agroécologie en tant que pratique agricole intègre dans sa pratique l'ensemble des paramètres de gestion écologique de l'espace cultivé, c'est une alternative au modèle d'agriculture industrielle L'agroécologie comme science est basée sur l'agronomie, l'écologie et les SHS. C'est une discipline scientifique en devenir</i>	<i>Le terme « agroécologie » est utilisé de manière différente dans le monde. L'agroécologie peut être une discipline scientifique, un mouvement ou une pratique. Elle est largement soutenue par les écologistes, les scientifiques et les paysans.</i>
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.3- Pourquoi Accueil Paysan a choisi de se référer à l'agriculture paysanne

Dans ce « **maquis des tendances** » (Samuel Feret, 2009), quelle est la forme d'agriculture qui est aujourd'hui la plus à même de répondre à l'ensemble des attentes de la société : accueillir et offrir un cadre de vie et de détente, fournir une alimentation saine en quantité suffisante, gérer les ressources naturelles sans les détruire, d'aménager, gérer et occuper l'espace, créer des emplois en milieu rural, réduire les conflits et favoriser le dialogue social entre urbain et ruraux ?

Les adhérents d'Accueil Paysan ont tenté de répondre à ces différentes questions et se sont orientés vers « l'Agriculture Paysanne » qui leur paraissait être celle qui correspondait le mieux à la préservation de la culture paysanne, aux questions sociales, et à la mise en œuvre des différentes fonctions d'une agriculture multifonctionnelle. Pour eux, l'avenir de l'agriculture paysanne est à l'heure actuelle bel et bien au cœur des débats de société. La FADEAR affirme que l'agriculture n'a pas uniquement un rôle de production de denrées alimentaires, mais comporte aussi un rôle social, environnemental et de maintien de la qualité des produits. Ce choix de l'agriculture paysanne va donc bien au-delà d'une simple remise en cause du modèle agricole actuel, Il s'agit d'une interrogation globale sur la société dans lesquelles nous vivons et sur la place et le rôle de l'agriculture dans le futur.

Mais pourquoi se référer au vocable de « paysan » ?

Comme le fait remarquer Estelle Deléage (2012), « depuis près de cinquante ans, le discours politique dominant, l'idéologie moderniste et les théories associées ont encouragé et justifié l'élimination des paysans dans les pays industrialisés. Ce processus est indissociable de la mise en œuvre d'un modèle de développement qui considère les paysans comme des éléments extérieurs à la modernité et donc comme des « résidus de l'Histoire » condamnés à disparaître. Or, il existe d'autres modes de développement et donc d'autres choix possibles pour l'agriculture. La disparition des paysans n'est pas inévitable. Cette idée relève d'une certaine vision du futur et d'orientations politiques liées à des modèles théoriques qu'il est possible de remettre en cause et de contester. »

Les propositions faites par la Fédération Nationale et les adhérents d'Accueil Paysan ont de plus enrichi la notion et l'approche de « l'agriculture paysanne » aux nouveaux besoins exprimés par la société à savoir : aux activités éducatives, aux questions sociales et alimentaires, aux activités d'accueil social et d'hébergement.

« L'agriculture dont nous avons besoin n'est pas celle des multinationales et des fermes-usines mais celle de cultivateurs et de paysans soucieux de leur terre, de leurs animaux et de leur communauté. [...] Et qu'on ne vienne pas nous dire qu'il s'agit là d'une vision nostalgique. Il ne s'agit nullement d'un retour en arrière mais d'un retour à l'agriculture véritable, celle qui nourrit le monde et entretient les campagnes. » (Bouchard, 2005)

1.3.1- Agriculture paysanne : création d'emplois, qualité des produits, performance environnementale et protection de la biodiversité.

La dégradation d'ensemble de l'environnement et de la biodiversité est devenue un des principaux constats portés sur l'évolution de notre environnement. Dans cette évolution globalement négative, l'agriculture est identifiée comme un des principaux responsables de cette dégradation.

Deux changements très importants dans les pratiques agricoles ont notamment contribué à perturber le fragile équilibre existant entre agriculture, milieu naturel et biodiversité, ce sont :

- les pratiques agricoles induites par la spécialisation et l'intensification de certaines méthodes de production (usage plus important d'intrants, de produits de traitement et de matériels mécaniques lourds, labours systématiques, sols nus, irrigation, remembrement etc.)

- la marginalisation ou l'abandon de la gestion traditionnelle des terres, (rotation des cultures, abandon des jachères et des prairies naturelles par exemple)

Ces pratiques agricoles systématiques de l'agriculture conventionnelle sont clairement identifiées et occasionnent de multiples dommages à l'environnement, c'est-à-dire aux biens communs que sont les sols, l'eau, la biodiversité. Le Monde titre le 18 octobre 2017 « En trente ans, près de 80 % des insectes auraient disparu en Europe. », puis « Les oiseaux disparaissent des campagnes françaises à une « vitesse vertigineuse » le 19 mars 2018). Pourtant les pratiques néfastes perdurent alors que des pratiques alternatives sont disponibles parce que l'opposition entre production agricole conventionnelle et protection de l'environnement qui résulte de ces pratiques est souvent perçue comme « le prix à payer pour le développement agricole », Accueil Paysan en soutenant « l'agriculture paysanne » considère que la biodiversité peut a contrario être considérée comme un facteur de production irremplaçable pour l'agriculture.

Mais la promotion de l'agriculture paysanne se distingue parce qu'au-delà d'une amélioration des pratiques de production elle veut assurer (charte de l'agriculture paysanne) :

- la promotion et la mise en œuvre d'activités agricoles durables, la préservation des sols, de la biodiversité,

- la promotion des pratiques paysannes et le soutien aux systèmes agricoles respectueux de l'environnement favorisant directement ou indirectement la biodiversité. On peut dans ce cas, parler « d'écosystèmes agricoles »,

- la contribution au renforcement de la biodiversité et des écosystèmes au niveau de la ferme et des territoires,

- la promotion d'actions visant à la conservation des races de bétail ou de variétés végétales locales ou menacées,

Au sein de cette mouvance, les adhérents d'Accueil Paysan assurent, dans le cadre de leur fonction de médiation, la transmission de ces ambitions aux différents publics auxquels ils sont confrontés, la visualisation et la compréhension « du pourquoi et du comment » des pratiques agricoles, et le rôle essentiel joué par la fonction d'observation des paysans

dans la compréhension des phénomènes naturels et de gestion environnementale du territoire.

Les activités d'accueil et d'éducation à l'environnement peuvent donc se nourrir de ces « expériences paysannes » et nourrir aussi les réflexions éducatives des « fermes pédagogiques ou pratiquant l'accueil social », ainsi que les échanges avec les accueillis. Ces mêmes activités à rebours, jouent un rôle très important dans l'apprentissage et l'adoption de nouvelles pratiques culturelles en faveur de la biodiversité par les paysans eux-mêmes. L'intérêt pour l'environnement et les initiatives qui en découlent, permet de mieux connaître le potentiel de la biodiversité et les aménagements à réaliser à la ferme. Les observations réalisées par les paysans leur permettent également de bâtir une batterie de critères agro-environnementaux, afin par exemple de mieux connaître la diversité des auxiliaires des cultures présents (vers de terre, mollusques, carabes, papillons et abeilles solitaires etc) et d'intégrer ces éléments dans la gestion des cultures de la ferme. Ceci nous autorise à dire que la protection de l'environnement et de la biodiversité fait aujourd'hui partie intégrante des compétences nécessaires à la conduite de la ferme paysanne et trace la voie à une stratégie de développement durable ainsi qu'à une approche plus intégrée entre santé humaine, santé animale et gestion des écosystèmes.

Que les paysans qui travaillent en prise directe avec la nature puissent connaître la biodiversité des milieux qu'ils cultivent, et qu'ils fassent le choix d'utiliser des méthodes de travail adaptées à la préservation de ces derniers, nous paraît être indispensable. Enfin, les observations et les témoignages recueillis dans le réseau Accueil Paysan permettent de produire et de divulguer des connaissances sur la biodiversité au niveau des territoires ruraux. La dynamique de l'agriculture paysanne nous renseigne en effet, sur la biodiversité et sur ses mécanismes d'évolution, tout comme les effets concrets des changements de pratiques culturelles et les constats sur les changements de comportements des agriculteurs traduisent les « dynamiques écologiques » à mettre en œuvre au sein des territoires agricoles.

1.3.2- Le « lien à la terre » : place et fonction des jardins dans les fermes d'accueil⁴⁴

Dans les réponses à l'enquête en ligne, 71% des déclarants ont évoqué la présence d'un potager ou d'une production arboricole dont les produits étaient valorisés dans le cadre de l'accueil. Ces jardins potagers sont souvent évoqués par les acteurs ruraux dans les entretiens pour justifier le « lien à la terre » attendu des adhérents. Ici, le jardinage est donc une composante de l'activité professionnelle, intimement liée à l'activité d'accueil.

Les aliments issus de l'autoproduction sont consommés par les personnes qui les ont produits ou cueillis, leurs proches mais aussi par la population d'accueillis. Cette activité de jardinage s'inscrit dans le registre de la recherche d'autonomie propre à l'agriculture d'autoproduction. Elle prend souvent la forme de potagers, de vergers domestiques et de petits élevages destinés à l'autoconsommation. L'apiculture peut également constituer un autre exemple d'autoproduction alimentaire.

L'activité de jardinage peut s'inscrire aussi dans le cadre d'une agriculture commerciale lorsqu'elle renvoie à la production d'aliments destinés au marché local, à la restauration ou à la transformation sur la ferme. Ces productions incluent là aussi des productions végétales mais aussi animales.

⁴⁴ Les maraîchers ont pour métier de produire des légumes de qualité en quantité suffisante pour s'assurer un revenu, mais ils ne travaillent pas tous sur le même modèle. Si le mot « maraîchage » est apparu au XVIII^e siècle, pour désigner l'activité des jardiniers des potagers situés tout autour des grands sites urbains, ce métier a considérablement évolué, avec l'utilisation de techniques de production plus intensives et mécanisées et l'hyper-sélection de variétés standards. Suite aux récentes évolutions des attentes sociétales et des consommateurs, d'autres modes de production sont apparus, la permaculture ou l'agrobiologie par exemple.

Les jardins sont une activité généralement très prisée par les adhérents d'Accueil Paysan. Une quantité non-négligeable de légumes destinées à la restauration paysanne est produite sur ces surfaces. Cette production alimentaire doit être prise en compte dans le cadre du calcul du bilan alimentaire des fermes. Les jardins sont généralement situés en proximité immédiate des structures d'accueil.

Si le but principal de cette activité est la production de denrées alimentaires, elle permet aussi d'assurer une fonction sociale essentielle de médiation dans le cadre de l'accueil paysan) : d'une part, les « acteurs ruraux » comme les paysans s'adonnent au jardinage avant tout en raison des fonctions alimentaires, sociales et environnementales mais aussi économique de cette activité. D'autre part, l'image de l'agriculture véhiculée par le jardinage est capitale et permet de sensibiliser les accueillis au processus de production et au métier de paysan, la population d'accueillis pourra pratiquer sur la ferme le jardinage ou la cueillette dans un but hédoniste ou éducatif. La population d'accueillants quant à elle, subviendra partiellement à ses propres besoins en denrées alimentaires et approvisionnera ses activités de restauration ou de transformation agroalimentaire.

Toutefois le jardinage peut difficilement subvenir seul aux besoins alimentaires, il conviendra donc d'enrichir les liens locaux et d'établir des partenariats et des collaborations avec les fermes voisines pour à la fois alimenter les accueillis mais aussi leur permettre d'aborder avec pertinence la question de l'agriculture durable, de l'agriculture paysanne ou de l'agriculture biologique.

Le fait que de plus en plus d'urbains s'intéressent au jardin et aux petits élevages, et réfléchissent à comment s'auto approvisionner, présente des avantages dans la manière d'aborder les thèmes de discussion autour des pratiques culturelles ou sur des thèmes aussi divers que les systèmes de production, la protection des sols, ou l'animal de rente...

Tableau 2 : Questions et thèmes de débats à propos des jardins des fermes

Questions et thèmes de débats	Avantages
Confusion entre agriculture et jardinage (deux fonctions complémentaires, mais des activités et des productions pas toujours comparables)	Meilleure compréhension par la population non-agricole concernant les enjeux liés à la production de denrées alimentaires
Comparaison entre l'agriculture et le jardinage, le calendrier cultural, la saisonnalité des produits	Meilleure compréhension de la notion de saisonnalité, de calendrier de production, d'activités de production
Nouvelles formes de production de denrées alimentaires Qu'est-ce que l'agriculture paysanne ?	Meilleure compréhension de la différence entre production fermière et production de denrées alimentaires industrielles.
Remise en cause de l'agriculture productiviste. Notions d'animaux de rente Quelles différences entre élevage traditionnel et élevage industriel ? Qu'est-ce qu'un animal de rente ? Alimentation du bétail et qualité du produit ?	Nouvelles synergies possibles et nouveaux alliés possibles sur certains thèmes : (Productivisme, utilisation d'engrais et de pesticides, production et qualité environnementale et alimentaire, ...) Réflexions sur l'acte productif et ses conséquences sur la question alimentaire
Réflexions sur l'origine et la qualité des produits. Sur la Notion de terroir- qu'est-ce qu'un terroir ? Réflexions sur les appellations d'origine Qu'est ce qu'un produit dit fermier ?	Nouveaux consommateurs potentiels pour les produits fermiers, régionaux et de terroirs, sous labels d'origine et qualité Faire comprendre le lien au terroir et les liens avec le producteur !

Reconsidération des régimes alimentaires, des marchés agricoles et des systèmes d'approvisionnement. Qu'est-ce qu'un marché de proximité ?	Concurrences au niveau des marchés agricoles ? Question autour des thèmes de fraîcheur, de coûts du transport, de système d'approvisionnement, ...
Répondre à la demande sociale liée à l'alimentation : enjeux de santé publique, d'environnement, de développement, d'emplois agricoles ...	Questionner l'évolution des « demandes alimentaires et sociétales... dans l'avenir » De production en quantité, en qualité, et en termes d'occupation du territoire ?

En vue d'utiliser au mieux les opportunités permettant de mettre en place des « synergies entre agriculture et jardins en abordant l'agroécologie » ; il convient :

- d'exploiter l'existence des jardins dans les fermes ou les lieux d'accueil pour mieux communiquer sur les enjeux liés à l'agriculture (pour la médiation prévoir des outils de communication, des échanges formalisés entre accueillants paysans ou acteurs ruraux et accueillis). Il serait dommageable que ces deux approches se développent parallèlement, sans qu'il y ait d'échange,
- de rester attentif au développement de ces tendances, cette activité longtemps négligée a le vent en poupe chez les urbains. Le potentiel de la production de denrées alimentaires dans les jardins est certes limité, mais le potentiel de communication est immense, on peut par exemple faire comprendre la saisonnalité, le calendrier de production, la fraîcheur des produits, la production de proximité et la qualité alimentaire,
- de ne pas perdre de vue que le monde agricole est au cœur de nombreuses controverses. Celles-ci sont relayées dans les médias, mais ont un impact réel sur l'opinion publique.

Quand « la parole des experts scientifiques rejoint celle des paysans » pour expliquer et éclairer ces polémiques, cela permet aux paysans de témoigner et de faire entendre leur voix pour expliquer leurs pratiques et leurs systèmes de production.

XXX

Nous avons vu que « les impacts cumulatifs du productivisme sont devenus intolérables non seulement pour un nombre grandissant de résidents des campagnes, mais aussi chez trop d'agriculteurs, aliénés à un système de production qui brime leur liberté d'action, les enfonce dans l'endettement et les confronte à la dépréciation sociale de leur métier » (Sauvé et Proulx, 2007).

Pour Accueil Paysan, la construction d'une agriculture paysanne multifonctionnelle et alternative, est devenue d'une importance capitale pour l'avenir du secteur agricole et du monde rural. (« Quand le maraîchage classique nécessite au moins 15 000 m² pour faire vivre un agriculteur, les micro-fermes n'ont besoin que de 2000 à 8000 m² »). Elle représente plus qu'une simple adaptation ou une réponse partielle à la reformulation des missions de l'agriculture et au développement des espaces ruraux. Elle contribue (aussi) à une rénovation du métier d'agriculteur, car elle modifie la nature des liens entre les agriculteurs et la société et concourt à redéfinir le cadre d'exercice du travail et les normes professionnelles de référence qui balisent l'exercice du métier.

L'évolution de la demande sociale qui s'interroge sur les façons de produire et de consommer et leur impact sur l'environnement, contribue à enrichir la réflexion sur l'avenir de l'agriculture. Alors que celle-ci a longtemps été cantonnée aux « professionnels

de la profession » elle s'enrichit aujourd'hui des apports d'acteurs nouveaux, souvent étrangers à la sphère agricole, des « réseaux professionnels innovateurs » tels qu'Accueil Paysan et, à la lumière d'une agroécologie définie au sens le plus large, participe à la définition de nouveaux objectifs, à la construction de nouvelles normes techniques, et aux orientations des missions d'aménagement et de gestion des territoires. Dans ce contexte politique et socio-économique de remise en cause de l'exploitation sectorielle, et « alors que les relations entre agriculteurs et autres acteurs locaux s'intensifient autour du partage de l'espace, de l'environnement, de la qualité et de l'alimentation, nous assistons à une reterritorialisation de l'exploitation agricole » (Vandenbroucke, 2015), il est donc souhaitable que ceci débouche sur de nouvelles contractualisations avec la société, à travers l'État, les collectivités locales, les territoires, les filières...

Cette évolution a pu prendre la forme de la multifonctionnalité, définie par C. Laurent (1999), comme « l'ensemble des contributions de l'agriculture à un développement économique et social considéré dans son unité », qui vise à faire reconnaître par la société les différentes fonctions de l'agriculture et « la volonté que ces différentes contributions puissent être associées durablement de façon cohérente », force est de constater que les textes règlementaires n'en ont jamais précisé les modalités concrètes de mise en œuvre dans les exploitations agricoles. Et tout d'abord parce que « la reconnaissance de la multifonctionnalité [...] interroge le métier d'agriculteur, ses finalités, les normes et les références techniques. Elle pose aux agriculteurs la question de la reconstruction sociale du sens de leur travail et de leur métier. » (Dufour A. et al, 2003).

L'analyse des réponses aux questionnaires, à l'enquête, et aux entretiens ciblés que les chercheurs de Dynamiques rurales ont conduits à montrer l'hétérogénéité mais aussi la richesse des pratiques qu'engendre la mise en œuvre de l'agroécologie, l'évolution progressive des normes professionnelles, la complexité de la diversification des activités telle que l'accueil, les services en milieu rural, l'entretien de l'espace et la préservation des ressources naturelles.

Ces formes d'emplois et métiers en devenir contribuent à enrichir la diversité des « métiers de l'agriculture », à favoriser l'émergence de nouvelles initiatives entrepreneuriales, à alimenter la réflexion sur la très grande diversité des formes d'exercice du métier d'agriculteur. Cela conduit à constater que le métier de paysan qui recouvre des profils professionnels à la fois différents et innovants, appelle de fait à de « nouvelles représentations et codifications du métier. »

L'agriculture paysanne telle qu'elle est exercée dans le cadre d'Accueil Paysan est productrice de « références technico-économiques et sociales » comme de « savoirs- faire ». L'originalité fondamentale d'Accueil paysan est d'être en position d'avoir une fonction particulière de « médiation », du fait de sa fonction d'accueil et de la qualité de ses relations avec les accueillis, les élus locaux, les groupes professionnels et les habitants des territoires ruraux. La multi-appartenance des adhérents d'Accueil Paysan et leurs engagements dans des réseaux sociaux territoriaux est en cela une richesse qu'il faut exploiter.

En ce sens, Accueil Paysan peut être amené à être « facteur de changement dans les façons de faire et de penser » de tous. Au sein de réseaux professionnels innovateurs qui se réfèrent aux agricultures alternatives (Accueil Paysan, Réseau Civam, FADEAR, Inpact...) et tentent de se fédérer. Accueil Paysan peut avoir un rôle original d'interface entre ces réseaux innovateurs de développement agricoles et les publics d'Accueillis ou les Acteurs ruraux (potentiels ou futurs entrepreneurs ruraux).

Annexes

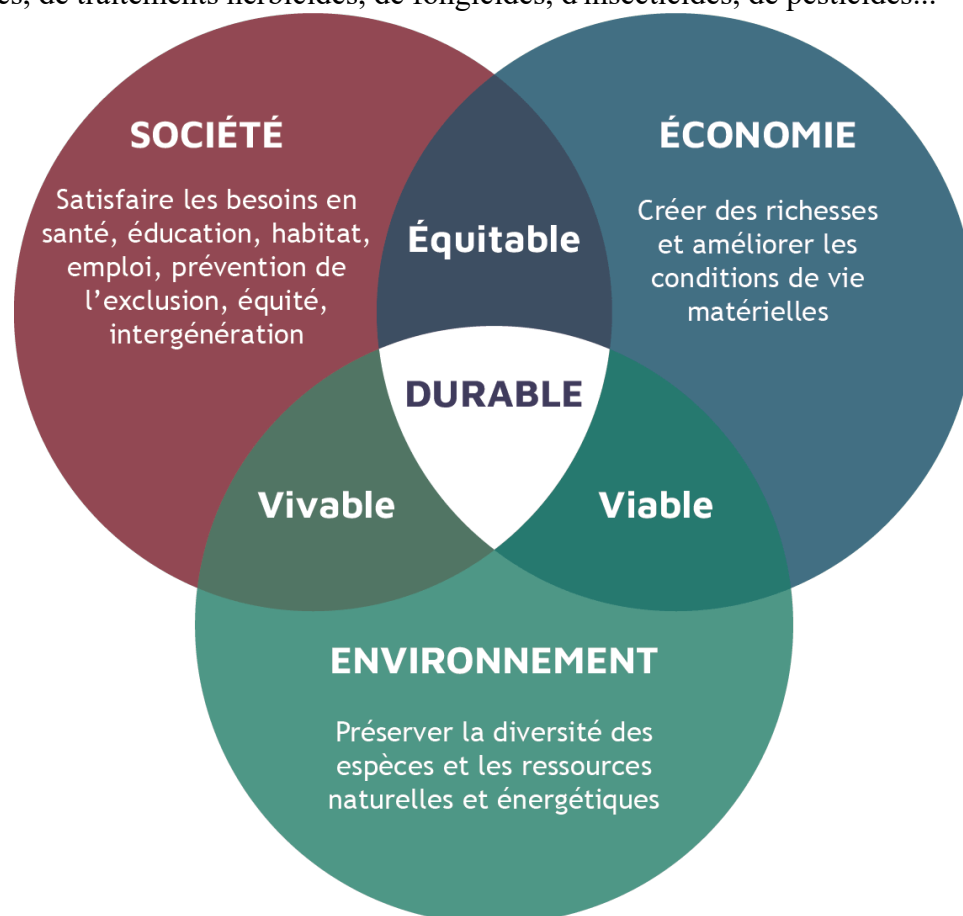
A quoi ressemble l'agriculture durable ? Est-ce une réponse crédible ? Et quelles sont ses pratiques en faveur de l'environnement ? Développement durable et agriculture riment-ils ensemble ?

(Notes et schéma suivants sont extraits du Site Internet Carbo academy Mathieu BRAND)

Qu'est-ce qu'une exploitation durable et quels sont les objectifs de l'agriculture durable ?

L'agriculture durable invite à promouvoir et à pratiquer une agriculture **économiquement viable et pérenne, saine pour l'environnement et socialement équitable**. Les objectifs de l'agriculture durable doivent répondre aux besoins d'aujourd'hui sans remettre en cause les ressources naturelles pour les générations futures. L'agriculture durable se fonde donc sur le concept de développement durable et s'appuie sur un système circulaire dans lequel les ressources prélevées ont le temps de se régénérer.

Développement durable & agriculture font donc la paire pour former une exploitation durable. Ainsi, une exploitation durable est une exploitation viable, vivable, responsable et transmissible qui s'oppose à une agriculture productiviste fragilisant l'environnement avec l'usage d'engrais chimiques, de traitements herbicides, de fongicides, d'insecticides, de pesticides...



L'agriculture durable s'appuie pleinement sur 3 piliers : économique, sociétal et environnemental

Les principes de Développement Durable que doivent respecter Agriculteurs et Paysans sont les suivants.

Cinq principes de base, qui répondent directement aux enjeux de durabilité, de pollution de l'air et du sol :

- 1. Réduire la part d'engrais azotés minéraux et stopper l'épandage des pesticides**
- 2. Adopter une meilleure gestion des ressources en eau** en réutilisant l'eau de pluie et en évitant de pomper dans les nappes phréatiques
- 3. Conserver des ressources génétiques** (semences)
- 4. Préserver la biodiversité** en aménageant des pâturages naturels
- 5. Lutter contre la désertification**

L'agriculture durable invite à promouvoir et à pratiquer une agriculture économiquement viable, saine pour l'environnement et socialement équitable.

« C'est une agriculture soutenable car elle répond aux besoins d'aujourd'hui sans remettre en cause les ressources naturelles pour les générations futures. »

Comment assurer une agriculture durable ?

1ère action : Diminuer la part de l'élevage intensif

2ème action : Développer l'agriculture bio

3ème action : Éviter les labours trop profonds, et les sols nus entre les récoltes et les engrais : (appauvrissement du sol)

- Sortir de la monoculture diversifier les plantations pour éviter des sols nus.*
- Arrêter la sur-utilisation des pesticides, herbicides et des engrais*
- Ne plus retourner la terre avec des machines qui tuent toutes formes de vies à la surface*

4^{ème} action : Consommer moins d'eau : L'agriculture consomme près de 50 % de l'eau potable en France (70% au niveau mondial).

Les périodes de sécheresse attendues, vont bouleverser sa gestion.

Mais, c'est aussi le choix des cultures qu'il faut revoir et en premier lieu, la plus gourmande en eau : la culture du maïs. En effet, il faut arroser le maïs pendant sa période de floraison, en plein été. Près de la moitié de l'eau utilisée en France pour l'agriculture l'est pour l'irrigation du maïs, cette production étant principalement utilisée pour... nourrir le bétail.

Bibliographie :

Bouchard, R., 2005, *Plaidoyer pour une agriculture paysanne, pour la santé du monde*, Montréal, Écosociété

Deléage, E., 2012, « Les paysans dans la modernité », in *Revue Française de Socio-Économie* 2012/1

Dufour, A. et al., 2003, « Reconstruction des identités professionnelles autour de la multifonctionnalité de l'agriculture. L'exemple des Coteaux du Lyonnais », *Ruralia*, Sciences sociales et mondes ruraux contemporains 12/13 | 2003.

Féret, S., 2009, « Agricultures alternatives- le jeu des sept familles », *Trans-Rural Initiatives*, n°389, 10 juin 2009

Francis, D. et al., 2003, « Agroecology: The Ecology of Food Systems » *Journal of Sustainable Agriculture*, Vol. 22 (3) <http://www.haworthpress.com/store/product.asp?sku=J064>

Groupe de Bruges-préface PISANI E., HERVIEU, B., *Agriculture un tournant nécessaire*, Éditions de l'aube, Paris, 1996

Gélinas, J-B., 2000, *La globalisation du monde*, Montréal, Écosociété

Laurent, C, 1999, « Activité agricole, multifonctionnalité et pluriactivité », *Pour*, n° 164, 1999

Pochon, A, (1998), *Les champs du possible*, Paris, Syros

Rieutord, L, 2009, , « Dynamiques rurales françaises et reterritorialisation de l'agriculture », *L'information géographique*, n° 73

Sauvé, L et Proulx, D, 2007, *Regard sur l'agriculture productiviste à la lumière de l'étude de cas de la production porcine industrielle*, mémoire dans le cadre de la consultation menée par la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, Montréal, 25 avril 2007, révisé le 21 juin 2007

Vandenbroucke, P, 2015, « L'exploitation familiale et son rapport au territoire de 1960 à aujourd'hui », *Bulletin de l'association de géographes français*, 2015, 92-3.

Site Internet : Carbo ACADEMY

4- Référentiel de compétences
Référentiel métier
Référentiel de formation

Paysan- Accueillant-Aménageur

OU

Un métier qui relie l'accueil, la ferme, le métier, la
production agricole et alimentaire au territoire

Rapport de travail réalisé dans le cadre du PNDAR
remis à la Fédération Nationale Accueil Paysan
31mai 2018 (actualisation en 2021 pour intégrer les données du recensement
agricole 2020)

Bernard Mondy, Agnès Terrieux



« L'évolution de l'agriculture dite « moderniste » c'est-à-dire de l'agriculture industrielle destinée à la production de masse des grands produits agricoles génériques est fondée sur un processus d'hyperspécialisation du métier d'agriculteur et sur « une déconnexion de l'agriculture avec ses bases sociales, écologiques et culturelles historiques » (Jean, 2012).

Bertrand Hervieu dans *Les champs du futur* (1993) a très bien illustré cette « fracture de l'agriculture » avec le groupe familial, avec l'alimentation, avec l'environnement mais aussi avec le territoire, qui aboutit inévitablement à l'éclatement du collectif de travail familial et du milieu socio professionnel. Ce processus de déconnexion apparaît toutefois paradoxal car, dans plusieurs zones géographiques, l'activité des fermes est a contrario de plus en plus fortement ancrée dans des territoires où une nouvelle économie agroalimentaire et de services voit le jour.

On peut par l'observation des dynamiques agricoles récentes et actuelles, liées aux nouvelles fonctions assignées au milieu rural avancer l'idée d'une forme de reterritorialisation de l'agriculture. Ce dernier processus est en effet fondé sur des formes entrepreneuriales à la recherche de rentes de qualité territoriale, qui reprennent parfois des modèles plus anciens mais aussi très diversifiés. Ces fermes multifonctionnelles misent sur des potentialités agroécologiques, sur des combinaisons d'activités, accueil pédagogique, social, thérapeutique ou de loisirs, hébergement, restauration, productions et vente de produits de qualité fermière par des circuits courts de distribution etc. Cela concourt non seulement à tisser de nouveaux rapports entre villes et campagnes mais aussi à l'émergence et la reconnaissance d'un nouveau métier : celui de Paysan-Accueillant-Aménageur¹»

B Mondy, A Terrieux

¹ Le principal engagement d'Accueil Paysan est de valoriser les fondements éthiques des modes de productions non polluants et offrant un accueil unique en son genre, privilégiant les relations humaines et la convivialité. Le label Accueil Paysan offre un accueil tout à fait spécifique sur tout le territoire, privilégiant le partage et l'échange autour du savoir-faire paysan, des activités pédagogiques pour les enfants mais aussi des séjours pour les plus démunis, dont les familles en difficulté financière. Parmi les valeurs portées par Accueil Paysan, l'une des plus importantes est l'égalité entre tous. Mais avant tout, Accueil Paysan met l'accent sur sa spécificité agricole à travers les valeurs de l'agriculture et de l'écologie. Le label Accueil Paysan s'inscrit également dans une démarche d'éducation populaire, représentant un véritable mouvement au cœur d'un monde ancré dans la terre et ouvert aux autres. Le but est aussi de se réappropriier l'espace rural, dans le respect de l'environnement, des techniques de productions et dans la cohésion au travers des relations humaines.

Introduction

Camping à la ferme, chambres d'hôtes, fermes pédagogiques, Accueil social, transformation et vente de produits fermiers en circuits courts, table Paysanne, etc. telles sont les activités développées par Accueil Paysan dans ce que l'on appelle abusivement « la diversification des fermes ». Depuis de nombreuses années les agriculteurs ont initié et développé l'Accueil comme cadre d'activité, pour accroître leur revenu, valoriser leur patrimoine, rétablir le lien social tout en défendant et en promouvant l'agriculture Paysanne et l'agroécologie.

Considérées et maintenues à tort par le Ministère de l'Agriculture et le syndicalisme majoritaire comme des activités de diversification marginales ou complémentaires, elles se trouvent aujourd'hui dans un contexte très favorable à leur développement. Elles répondent aux nouvelles attentes sociales, avec des citoyens qui cherchent un rapprochement avec le Paysan et qui aspirent à une agriculture aux fonctions bien plus large que la simple production (apports en termes de développement rural, de contribution à l'emploi, de cohésion sociale, de protection et de gestion de l'environnement d'aménagement du territoire, de qualité de produits, etc.). Ces activités support de « Fermes multifonctionnelles » occupent ainsi une place de plus en plus importante dans les études prospectives, dans les discours de l'Union européenne. Elles ouvrent de réelles pistes d'avenir mais elles sont encore mal appréciées en terme de poids socio-économiques et mal reconnues juridiquement.

C'est pourquoi Accueil Paysan, qui prône « l'Agriculture Paysanne », souhaite faire reconsidérer le lien à la terre et réévaluer le poids socio-économique des exploitations engagées dans l'agritourisme, l'Accueil, la vente en circuits courts, l'alimentation de qualité et l'aménagement, afin d'orienter et faire reconnaître le rôle économique et sociétal de ces « fermes multifonctionnelles » au travers de la reconnaissance du métier de « Paysan Accueillant Aménageur ».

Le rapport présenté ci-après s'articule en quatre parties. Pour une bonne compréhension du sujet, le contexte de cette étude sera évoqué dans un premier temps. Dans un deuxième temps, la méthode employée pour répondre aux objectifs fixés sera détaillée. Les résultats seront exposés dans une troisième partie et déboucheront sur des propositions d'actions de formation concrètes pour le soutien des activités de d'accueil. Pour finir, les limites seront soulevées et les suites possibles à donner à ce travail seront discutées.

Cadre destiné à soutenir les travaux d'analyse et de réflexion sur le système de formation professionnelle d'Accueil Paysan

1- Conception et réalisation d'un référentiel de compétences

Les mutations très importantes qui ont traversé les pratiques agricoles, les modifications de l'activité des fermes, ainsi que les transformations du contexte concurrentiel en raison de la mondialisation et de l'évolution de la demande sociale, ont conduit à de nouvelles organisations et orientations du travail. Les solutions en termes de développement agricole et rural et d'aménagement du territoire ne sont plus reconductibles à l'identique, et la capacité à en produire de nouvelles devient stratégique. La conduite et la gestion stratégique des projets associées aux nouvelles fonctions de l'agriculture et du milieu rural s'affirment alors comme le cadre d'expression et de reconnaissance de la compétence professionnelle du Paysan-Accueillant-Aménageur.

La démarche que nous avons suivie a consisté à collecter, au travers des questionnaires et d'entretiens, la représentation du métier qu'ont les adhérents d'Accueil Paysan. Les compétences auxquelles se rattachent les activités conduites par les « Paysans-Accueillants-Aménageurs »² ont été recensées. Nous avons ensuite essayé de montrer comment les différentes composantes de ce métier s'articulaient entre elles notamment autour des compétences d'accueil, de gestion de projet, d'organisation du travail, de communication, de développement durable (agroécologie + agriculture durable + qualité environnementale). Enfin, nous nous sommes interrogés sur l'ancrage territorial de l'activité d'accueil, du métier et de l'entreprise « ferme ».

Le repérage des « situations professionnelles significatives »³ (SPS) et de l'acquisition des compétences a été déterminant dans le travail de prospective que nous avons mené concernant la formation. Nous avons alors pu classer les compétences en termes de compétences transversales et de compétences spécifiques aux différentes activités, et identifier un « cœur de métier »⁴.

Le « référentiel métier »⁵ auquel nous avons abouti nous a permis de définir le « métier de base », c'est à dire le « cœur de métier » du Paysan-Accueillant-Aménageur. Nommé « core business » par les anglo-saxons le cœur de métier est un élément important dans la stratégie de développement de toute organisation économique.

La recherche des nouvelles compétences liées à la diversification des activités peut être menée à partir de l'analyse des savoir-faire ou bien par l'observation du développement des pratiques et des nouvelles activités des fermes. Mais cette diversification des activités mérite une réflexion

² La liste des « compétences » est établie à partir des activités recensées. Pour chacune de celles-ci, il est nécessaire de répondre aux questions suivantes : pour obtenir les résultats attendus, quelles connaissances, quels savoir-faire, quels comportements professionnels sont nécessaires ? Enfin, elles sont classées par domaine. Certaines sont dites compétences transversales, compétences génériques ou d'autres compétences spécifiques.

³ Nous appelons « situation professionnelle », une tâche, une activité, ou un travail, représentatif(s) du métier ou de l'emploi concerné, qu'une personne réalise, effectuée dans le cadre de son activité professionnelle.

Contrairement au référentiel professionnel qui dresse la liste la plus exhaustive possible des activités qui peuvent être conduites dans les emplois correspondants, le référentiel de compétences s'attache à décrire les éléments de contexte et les ressources mobilisées dans des situations professionnelles - appelées significatives - car représentatives des compétences du responsable d'exploitation agricole confirmé.

⁴ Le cœur de métier est le domaine d'activité premier d'une entreprise à partir duquel elle a réalisé sa croissance et pour lequel ses compétences sont certaines et non contestables.

⁵ Un « référentiel métiers » est un répertoire de métiers ou de fonctions à l'intérieur d'une organisation ou d'un ensemble d'organisations, auxquelles sont associées des compétences, savoirs, savoir-faire et savoir-être, avec des instruments de mesure.

approfondie. En effet, il est très important que les ressources dédiées aux nouveaux axes de développement ne viennent pas affaiblir les activités du « cœur de métier » mais au contraire viennent l'enrichir. La finalité de la stratégie liée aux « activités de diversification » est bien de créer ou de développer le potentiel de développement du territoire et d'emplois locaux, à moyen et long terme.

2- Conception et mise en œuvre d'un dispositif de formation

La conception du référentiel de métier doit permettre de formuler et de valider les compétences exigées pour exercer le métier de « Paysan Accueillant Aménageur ». La liste de compétences de bases ainsi établie a, par la suite, été étoffée par l'ajout de quelques compétences propres à la formation que vous offrirez et destinées à enrichir le projet et à faciliter la démarche de formation. A partir de là, l'élaboration d'un référentiel de formation consistera essentiellement à réorganiser et à compléter l'information en relation avec chacune de ces compétences de façon à présenter une démarche intégrée de formation.

L'esprit d'entreprise, d'innovation, et de construction nécessaire à la création d'un projet de ferme multifonctionnelle n'est pas inné ou donné, mais se construit. Il combine des représentations identitaires, mais aussi des savoir-être (attitudes), des échanges entre pairs de compétences particulières (savoir-faire) sur lesquelles « l'éducation populaire », « la formation et la pédagogie active » proposées par Accueil Paysan peuvent agir, elles poussent à se mettre en situation, à mobiliser ses ressources pour agir (cf. « savoir pour agir »).

Il faut aussi avoir conscience que le référentiel de formation, sur lequel le groupe de pilotage travaille, est tout sauf un outil figé une fois pour toutes. Le groupe de pilotage devra veiller à l'actualisation du dispositif de formation pour qu'il reste toujours en adéquation avec l'évolution des contextes et des formes d'emplois dans les fermes.

La création de fermes multifonctionnelles et/ou plurielles est une posture qui recouvre des situations professionnelles très diverses comme la création de ferme ou la reprise d'entreprise. L'orientation vers l'une ou l'autre des différentes formes d'accueil (touristique, social, pédagogique etc.) réclame des techniques particulières de diagnostic. L'appel à réseaux et leur gestion, ainsi que l'insertion dans des organisations territoriales existantes ou dans différentes structures associatives requiert des savoir-faire particuliers. Plus largement, il s'agit d'amener les candidats à l'installation ou à la diversification d'activités à être acteurs, à entreprendre la mise en relation de leurs « projets de vie » et de leur « projet entrepreneurial » et ce, quels que soient le ou les projets envisagés etc. mais en respectant l'éthique d'AP. La participation active au réseau Accueil Paysan dépasse la démarche individuelle, elle doit être vécue comme une possibilité d'ouverture personnelle et professionnelle valorisante.

Objectifs de la formation

Le principal objectif de la formation qu'Accueil Paysan se propose de mettre en œuvre est de faire prendre conscience aux candidats qu'ils sont acteurs de leur propre avenir, que de multiples possibilités s'offrent à eux, notamment celle de créer leur propre(s) activité(s) et emplois, de se réaliser professionnellement et personnellement et de créer des richesses économiques et sociales et des emplois sur leurs territoires d'Accueil.

Types de formations

Les principaux objectifs opérationnels de la formation seront de :

- Responsabiliser et donner confiance, de permettre aux impétrants de relever des défis. Donner envie d'oser, d'inventer, de stimuler leur créativité, d'expérimenter

- Faire émerger, construire et mettre en œuvre le projet, communiquer et présenter le projet. Procéder avec méthode.
 - Faire apprendre à gérer les différents projets : repérer des opportunités, trouver et réunir des moyens, exploiter ces opportunités, mobiliser des partenaires privés et publics
 - Faire appréhender la réalité du leadership et du travail collaboratif (convaincre, négocier, piloter, organiser, décider, s'entourer, gérer) et les grandes lignes de la structuration d'un projet dans sa dimension socio-économique, ce qui permet in fine de les inciter à oser prendre des initiatives
 - Faire apprendre à communiquer, à échanger et à prendre du recul grâce à la formation et aux échanges pour et par le réseau Accueil Paysan.
 - Faire appréhender le droit à l'erreur et la notion de tâtonnement, la démarche d'essais et d'erreurs.
- Enfin, la sensibilisation à la création d'entreprises multifonctionnelles a vocation à s'articuler autour d'outils pédagogiques faisant l'objet de « modules » indépendants ou intégrés dans des maquettes de diplômes via des UC (Unités Capitalisables) ou par la création d'un CS (Certificat de Spécialisation.)⁶ La mise en œuvre de formations courtes, de modules ciblés sur des problèmes techniques, juridiques ou de gestion, d'agroécologie ou de développement durable... peut venir compléter la formation initiale.

3- La démarche : du référentiel de compétences au référentiel de formation en passant par le référentiel métier

3.1-L'approche par les compétences

Il existe de nombreuses **définitions de la compétence**. Malgré la richesse des définitions, c'est le triptyque « savoir, savoir-faire, savoir-être », qui représente l'une des définitions les plus répandues. Une compétence repose dès lors sur le concept de connaissance (« le savoir »), sur une composante relative à l'expérience pratique (« le savoir-faire » ou « le savoir-agir ») et sur une composante comportementale (« le savoir-être » ou « la faculté de s'adapter »).

On s'accordera sur le fait qu'une compétence est donc « un regroupement ou un ensemble intégré de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être, permettant de mener à bien un projet, une réalisation, une tâche ou une activité de travail ».

Nous parlerons, dans le cadre de la formation, de « compétences acquises » (connaissances inhérentes à l'exercice du métier) et de « compétences avérées » (compétences ayant été confrontées à une mise en œuvre concrète). (Argyris, 2000)

Les compétences avérées sont une capacité à agir, à parvenir à réaliser diverses activités ou actions fondées sur un ensemble organisé de savoirs et la capacité à les relier entre elles. Elles sont constituées de connaissances, savoir-faire dans divers domaines, stratégie, compréhension, attitudes...

La réalisation d'un « **référentiel de compétences** » consiste donc à identifier les compétences inhérentes à l'exercice d'une ou plusieurs activités ou dans notre cas à un métier. Dans le cas du métier de « Paysan-Accueillant-Aménageur », il s'agit d'un nouveau métier composite ou pluriel, qui renvoie à plusieurs fonctions (celle de Paysan : produire) Accueillant (recevoir, échanger, communiquer) Aménageur (entretenir et gérer l'environnement).

Chaque métier ou emploi est lié à la maîtrise de « compétences transversales » et de « compétences spécifiques » liées aux diverses activités ou facettes du métier.

Enfin, nous considérerons aussi les compétences sous l'angle de la coopération entre les membres du collectif de travail qui est une condition dans l'émergence d'une « compétence collective ». En effet, la mise à disposition de l'équipe des compétences individuelles est une condition essentielle de « complémentarité et de polyvalence » (caractéristique très importante dans le cas des fermes

⁶ Envisager la validation d'ECTS (European Crédit Transfert System) selon le niveau de la formation visée?

multifonctionnelle). Le « savoir coopérer » est une coopération et une entraide quotidienne : les membres du collectif de travail parlent, discutent pour trouver une solution à un problème.

L'approche par les compétences⁷ prend donc appui sur la réalité du métier de Paysan-Accueillant-Aménageur tel qu'il est vécu par les acteurs du réseau AP et sur les différentes activités composant ce métier. Ces activités ont été reconstituées à partir de l'analyse des déclarations faites au cours de l'enquête (questionnaires et entretiens, analyse des compétences et approche cognitive) :

- le contexte général (analyse du contexte territorial, analyse des enjeux liés au développement local et au développement durable, diagnostic du secteur d'activité et du territoire, étude de marché, conduite de projet et études de planification)
- l'analyse des situations de travail pour chaque métier (accueil touristique, pédagogique, social, production agricole, gestion de l'environnement etc.)
- l'approche cognitive intègre la compréhension des mécanismes mentaux qui se tissent en amont de la mise en œuvre de la compétence. Dans cette approche, la compétence est abordée comme une stratégie de résolution de problèmes, « un système de connaissances permettant d'engendrer l'activité » (Leplat, 1991). On parlera alors de prérequis cognitif déterminant l'action.

L'approche par les compétences constitue donc une véritable interface entre le monde du travail et celui de la formation. Elle permet la formulation des compétences requises et la prise en considération du contexte de réalisation propre à chaque métier ou emploi.

L'élaboration des **référentiels de formation professionnelle** consiste à donner une base de référence collective à un « groupe social » sur les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier et le degré de maîtrise attendu. Elle permet de définir des actions de formation pour les acquérir.

On notera au passage la **distinction entre qualification et compétence** : à la qualification mesurée par le diplôme, titre acquis une fois pour toute, s'oppose la compétence s'inscrivant dans une durée déterminée par la seule situation de travail. Comme le précise Dumont (2000), « si un maçon est qualifié au pied du mur, il est compétent en haut du mur. »

3.2- Conception et réalisation d'un référentiel de métier

Le **référentiel de métier** a comme première finalité de tracer le portrait le plus fidèle possible de la réalité d'un métier et de déterminer les compétences requises pour l'exercer.

Le référentiel de métier se réalise en deux étapes:

- la production de l'analyse de la situation de travail (analyse des situations professionnelles significatives - SPS)
- la détermination des compétences liées au métier.

Parce que le référentiel de compétences est un outil clé de la gestion des compétences, il nécessite une démarche de référence. La « Roue des compétences » créée par Claude Flück permet de répondre à la question : quelles sont les compétences nécessaires à la maîtrise des situations professionnelles, comment les identifier, les formaliser et structurer le référentiel compétences ?

Le modèle est basé sur quatre types de compétences qui sont combinées pour réagir aux différentes situations professionnelles rencontrées.

⁷ Principales caractéristiques des compétences :

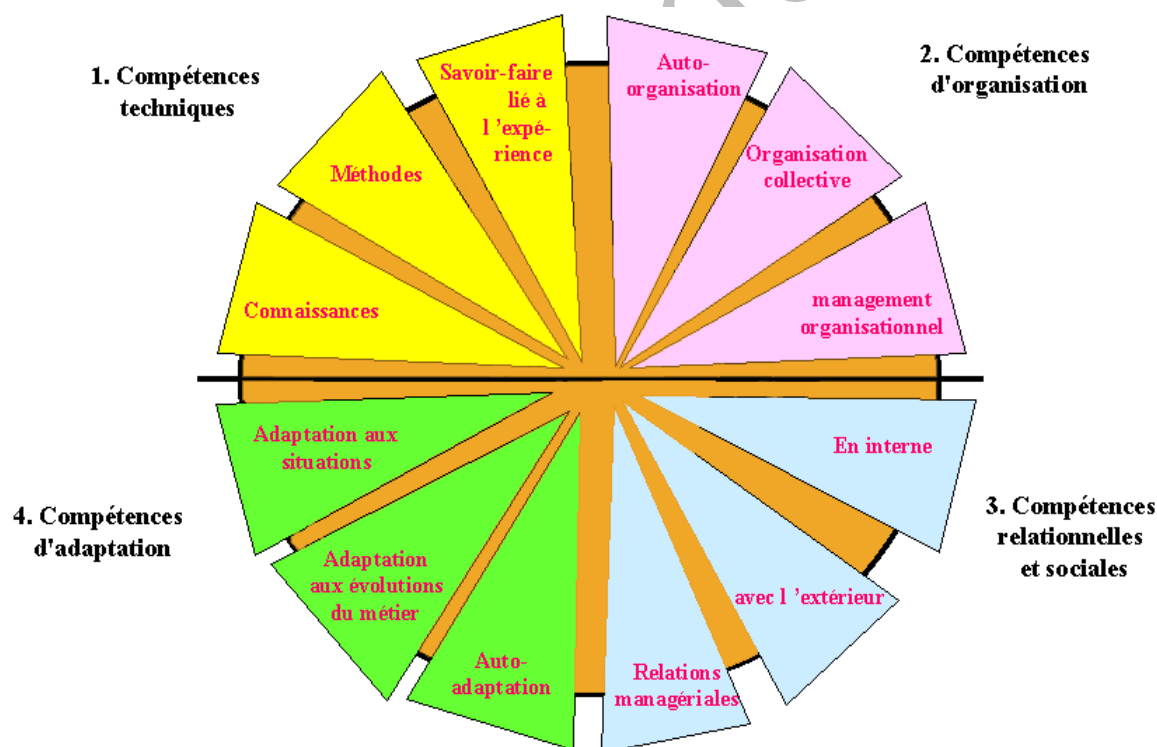
- elles sont finalisées. En effet, une compétence n'existe que par rapport à un objectif à atteindre. Les compétences « caractérisent la mise en jeu de connaissances en vue de la réalisation d'un but, de l'exécution d'une tâche » (Leplat 1991);
- elles sont apprises. La compétence s'acquiert par un apprentissage dans un lieu de formation ou sur le lieu de travail, par des instructions ou par et dans l'action elle-même ;
- elles représentent des ensembles structurés. Les compétences sont organisées en unités coordonnées, selon des hiérarchies en vue de la réalisation d'un objectif. Ce qui est important, ce n'est pas seulement la réunion des différents éléments qui constituent la compétence, mais bel et bien leurs combinaisons, leurs interactions ;
- elles ont un caractère hypothétique. La compétence est une notion abstraite, elle est inférée à partir de l'activité réellement exercée. Mais n'est observable qu'à partir de manifestations objectives.

- Les compétences techniques qui fondent la crédibilité professionnelle se décomposent en trois sous-ensembles : les connaissances théoriques liées au métiers, les méthodes et outils, règles et procédures, et les savoir-faire liés à l'expérience
- Les compétences organisationnelles font référence à la manière de s'organiser, d'occuper le temps, l'espace et de gérer les flux d'informations. Elles renvoient à trois dimensions : l'auto-organisation, l'organisation collective et la gestion de projet, l'organisation du travail des collaborateurs par les managers •
- Les compétences relationnelles renvoient également à trois dimensions : sa propre capacité d'expression orale et écrite, les compétences relationnelles en interaction, les compétences managériales liées aux équipes et aux réseaux
- Les compétences d'adaptation permettent de s'ajuster aux situations immédiates et aux évolutions dans le temps.

Ce modèle s'applique à tous les métiers.

Enfin on peut dire du référentiel métier basé sur les compétences : « que c'est un savoir agir en situation, c'est-à-dire par une combinaison de connaissances, de pratiques professionnelles et relationnelles permettant de faire face à des situations professionnelles en évolution, à la satisfaction des bénéficiaires. »

- on peut dire également de « la compétence que c'est ce qu'il convient d'avoir acquis et de continuer d'acquérir » pour exercer un métier.



Source : Claude Flück

4- Missions et activités liées au métier

Le « Paysan Accueillant Aménageur » en charge d'une « entreprise multifonctionnelle agritouristique » assure notamment la gestion administrative et économique de la « ferme » (compétences d'organisation) sur laquelle il s'appuie pour mener, conjointement des prestations d'accueil d'hébergement, de restauration, et d'animation (compétences techniques). Il définit les évolutions stratégiques de sa « ferme » (compétences d'adaptation) et prend également en charge, dans le cadre de ses activités spécifiques, la direction et la gestion de ses prestations de services et de ses activités de production. Enfin les compétences « de communication » « de médiation » et « d'appel à réseaux » constituent une des compétences essentielles du métier (les « compétences relationnelles et sociales »).

Il organise et réalise donc, partiellement ou en totalité, un ou plusieurs types de prestations, parallèlement à la conduite des cultures du jardin ou de production agricoles et/ou l'activité d'élevage:

- Dans le cadre de l'action de production il se réfère aux principes de « l'agriculture Paysanne »
- Dans le cadre de prestations d'hébergement, il aménage les locaux, les nettoie et les prépare avant chaque arrivée, en assure les travaux courants et effectue l'état des lieux à l'arrivée et au départ des clients.
- Dans le cadre de prestations de restauration, il conçoit et prépare les menus avec les produits issus essentiellement de son exploitation ou d'exploitations voisines et prend en charge le service à table.
- Dans le cadre de la vente directe, il transforme les produits de sa ferme selon les règlements en vigueur et assure la commercialisation de ses fabrications ainsi que celles de ses voisins.
- Dans le cadre de prestations d'accueil pédagogique, social ou de loisirs d'enfants, il prépare l'arrivée de ces derniers et le programme des visites, les reçoit, les héberge, assure leur restauration et met en œuvre des activités de découverte de la ferme et du territoire. Il veille à la sécurité des groupes accueillis.
- Dans le cadre d'activités de gestion ou de découverte de la nature (fonction d'Aménageur), il fournit des indications sur des circuits répondant aux attentes des accueillis, assure éventuellement une prestation d'accompagnement, propose des supports de découverte du territoire (agriculture, nature, culture, patrimoine) ou met les personnes en relation avec d'autres prestataires.
- Parallèlement au jardin ou sur la ferme, il réalise les travaux de préparation et de suivi des productions de maraichages, des cultures et puis la récolte, ou prend en charge l'alimentation, éventuellement la traite, et l'apport de soins aux animaux.
- Dans le cas de production viti-vinicoles et d'activités œnotouristiques, il prend en charge les visites des vignes et de la cave, assure la présentation de l'appellation, propose et conduit les dégustations de vins.

S'il est amené à employer du personnel permanent ou saisonnier, il organise le recrutement, organise et répartit le travail et donne ses recommandations.

5- Conditions d'exercice du métier

Le « Paysan Accueillant Aménageur » met en œuvre ses activités à partir d'une « Ferme multifonctionnelle » et d'installations dont il est propriétaire ou locataire. Il est responsable de la qualité des prestations et des services qu'il met en œuvre, notamment en ce qui concerne les produits alimentaires, les aménagements, l'organisation des animations et l'encadrement des accueillis, il doit en priorité et constamment, veiller à la sécurité des personnes et des biens.

Compétences et qualités

Il est capable de concevoir une activité, de la mener (lui-même ou par la gestion du collectif de travail) et de mettre en œuvre les techniques d'évaluation, de commercialisation et de promotion de sa ferme. Il sait analyser les informations techniques et économiques, évaluer les résultats pour innover et améliorer les produits ou les services.

Doté d'un sens développé de l'organisation, il fait aussi preuve d'une très grande disponibilité, notamment à l'égard des « Accueillis » qu'il reçoit, et d'une adaptabilité aux différentes tâches de la ferme.

Il est aussi à même de prendre en compte les motivations et les attentes des personnes et de les informer. Il montre des aptitudes à l'encadrement du personnel et son sens des relations humaines lui permet de s'adapter à des interlocuteurs multiples. Des qualités de négociation lui sont également nécessaires à l'égard des démarches commerciales qu'il mène.

Perspectives d'évolution

Le « Paysan accueillant Aménageur » peut envisager un développement de son « entreprise multifonctionnelle » par la voie interne, à partir d'une amélioration de la qualité de ses prestations par exemple, ou par la voie externe, avec la mise en place de partenariats économiques ou de diversification des activités tel que l'ajout d'un magasin de producteurs, d'une prestation de restauration (ou festive) à celle d'hébergement, ou d'activités de loisirs conjointes.

- Il a également la possibilité de s'associer avec d'autres paysans ou acteurs ruraux.
- Il peut aussi décider de s'investir au sein des organisations professionnelles agricoles (groupes de développement, CIVAM, CUMA etc.) ou dans la vie locale (associations, collectivités territoriales etc.).

De la situation de travail au métier

- **l'analyse des « situations de travail » (SPS) est aussi appelée « analyse de métier »** : elle a pour objet de recueillir de l'information sur le métier retenu. Cette information est indispensable à la détermination des compétences et à l'élaboration du référentiel de formation.

L'analyse de la situation de travail visera alors à obtenir de l'information sur :

- la nature du travail, ses conditions d'exécution, les exigences manifestées par les différentes activités, les perspectives de rémunération, etc.
- les tâches et les opérations effectuées par la personne qui exerce l'activité ou le métier
- les conditions d'exécution de ces tâches et les critères de performance
- le processus de travail en vigueur
- la fréquence d'exécution, la complexité et l'importance des tâches
- les connaissances, les savoir-faire et les savoir-être jugés nécessaires pour l'exercice du métier ou de l'activité
- les suggestions pour la formation ou l'apprentissage.

6- Elaboration d'une fiche compétence

Chaque fiche de compétence est construite sous forme de rubriques qui rendent compte de l'analyse des situations de travail :

- Principales situations professionnelles significatives (SPS)
- Finalité
- Environnement de travail
- Savoir-faire et modes d'acquisition des savoir-faire
- Savoirs de références et modes d'acquisition des savoirs de référence
- Comportements professionnels / savoir-être

7- Répertoire des fiches de compétences

Nous avons fait le choix de ne pas produire l'intégralité des fiches compétences liées à la production agricole, considérant que le référentiel du BPREA (dans la version rénovée 2017), y compris les fiches techniques, faisait foi. Toutefois, un répertoire des compétences relevant de l'exercice de production en lien avec les principes de « l'Agriculture Paysanne » peut être envisagé.

Nous avons regroupé les compétences en 4 grands groupes : les compétences transversales, celles spécifiques à l'accueil, à l'alimentation, à la gestion de l'environnement sans tenir à l'écart les compétences collectives qui nous paraissent essentielle dans l'organisation du travail.

- compétences transversales:

- Méthodologie de conduite de projet
- Communication-commercialisation
- Organisation du travail
- Gestion financière et gestion de réseaux
- Prise en compte et analyse des attentes et des besoins des Accueillis ou clients-touristes
- Gestion de la Relation Commerciale- Utilisation des outils numériques
- Insertion territoriale de l'activité
- Prise en compte des enjeux du développement durable

- compétences accueil

- Créer une activité d'accueil en milieu rural
- Accueil
- Accueil touristique ⁸
- Accueil social (différentes formes)
- Accueil pédagogique

- compétences Alimentation spécifiques

- Alimentation et agroécologie
- Transformation agroalimentaire
- Qualité agroalimentaire et nutritionnelle

- compétences Aménagement et Gestion environnementale

Gestion des paysages, du patrimoine naturel et des ressources environnementales (sols, eau, biodiversité, etc.)

On peut parler dans le cas du métier de Paysan-Accueillant-Aménageur d'un certain élargissement de la notion d'environnement à la notion d'aménagement, dans la mesure où celui-ci relève

⁸ À rédiger si vous estimez qu'elle n'est pas la répétition du processus de labellisation

désormais d'une logique transversale – celle de la durabilité – qui vise à être articulé aux enjeux sociaux et économiques.

- compétences collectives

Travail d'équipe contextualisé

Gestion du collectif de travail

Depuis la fin des années 1990, le concept de « **compétence collective** » mobilise de nombreux chercheurs (Rabasse, 1997 ; Wittorski, 1997 ; Dubois & Retour, 1999 ; Bataille, 1999 ; Amherdt & al., 2000 ; Le Boterf, 2000 ; Krohmer, 2005 ; Michaux, 2003, 2005). La « ferme multifonctionnelle » comme « l'agriculture familiale » s'appuie sur un collectif de travail. La répartition des tâches et la combinaison des compétences s'effectuent au sein de ce collectif⁹.

Quatre grandes conceptions de la compétence collective, coexistent aujourd'hui dans les fermes et en sciences de gestion :

- une conception liée à la dynamique qui se crée au sein d'une équipe, à la synergie et à la mise en commun des compétences individuelles, aux règles collectives de fonctionnement qui permettent à différents individus de travailler ensemble efficacement. Dans cette conception, la compétence collective tend à être synonyme d'un « effet équipe » (Dejoux, 2001);
- une conception liée à la logique de changement, d'apprentissage et de création de nouveaux savoirs dans et par l'action (Koenig, 1994; Reynaud, 2001) ;
- une conception liée à la dynamique de partage des savoirs et des expériences qui peut être issue d'une réflexion collective guidée (groupe de réflexion, groupe de progrès, groupes de pilotage, réseaux ou cercle de qualité) (Aubret & al. , 2002) ;
- une conception liée à une logique de communication d'échanges entre individus et de coopération transversale (Veltz & Zarifian, 1993). La compétence collective est alors attachée à la notion de réseau informel

La finalité de la formation proposée par Accueil Paysan est donc de développer la capacité des candidats à prendre des initiatives, à relever des défis, à se poser comme acteur de son propre avenir, à conduire un projet, à communiquer et à échanger au sein du réseau AP, à réunir les compétences nécessaires au sein d'une équipe ou d'un collectif de travail à construire, à se mouvoir dans un environnement évolutif, à repérer des opportunités, à réunir les moyens pour les exploiter afin de créer de la valeur.

Ce qui se traduit au niveau du métier, et dans la formation au niveau pédagogique, par un mode d'apprentissage responsabilisant, expérientiel et tourné vers l'action, coopératif et exigeant une certaine capacité réflexive.

L'apprentissage proposé par la formation Accueil Paysan, passe aussi par l'acquisition de compétences et l'adoption d'attitudes typiquement favorables à l'initiative et à la culture de projet. La compétence est abordée comme une « stratégie de résolution de problèmes », et comme « un système de connaissances permettant d'engendrer l'activité ».

⁹ La compétence collective peut être également considérée comme des savoirs partagés par un groupe ou une communauté d'acteurs n'ayant pas forcément un objectif opérationnel commun.

D'ailleurs, pour Le Boterf (1994, 2000) un « **collectif de travail** » est défini, en premier lieu, comme une situation dans laquelle il existe une interdépendance entre les membres de l'équipe. Everaere (1999) précise que l'interdépendance doit se traduire en interaction, c'est-à-dire « en actes délibérément orientés vers une action collective. Les individus interagissent lorsqu'ils adhèrent au projet collectif, y participent effectivement et coopèrent de manière concrète. Un travail constamment conjoint et simultané n'est pas forcément requis pour interagir. Les individus peuvent travailler le plus souvent seuls. Mais dès lors qu'ils accomplissent leurs actions en étant conscients de la complémentarité de leurs actes avec ceux des autres, on peut dire qu'il y a interaction » (idem). Ainsi, le collectif de travail se définit non seulement par une situation d'interdépendance, mais également par une interaction effective entre plusieurs personnes.

Les méthodes pédagogiques employées et la nature des travaux demandés aux candidats dans le cadre de la formation proposée par Accueil Paysan devront permettre de toucher ces deux dimensions.

Référentiel de Compétences

Ce référentiel a été construit par le groupe de pilotage projet avec l'appui des chercheurs du CNRS LISST Dynamiques Rurales dans le cadre du projet «Paysan-Accueillant Aménageur», cofinancé par le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt.

Méthode:

Une étude qualitative a été menée grâce à une enquête par questionnaire et à des entretiens semi-directifs auprès d'agriculteurs appartenant au réseau Accueil Paysan engagés dans l'Agriculture Durable, dans l'Accueil et le tourisme à la Ferme, ainsi que dans la démarche agro-écologique.

L'échantillon a été créé en identifiant des agriculteurs, adhérents au réseau Accueil Paysan, impliqués dans différents types d'activités liées à l'activité d'Accueil tourisme et répartis sur différentes régions Françaises.

Ces entretiens et l'exploitation des questionnaires nous ont permis de collecter des données sur les SPS (Situations Professionnelles Spécifiques) et sur les compétences nécessaires à l'exercice de leurs métiers.

Nous remercions toutes les personnes qui ont répondues au questionnaire interviewées et qui ont accepté de témoigner à partir de leurs expériences et ainsi participé à l'élaboration de cet outil.

Identification des principales SPS : Situations Professionnelles Spécifiques

Les Situations Professionnelles Spécifiques (SPS) que nous avons prises en compte sont celles qui nécessitent, des savoirs et savoir-faire, voire une expertise particulière réclamant une formation spécialisée, ou des ressources particulières pour pouvoir l'exercer.

Elles représentent des situations clés identifiées par les adhérents comme nécessaires au bon déroulement de la fonction.

Elles ont été identifiées grâce à l'exploitation des questionnaires et aux enquêtes menées sur le terrain auprès des adhérents dans la phase d'analyse des emplois et du travail de Paysan Accueillant Aménageur.

Nous avons constaté que les compétences transversales constitutives du métier de Paysan Accueillant sur une ferme multifonctionnelle relèvent de la gestion stratégique liée au projet et d'une approche globale de l'activité et du développement territorial. Nous constatons, l'apparition d'une «nouvelle» SPS, commune à toutes les activités, que nous pouvons intituler: «Promotion de son activité, utilisation des TIC ». Ce savoir spécifique, est devenu indispensable aujourd'hui dans l'aire du numérique. Il réclamera sans nul doute un appui en terme de formation auprès des nouveaux adhérents comme des anciens.

Les métiers type du paysan accueillant aménageur.

Le métier type de Paysan Accueillant Aménageur est complexe voire multiforme puisque composite.

Les adhérents « Paysans » ou « acteurs ruraux » impliqués dans l'activité d'Accueil et plus largement dans cette forme de tourisme rural, que nous avons questionnés, nous ont permis d'inventorier les différents métiers et fonctions suivantes inhérentes au secteur d'activité.

Chacune des fonctions identifiées renvoie à un secteur d'activités bien précis.

Fonction-métier	Secteur d'activité
Responsable de production	Techniques de productions agricoles
Responsable d'atelier de transformation, de commercialisation de produits fermiers ou de vente de vins. Responsable de point de vente fermier ou de magasin individuel ou collectif, ...	Transformation, Circuit-Court, vente directe
Responsable d'Hébergement : Gîtes, Gîtes d'étapes, chambres hôtes, Relais d'Accueil Paysan, Camping et aires naturelles Accueil Paysan, chambre d'Accueil Paysan, Yourtes, ...	Hébergement et accueil
Responsable tables d'hôte, ferme- auberge, Auberge paysanne d'Accueil Paysan, Auberge de pays d'Accueil Paysan, tables d'Accueil Paysan, goûters à la ferme,...	Restauration
Responsable d'activités de loisirs (randonnées, cyclotourisme, voile, ferme équestre....	Loisirs et animation
Responsable de ferme pédagogique	Accueil et éducation à l'environnement à l'agroécologie à l'alimentation et à l'agriculture durable
Responsable Accueil Social, Accueil thérapeutique,...	Accueil des personnes handicapées, d'enfants, ou de personnes en difficultés

Le point commun à ces différentes activités est la personne du Paysan Accueillant Aménageur mais surtout le lieu où s'effectue la rencontre à savoir, la ferme. La ferme et ses activités offrent un cadre, un contexte, un support concret et intégré dans une dimension socio-économique réelle.

Nous avons relevé plusieurs formes d'exercice du métier de Paysan Accueillant :

- Si celui-ci est un Paysan producteur,

Accueil Paysan a adopté l'agriculture Paysanne et se reconnaît dans ses principes et sa définition : «l'agriculture paysanne doit permettre aux sociétés paysannes de vivre décemment de leur métier sur des exploitations à taille humaine, participant ainsi à rendre le milieu rural vivant »

Ce système de production et d'organisation agricole que représente l'agriculture paysanne, est un concept qui reste fondamentalement différents de l'agriculture productiviste et conventionnelle qui, même si elle est de plus fortement remise en cause par la société, représente encore le modèle dominant.

Le système d'accueil doit **permettre la valorisation de son métier** qu'il fait découvrir et conforter celui qui le pratique dans les valeurs qu'il représente, ainsi que d'apprécier la valeur du fruit de son travail par la vente de ses produits ou ses services. Si le paysan assure la restauration dans le cadre d'une **Table d'Accueil Paysan sans hébergement** (Cette formule étant propre au label Accueil Paysan et acceptée par la Répression des Fraudes nationales lors des modifications des cahiers de charges). Elle est **réservée aux agriculteurs inscrits à la MSA**). Le paysan n'accueillera à sa table pas plus de 15 personnes en servant majoritairement les produits de sa ferme.

- Si l'accueillant est « acteur rural », il s'approvisionnera et fera en toute priorité la **promotion des produits paysans et fermiers issus des fermes de la région**. Enfin, il proposera aux accueillis en terme de loisirs et dans le cadre de la médiation des rencontres sur des fermes pratiquant l'agriculture durable et en priorité dans le réseau Accueil Paysan. L'Agritourisme et l'Accueil tel que le pratique Accueil Paysan relève du tourisme en milieu rural.

Le tourisme rural fait parti des filières concernées par les évolutions liées à la croissance verte et plus généralement au développement durable. Dans ce contexte, il n'y a pas de métiers de ce secteur qui ne soit pas modifié dans ses gestes et comportements professionnels par les évolutions liées au développement durable.

- **Fiches: Fonctions-compétences**

- Fiche de compétences transversales communes au responsable d'Accueil à la ferme
- Fiche compétence- responsable transformation-vente de produits fermiers
- Fiche compétence- responsable hébergement: Gîte, chambre d'hôte, ou camping à la ferme,.
- Fiche compétence- responsable d'une entreprise de restauration
- Fiche compétence-responsable Accueil Social
- Fiche compétence-responsable Ferme Pédagogique

Témoignages

- Maîtrise du ou des process de production et de transformation des produits	Il faut maîtriser et respecter la démarche qualité Respecter le produit et le client
- Gestion, encadrement et management du collectif de travail	Créer un collectif de travail est essentiel, Il faut développer un esprit d'équipe, s'entraider
- Accueil-communication	Être aimable, à l'écoute et savoir s'adapter aux désirs des clients, être posé et souriant, Anticiper les attentes des accueillis. Connaître son territoire son patrimoine et ses ressources
- Organisation du travail	Il faut être organisé.
- Être attentif et capable de répondre aux attentes de la clientèle	Etre disponible, savoir créer le contact, susciter l'échange
- Commercialisation-Promotion-Vente	Il faut avoir un site de présentation attrayant
- Gestion prospective (Anticipation)	Il faut être en éveil, sentir les évolutions et y répondre Etre attentif, curieux et attentionné
- Maîtrise des outils informatiques	Actuellement gérer les contacts, les réservations demande une vraie connaissance et pratique en bureautique

Les adhérents d'Accueil Paysan, acteurs du tourisme rural que nous avons pu rencontrer ont une palette d'activités et une large variété de missions et d'activités.

Leurs profils et leurs parcours individuels sont également très divers. Cette polyvalence leur donne parfois l'impression qu'ils exercent des métiers différents sur le même site en tous cas plusieurs métiers. La proximité de leur parcours personnel et professionnel leur donne parfois l'impression d'être unique. Cela se vérifie dans plusieurs fonctions particulièrement dans le secteur de la production de la transformation et de la vente P. Loutrel (FNGEDA) parlait de 3 métier en un. Dans ce secteur il faut assurer la production, la fabrication, le conditionnement des produits, la commercialisation, la vente et la gestion administrative et économique (gestion des stocks, comptabilité, suivis des approvisionnements) sans compter les responsabilités de management quand ils ont des employés ou des salariés.

Ainsi, identifier et délimiter très précisément les compétences d'un métier pour chaque secteur de l'Accueil Paysan et du Tourisme rural paraît assez délicat.

Toutefois, même, si il y a des distinguos et des différences d'activités entre personnes, ils se retrouvent dans le collectif de travail, tous autour des compétences transversales suivantes qui leur paraissent évidentes : (cf témoignages de Paysans et d'Acteurs Ruraux) et donne une cohérence et autorise l'interchangeabilité.

Fiches de compétences transversales communes aux responsables de Fermes multifonctionnelles

Ce référentiel comporte les fiches relatives aux **compétences transversales**, mises en œuvre par les responsables d'exploitation multifonctionnelle pratiquant l'Accueil et le tourisme rural:

- 1- **Compétence projet** : Méthodologie de conduite de projet-élaboration du projet- Conduite et gestion du projet- (3 fiches)
- 2- **Compétence territoriale** : Insertion territoriale du projet (1fiche)
- 3- **Compétence Communication-Promotion- Commercialisation**
- 4- **Compétence Analytique** - Acquérir une culture touristique : Prendre en compte les attentes des Accueillis-
- 5- **Compétence informatique** : Gestion de la relation commerciale- Utilisation des outils numériques pour la gestion et les réservations.
- 6- **Compétence Gestion** : Gestion financière et gestion de réseaux
- 7 - Organisation et gestion du travail
- 8- Coordination du collectif de travail
- 9- **Compétence de Médiation** : -Prise en compte partage et mise en évidence des enjeux Alimentaires, Agroécologiques et de développement durable

document de travail

Fiche compétences transversales Responsable d'une ferme d'Accueil:

Méthodologie de conduite de projet

<p>Principales situations professionnelles</p> <p>(Acquisition des savoirs méthodologique et transposition dans la pratique)</p>	<p>Scénarisation du projet Planification du travail Programmation des étapes du projet Rédiger un dossier projet Réalisation d'un diagramme de GANTT Cadre d'évaluation</p>
<p>Objectifs : Décrire et ordonner le projet-planifier, programmer, mettre en place un plan de gestion, budget prévisionnel-évaluer la faisabilité et la rentabilité du projet- mettre en œuvre le projet</p>	
<p>Responsabilité/ Autonomie Nécessité de concertation et d'expertise extérieures Mobilisation des réseaux</p>	
<p>Environnement de travail Solliciter des appuis Etablir un diagnostic social de l'environnement du projet Identifier les procédures d'appui au développement (administratifs financiers, etc...) Communiquer avec les partenaires et avec l'environnement institutionnel du projet</p>	
<p>Savoir Connaître le territoire d'action Identifier les réseaux Identifier les procédures et les politiques d'appui au développement rural et aux entreprises Identifier et fréquenter les formations proposées par les organismes d'appui au développement professionnel Savoir communiquer</p>	
<p>Savoir-faire Savoir vendre et parler de son projet Savoir solliciter des conseils Créer des liens de travail Participer aux groupes sociaux influents Créer de l'entregent, des lieux d'échanges et de concertation</p>	<p>Mode d'acquisition de ces savoirs-faires Formation continue Auto évaluation et regard critique sur le projet ,sa communication, sa capacité a tisser des relations sociales</p>
<p>Savoir-faire avérés Savoir présenter le projet et adapter son discours au public Apprécier le rôle des réseaux , s'impliquer dans les réseaux locaux Mesurer son implication dans les cénacles du développement local</p>	<p>Comportements professionnels Être organisé Etre apprécié et reconnu Savoir communiquer Savoir commenter le dossier projet Evaluer les avancés et les freins au projet (formaliser des indicateurs d'évaluation du projet)</p>

FICHE COMPÉTENCES

Elaboration du projet

<p>Principales situations professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire son projet, l'ordonner, le relier à ses activités et formations antérieures (acquis, besoins) - Faire un diagnostic de territoire : besoins, ressources, - Faire un diagnostic socio-économique : appuis potentiels, concurrents,... - Elaborer un financement (ressources personnelles, autres sources de financement) - Connaître les dispositions réglementaires du domaine d'activité envisagé 	
<p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une activité agritouristique au sein d'AP - Travailler au sein du réseau AP - Vérifier la cohérence du projet personnel et du projet d'entreprise - Simuler et anticiper les situations 	
<p>RESPONSABILITE, AUTONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le porteur de projet est capable d'expliciter ses choix, d'entendre les conseils, d'insérer son projet dans les réalités locales 	
<p>ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Solliciter les appuis nécessaires dans le réseau AP, dans le territoire (pairs et experts) 	
<p>INDICATEURS D'EVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constituer et présenter un dossier de projet à plusieurs interlocuteurs - 	
<p>SAVOIRS</p> <p>Connaître le territoire et le domaine d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structurer son offre dans le marché et la positionner dans le territoire 	
<p>SAVOIR-FAIRE consolidés par l'expérience</p> <p>évaluer son parcours antérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> - solliciter des soutiens - s'appuyer sur le collectif d'AP pour affiner le projet - participer au réseau AP 	<p>COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS</p> <p>communication sur le projet à l'extérieur du groupe qui a aidé à son élaboration</p> <p>présenter le « dossier projet » à des partenaires potentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> - négocier à partir de son dossier avec des partenaires

FICHE COMPÉTENCES

Conduite et gestion de projet

Principales situations professionnelles

- Mettre en œuvre, suivre les chantiers nécessaires
- S'entourer d'une équipe pour l'avancement des chantiers
- S'entourer d'un collectif de travail
- Conduire une analyse réflexive, seul-e et en groupe, pour affiner les objectifs au fur et à mesure de l'avancée du projet

OBJECTIFS

Prioriser les activités

- Concrétiser progressivement son projet, en assurer la viabilité
 - Mettre en marché ses produits et ses services
 - Développer progressivement l'activité (en taille, en diversité des produits proposés)
 - Assurer une activité économique viable à long terme, une juste rémunération, des prix équitables
 - Améliorer la vie des accueillis, des accueillants

RESPONSABILITE, AUTONOMIE

Le responsable de projet est capable de recul critique, il peut adapter, infléchir, le projet en fonction des circonstances et opportunités

ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL

Savoir s'entourer hors et dans la ferme

Etre capable de faire appel à des réseaux variés

Construire un collectif de travail rassemblant des compétences diverses

INDICATEURS D'EVALUATION

Respect d'un calendrier et de la planification

Mise en marché des produits et services

SAVOIRS

- Connaissance du contexte socio-économique du projet
- Concevoir et mettre en œuvre des tests de faisabilité

SAVOIR-FAIRE consolidés par l'expérience

- Faire preuve d'adaptabilité, être résilient
- Travailler en réseau(x)
- Solliciter AP

COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- Respecter des calendriers
- Mobiliser des personnes ressources (en fonction des besoins et de l'avancée du projet)
- Gérer le collectif de travail (temps de travail, répartition des activités et responsabilités, rémunération, valorisation des compétences et savoirs)

FICHE COMPÉTENCES

Créer une activité d'accueil en milieu rural

PRINCIPALES SITUATIONS PROFESSIONNELLES Conduire sa réflexion Conduire la Planification Connaissance de l'agritourisme et de ses acteurs Connaissances nécessaires à la réalisation d'un projet Les activités envisagées peuvent elles réussir dans mon territoire ? Réalisation de la communication	
OBJECTIFS S'installer en milieu rural Créer une activité agritouristique Acquérir un patrimoine bâti Développer une combinaison d'activités agritouristiques Développer une activité économique rentable	
RESPONSABILITE, AUTONOMIE Connaissance des prestations agritouristique Connaissance de projets semblables Ai-je le profil psychologique des atouts ou des limites Ai-je conscience des contraintes liées à cette activité (Humain, technique, financier)	
ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL Est ce que je connais les structures ou les personnes qui peuvent me conseiller ? Connaissance des réseaux et organismes de formation en agritourisme Connaissance des organismes de formation agricole Situer son projet dans la dynamique du territoire Partager et rencontrer des gens nouveaux	
INDICATEURS D'EVALUATION Etat des lieux de mes motivations et compétences de départ Évaluer l'état d'avancement du projet Définir et suivre la périodicité de l'activité Comment mettre en œuvre le suivi de la clientèle (fidélisation)	
SAVOIRS Connaissances nécessaires à la réalisation du projet Définir et prioriser ses objectifs Maîtriser la mise en œuvre du projet Maîtriser la mise en œuvre du projet Promotion et commercialisation des produits agritouristiques Connaître la Réglementation et les Formalités liées à la création d'activité	
SAVOIR-FAIRE consolidés par l'expérience Consolider et optimiser mes savoir faire Sens de la relation Démarches à suivre Connaissance de la clientèle Évaluer aux différentes étapes du projet	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS Souhait de rencontrer des personnes Faire découvrir mes activités agricoles Valoriser le savoir faire des métiers de la terre Sensibiliser aux questions environnementales

FICHE COMPÉTENCES ACCUEIL

PRINCIPALES SITUATIONS PROFESSIONNELLES Procédures d'accueil : accueillir, héberger, communiquer Conduire sa réflexion Définir ses objectifs- Monter un budget prévisionnel S'informer sur l'agritourisme et les différentes prestations touristiques rurales (restauration, accueil, hébergement, activités de loisirs ou pédagogiques, transformation et commercialisation de produits fermiers,...) Communiquer Promotion , commercialisation (la forme : plaquette, site internet,... le fond : l'annonce)	
OBJECTIFS Attirer et de fidéliser la clientèle Elargir son champ de compétences S'informer sur les prestations touristiques Développer une combinaison d'activités Créer une activité d'accueil et faire découvrir mes activités agricoles Protéger un patrimoine paysager Conduire une étude de marché	
RESPONSABILITE, AUTONOMIE Motivation Capacité à planifier Capacité a budgétiser, à construire un budget, à assurer la comptabilité Ai-je connaissance des attentes et des comportements de la clientèle ?	
ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL Analyser son territoire Situer mon projet dans la dynamique du territoire Connaissance des attentes de la clientèle	
INDICATEURS D'EVALUATION Mise en œuvre d'un système d'évaluation Création d'un livre d'or et d'expression des clients Mesurer et évaluer la rentabilité du projet	
SAVOIRS Promotion et commercialisation Gestion économique(plan de financement, budget prévisionnel, suivi du fonctionnement) Les financements possibles Le régime fiscal et social Réglementation Les structures juridiques possibles Les formalités a accomplir	
SAVOIR-FAIRE consolidés par l'expérience Motivation élevée Maîtriser la mise en œuvre du projet Capacité à planifier Capacité à monter un dossier de financement Capacité à identifier les personnes ressources	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS Communication Capacité a trouver les informations Vérification de la pertinence de mon offre touristique sur le territoire Recherche de financements

FICHE COMPÉTENCES

Insertion territoriale de l'activité

<p>PRINCIPALES SITUATIONS PROFESSIONNELLES</p> <p>Motivations personnelles (coup de cœur, cadre de vie,) Motivation éthiques ou sociétales rééquilibrage de sa vie personnelle, lien social, interconnaissance en milieu rural, adhésion aux valeurs d'Accueil Paysan, opportunité) Attractivité du territoire Analyse des conditions d'appui favorables à l'installation Pratique du réseautage (réseau social, réseau local,)Recours à des techniques de communication à distance -du local au global-(TIC, informatique, mail, Forum)</p>	
<p>OBJECTIFS</p> <p>Intégration au territoire du projet d'activité Identifier les ressources du territoire(matérielles, immatérielles, relationnelles) S'insérer, construire son projet et un réseau Régénération des tissus économiques locaux Contribuer au développement économique du territoire rural Identifier et analyser le rôle du lieux d'accueil (insertion sociale, identification des réseaux locaux, compréhension du territoire)</p>	
<p>RESPONSABILITE, AUTONOMIE</p> <p>Motivations Recherche d'autonomie Faire savoir ce qu'on fait localement Assurer la transition économique Intégration territoriale</p>	
<p>ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL</p> <p>Qualité du cadre de vie Environnement productif local et non local Existence de politiques d'accueil de nouveaux arrivants créateurs d'entreprises Existence de dispositifs d'accompagnement des nouveaux arrivants et porteurs de projet et de structures accompagnant la création d'entreprise Faire appel au « réseau du territoire d'origine » ou « du territoire d'accueil »</p>	
<p>INDICATEURS D'EVALUATION</p> <p>Niveau de captation de l'économie résidentielle Création d'un réseau personnel local</p>	
<p>SAVOIRS</p> <p>Mener une étude de marché Analyse des marchés liés à l'économie présentielle et résidentielle Analyse de l'offre des facteurs de localisation dans l'adoption d'un territoire d'accueil Analyse des ressources du territoire (ancrage territorial)</p>	
<p>SAVOIR-FAIRE consolidés par l'expérience</p> <p>Connaissance des changements Répondre à l'instabilité des marchés et à ma compétitivité</p>	<p>COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS</p> <p>Construire son insertion professionnelle et entrepreneuriale Installation durable liée à l'économie résidentielle Analyse du cadre de vie et de ses aménités</p>

Fiche compétences transversales Responsable d'une ferme d'Accueil

Agritourisme et logiques de développement durable des territoires

<p>Principales situations professionnelles</p> <p>-L'agritourisme se présente de façon particulière au sein de la filière touristique. En effet, il ne relève pas d'une seule et unique filière économique mais s'inscrit dans au moins trois : touristique, agricole, et territoriale</p> <p>-Passer d'une exploitation sectorielle à une exploitation agricole territoriale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'agritourisme comme cohérence entre système agricole et demande sociale - L'activité agritouristique vue comme processus de développement des territoires ruraux - L'agritourisme comme pratique territorialisée Combiner lieu d'Accueil et lieu de vie -L'agritourisme est une activité qui s'appuie essentiellement sur la valorisation d'une ressource territoriale -L'agritourisme au cœur de la transition socio-écologique
<p>Objectifs : Faire évoluer les mentalités Ancrer l'activité dans le territoire Evaluer les potentialités du territoire Valoriser des éléments territoriaux et une production de qualité</p>	
<p>Responsabilité/ Autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction d'une nouvelle activité sur la ferme - Choisir entre logique patrimoniale et logique entrepreneuriale 	
<p>Environnement de travail</p> <p>L'agritourisme vu comme voie de développement de la ferme Evolution de la législation du travail Le caractère agricole confère à l'activité Agritouristique une dimension culturelle</p>	
<p>Savoir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve d'innovation -Faire naître de nouvelles territorialités - Combiner projet d'agriculture et projet de territoire -Travailler dans une optique d'agrotourisme intégré (intégration territoriale) -L'ancrage comme endogénéité des ressources et des acteurs <p>L'ancrage comme implication des acteurs dans la vie locale</p>	
<p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'agritourisme est l'occasion de valoriser des savoir faire personnels - L'agritourisme dans le territoire est perçu en terme de valorisation de la région et de la ruralité -Grande diversité de pratiques 	<p>Mode d'acquisition de ces savoirs-faires</p> <p>Formation Réseaux sociaux Responsabilités locales</p>
<p>Savoir-faire avérés</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intégration des paysans accueillant dans une dynamique territoriale est essentielle mais pas systématique - Elaborer des stratégies Agritouristiques - Le Tourisme durable est un concept dérivé de celui du Développement durable. 	<p>Comportements professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce que recherche les Accueillis c'est de découvrir le milieu agricole -Participer à des réseaux locaux de prestataires -la part d'innovation est fonction des stratégies d'acteurs (patrimonialisation, projet professionnel, complément d'activité,...)

Communication-Promotion-Commercialisation

Disposer d'un produit agritouristique qui réponde aux attentes des accueillis et le distribuer de façon efficace sont deux conditions essentielles à la réussite de l'activité et du projet professionnel.

Faire connaître distribuer son offre d'hébergement ou de services auprès de la clientèle potentielle est un exercice de communication. Communiquer c'est faire connaître l'offre, définir le contenu de son message et les caractéristiques agritouristiques sur lesquelles je vais insister. Communiquer, c'est aussi positionner le produit en mettant en évidence les particularité de l'offre. Il s'agit d'insister sur l'identité et l'originalité de l'entreprise et de la ferme, (corporate identity), et sur l'environnement humain. Le message que vous souhaitez faire passer est très important, c'est faire démarrer « la boîte à rêves », mais également faire passer ce que vous considérez comme « l'âme » de votre entreprise, ses valeurs et celle d'Accueil Paysan. Dès lors, la communication devra être cohérente avec les pratiques et les actes. C'est là que le rôle de la médiation et de la communication se combine à la qualité relationnelle et au savoir-faire et permet de créer une relation privilégiée avec les accueillis. La qualité relationnelle ainsi établie permet d'établir un dialogue, d'amorcer une réflexion sur l'avenir de l'agriculture et un débat basé de sur les thèmes de l'agroécologie, du patrimoine local, du métier de « Paysan Accueillant Aménageur. »

Enfin, la qualité du site WEB, de la communication via les NTIC, et de la signalisation sur le territoire d'hébergement et d'Accueil, revêtent une importance primordiale en zone rurale. La solution GPS est aussi de nos jours un autre moyen simple pour situer et faciliter le repérage du site d'accueil, mais encore faut-il que les coordonnées de l'hébergement et de la Ferme soient indiquées et accessibles aux accueillis dans les données de base .

Fiche compétences transversales au Responsable d'une Activité d'Accueil:

Communication- Promotion- Commercialisation

<p>Principales situations professionnelles</p> <p>Auprès de quels partenaires faire connaître mon offre ? De quel support de communication ai je besoin pour assurer la promotion ? Les réseaux de tourisme rural ou les offices de Tourisme locaux connaissent ils mes prestations ? A quel moment dois je démarrer les actions de communication ? Ajouter sa location dans les guides papier ou de sites Web des spécialistes du Tourisme Faire soi-même la promotion de ses locations et offres touristiques via un site Web. Soigner la qualité de l'offre, de l'accueil, des infrastructures,</p>	<p>Savoir communiquer sur le territoire d'Accueil et sur ses attraits Se fixer des objectifs. Contacts avec clientèle étrangère Réservation de prestations Communiquer à l'écrit et à l'oral avec les clients Citer et connaître le patrimoine et les principales activités touristiques Être à l'écoute, identifier et comprendre les messages des clients Répondre aux attentes et aux réclamations</p>
<p>Objectifs : Accueillir la clientèle dans les meilleures conditions .Savoir conseiller et faire des propositions ; Être attentif aux attentes des clients- Fidéliser sa clientèle. Faire connaître mon offre à la clientèle potentielle Définir le contenu de son message (schéma de communication) Identifier les messages et les réseaux porteurs en terme de communication et de promotion Penser sa communication (mise en évidence de la particularité de mon offre, personnaliser son entreprise – corporate identity-) Promouvoir par des actions d'information (presse ; choix d'images sur mon site,...) du bouche à oreille aux canaux de distribution. Préciser son offre de prestation et sa signalisation, faciliter le repérage de la ferme(GPS) Mettre en œuvre son système de réservation et de gestion du planning locatif</p>	
<p>Responsabilité/ Autonomie</p> <p>L'autonomie s'exerce dans le cadre des propositions de visites et/ou d'activités de loisirs. Réagir de façon appropriée en fonction de l'information reçue et de ce qui est ressenti ou observé Ne pas attendre la réalisation complète du projet pour le promouvoir Être facilement atteignable Vérifier et entretenir la signalisation Information sur les services, les richesses du patrimoine, les activités, les festivités,... Le succès d'une offre dépend de son attractivité et de son adéquation avec les besoins de la clientèle De quelle manière mon offre se différencie t'elle de celles de la concurrence Entretenir des contacts avec des personnes clés ou expérimentées qui exercent dans le domaine.</p>	
<p>Environnement de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - utilisation de moyens de communication, (téléphone, internetetc.,) - brochures, cahiers de présentation des prix (haute et basse saison), Illustration photographique des produits proposés - argumentaires - documentations et mémento technique à jour sur les services, les destinations et les produits locaux, sous formes numérisées ou sur support papier, - Connaissance des règlementations liées à l'Accueil et à l'activité touristique <p>Comment fonctionne le tourisme rural , l'agritourisme et son marché ? Quels sont les principaux acteurs ?-Quelles sont les offres sur la région ?- Quelles sont les tendances du marché ? Quelles sont les attentes et les priorités des touristes ? Je confronte les expériences</p>	

<p>Savoir Règles fondamentales de communication interpersonnelle Vocabulaire technique lié à l'activité d'Accueil Connaissance du fonctionnement de la ferme Source de droit: droit du travail, convention collective, assurance etc</p>	
<p>Savoir-faire -Maitriser les procédures et les techniques d'accueil -S'exprimer oralement de façon claire et précise -Assurer l'accueil téléphonique et physique du public -Répondre aux questions relatives au tourisme et aux loisirs : ,recevoir, guider et orienter -Distribuer de la documentation générale ;(histoire locale et services locaux) -Traiter le courrier : arrivée, enregistrement, départ. -Répondre aux courriers électroniques -Tenir des plannings -Réaliser de mailings -Mise à jour du site internet -Mise à jour des dépliants</p>	<p>Mode d'acquisition de ces savoirs-faires Auto-formation, Formation continue ou initiale</p> <p>INDICATEURS D'EVALUATION Evaluer les différents supports de communication (canaux de distribution) Évaluer les prestations offertes et comparer avec la concurrence Évaluer la fréquentation et analyser les origines et types de clientèle Estimer les ressources humaines ☺Les activités sont elles adaptées aux ressources humaines dont je dispose ?- Les activités sont elles en phase avec les tendances du marché ? Élaborer un diagnostic et analyser le contexte</p>
<p>Savoir-faire avérés Savoir surmonter les difficultés de communication -Savoir identifier les types de clients et s'y adapter - Savoir adapter son discours aux interlocuteurs Rechercher l'efficacité- Gérer son temps Repérer les points forts et les faiblesse du projet Quel est le contexte et son évolution ?</p>	<p>Comportements professionnels Être à l'écoute- Être organisé Être disponible et accueillant Je m'informe, me documente, teste des offres. Je collecte des données et des offres intéressantes Tirer et inventorier des conclusions positives ou négatives</p>

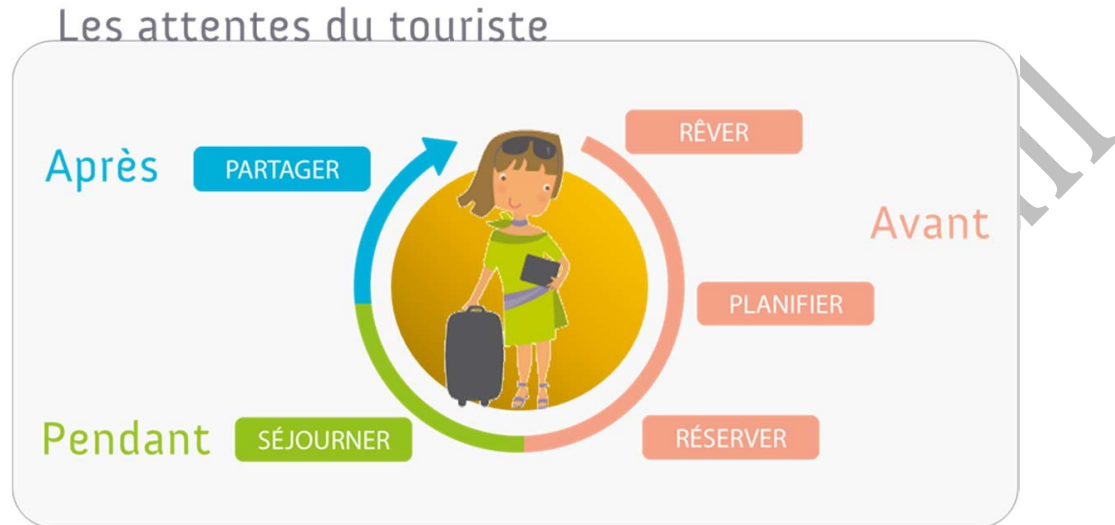
Fiche compétences Responsable d'une ferme d'Accueil:

Prise en compte des attentes des Accueillis-

<ul style="list-style-type: none"> - Accueil - Connaître les attentes des accueillis - Assurer la médiation vers les avancées du développement durable et du tourisme durable - Proposer ou orienter vers des loisirs adaptés 	
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir une culture « touristique du milieu rural » - Adapter le tourisme à la Ferme aux aspirations et aux attentes des accueillis - Répondre aux attentes fortes en termes d'accessibilité des territoires et des services. - Adapter les pratiques d'accueil aux aspirations des accueillis - Mettre en œuvre des démarches novatrices - Maîtriser les services proposés, améliorer leur qualité - Adapter ses prix et la qualité de l'Accueil - Réfléchir au concept d'Accueil Paysan et à sa traduction dans les évolutions de fréquentation - Réussir la mutation des fermes et des systèmes touristiques locaux en répondant aux attentes mais en conservant l'originalité et les valeurs de l'accueil Paysan 	
<p>Responsabilité/ Autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des activités de proximité très liées « au terroir » et ne nécessitant pas d'investissements lourds. - Favoriser l'accès aux marchés, foires et autres expositions d'artisanat et, dans des proportions similaires, au patrimoine culturel, artistique, architectural, historique et naturel - Sauvegarder les spécificités propres à Accueil Paysan 	
<p>Environnement de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - La campagne française dispose d'une image très positive vis à vis des accueillis de différentes origines - Mise en réseau des acteurs du territoire pour améliorer les services et les activités de loisirs-Demande de redécouverte du milieu de vie et de sa culture 	
<p>Savoir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la qualité des produits, de l'alimentation, de l'environnement de la ferme - Faire preuve d'authenticité et de simplicité et de chaleur dans l'accueil 	
<p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir innover, anticiper, créer - Faire partager et valoriser les espaces naturels - Capacité à ressentir les attentes et à les traduire au niveau de l'accueil à la ferme - Développer de synergies locales avec d'autres acteurs locaux - Anticiper les évolutions des tendances 	<p>Mode d'acquisition de ces savoirs-faires</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur le réseau - Travaux de groupes et d'échanges d'expériences - Formation réflexion autour de propos d'experts
<p>Savoir-faire avérés</p> <p>Créer une atmosphère d'échange, de convivialité, de rencontres, d'authenticité, de valeurs partagées</p> <p>Faire partager les notions de retour aux sources, de nature, de vie et d'alimentation saine</p>	<p>Comportements professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être organisé - Créer un cadre soigné, un environnement propre - Véhiculer une bonne image de l'Agriculture Paysanne et des territoires ruraux - Mieux cerner et identifier ce qu'est la destination campagnes et ruralité

Le Numérique : un outil au service du secteur touristique

Ces dernières années ont été marquées par l'évolution, sans précédent, des outils, des usages et des contenus numériques (smartphone, réservation en ligne, sites Internet mobiles, GPS, sites d'avisetc.). Le tourisme est l'une des filières qui a été la plus fortement impactée par ces changements.



Le tourisme, par ses caractéristiques et son caractère plurisectoriel, impacte directement les territoires sur lesquels il est pratiqué. Il en résulte des enjeux économiques, et des enjeux liés aux transformations sociales et sociétales, culturelles, environnementales. Le tourisme est un générateur d'emplois directs et indirects, ce qui influe directement sur la vie des territoires.

Selon l'Insee, le tourisme a généré en 2011 1,31 millions d'emplois en France métropolitaine. Ces flux importants sont naturellement générateurs d'économie sur les territoires fréquentés. Enfin, l'environnement le tourisme vert et les activités de pleine nature sont considérés comme des arguments marketing dans le développement touristique. Cette vision s'est naturellement développée avec la prise de conscience des termes de développement durable, d'environnement, et se traduit par la création et l'accompagnement de projets touristiques durables dans lesquels les problématiques environnementales, sociales, culturelles mais aussi économiques sont prises en compte,associées au rejet de plus en plus fréquent des modèles plus traditionnels de tourisme de masse.

Le développement des infrastructures d'hébergement, de transport, d'activités de loisirs et de services, et les transformations sociétales, ont contribué à l'augmentation des flux touristiques. Le tourisme rural a un impact direct sur l'attractivité des territoires, sur son image dans l'imaginaire collectif, d'où l'importance d'une politique de communication propre et adaptée au territoire et à ses problématiques²⁰. D'après Serge Gagnon, l'attractivité touristique d'un territoire dépend à la fois de ses atouts naturels, et des messages qui motivent un touriste à rejoindre ces lieux.

D'après Kaplan(2011), on assiste également à une massification et à une diversification des pratiques numériques, « au cœur des mécanismes sociaux et économiques, des organisations et des modes de vie ». Enfin, selon Gallouj et Leroux(2011) le tourisme est le premier secteur sur le web, 71 % des Français partis ont utilisé Internet pour préparer leurs séjours en 2014.

Fiche compétences transversales Responsable d'une ferme d'Accueil:

Gestion de la relation commerciale- Utilisation des outils numériques

<p>Principales situations professionnelles</p> <p><i>Nouvelles technologies, tourisme et territoires</i></p> <p><i>Gestion commerciale</i></p>	<p>Répondre aux attentes de la clientèle et être à même de le distribuer Faire connaître le produit ou les services Définir le contenu de mon message Ne pas attendre la réalisation du projet avant de le faire connaître</p>
<p>Objectifs : Analyser, travailler communiquer pour accueillir, informer, communiquer et vendre. Faire connaître l'offre agritouristique Choisir l'outil le mieux adapté en fonction des contenus d'informations à délivrer Choisir les informations à délivrer : d'ordre pratique, culturelle, conseils en séjour ? Consultation sur place ou en déplacement ? Le jour ou la nuit ? etc...</p>	
<p>Responsabilité/ Autonomie Connaissance et respect des réglementations et démarches administratives en vigueur Donner l'information aux accueillis qui la recherche Maîtriser son image de destination touristique</p>	
<p>Environnement de travail La gestion d'une structure et son organisation implique également l'utilisation de solutions numériques spécifiques à certains services Gestion financière, organisation des plannings, paiement en ligne, vente directe de produits,... Gestion de l'information touristique sur le territoire L' utilisation de la messagerie électronique est le seul moyen utilisé de communication ou de transmission de documents. Pour travailler sur des projets concrets, d'autres solutions existent, plus efficaces que le combo e-mail + suite bureautique : il s'agit des solutions en ligne (Wrike, Basecamp, TeamWork) de gestion de projet,</p>	
<p>Savoir - « Accueil, service et information » constituent le triptyque indissociable de ce que l'on désigne souvent sous le terme générique d'"accueil" - La mobilité au cœur des enjeux de la communication touristique actuelle et future - Formation et /ou appuis techniques - Enjeux de l'outil numérique dans ce processus de développement</p>	
<p>Savoir-faire - Le site internet d'une destination doit nécessairement faire apparaître les informations recherchées par les internautes qui planifient leurs vacances en ligne. - le site internet doit préciser : le nom du territoire, sa localisation, ses ressources patrimoniales, l'offre touristique (hébergement, activités, restaurateurs, artisans et producteursetc.), et les informations pratiques dont les visiteurs pourraient avoir besoin, et les coordonnées nécessaires à la prise de contact.</p>	<p>Mode d'acquisition de ces savoir-faire - Formation ou stages techniques -Apprentissage par expérience - Equipement numérique réfléchi -Appropriation progressive par l'utilisateurs - Consultation d'ouvrages spécialisés, scientifiques, de recherche universitaire,</p>
<p>Savoir-faire avérés - La technique : la mise en place d'équipements numériques nécessite des compétences et des ressources techniques - Qualité du message</p>	<p>Comportements professionnels - Être organisé - Avoir ou trouver les compétences techniques</p>

Gestion stratégique de la ferme

Il s'agit là de la gestion stratégique des moyens financiers mais aussi des ressources humaines. Accueil Paysan souhaitant conserver dans les pratiques de gestion le lien entre l'économique, le social, la gestion des ressources naturelles, la gestion de la Ferme d'ACCUEIL et le développement durable du territoire.

document de travail

Fiche compétences transversales Responsable d'une ferme d'Accueil:

Gestion financière

<p>Principales situations professionnelles</p> <p>Tenue de la comptabilité Fonction de gestion stratégique Anticipation</p>	<p>Système de gestion Résolution de problèmes Plan d'affaires et de financement du projet Adoption d'un plan comptable Planification du travail et des ressources Création d'un fond de roulement Identification des aides Appréciation de la rentabilité du projet</p>
<p>-Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une activité économique viable à long terme, une juste rémunération, des prix équitables - En cas d'investissement ; Financer les investissements, calculer et mesurer les capacités de remboursement - Recherche de financements - Créer un fond de roulement - Elaborer un budget de trésorerie et un budget prévisionnel - Avoir une politique de prix (calcul et fixation des prix) - Apprécier la rentabilité du projet 	
<p>Responsabilité/ Autonomie</p> <p>Recherche de conseils éclairés pour mieux définir et administrer le projet Mesurer la capacité d'investissement Mesurer les ressources disponibles (voir réaliser un Plan d'affaire) Mesurer les perspectives du secteur (connaissance de la demande) Calcul de la rentabilité (coûts de structure (fixes)- coûts spécifiques (variables)) Solvabilité du projet</p>	
<p>Environnement de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un accompagnement pour la réalisation de l'ensemble des composantes du plan d'affaires (ex. : étude de faisabilité, étude de marché, plan marketing, montage financier) - Conseils auprès d'un centre de gestion ou d'un expert comptable 	
<p>Savoir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des données en rapport avec le secteur : • Sérieuse réflexion sur le potentiel de vente de vos produits ou services et, si nécessaire - Réalisation d'une étude de marché • Volume et structure des ventes des concurrents déterminés dès le départ • Évaluation de la place de vos produits ou services sur le marché - Connaissance de la valeur des actifs à court terme : • Comptes-clients visé • Produits ou services à mettre en marché répondant aux attentes - Inventaires des disponibilités : Argent disponible (compte bancaire ou marge de crédit) - Connaissance de ce qui distingue vos produits ou services de ceux des concurrents - Calcul du prix- Calcul de rentabilité et gestion financière 	
<p>Savoir-faire</p> <p>Confrontation et Partage de valeurs communes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des potentialités du marché - Mesure de la rentabilité et la solvabilité 	<p>Mode d'acquisition de ces savoirs-faires</p> <p>Conseils, échanges groupes réseaux, - Lecture des études de marché et de satisfaction- Se poser les bonnes questions</p>
<p>Savoir-faire avérés</p> <p>Se poser les bonnes question et disposer d'une grille d'évaluation</p>	<p>Comportements professionnels</p> <p>Être organisé Échanges professionnels et réciprocité de l'échange-collaboration-</p>

Fiche compétences transversales Responsable d'une ferme d'Accueil:

Construction de prix équitables

<p>PRINCIPALES SITUATIONS PROFESSIONNELLES Définir ses coûts de revient et ses valeurs éthiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître des principes de tarification - Connaître des prix pratiqués pour des produits semblables au sein du réseau AP, au sein du territoire - Recenser les aides dont les accueillis peuvent bénéficier, solliciter des partenariats (comités d'entreprise, chèques vacances etc.) 	
<p>OBJECTIFS Concevoir des prix rémunérateurs mais équitables Assurer la rémunération des accueillants Pérenniser la structure, permettre des investissements grâce à l'activité Rendre ses produits accessibles par la modération des prix Tenir compte des prix pratiqués par la concurrence Tenir compte des attentes et des moyens dont disposent les accueillis</p>	
<p>RESPONSABILITE, AUTONOMIE Le Paysan Accueillant Aménageur doit pouvoir assurer la rentabilité de la ferme et la juste Rémunération du travail tout en proposant des produits accessibles à tous Apprécier la marge de manœuvre</p>	
<p>ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL S'appuyer sur l'expérience d'autres membres d'AP, Recevoir des conseils en gestion (AFOCG, comptable, CER France etc.)</p>	
<p>INDICATEURS D'EVALUATION Equilibre comptable Niveau de rémunération satisfaisant (à dire d'acteur) Compétitivité du produit Niveau de fréquentation</p>	
<p>SAVOIRS Connaissances de comptabilité-gestion (calcul du prix de revient, marge, EBE...) Connaissance des systèmes d'imposition Analyse de résultats,</p>	
<p>SAVOIR-FAIRE consolidés par l'expérience</p> <ul style="list-style-type: none"> - échanger au sein d'AP sur les tarifs pratiqués, leur justification - comparer ses prix - connaître sa clientèle (mesurer son « consentement à payer ») 	<p>COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer ses prix en prenant en compte l'ensemble des contraintes (coûts de revient, niveau de revenu recherché, modération) - Envisager la pérennisation de la ferme, prévoir des plans d'investissements (dans la ferme, dans l'activité agritouristique)

Fiche compétences transversales Responsable d'une ferme d'Accueil:

Organisation du collectif et gestion du travail

Principales situations professionnelles	Planification et organisation et programmation du travail Gérer les activités d'accueil avec les activités de production Gérer les pics de travail Encadrement de salariés, apprentis, Stagiaire Commande de prestation externe
Objectifs : Rationnaliser et planifier le travail Optimiser les besoins en ressources humaines et en compétences. Tenir compte des ressources humaines mobilisables Evaluer le travail, l'efficacité et les résultats des activités	
Responsabilité/ Autonomie L'autonomie s'exerce dans le cadre des propositions de visites et/ou d'activités de loisirs. Réagir de façon appropriée en fonction de l'information reçue et de ce qui est ressenti ou observé	
Environnement de travail - Utilisation de moyens de communication interpersonnels, (téléphone, internet etc.,) - Disponibilité pour tous les membres du collectif des brochures, cahiers de présentation des prix (haute et basse saison), Illustration photographique des produits proposés - Documentations et mémento technique à jour sur les services, les destinations et les produits locaux, sous formes numérisées ou sur support papier, (gestion de planning) - Connaissance des réglementations liées à l'Accueil et à l'activité touristique	
Savoir Règles fondamentales de communication interpersonnelle Concevoir la répartition (pérenne ou ponctuelle) des activités au sein du collectif de travail Augmenter la qualification et les compétences de tous les membres du collectif Vocabulaire technique lié à l'activité d'Accueil Connaissance du fonctionnement de la ferme Source de droit: droit du travail, convention collective, assurance etc	
Savoir-faire -Maîtriser les procédures et les techniques d'accueil -S'exprimer oralement de façon claire et précise -Assurer l'accueil téléphonique et physique du public -Répondre aux questions relatives au tourisme et aux loisirs : ,recevoir, guider et orienter -Distribuer de la documentation générale ;(histoire locale et services locaux) -Traiter le courrier : arrivée, enregistrement, départ. -Répondre aux courriers électroniques -Tenir des plannings -Mise à jour du site internet -Mise à jour des dépliants	Mode d'acquisition de ces savoir-faire Auto-formation, Formation continue ou initiale Se former, encourager les autres à se former Participation à des formations: accéder à de nouvelles compétences
Savoir-faire avérés Savoir surmonter les difficultés de communication -Savoir identifier les types de collaborateurs et s'y adapte	Comportements professionnels Être à l'écoute- Être organisé- Être disponible et accueillant

FICHE COMPÉTENCES

Coordination du collectif de travail

Principales situations professionnelles Concevoir la répartition (pérenne ou ponctuelle) des activités au sein du collectif de travail Connaître, reconnaître et valoriser les compétences individuelles, respecter les goûts de chacun Construire des compétences collectives et/ou partagées Echanger sur les compétences de chacun, organiser des ateliers d'échanges qui permettent d'envisager des remplacements ponctuels Se former, encourager les autres à se former Veiller à se répartir les travaux au contact du public, à l'extérieur, pour échanger et éviter l'isolement	
OBJECTIFS Valoriser et augmenter les compétences de chacun Tenir un planning et un cahier de liaison au niveau du collectif Construire un ensemble de compétences collectives destinées à assurer l'interchangeabilité Concevoir la ferme comme une « entreprise apprenante »	
RESPONSABILITE, AUTONOMIE La reconnaissance des compétences de chacun permet de mieux préparer les répartitions du temps de travail (périodes de pics et creux d'activités, possibilité d'aide et/ou de remplacement) Reconnaître et valoriser toutes les compétences, encourager à en acquérir de nouvelles dynamise le collectif de travail	
ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL -L'hébergement dans les fermes d'Accueil est souvent vécu comme une entreprise familiale complexe mi-domestique, mi-marchande, consubstantielle d'un projet de vie - Dans la ferme et en-dehors, mutualiser les expériences - Prendre contact avec les institutions de formation - Faire valoir ses droits à la formation auprès des institutions (ex. Vivéa, MSA)	
INDICATEURS D'EVALUATION Moindre pénibilité du travail (qualité), réduction du sur-travail (quantité) Augmentation de la qualification et des compétences de tous les membres du collectif Réduction des accidents et maladies liés au travail	
SAVOIRS Connaissance de principes de gestion des RH Connaissance des possibilités réglementaires de formation, des catalogues offerts dans le territoire (Région) et la filière Capacités d'écoute	
SAVOIR-FAIRE consolidés par l'expérience <ul style="list-style-type: none">- Évaluer les acquis des expériences et formations antérieures- Evaluer les améliorations- Evaluer les acquis nouveaux- Valoriser l'adaptabilité- Echanger sur le vécu au travail	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS <ul style="list-style-type: none">- Construire une répartition du travail largement acceptée (en termes de compétences mobilisées, de variété des activités, de temps de travail)- Reconnaître les savoirs, savoir-faire, savoir-être de chacun- Inciter à l'expression, au recours à la formation

FICHE COMPÉTENCES

Gestion de réseaux et appel à réseaux

<p>PRINCIPALES SITUATIONS PROFESSIONNELLES Recherche de conseils éclairés Échanges professionnels et réciprocité de l'échange Partage de valeurs communes Résolution de problèmes Système de gestion</p>	
<p>OBJECTIFS Identifier les réseaux en fonction des besoins des projets Comment faire appel à réseaux (processus de réseautage) Construire un réseau (entrepreneurial personnel , professionnel, stratégique) Recourir au réseau pour mobiliser des ressources (matérielles, immatérielles, personnelles)</p>	
<p>RESPONSABILITE, AUTONOMIE Le réseau procure à l'entrepreneur trois grands types d'avantages : accès à des informations, de façon plus rapide et des effets de recommandation (<i>conseils</i>) Recherche d'efficacité dans la planification, l'exécution, la publicité et la stratégie de service à la clientèle Le réseau peut constituer un levier mais aussi un frein pour l'action Impact de la proportion de liens faibles ou forts sur le projet entrepreneurial</p>	
<p>ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL Le réseau personnel comprend l'ensemble des individus ou organisations qui ont joué un rôle dans la démarche projet (réalisation, création, appui) : à un premier niveau: l'ensemble des personnes avec lesquelles l'entrepreneur entretient un lien, dont le réseau préférentiel de rattachement À un deuxième niveau: les cinq contacts avec lesquels le porteur de projet préfère parler de son projet. À un troisième niveau le sous ensemble des personnes ou contacts impliqués dans son projet</p>	
<p>INDICATEURS D'EVALUATION Capital Social (portefeuille de relations personnelles) Capacité de mobilisation de personnes ressources ou de ressources Evaluation de performance Degré d'encastrement territorial du projet</p>	
<p>SAVOIRS Théorie des réseaux Notion de capital social (Bourdieu, Coleman, Burt) Confiance Capacité à communiquer</p>	
<p>SAVOIR-FAIRE consolidés par l'expérience Aptitude au réseautage Aptitude à mobiliser dans le contexte local ou dans le secteur d'activité Capacité relationnelle Confiance et réciprocité Partage de valeurs</p>	<p>COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS La capacité à faire appel à réseau ou à participer à un réseau se présente comme une pratique de gestion Les pratiques de réseautage sont contingentes à la personnalité du porteur de projet Le réseautage professionnel peut être « calculé » mais doit aboutir à une « confiance affective ou sociale »</p>

Médiation

Faire acte de Médiation¹⁰ faciliter la compréhension et le dialogue entre urbains et ruraux, c'est aussi servir d'intermédiaire entre deux ou plusieurs solutions à un problème ou entre personnes. Les problèmes actuels de l'agriculture vont grandissant, **les questions d'alimentation de gestion et d'entretiens de l'environnement** sont très variablement perçues par la société.

L'Accueil à la ferme permet d'aborder entre Paysan Accueillant et Accueillis plusieurs de ces sujets brûlants et sujets à controverse, qui concerne les systèmes de production, la pollution agricole, l'utilisation des produits phytosanitaires, le respect de la biodiversité, l'agro-écologie, etc...

Provoquer la réflexion, amener les visiteurs prendre conscience et à comprendre les problèmes de production, les modes de gestion des agro-ressources, le rôle et l'importance des systèmes de production et des différentes formes d'agriculture, voilà l'objectif.

Il ne s'agit pas de convaincre mais de donner des clefs de compréhension. La médiation est une forme d'entremise destinée à concilier ou à faire parvenir à un accord, à un accommodement des personnes ou des parties ayant des points de vues différents. **Le médiateur est là pour aider à comprendre, à exprimer les points de vue et faciliter le dialogue.**

C'est donc un processus de communication librement consenti au travers duquel les accueillis recherchent leurs propres solutions et interprétation des faits, par l'entremise d'un Paysan Accueillant, aménageur Celui-ci ne s'ordonne pas comme l'auteur de solutions, mais plus comme un facilitateur du dialogue et de compréhension.

¹⁰ Michèle Guillaume-Hofnung (2007) propose une définition de la médiation, comme un «processus de communication éthique reposant sur la responsabilité et l'autonomie des participants, dans lequel un tiers – impartial, sans pouvoir décisionnel ou consultatif, avec la seule autorité la connaissance que lui reconnaissent les médiés – favorise par des entretiens l'établissement, le rétablissement du lien social, la prévention ou le règlement des situations en cause?».

Fiche compétences transversales Responsable d'une ferme d'Accueil

Médiation- Prise en compte des enjeux Agroécologiques et du développement durable

<p>Principales situations professionnelles</p> <p>Sensibiliser aux enjeux de l'agroécologie et du développement durable et aux débats sur le métier</p>	<p>Médiation auprès des accueillis</p> <ul style="list-style-type: none"> -Polyvalence du métier de Paysan -Diversité des compétences -Analyse du Paysage et des pratiques -Motivation des choix -Visite de la ferme-repères des pratiques agricoles durables et à améliorer
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Expliquer la multiplicité des tâches du métier de paysan et la multifonctionnalité de la ferme -Repérer la diversité des compétences du métier de paysan -Faire observer la répartition des tâches et des pratiques agricoles durables et respectueuse de l'environnement - Montrer et faire comprendre les différences de pratiques -Présenter les différents types d'agriculture (agriculture conventionnelle, agriculture raisonnée, agriculture durable, agriculture Paysanne, Agriculture Biologique,) et de variété de pratiques 	
<p>Responsabilité/ Autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> -Créer les conditions d'une bonne communication -Préparer des démonstration ou des exemples visuels (posters, Photos,...) -Préparer les visites 	
<p>Environnement de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réaliser des posters de présentation de la ferme, et sur les différents types d'agriculture -Préparer les visites de la ferme (ordre, types de messages et de propos,) -Présenter un calendrier de saisonnalité des travaux 	
<p>Savoir</p> <ul style="list-style-type: none"> -Travailler sur la valeur et le contenu des messages a adresser aux accueillis -Adapter son propos au type de public -Adapter la visite de la ferme en expliquant le contexte agricole local. <p>Donner des éléments de compréhension sur l'agriculture régionale (carte des productions, signes officiels de qualitéetc.)</p>	
<p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Faire le lien entre l'observation des pratiques agricoles et la promotion des produits régionaux et d'alimentation de qualité -Rendre les visiteurs acteurs de leur visite -Faire réfléchir sur les comportements alimentaires 	<p>Mode d'acquisition de ces savoirs-faires</p> <ul style="list-style-type: none"> -Formation sur la communication et la médiation, - - Réflexion, création d'outils de communication
<p>Savoir-faire avérés</p> <ul style="list-style-type: none"> -Faciliter l'interconnaissance et le dialogue entre Paysan Accueillant et Accueillis 	<p>Comportements professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être organisé, être accueillant - Savoir adapter son discours aux interlocuteurs

Depuis la seconde guerre mondiale, le développement d'une agriculture dite « industrielle » basée sur l'utilisation d'engrais et de pesticides de synthèse a permis d'augmenter très fortement le rendement des cultures (Tilman *et al.*, 2002) . Actuellement les deux tiers de l'azote (N) prélevé par les plantes pour leur croissance sont d'origine industrielle. L'azote non utilisé est dissipé dans l'atmosphère et les milieux naturels (Bodirsky *et al.*, 2014), sous des formes qui contribuent au réchauffement climatique (N₂O) ou induisent des effets nocifs sur les écosystèmes (eutrophisation liée aux fuites de nitrate (NO₃) et de phosphore) et la santé humaine (NH₃). Dans le même temps, l'utilisation des pesticides soulève de fortes inquiétudes compte tenu de leurs conséquences potentiellement négatives sur la biodiversité et sur la santé humaine. Leur utilisation non raisonnée soulève également de plus en plus de problèmes de résistance des ravageurs et adventices (Kraehmer *et al.*, 2014).

....Cet accroissement de l'utilisation des intrants de synthèse s'est accompagné d'une forte simplification des successions de cultures et des mosaïques paysagères et à la banalisation des paysages (Bennett *et al.*, 2012), conduisant elles-mêmes à une réduction du potentiel de régulation des populations de « ravageurs » des cultures (ou contrôle biologique) par leurs ennemis naturels (Rusch *et al.*, 2016). Au niveau mondial, l'agriculture représente environ 17 % des émissions de gaz à effet de serre (GES), dont 52% des émissions de méthane (CH₄) et 84% de celles de protoxyde d'azote (N₂O).

Considérant l'ensemble des impacts de l'agriculture « industrielle » sur l'environnement ou la santé, plusieurs instances internationales (*e.g.* IAASTD, 2009) appellent désormais à inventer de nouvelles formes d'agriculture plus durables. Pour répondre aux enjeux de durabilité de l'agriculture, on assiste actuellement à un foisonnement d'initiatives prenant différentes dénominations (Garbach *et al.* 2016) : Agriculture durable, écoagriculture, permaculture, agriculture naturelle, agriculture biologique, de précision, intégrée, de conservation,.... Comment se retrouver dans ce foisonnement ?

...La médiation proposée par Accueil Paysan doit permettre aux accueillis de se faire leur opinion, par la stimulation de la réflexion et l'observation de l'activité des fermes et des pratiques du Paysan Accueillant.

Fiche de compétences spécifiques aux responsables de fermes multifonctionnelles

Ce référentiel comporte les fiches relatives aux **compétences spécifiques**, mises en œuvre par les responsables d'exploitation multifonctionnelle pratiquant l'Accueil, la restauration et les activités de loisirs dans le cadre du tourisme rural:

1- **Compétence Alimentation** responsable d'une entreprise de restauration - repas à la ferme, produits, terroir, territoire-

2 -**Compétence Transformation Agroalimentaire** : concevoir, assurer le fonctionnement d'un atelier de transformation Agroalimentaire. Vente d'une gamme de produits fermiers

3- **Fiche compétence- responsable hébergement**: Gîte, chambre d'hôte, ou camping à la ferme,.

4- **Compétence Accueil Pédagogique**: Méthodologie de conduite de procédure d'Accueil Pédagogique

4- **Compétence Accueil social**:

5- **Compétence Accueil Loisirs**

7- **Compétence Activités de loisirs**

FICHE COMPÉTENCES

Alimentation et agroécologie

<p>PRINCIPALES SITUATIONS PROFESSIONNELLES</p> <p>Recevoir les accueillis à la table paysanne Expliquer le rôle du paysan dans l'alimentation Présenter les conditions de la production des aliments proosés Présenter le patrimoine alimentaire du territoire, son histoire, ses perspectives Créer un repas autour des produits de la ferme et du territoire Construire un réseau de producteurs partenaires pour la fourniture des produits Vendre ses produits fermiers ou les produits de terroir des voisins Limiter le gâchis alimentaire, les déchets Construire des prix rémunérateurs et adaptés</p>	
<p>OBJECTIFS</p> <p>Développer une relation spécifique avec l'accueilli via l'alimentation Présenter les conditions de production, leur relation à la qualité des produits Faire prendre conscience des liens entre alimentation, production, aménagement du territoire, durabilité Proposer l'exemple d'une gestion rigoureuse de l'alimentation (réduction du gâchis alimentaire...) Commercialiser ses produits, ceux de ses partenaires</p>	
<p>RESPONSABILITE, AUTONOMIE</p> <p>Le Paysan Accueillant Aménageur est responsable de ses choix, Garantir la qualité des produits proposés Construire un discours sur le rôle de l'alimentation dans la multifonctionnalité, la durabilité, l'agroécologie S'engager dans une démarche zéro déchet</p>	
<p>ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL</p> <p>Rechercher et valoriser les produits du territoire Entretien un réseau de fournisseurs en accord avec ses valeurs de producteur agroécologique</p>	
<p>INDICATEURS D'EVALUATION</p> <p>Résultats économiques, fidélisation de la clientèle, satisfaction au travail</p>	
<p>SAVOIRS</p> <p>Savoir répondre aux attentes de la clientèle Savoir concevoir et réaliser un repas qui met en valeur les produits et les producteurs Avoir une connaissance approfondie du territoire et de ses atouts dans le domaine alimentaire</p>	
<p>SAVOIR-FAIRE consolidés par l'expérience</p> <p>Comportements professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mise en place des prestations -Améliorer l'aménagement de la structure au regard du respect des normes sanitaires et des conditions de travail -Être attentif à la santé et sécurité au travail -Faire partager sa connaissance de la ferme et de son territoire -Prise de parole en public en français et/ou langues étrangères 	<p>COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre à l'écoute des clients, des membres du collectif de travail, des fournisseurs - Etre prévenant - Etre rigoureux dans ses engagements - Porter une attention particulière à l'aménagement et la tenue des locaux - Intégrer dans son raisonnement les enjeux de société : qualité alimentaire, développement durable, aménagement et entretien de l'espace

FICHE COMPÉTENCES

Transformation Agroalimentaire

PRINCIPALES SITUATIONS PROFESSIONNELLES

Connaître le patrimoine alimentaire local,
 Concevoir et réaliser des produits, des recettes
 Connaître et respecter le cadre réglementaire de la transformation alimentaire destinée à la vente
 Utiliser les machines et procédures adaptées dans le respect de la sécurité au travail
 Animer un groupe de paysans intéressés à la transformation
 Concevoir et animer un atelier de transformation individuel ou collectif
 Elaborer des cahiers des charges (de transformation, d'utilisation des machines et produits, de gestion collective d'un atelier)
 Vendre ses produits Construire des prix rémunérateurs et adaptés
 Limiter le gâchis alimentaire, les déchets

OBJECTIFS

Développer des produits transformés qui valorisent la production de la ferme et les traditions alimentaires du territoire
 Etre innovateur- Augmenter la gamme de produits proposés aux accueillis (et à la vente)
 Faire prendre conscience des liens entre alimentation, production, aménagement du territoire
 Proposer l'exemple d'une gestion rigoureuse de l'alimentation (réduction du gâchis alimentaire...)
 Commercialiser ses produits, ceux de ses partenaires

RESPONSABILITE, AUTONOMIE

Le Paysan Accueillant Aménageur est responsable de ses choix,
 Garantir la qualité des produits proposés à la consommation et à la vente
 Respecter les réglementations sanitaires et commerciales
 Construire un discours sur le rôle de l'alimentation dans la multifonctionnalité, la durabilité, l'agroécologie
 S'engager dans une démarche de recyclage des emballages, de réduction des déchets, d'économie énergétique

ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL

Rechercher et valoriser les produits du territoire
 Stimuler la création de pôles de transformation gérés en commun par des paysans
 Entretien d'un réseau de fournisseurs en accord avec ses valeurs de producteur agroécologique

INDICATEURS D'EVALUATION

Résultats économiques,
 Fidélisation de la clientèle,
 Satisfaction au travail

SAVOIRS- Savoir répondre aux attentes de la clientèle

Savoir concevoir et réaliser une gamme de produits qui met en valeur les produits, les producteurs, le territoire

SAVOIR-FAIRE consolidés par l'expérience

Comportements professionnels
 -Mise en place des prestations
 -Concevoir l'aménagement de l'espace de transformation dans le respect des normes sanitaires et des conditions de travail
 -Être attentif à la santé et sécurité au travail
 -Concevoir des prix rémunérateurs et attractifs
 -Concevoir des modalités de commercialisation adaptables

COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

Etre à l'écoute des clients, des membres du collectif de travail, du groupe (si atelier collectif)
 Etre rigoureux dans ses engagements
 Porter une attention particulière à l'aménagement et la tenue des locaux, à leur entretien, à l'entretien des machines
 Animer le collectif de travail, le groupe (dans le cas d'un atelier collectif) pour qu'il partage ces valeurs
 Intégrer dans son raisonnement les enjeux de société (qualité alimentaire, développement durable, aménagement et entretien de l'espace)

FICHE COMPÉTENCES

Accueil pédagogique

<p>PRINCIPALES SITUATIONS PROFESSIONNELLES Les Fermes pédagogiques sont des supports éducatifs sur les sujets d'éducation à l'environnement au développement durable et sur la vie et la conduite de la Ferme Les fermes Pédagogiques permettent aux enfants et aux adultes de comprendre et d'acquérir des connaissances sur :les questions de production agricole, de l'Alimentation, les métiers de l'agriculture, l'interaction entre l'Homme et son milieu, la gestion de l'Environnement La ferme est un lieu ressource où de nombreux projets pédagogiques peuvent être menés</p>	
<p>OBJECTIFS Offrir des outils pédagogiques sur les thèmes de l'agriculture, l'agroécologie, l'alimentation et les circuits de proximité Proposer aux publics enseignants et aux enfants :des outils pédagogiques des exemples de séances et des ressources variées (documentation, CD rom,...) Préparer avec les enseignants les visites à la ferme et les séquences pédagogiques Adapter sa communication aux différents publics et répondre aux attentes des enseignants Faire découvrir et sensibiliser les enfants au monde animal/végétal ; Apprendre aux enfants à se responsabiliser et à réguler leur comportement Raccrocher les problématiques liées à l'environnement, amener le visiteur à respecter l'environnement.</p>	
<p>RESPONSABILITE, AUTONOMIE Proposer des fermes productions végétales, élevages ou cultures spécialisées, agriculture Biologique Prendre connaissance des programmes et des enseignements Sensibiliser aux questions liées à l'Alimentation Les Paysans accueillant aménageur sont formés à l'accueil, à la pédagogie active Les Paysans accueillant aménageurs collaborent et conçoivent les projets pédagogiques</p>	
<p>ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL Agriculture et alimentation : Supports d'éducation au développement durable L'éducation à l'alimentation est un des thèmes porteurs de l'éducation à l'environnement. Education à l'environnement et la sensibilisation aux problèmes environnementaux Centre de ressources et site WEB consacrés aux fermes pédagogiques</p>	
<p>INDICATEURS D'EVALUATION Comment adapter et/ou diversifier son accueil à de nouveaux publics ? Adapter les prestations aux attentes des enseignants et aux publics</p>	
<p>SAVOIRS Approche systémique de la ferme et de son activité Approche du fonctionnement de la ferme et de ses activités (élevage, production, accueil,..) Connaissance des programmes des écoles primaires, des collèges et lycées.</p>	
<p>SAVOIR-FAIRE consolidés par l'expérience Baser la formation et l'information sur l'expérience de la Ferme Confronter les enfants au Vivant Faire comprendre le métier de Paysan</p>	<p>COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS Initier au développement durable Responsabiliser</p>

FICHE COMPÉTENCES Accueil Social

<p>PRINCIPALES SITUATIONS PROFESSIONNELLES Inscrire l'accueil dans la politique locale Incarner la fonction d'accueil social du milieu rural Savoir ce qu'accueillir signifie, à savoir recevoir des commensaux,</p>	
<p>OBJECTIFS Recevoir à domicile sur le site de la ferme des jeunes ou des adultes en situation de rupture Proposer une rencontre dans un contexte différent du leur Proposer des échanges permettant de réfléchir à nos modes de vie, de production, de consommation Favoriser échanges et relations humaines ou la ferme est à la fois un cadre et un contexte d'échange</p>	
<p>RESPONSABILITE, AUTONOMIE Prendre en compte dans son métier d'accueillant en milieu rural la connaissance de la personne en vue de son accueil et de son intégration Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet personnalisé de l'accueilli en s'appuyant sur les actes essentiels et activités ordinaires de la vie quotidienne Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet d'accueil en respectant la réglementation</p>	
<p>ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL L'accueil social en milieu rural avant tout, une affaire de relations humaines. La structure d'accueil et ses activités offrent un cadre socio-économique réel C'est parce qu'il existe un support agricole que peut se réaliser cette activité. Concilier des valeurs sociales et solidaires avec la valorisation des territoires agricoles et la défense de l'environnement.</p>	
<p>INDICATEURS D'EVALUATION Analyser son projet d'accueil, individuellement et en le confrontant au réseau Créer des partenariats avec les organismes médico-sociaux. Mesurer et rendre visible la spécificité de l'intervention sociale en milieu rural</p>	
<p>SAVOIRS (Re)générer les solidarités amoindries par la spécialisation de l'agriculture Soutenir une agriculture créatrice d'emplois et soucieuse de justice sociale Faire reconnaître l'agriculture d'accueil et de services</p>	
<p>SAVOIR-FAIRE consolidés par l'expérience Organiser des séjours thérapeutique ou social Connaître les pratiques d'accueil social Concilier les valeurs sociales et solidaires et la valorisation des territoires agricoles Choisir d'ouvrir ponctuellement son cadre de vie et de travail à une personne fragilisée.</p>	<p>COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS Favoriser le développement d'une économie rurale où les paysans ont leur place Etre accompagné et se former pour accueillir Informer en toute conscience sur les avantages et les responsabilités liées à la vie en campagne</p>

FICHE COMPÉTENCES

Accueil Loisirs

<p>PRINCIPALES SITUATIONS PROFESSIONNELLES Procédures d'accueil : accueillir, héberger, communiquer Conduire sa réflexion Définir ses objectifs S'informer sur l'agritourisme et les différentes prestations touristiques rurales (restauration, accueil, hébergement, activités de loisirs ou pédagogiques, transformation et commercialisation de produits fermiers,...) Communiquer Promotion, commercialisation (la forme : plaquette, site internet... le fond : l'annonce) Montage de budget prévisionnel</p>	
<p>OBJECTIFS Attirer et fidéliser la clientèle Elargir son champ de compétences S'informer sur les prestations touristiques Développer une combinaison d'activités Créer une activité d'accueil et faire découvrir mes activités agricoles Protéger un patrimoine paysager Conduire une étude de marché</p>	
<p>RESPONSABILITE, AUTONOMIE Motivation Capacité à planifier Capacité à budgétiser, à construire un budget, à assurer la comptabilité Ai-je connaissance des attentes et des comportements de la clientèle ?</p>	
<p>ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL Analyser son territoire Situer mon projet dans la dynamique du territoire Connaissance des attentes de la clientèle</p>	
<p>INDICATEURS D'EVALUATION Mise en œuvre d'un système d'évaluation Création d'un livre d'or et d'expression des clients Mesurer et évaluer la rentabilité du projet</p>	
<p>SAVOIRS Promotion et commercialisation Gestion économique (plan de financement, budget prévisionnel, suivi du fonctionnement) Les financements possibles Régime fiscal et social et Réglementation Les structures juridiques possibles Les formalités à accomplir</p>	
<p>SAVOIR-FAIRE consolidés par l'expérience Motivation élevée Maîtriser la mise en œuvre du projet Capacité à planifier Capacité à monter un dossier de financement Capacité à identifier les personnes ressource</p>	<p>COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS Communication Capacité à trouver les informations Vérification de la pertinence de mon offre touristique dans le territoire Recherche de financements</p>

Activités de loisirs

« Pendant de très nombreuses années, les seuls à parcourir la nature étaient les chasseurs, les pêcheurs et les cueilleurs de champignons » (R.Estève)

Dans les années 1960, on vit arriver une nouvelle catégorie les touristes avides de nature et d'air pur, mais aussi les naturalistes armés de jumelles de carnets curieux de comprendre et d'observer la faune et les paysages. Ils ont amorcés l'engouement pour le tourisme rural, la patrimonialisation et l'inventaire du patrimoine naturel.

On vit dès lors, arriver successivement en milieu rural, les touristes tentés par le tourisme vert, puis les urbains en quête de nature ou de sports nature.

Les activités de pleine nature et de loisirs se sont multipliées, par la variété et la nature des ressources, la variété des acteurs et la diversité des publics concernés. Elles recouvrent désormais de multiples enjeux : touristiques, éducatifs, sportifs, sociaux, de loisirs, économiques, etc.

FICHE COMPÉTENCES

Activités de découverte, activités de pleine nature et d'interprétation

<p>PRINCIPALES SITUATIONS PROFESSIONNELLES les activités de pleine nature permettent de mettre les individus face à la nécessité de protéger l'environnement. le rôle de médiateur joué par le Paysan se situe dans les liens entre l'engouement pour une activité de pleine nature et l'affiliation à la nature les activités de découvertes vont de la lecture de paysage aux découvertes de l'écologie en passant par les activités de production Agricole et son lien avec la biodiversité. les activités de découverte portent aussi sur la découverte du patrimoine bâti et naturel Les pratiques d'activités qui vont de la randonnée pédestre , à la varappe, en passant par le cyclotourisme (vélo dépayé), et à la pratique du canoë Kayak peuvent être proposées sur le site d'hébergement ou sur le territoire</p>	
<p>OBJECTIFS - Proposer des activités accessibles aux publics accueillis - proposer des activités de découverte et d'interprétation du milieu -Proposer la visite de la ferme et aborder le sujet du métier de Paysan et du système de production</p>	
<p>RESPONSABILITE, AUTONOMIE - Créer une relation , des situations d'échange permettant l'exercice de la médiation - Proposer des circuits de découverte correspondant à des durées différentes - proposer des documents d'information ou sur le patrimoine local</p>	
<p>ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL - Considérer le balisage des sentiers et contribuer à l'entretenir - Indiquer les ressources humaines du territoire (ex : accompagnateur de moyenne et haute montagne, ferme équestre,...)</p>	
<p>INDICATEURS D'EVALUATION Comment adapter et/ou diversifier son accueil à de nouveaux publics ? - Adapter les prestations aux publics - Evaluer les observations faites</p>	
<p>SAVOIRS -Connaissance du milieu naturel et des méthodes de production - Entretien du matériel mis à disposition - Avoir préparé ses messages en vue de la médiation</p>	
<p>SAVOIR-FAIRE consolidés par l'expérience - Capacité à susciter la curiosité et la réflexion - Etre capable de proposer des jeux d'interprétation du paysage</p>	<p>COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS - Lier pratiques sportives ou de loisirs à la découverte</p>

Référentiel de métier

Multiplicité des métiers d'agriculteur, diversité des modèles de référence.

Dans le cadre du projet ANDR « d'Accueil Paysan » nous avons essayé de comprendre les transformations passées et en cours du métier d'agriculteur et les conséquences de ces transformations sur la reconnaissance et sur les normes juridiques, sociales et fiscales encadrant le métier d'agriculteur.

Introduction

Nous nous proposons dans cette partie du rapport, d'apporter un éclairage sur les transformations passées et en cours du métier d'agriculteur et l'émergence d'un nouveau référentiel professionnel.

Nous nous appuyerons sur l'enquête menée dans le cadre du projet « Accueil Paysan », mais aussi sur les études et travaux que nous avons pu mener depuis de nombreuses années sur les normes professionnelles, les évolutions et transformations du métier d'agriculteur, sur l'impact des politiques structurelles, sur la diversification des activités au sein des fermes, l'emploi, les installations hors normes et hors DJA etc

1- Le contexte : l'agriculture face à l'évolution de la demande sociale, et aux nouvelles fonctions de l'agriculture et du monde rural

La modernisation de l'agriculture française et la constitution du monde professionnel agricole après la seconde guerre mondiale, se sont constitués à l'écart de la société avec ses structures propres (C. Couzy, AC Dockes, 2006). Les normes et l'organisation professionnelle unifiée qui en a découlé ce sont construites autour des valeurs portées par la JAC puis la FNSEA. L'hyper professionnalisation et spécialisation du métier et la production vue comme seule valeur professionnelle, selon ces syndicats, répondait à l'objectif nourricier fixé à cette époque par l'Etat et la société. A cette même époque, la société non agricole, se préoccupe très peu de la façon dont les agriculteurs s'organisent pour produire et de la façon dont ils produisent.

L'agriculture moderne a émergé en même temps que le machinisme agricole. C'est l'arrivée de la mécanisation et plus concrètement, des tracteurs, qui marque le début de la révolution verte. Dans un contexte de fin de guerre, l'Europe - la France notamment - doit se reconstruire. Le plan Marshall de 1947, a permis cette reconstruction et a sonné l'avènement de l'agriculture industrielle et moderniste.

Cette « grande transformation de l'Agriculture » Française (Allaire 1998) s'est à la fois accompagnée de progrès techniques (remembrement des exploitations par suppression des haies au sein des exploitations, mécanisation généralisée et apparition des *openfields* qui facilitent l'agriculture mécanisée, sélection des plantes et des animaux, utilisation massive des engrais chimiques), qui ont grandement participé à relever le pari de nourrir les français (via l'augmentation importante de la productivité), et d'une forme de progrès social, puisque les agriculteurs auraient obtenu une quasi parité des revenus et des conditions d'existence.(C. Servolin 1989; P. DAUCE; 2003). Les agriculteurs à cette époque, revendiquent en effet, *l'égalité* et expriment le désir et la volonté d'être reconnu « symboliquement et économiquement par les autres catégories de la population ». Cette revendication va de la parité revendiquée dans les discours de la JAC des années 59-60

(laquelle est consignée dans la loi d'orientation de 1960 – (cf. ALPHANDERY et al. ; 1986), aux récentes campagnes promotionnelles de « l'image de l'agriculteur moderne, efficace et progressiste », qui se veut à l'écoute des doléances de la société pour limiter les impacts environnementaux de leurs pratiques professionnelles. Cette opération ayant pour seul but de tenter de faire cesser la mise à l'index et le risque de marginalisation qui les menace. Avec pour corollaire, la création du mythe de « l'unité de la profession », de la défense des « intérêts de la profession », de l'adhésion aux idées « de diffusion du progrès » et d'un « modèle techniciste de développement agricole » (soumis à la cogestion).

Ces justifications sont parvenues un temps, à mettre sous le boisseau les dégâts sociaux en terme d'emplois (chute vertigineuse des installations et diminution préoccupante du nombre d'agriculteurs), et passer sous silence les inégalités de traitement en matière d'aides agricole et la très grandes disparités des situations, des revenus, et des expériences vécues par les paysans.

Les agriculteurs, du moins les adhérents de la FNSEA, ont trouvé là une façon d'exprimer leur adhésion à la modernité et au progrès. Ils ont donc négocié leur insertion dans la société, au prix de la disparition de milliers de petits paysans dont les terres ont été attribuées aux voisins, et dont les capacités productives s'en sont trouvées d'autant plus accrues. L'image moderniste du « chef d'entreprise, exploitant agricole, manager à la tête d'une entreprise agricole » semble trouver concrètement sa consécration dans l'amenuisement de l'agriculture familiale, au moins du point de vue du collectif de travail lequel se résume aujourd'hui de plus en plus souvent au seul « exploitant dit professionnel ».

Progressivement, face à l'atteinte de l'objectif d'autosatisfaction des besoins alimentaires, le développement inéluctable et plus que préoccupant des impacts négatifs de l'agriculture productiviste se fait jour. (déprise de zones agricoles, fragilisation de certains territoires, pollution des nappes phréatiques, appauvrissement des sols, disparition de la biodiversité, contestation de la chimisation de l'agriculture, développement des maladies professionnelles, crises sanitaires, mise en cause de l'agroalimentaires, ...).

« Les succès passés ne doivent pas cacher des évolutions moins favorables aujourd'hui, en premier lieu la forte dépendance d'une majorité de systèmes agricoles aux énergies fossiles, via en particulier les engrais azotés de synthèse, l'alimentation du bétail, et les atteintes négatives à l'environnement dans les quatre dimensions du sol, de l'eau, de l'air et de la biodiversité. Des progrès en ce domaine ont certes été réalisés; ils sont néanmoins largement insuffisants. » (M. Guillou 2014)

Désormais, « L'agriculture devient donc un enjeu collectif, interrogé, questionné bien au delà des cercles agricoles habituels »

« Le monde agricole actuel est maintenant fortement influencé par la société environnante et il est amené à intégrer des éléments nouveaux » qui vont modifier en retour la perception et la définition que les agriculteurs ont de leur métier » (C. Couzy et AC. Dockes, 2006).

L'univers de pensée des agriculteurs et des Paysans s'élargie et évolue fortement. Les principales modifications dans la perception de la nécessité de transformer le métier d'agriculteur et les pistes pour y parvenir semblent être aujourd'hui de plusieurs natures:

- la poursuite de la "professionnalisation" et de « spécialisation du métier», (la fuite en avant) engagée durant plusieurs décennies, pour laquelle les compétences techniques, d'organisation, de gestion des ressources économique et humaine de l'entreprise, d'adaptation à la mondialisation des marchés sont mises en avant touchent leur limites.

L'intégration dans le métier et les pratiques, d'exigences qui viennent majoritairement de "l'extérieur du milieu agricole". Prise en compte des enjeux environnementaux, de qualité des produits, de bien-être des animaux de durabilité et de transmissibilité des exploitations agricoles est une nécessité et semblent dessiner les perspectives d'avenir.

Pour autant, J. REMY (1998) « observe parmi les agriculteurs des variations importantes dans l'appréciation de la gravité de la situation et de l'importance des changements à opérer »

- l'incorporation, pour un nombre croissant d'agriculteurs des valeurs et normes du reste de la société (remise en cause des trajectoires professionnelles, d'installation, l'aspiration au temps libre, aux loisirs, la volonté d'avoir des modes de vie comparables etc.) ;

- l'identification au monde et aux valeurs de la petite et moyenne entreprise ou de la ferme multifonctionnelle pour une part plus importante des agriculteurs etc.

Les exigences et les attentes de la société en matière environnementale, en matière de nouvelles fonctions de l'espace rural, de multifonctionnalité de l'agriculture font que le monde rural et agricole est effectivement aujourd'hui très fortement influencé par la société et amené à intégrer des éléments nouveaux qui vont modifier sa perception de la définition du métier d'agriculteur. Ainsi donc, l'introduction et la reconnaissance des notions de multifonctionnalité, d'environnement, de qualité, de diversification des activités, de viabilité et de vivabilité de la ferme reviendrait à bouleverser la conception moniste de l'agriculture française axée sur les seules préoccupations technico-économiques, pour envisager une autre agriculture que l'on pourrait appeler durable. Ce que la demande sociale reproche à l'agriculture moderniste (sans encore peut être, l'exiger pleinement) « c'est que cette agriculture n'est pas ou plus soutenable telle qu'elle fonctionne actuellement. Cela veut dire qu'elle n'est pas ou plus un enjeu strictement technique, non plus qu'économique » (Assens 2002)

2- L'évolution du métier des activités et du référentiel professionnel

L'exploitation agricole, nous l'avons vu, se caractérise par sa fonction de production. En revanche, la « **ferme multifonctionnelle à activités diversifiées** » se caractérise elle, par l'ajout au secteur de production, d'activités d'accueil, de transformation et valorisation de produits, de commercialisation et de services. Il s'agit d'une construction complexe qui juxtapose une diversité de tâches plus ou moins proches du métier d'agriculteur stricto sensu. Ce sont ces activités qui sont exercées dans le cadre du statut d'agriculteur ou des acteurs ruraux. Il ne faut pas confondre cette situation avec la pluriactivité où le chef d'entreprise additionne plusieurs statuts (exploitant agricole, salarié ou artisan, restaurateur...). Elle n'est pas la juxtaposition d'ateliers indépendants. L'exploitation à activités diversifiées intègre donc les activités de production (qui fournissent les produits agricoles), les activités de transformations (qui fournissent les produits fermiers et artisanaux), les activités de commercialisation (prise en charge directement par

l'exploitant), et les activités de services. L'ensemble de ces activités étant combinées dans leur organisation et leur gestion par l'exploitant pour que le système fonctionne.

Rôle et fonctions des réseaux d'innovation

L'exploitation de type diversifié ou la ferme multifonctionnelle se trouve parfois dans une situation de non insertion professionnelle et sociale en raison d'oppositions idéologiques et professionnelles agricoles. Ceci pouvant parfois aller jusqu'à la rupture avec le milieu familial, le milieu professionnel, syndical ou institutionnel.

Le porteur de projet innovant est souvent soumis à de fortes pressions de la part de son entourage, face à cette non-reconnaissance, l'encouragement le plus souvent cité est celui des réseaux auquel on a décidé d'appartenir (réseaux territoriaux, professionnel local, associatif, personnels...).

Les réseaux les plus souvent cités sont :

- des réseaux territoriaux: ceux-ci sont composés en général de personnes plus ou moins favorables au projet et qui sont susceptibles d'intervenir de près ou de loin dans le projet. Ils sont composés d'agriculteurs, de ruraux, d'élus, d'administratifs, de syndicats, de groupes associatifs

- des réseaux de type projet : ce sont des projets ou des initiatives de type similaire. Ce type de réseau est d'autant plus présent que le projet est innovant et hors normes ou plus difficile à mettre en œuvre.

- des réseaux de personnes ce sont en général des réseaux d'experts, ou des réseaux de pairs construits par rapport à un principe supérieur (Accueil Paysan, CIVAM, mouvement paysan, etc.)

La reconnaissance de l'activité ou l'acceptation de l'innovation, dans le secteur agricole professionnel, n'est pas toujours évidente. Le métier, voire la professionnalité liée à l'activité de diversification ou de gestion de ferme multifonctionnelle n'est pas toujours reconnue, ni même acceptée par le milieu professionnel;

Ce problème de non-reconnaissance par l'appareil et le monde professionnel, ou de réticences exprimées par les agriculteurs du voisinage, s'expliquent pour partie par la non-correspondance des projets développés avec l'organisation du secteur agricole. Nous touchons là de près ce que nous avons évoqué précédemment, comme étant une crise de l'appareil d'encadrement du développement. Les organismes professionnels qui ont pour fonction le développement par l'animation, le conseil et le suivi des exploitations et des fermes sont dans l'impossibilité d'être des ressources pour ces porteurs de projets. L'absence de conseillers agricoles, le faible intérêt des organismes professionnels pour ces activités, la difficulté à renouveler la fonction de conseiller pour la transformer en fonction d'accompagnateur de projet sont autant de signes d'inadaptation.

Ces projets de diversifications ne bénéficient, dans la plupart des cas, d'aucun appui autre que ceux issus des systèmes alternatifs (réseaux associatifs, groupes de développement...), ils ne disposent souvent d'aucune référence technico-économique, de suivi ou de conseils. Il n'existe aucun modèle de diffusion ayant fait le fruit d'une recherche appliquée. Le ou les agriculteurs doivent donc s'organiser pour produire leur propre démarche expérimentale par système d'essais et d'erreur et en mutualisant leurs références. Nous pourrions presque parler dans ce cas de « diversification autonome » (P. Lemeray, E. Lemonnier, J. Ollivier « Approche institutionnelle de la diversification », 1993) . Ces exploitations construisent

donc leurs références, dans les systèmes dits de réseaux que nous avons précédemment évoqués. Ces réseaux ou ces partenariats ont des configurations très différentes en fonction du type de projet, d'exploitation étudié et de la personnalité du porteur de projet lui-même. La nécessité de se regrouper pour agir, s'informer ou apprendre ensemble va prendre des formes différentes et donner lieu à la création de signes ou de systèmes de reconnaissance. Le réseau d'innovation est souvent « plus marqué par l'informel ». Ces types de réseaux (réseaux de projets) relèvent d'une logique différente. Ce sont des « réseaux informels ou personnels ». On se choisit, il s'agit là « d'un ensemble de personnes avec qui sont noués des rapports de confiance, souvent d'amitié ». L'appel à réseau n'est donc pas dans le cas de l'agriculteur diversifié un appel exclusif aux réseaux professionnels de type partenarial.

L'appel aux réseaux personnels va jouer un rôle déterminant dans les différentes étapes de la démarche de projet professionnel et dans sa réussite. Ces réseaux personnels se caractérisent souvent par des échanges de compétences, ceci réclame de l'agriculteur un comportement particulier vis-à-vis de son environnement. Il doit à la fois détenir lui-même des compétences (techniques, commerciales, d'expression, de communication...), être apte et avoir le désir de les partager (économie du don et du contre-don).

L'appel à réseau devient donc une compétence à acquérir pour gérer au mieux la complexification du système d'exploitation.

Pour le porteur de projet, la compétence de gestion de réseau va réclamer un ensemble de savoir-faire et de savoir-être qui conditionnent la qualité de l'appel à réseau.

La Gestion de réseau devient donc au côté de la gestion de projet et de la compétence territoriale, une compétence à part entière du métier.

- Le métier d'agriculteur au sein d'une double transaction professionnelle et territoriale (B.Mondy 2003)

Le contexte social et économique actuel conduit le métier à évoluer, c'est-à-dire à aller vers de nouvelles activités et de nouvelles formes d'emplois. Plusieurs facteurs que nous avons évoqués dans la première partie, concourent à cette évolution, l'évolution de la demande sociale, l'apparition de nouvelles fonctions de l'agriculture, l'adaptation des exploitations à de nouveaux objectifs (loi d'orientation agricole, réforme de la PAC). Ces adaptations reposent sur de nouveaux principes d'organisation et sur des changements qui affectent les systèmes d'innovation (Allaire 1998, 2001) et plus particulièrement le régime de compétences constitutif du métier d'agriculteur (Muller).

Les questions que nous avons posées aux adhérents étaient les suivantes :

- 1- Quelles sont, d'après vous, les compétences essentielles pour réussir dans ce métier ?
- 2- Quelles sont les compétences qui sont liées à la diversification et la multifonctionnalité ?
- 3- Comment les avez-vous acquises ?
- 4- Pensez-vous que la reconnaissance de la multifonctionnalité et la fonction de gestion environnementale vous demanderont de développer des compétences nouvelles ?
- 5- Vous mêmes pensez-vous maîtriser chacune de ces compétences, par quel biais l'avez-vous acquise ?
- 6- Pensez-vous faire appel à la formation pour vous ou l'un des membres du collectif de travail pour acquérir de nouvelles compétences ?

Les résultats fournissent un sondage d'opinion sur les compétences essentielles du métier, l'importance des nouvelles compétences liées à la diversification des activités ou aux nouvelles fonctions de l'agriculture.

L'analyse des réponses permet des observations :

- sur le mode d'acquisition de ces compétences (formation, expérience, échanges via les réseaux).
- sur la façon dont ces compétences sont gérées et/ou réparties dans l'activité du répondant ou au sein du collectif de travail

Ces observations nous renvoient donc à un état de l'opinion des paysans et des acteurs ruraux sur l'évolution de leurs emplois et de leurs métiers.

Domaines de compétences étudiés ;

- Compétences techniques
- Techniques de production Agricoles et Artisanales
- Techniques de transformation agro-alimentaire
- Autres techniques de transformation artisanales et fermières.
- Techniques d'Accueil (hébergement et restauration)
- Création et conception de produits.

Compétences transversales

- Technique commerciale et marketing
- Conduite et gestion de projet
- Gestion d'entreprise
- Gestion et organisation de l'équipe de travail
- Culture générale, niveau de formation
- Langues étrangères
- Connaissances du milieu local du patrimoine et du territoire (histoire du patrimoine, évolution sociale, géologie, faune, flore...)

Communication, relations

- Négociation et relation avec le milieu professionnel
- Informatique
- Gestion de l'environnement

Les compétences essentielles du métier d'après notre enquête et nos travaux antérieurs

- La compétence liée à la **gestion de projet** est parfaitement identifiée dans notre enquête comme une compétence primordiale. Les trois compétences être gestionnaire- être organisé- savoir gérer un projet arrivent dans le peloton de tête des compétences essentielles. La gestion de projet, la faculté à se positionner dans le futur, à anticiper sont devenues des vertus, et supplante la compétence technique qui était nous l'avons vu la compétence centrale du référentiel moderniste du métier d'agriculteur.
- Les opinions sur l'utilité des domaines de compétences **Accueil-commercialisation, et promotion** sont particulièrement importantes . On peut penser en effet, qu'autour de ces compétences se jouent une transformation essentielle du métier (P. Muller). Notre enquête

fait apparaître que les compétences liées à l'Accueil, la vente et plus globalement à la commercialisation sont importantes.

- Les opinions sur le domaine de compétences gestion et organisation du travail, sont très positives quant à la question de leur utilité. La gestion du capital social est centrale. Pour la majorité des paysans accueillants, c'est la volonté de créer de l'emploi ou d'améliorer la rémunération qui est la cause principale de la diversification des activités. Enfin, il y a une vraie réflexion sur le problème de la gestion des compétences au sein du collectif de travail qui se fait jour.

- L'opinion sur l'utilité et la maîtrise des langues étrangères est très liée aux activités d'Accueil. On pourrait assimiler cette compétence à une compétence spécifique.

- Les nouvelles compétences, compétences environnementales et territoriales. Ces compétences sont de plus en plus identifiées comme spécifiques. La valorisation des produits se fait au travers du lien au terroir, tant pour les produits fermiers que pour ceux qui sont sous signes de qualité ou encore, pour les produits agro-touristiques. La connaissance du patrimoine, l'aptitude à le mettre en valeur, à faire le lien produit/terroir, à le communiquer, est une compétence à acquérir, mais qui est très bien vécue, il y a un regain de fierté et d'identité. La multifonctionnalité et la gestion des externalités notamment environnementales, nécessitent pour le paysan d'intégrer d'autres compétences dans la pratique de son métier. Il ne s'agit pas d'une extension de compétence, mais bel et bien de nouvelles compétences à acquérir. Par exemple, les problèmes posés par la gestion de la biodiversité, le repérage d'indicateurs, l'approche et la connaissance du fonctionnement du milieu naturel, et l'observation qui en découle sont essentielles. Au travers de l'acquisition de ces compétences se joue la reconnaissance de la fonction de gestionnaire et de protecteur de la nature et de l'environnement.

Ce nouveau référentiel Métier se démarque très nettement du référentiel d'exploitant agricole, mais aussi bien que de façon moindre du référentiel d'entrepreneur rural élaboré par Pierre Muller, F. Gerboux et

Ce travail de définition des compétences d'exploitant rural, qui a été fait par P.Muller reste toujours une référence pour les agricultures diversifiées. Mais aujourd'hui, on peut constater que ce référentiel intéresse aussi les agriculteurs conventionnels, qui se trouvent amenés à mettre en œuvre la multifonctionnalité, à avoir une démarche qualité, et à reconsidérer les limites de la définition de l'activité agricole. E.Pisani (1994) et le groupe de Seillac ont d'ailleurs été amenés à préciser pourquoi il convenait de revisiter cette définition de l'activité agricole :

« Les productivistes, pour retenir ce mot où se mêlent considération et reproche, ont accredité l'idée qu'un agriculteur était fait pour produire et pour produire seulement des denrées. Ils ont réagi contre l'idée selon laquelle il pouvait être, il devrait être le jardinier de la nature. Ils ont sciemment oublié et ce jusqu'à une certaine époque, finalement assez récente, que toute exploitation agricole était naturellement marchande et ménagère, productrice et jardinière. C'est l'ouverture des marchés, mais surtout l'explosion des techniques et des pratiques qui ont rompu cet équilibre. Il faut y revenir et réhabiliter, magnifier, identifier, rémunérer le travail de l'agriculteur dans sa partie non productrice de denrées » (Pisani et al., 1994 :107).

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, le métier d'entrepreneur rural articule les compétences autour de la fonction commerciale, contrairement au référentiel moderniste qui fait de la compétence technique le centre de son référentiel. « on peut dire qu'une

exploitation rurale fonctionne d'abord selon une logique commerciale » (Muller, 1991). Non content de se différencier du référentiel de métier antérieur, la fonction commerciale comme compétence centrale du métier hiérarchise également toutes les autres fonctions du système d'exploitation. L'activité de production et donc les compétences techniques qui l'accompagnent sont donc « modifiées en fonction des exigences commerciales » (Muller, 1991). Le métier relève alors globalement d'une compétence stratégique qui consiste à faire les bons choix et « à prendre les bonnes décisions au bon moment » (Muller, 1991).

« Le défi que doit affronter l'exploitant rural est la multiplicité des tâches qu'il doit accomplir : comment être compétent à la fois en élevage, en transformation fromagère, en restauration, en hôtellerie, en artisanat ? Le principal danger (provoquant d'ailleurs des échecs) est donc de ne pas maîtriser la complexité du système qu'on a mis en place. A partir du moment où sont combinées plusieurs productions et plusieurs activités, la compétence de l'exploitant rural prend la forme d'une compétence du système. Cela veut dire qu'il lui faudra s'assurer que dans toutes les mesures du possible, tous les aspects de son système seront complémentaires et qu'ils se valoriseront les uns par rapport aux autres. La stratégie de l'exploitant rural ne consiste donc pas à optimiser telle ou telle fonction mais assure la cohérence de l'ensemble » (Muller, 1991).

Ce constat constituait une véritable révolution, dans la mesure où jusque-là, la cohérence du système d'exploitation reposait sur des procédures techniques et économiques qui étaient tributaires des politiques publiques et de la régulation des marchés. (Allaire, 1996).

Les travaux que nous avons menés dans le cadre du réseau ROPDER ainsi que durant la formation AAP et dans notre travail d'enquête sur Accueil Paysan lui-même, ont démontré l'importance des compétences de gestion globale de l'exploitation, de conduite de projet, et de construction du rapport aux autres acteurs et au territoire (compétence relationnelle). Ces expériences et ces différentes études ont contribué à mettre en évidence, autour de la fonction de projet, l'importance :

- des trajectoires professionnelles et des histoires de vie (rôle de l'habitus, P.Bourdieu), de la fonction de l'appel à réseau dans les apprentissages et la conduite de projet, (Boltanski L. et Chiapello E.)
- de la gestion des compétences au niveau individuel ou au niveau du collectif de travail (économie de compétences, Allaire)
- de la nécessité de développer une véritable compétence territoriale (nous incluons dans cette compétence les compétences environnementales)
- de mettre en œuvre des compétences relationnelles (Boltanski L et Chiapello E.)

Ces compétences élargissent le champ professionnel, et valident un changement de métier. Lequel repose désormais sur un maillage de compétences reconnues, parmi lesquelles la compétence de gestion de projet devient centrale (Boltanski et Chiapello), il s'agit aussi d'une réorganisation du champ des compétences décrit par P Muller qui permet une meilleure approche du monde marchand.. Les compétences relationnelles, commerciales et de gestion de réseaux , vont donc se combiner autour d'une compétence de gestion de projet pour permettre l'adaptation de l'entreprise. L'exploitation agricole devient donc une organisation qui va se trouver au centre de dynamiques internes et externes, et sera confrontée à une demande accrue de gestion d'informations et de relations afin de s'adapter à un contexte en perpétuelle évolution. Elle sort de son statut initial d'unité de production, pour accéder à celui d'entreprise complexe qui va devoir s'adapter aux évolutions

techniques (et aux nouvelles normes techniques), à ses nouvelles fonctions (nouvelles normes environnementales et territoriales), au(x) marché(s) (re)définis par les nouvelles normes de qualité.

L'agriculteur dans cette nouvelle configuration, va devoir quant à lui, dépasser la fonction de « gestionnaire de situations professionnelles » que lui affectait le référentiel professionnel et l'approche systémique pour devenir « gestionnaire de projet et de réseaux. »

Rappelons que la notion de situations professionnelles était définie comme suit par E. Marshall (1981) « ce sont l'ensemble des éléments, indépendants ou liés entre eux, avec lequel l'agriculteur entre en relation (ou auxquels il est confronté) dans l'exercice de son activité professionnelle : il s'agit des moyens dont il dispose, du mode d'organisation du travail, des contraintes (et des atouts) internes à son exploitation ou issus de l'environnement (naturel, socio-économique) La situation professionnelle est en fait composée des multiples situations de travail : cela peut aller de la parcelle où il doit réaliser un travail précis (ex le semis) jusqu'au fonctionnement global de l'exploitation en passant par la maîtrise des sous-systèmes ».

Cette définition, même si elle ne se limite pas à une vision simplifiée des tâches et des savoir-faire relatifs au métier (référentiel moderniste), et inclut les multiples relations liées à l'environnement et au territoire (et leur évolution), reste autocentrée sur l'exploitation. Aujourd'hui la capacité à tisser des relations externes qui en retour légitiment et requalifient la fonction et l'action devient essentielle. **C'est un métier plus complexe, mais aussi plus riche qui se dessine.**

La nouveauté porte également sur le mode d'acquisition de ses nouvelles compétences, qui ne peuvent être que la résultante de la combinaison entre savoirs-savants, savoirs d'action, et savoirs vernaculaires dans des situations d'action et d'apprentissage. (concept de « l'entreprise apprenante » d'Argyris adapté à l'exploitation agricole et au concept de durabilité)

Notre travail et notre expérience, nous ont amené à constater que si les savoirs professionnels étaient très complexes et intégraient différents types de savoirs, on ne pouvait véritablement mettre en évidence les différentes composantes, que par et dans l'action, mais aussi en s'intéressant aux apprentissages collectifs.

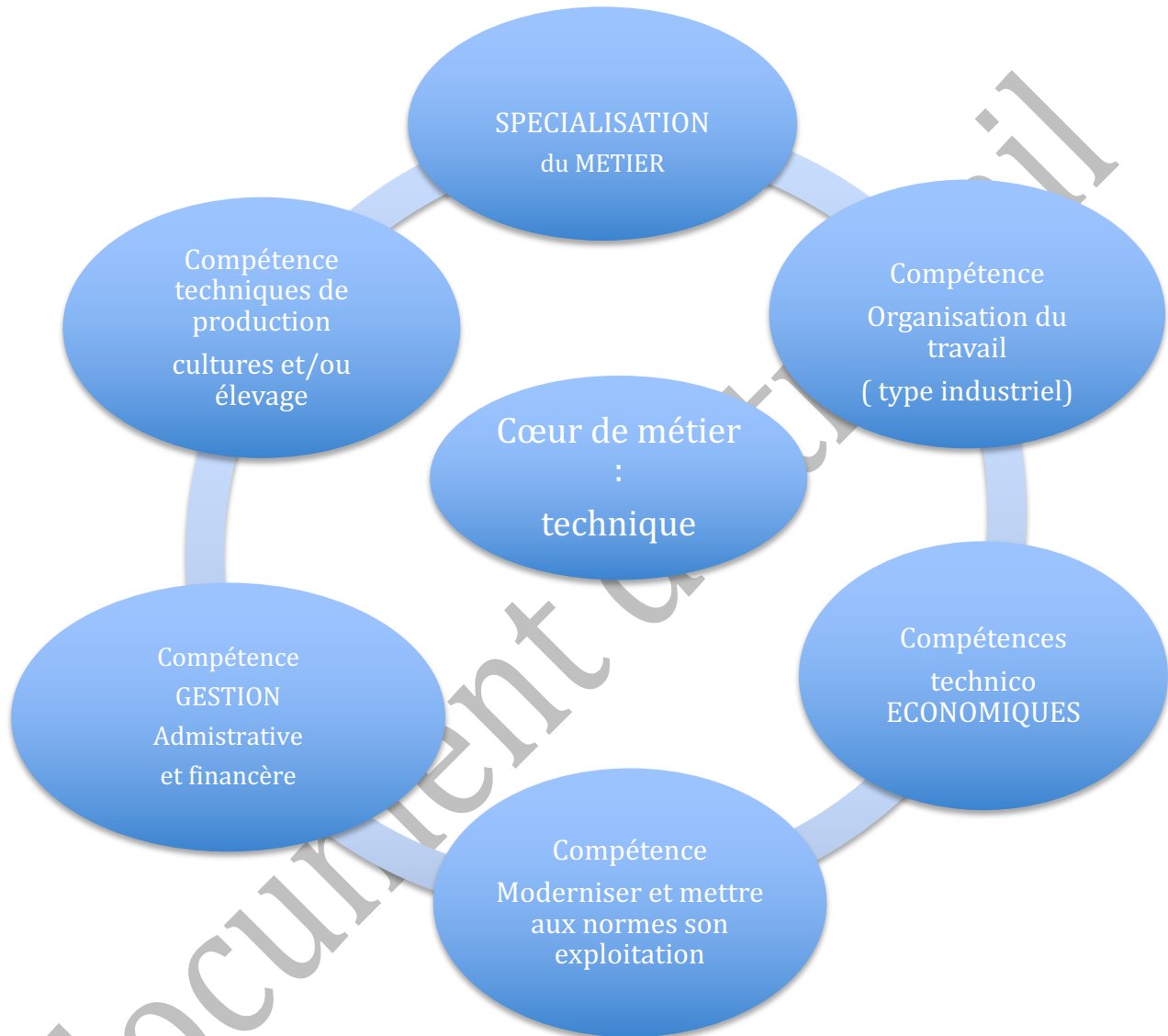
Cette réflexion sur le rôle et la fonction de l'innovation via le projet interroge fortement l'appareil de formation. Si elle devait se poursuivre, elle devrait à notre sens obligatoirement faire l'objet d'une étude plus approfondie des situations et des dispositifs d'apprentissage.

Conclusion partielle : Les résultats de notre enquête font apparaître de nouveaux besoins en termes de compétences professionnelles, ainsi qu'une nouvelle hiérarchie de compétences. Ce bouleversement des compétences, qui dessine un nouveau profil professionnel du métier, n'est pas en soi une nouveauté. Nous avons décrit, dans la première partie de notre travail, comment la diversification des activités agricoles avait déjà donné lieu à l'apparition de nouvelles compétences, dès le début des années quatre-vingt (notamment en terme de compétences stratégiques)

Ce constat a donné lieu à la création d'un véritable courant de pensée autour du concept « d'entrepreneur rural » (Muller, 1987). Celui-ci apparaissait à la fois comme une demande de reconnaissance d'une agriculture plurielle, et comme une remise en cause du référentiel professionnel moderniste qu'il fallait faire évoluer. Le référentiel d'exploitant rural suggérait une modification du référentiel professionnel afin d'y inclure de nouvelles compétences. Ce courant de pensée marque fortement, encore aujourd'hui, le discours et les revendications des systèmes alternatifs.

« Il y a quelques années , la mise en avant de la notion « d'exploitation rurale » par P. Muller et Peuple et Culture s'opposait à une certaine représentation de l'exploitation agricole (intégration dans des filières de production verticales, conception « verticale du métier » essentiellement technique, visant une toujours plus grande indépendance des conditions du milieu, productivisme...) qui aujourd'hui ne nous semble plus de mise, car la diversification des activités ne peut pas être considérée comme une option marginale. Il va sans dire que la notion d'exploitation rurale a assurément produit un effet dans le milieu agricole » ; (Allaire, Chartier, Fenech, Tahar, 1997) et est peut-être à l'origine d'une prise de conscience de ses évolutions.

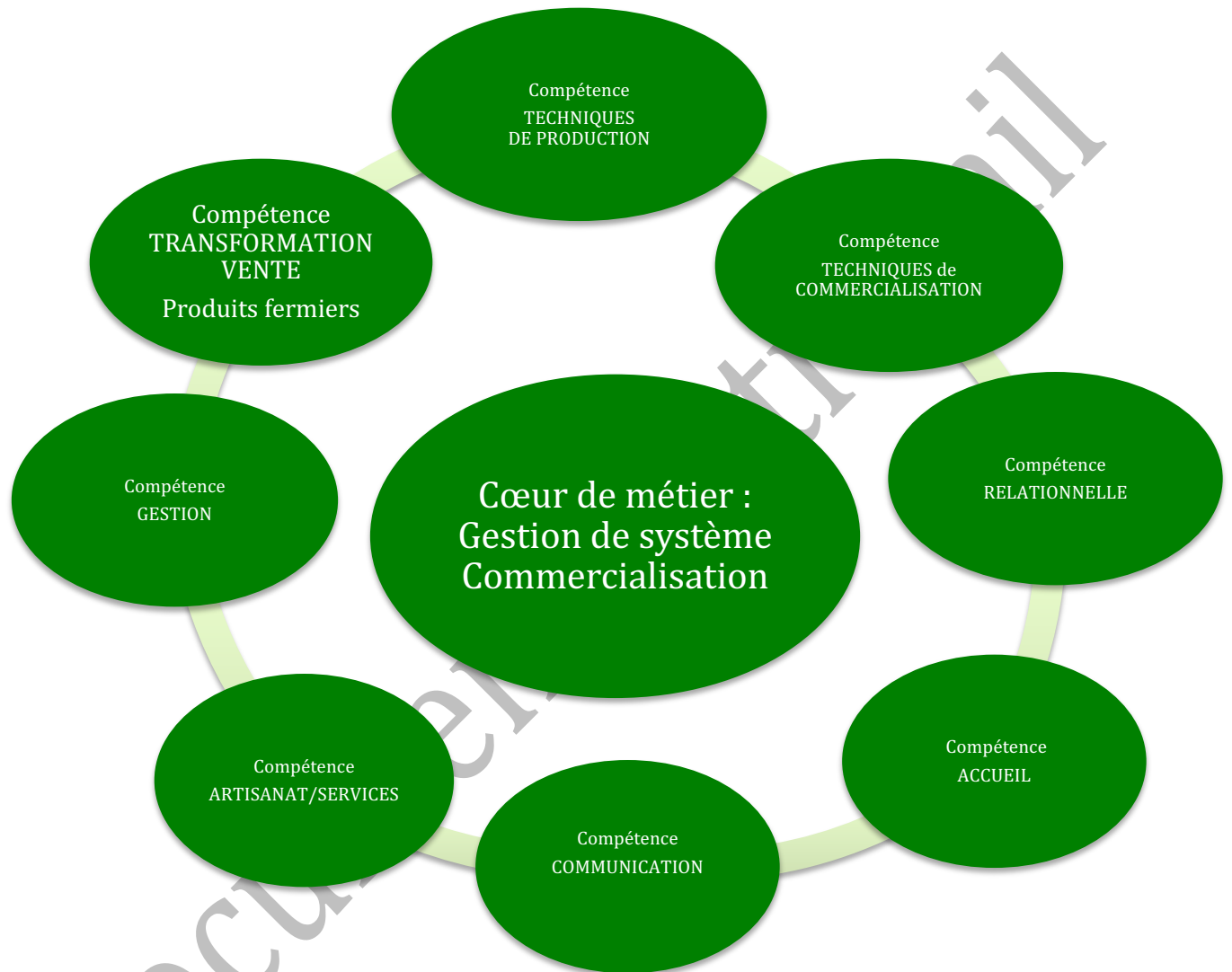
Référentiel Exploitant Agricole



Dans ce référentiel, « il s'agissait de transformer les paysans en une « nouvelle race d'agriculteurs » marquant ainsi la nature radicale des transformations à engager, au regard de ce qu'était la paysannerie française. La compétence centrale du métier d'exploitant agricole est une compétence spécialisée basée sur la technique. Ne pourrait on pas tout aussi bien considérer que la figure de l'agriculteur n'est qu'une parenthèse historique, le temps de la modernisation et de la rationalisation de l'agriculture ?

(Le changement du métier de Paysan en métier d'agriculteur exploitant et sa professionnalisation a largement été accompagnés par la recherche, le développement. et l'appareil éducatif public agricole)

Référentiel Entrepreneur Rural



- Dans sa forme « pure », ce métier se caractérise non pas par une compétence unique, mais par l'association efficace de trois fonctions liées à trois compétences : la fonction de production, la fonction de transformation et la fonction de commercialisation. La compétence centrale de l'entrepreneur Rural, celle qui lui permettrait de bien faire fonctionner son activité et de dégager un revenu est une compétence systémique (P.Muller)

Référentiel Paysan-Accueillant-Aménageur



Dans le métier de « Paysan Accueillant Aménageur » nous retrouvons un métier composite comme celui du Modèle entrepreneur rural mais articulé autour d'une « compétence stratégique liée à la gestion de projet » à l'intérieur de laquelle « projet de vie » et « projet d'entreprise » se combinent. (B.Mondy 2003)

Comprendre la transformation du métier au travers de la combinaison des systèmes et des modèles de référence (agriculture, territoire, systèmes de production, systèmes agroalimentaires)

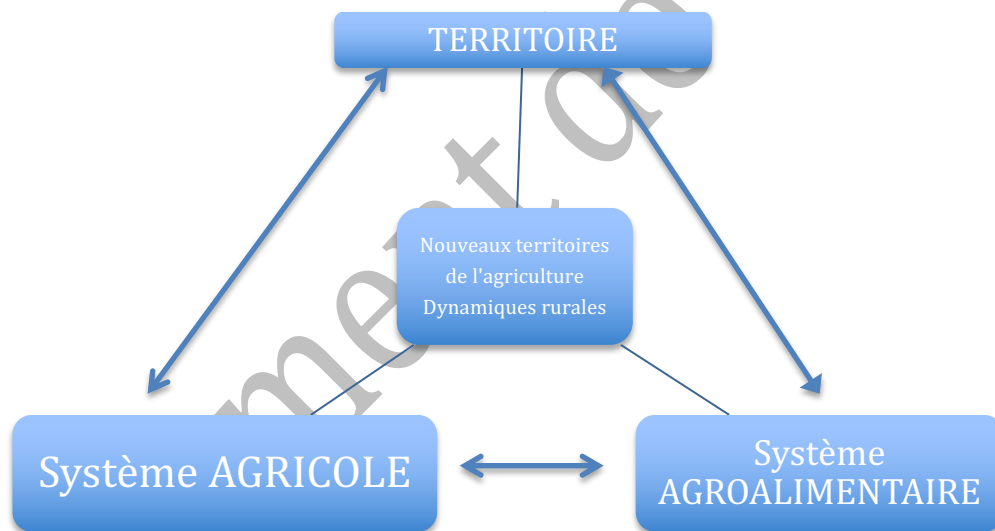
Face aux profondes mutations des campagnes, il peut sembler utile de revisiter la place économique, mais aussi sociale et culturelle de l'agriculture

Doit-on considérer la production de denrées alimentaires comme une fonction comme une autre ou parmi d'autres ?

« Comment peut-on étudier le devenir de « l'agriculture comme systèmes agricoles et agroalimentaires » et l'évolution de « territoires ruraux » confrontés à des campagnes de plus en plus « multifonctionnelles » et soumises à de nouvelles attentes sociales.? »

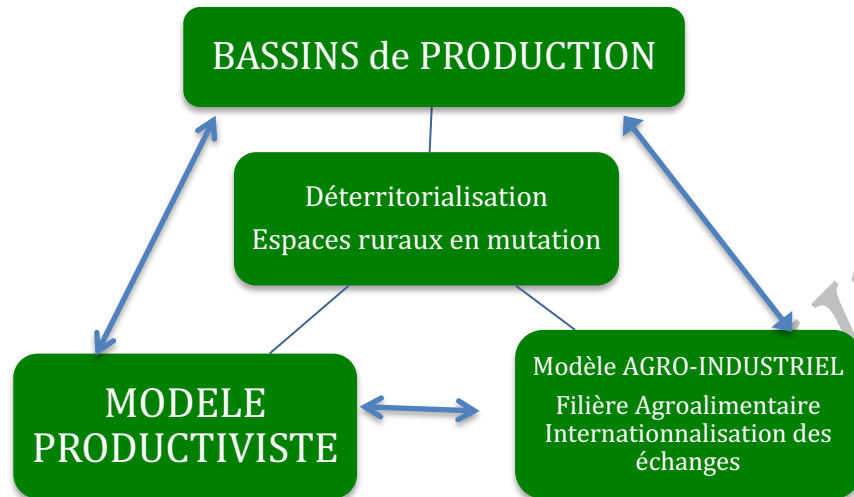
(Rieutord 2009) C'est à cet exercice que nous vous invitons.

fig.1 : Le système des territoires de l'agriculture (Rieutord, 2009)



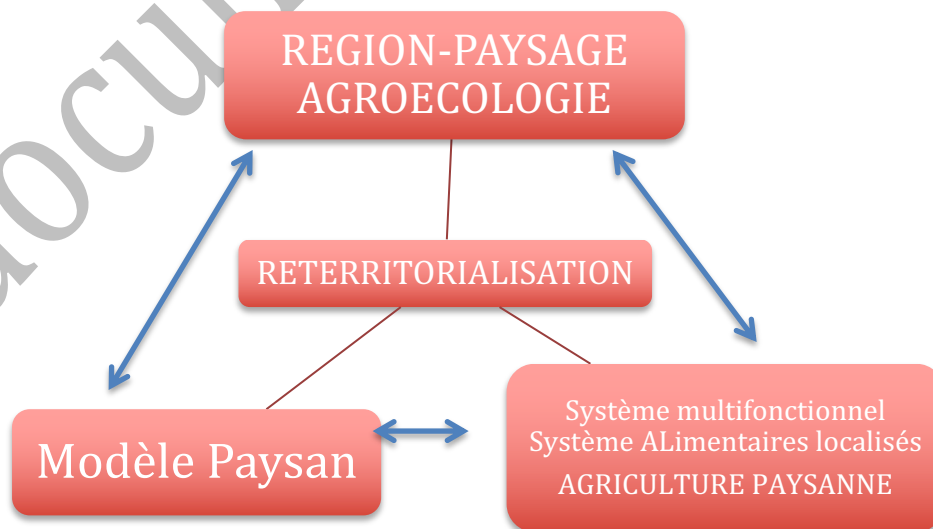
La déterritorialisation de l'agriculture consécutive à la vague productiviste, à l'industrialisation de l'agriculture et la mise en place des filières agroalimentaires, conduit à une concentration spatiale de l'agriculture, à l'apparition de vaste bassins de production spécialisés, et à l'apparition de modèles alimentaires de type agro-industriel..

fig.2 : Déterritorialisation de l'agriculture industrielle
(Mondy et Terrieux, d'après Rieutord)



La « re-territorialisation » de l'agriculture à laquelle nous assistons (fig.3) exprime non pas un retour en arrière mais la construction d'un mouvement de retour de l'agriculture vers les territoires avec de nouveaux référentiels de production, de nouveaux objectifs », **de nouveaux référentiels de métier** (rajouté par nous) « et un nouveau lien au territoire. Comme l'est le territoire cette reterritorialisation est multidimensionnelle » (Bouzellé-Pouplard, 2002 cités par Rieutord, 2009)

fig.3 : les systèmes de la « nouvelle agriculture paysanne », agroartisanale et multifonctionnelle
(Mondy et Terrieux, d'après Rieutord)



L'apparition d'un nouveau système alimentaire fondé sur des produits dont l'origine et la qualité sont certifiés par des signes officiels (AOC, IGP, AB), sur des circuits courts et des entreprises artisanales (produits fermiers, vente directe,) favorisent l'apparition de systèmes productifs locaux (SPL). Ces SPL qui relèvent d'une économie de Proximité débouchent sur des systèmes agroalimentaires localisés (SYAL)

Ces évolutions sont porteuses de nouvelles configurations sociales, de nouvelles dynamiques territoriales et entrepreneuriale et favorise l'apparition « d'une « agriculture de territoire, multifonctionnelle ; génératrice de valeurs ajoutées.. »

La « ferme multifonctionnelle » interpelle tout à la fois, les façons de produire, la mise en œuvre des pratiques agricoles et les conditions techniques, économique, sociale et politique de la mise en œuvre de ces pratiques. Elle répond aussi à la « capacité des systèmes agricoles à contribuer simultanément à la production agricole et à la création de valeur ajoutée, mais aussi à la protection et à la gestion des ressources naturelles, des paysages et de la diversité biologique, ainsi qu'à l'équilibre des territoires et à l'emploi ».

La multifonctionnalité des fermes est donc un nouveau concept de développement qui, même s'il est de plus en plus reconnu par les institutions, reste l'objet de controverses face notamment au modèle productivistes encore fortement présent.

Toutefois, « Partout un nouveau modèle de développement rural et agricole, de forme hybride, se met en place » (L.Rieutord 2009)

document de travail

Référentiel de Formation exemples

Le plan de formation doit faciliter l'anticipation, l'organisation et la planification des actions de formation mises en place par Accueil Paysan. Il permet aux adhérents et aux animateurs d'être impliqués dans la gestion de leur métier et de leurs compétences. C'est le cadre privilégié pour développer leurs compétences et leurs qualifications en relation avec le projet de l'organisation Accueil Paysan.

Concevoir un plan de formation est indispensable à toute organisation, quelle que soit sa taille. Il peut se composer de différents types de formations (UC, diplômes, etc), de bilan de compétences ou de validation des acquis de l'expérience (VAE). Ce dispositif de formation peut bénéficier de différents appuis financiers suivant les modalités de financement applicables.

L'enseignement agricole ouvre l'accès à des diplômes d'État. Les formations sont organisées de façon à faciliter les poursuites d'études, les changements d'orientation et le passage entre les formations sous contrats de travail de type particulier et celles sous statut scolaire (cf. parcours de formation).¹¹ La formation envisagée par Accueil Paysan peut à notre sens s'articuler autour des diplômes suivants du Ministère de l'agriculture. Brevet professionnel, Certificat de spécialisation, unités capitalisables. Enfin, il faut aussi considérer les formations finançables par VIVEA ou bien par l'UE et le FEADER en Région.

Le **CS (certificat de spécialisation)** apporte un complément spécifique de formation et prépare à des profils particuliers d'emplois.

Le **BP (brevet professionnel)** est un diplôme de niveau IV qui permet d'exercer en tant que salarié hautement qualifié ou en tant que responsable d'une exploitation agricole.

Le BPREA, le BP et le CS sont délivrés par **unités capitalisables (UC)**¹² Ils se préparent par les voies de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue. Ils sont délivrés par unités capitalisables.

Les fiches qui suivent présentent les différentes hypothèses de formations recevables par le Ministère de l'agriculture

¹¹ Version PDFTUTAC 2017Fiche 5 - 1.2. Pour plus d'informations sur les diplômes, reportez-vous à l'espace « diplômes et référentiels » sur le site www.chlorofil.fr

¹² Modalités de délivrance : Note de service DGER/SDFE :2014-109 du 13 février 2014 : Habilitation des centres de formation à la mise en œuvre des unités capitalisables (UC) et du contrôle en cours de formation (CCF) pour les diplômes et titres de l'enseignement professionnel agricole préparés par les voies de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage. Note de service DGER/SDFE /2016-31du 15 janvier 2016 : Instructions générales relatives à l'organisation des examens de l'enseignement agricoles conduisant à des diplômes délivrés par **unités capitalisables (UC)**.

1- Certificat de spécialisation

Le titulaire d'un certificat de spécialisation à un niveau de qualification qui le rend capable de prendre en charge un projet d'activité de tourisme rural depuis son élaboration (analyse du contexte, description du projet et des étapes de sa réalisation, identification de ses conséquences chiffrables et non chiffrables) jusqu'à la réalisation des prestations (organisation, planification du déroulement de l'activité, organisation et planification du travail, analyse des résultats techniques et économiques) et leur commercialisation.

Rappelons la définition retenue pour l'agritourisme par AP :

«L'agritourisme proposé par Accueil Paysan est une activité touristique ayant lieu dans une ferme ou une entreprise agro-rurale. Il met des Paysans ou des acteurs ruraux en relation avec des visiteurs ou des excursionnistes, permettant ainsi à ces derniers de découvrir le milieu agricole et le monde rural/territoires ruraux, l'agriculture et ses productions par l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte.»

Le cadre législatif et réglementaire et le choix de la Charte AP :

Les contraintes législatives et réglementaires entourant les pratiques agritouristiques sont nombreuses, elles relèvent à la fois des domaines touristique, agricole et alimentaire et aux aspects relatifs au respect de la charte « Accueil-Paysan. »

Cette dernière permet de garantir un certain niveau de qualité, d'authenticité et de sécurité des produits et services aux accueillis. Ces différentes contraintes, représentent, d'un autre côté, un véritable enjeu pour les « paysans-accueillant-aménageurs », qui doivent les connaître, les comprendre et les respecter.

CERTIFICAT DE SPECIALISATION (CS) « Paysan-Accueillant-Aménageur »

Certificat de Spécialisation

« Agritourisme, accueil et gestion de l'environnement en milieu rural »

Diplôme de Niveau IV

MOTS CLEFS du METIER: Gérer, organiser, administrer, produire et/ou travailler en milieu rural, tourisme vert, développement local

Objectifs :

- Former des Paysans candidats à l'installation ou des ruraux, gestionnaires ou salariés de structure d'accueil en milieu rural ainsi que des candidats à l'installation et à la création d'activités d'accueil sur des fermes multifonctionnelles.
- La formation s'articulera autour de l'élaboration de projet, de l'accueil, de la production durable, de la valorisation des produits de la ferme, de l'alimentation, de l'hébergement, de la restauration, de l'animation, des activités de pleine nature.

Une formation par alternance **sur 28 semaines:**

La formation Agritourisme, accueil et gestion de l'environnement en milieu rural se déroule sur le **site d'Accueil Paysan de Grenoble Novembre à Mars.**

16 semaines en présentiel soit 560 heures

12 semaines en entreprise soit 420 heures

Contexte

Le Tourisme rural et la diversification des fermes sont considérés comme des activités d'avenir qui réclame un personnel de qualité et compétent. Dans ce contexte le CS Agritourisme Paysan Accueillant Aménageur est adapté et adaptable à votre projet et à votre situation.

Débouchés Vous vous destinez à être prestataire (créateur ou co-gestionnaire) de services d'accueil à la ferme et en milieu rural. (Services d'Accueil, hébergement, restauration, activités de pleine nature, ...)

ORGANISATION	
4 Unités capitalisables	
UC1	ELABORER UN PROJET AGRITOURISTIQUE
	Présenter l'idée ou le pré-projet d' « Accueil à la Ferme » et les activités envisagées
	Analyser le contexte territorial et sectoriel (Décrire le projet agritouristique et son territoire- Observer et comprendre le territoire d'implantation de son projet)
	Conduire une réflexion sur l'élaboration du projet Agritouristique (<u>scénarisation</u> du projet -Vérifier la cohérence de son projet personnel et professionnel- Définir et formaliser le projet)
	Présenter la démarche à adopter et les correctifs à apporter au projet - Cerner le contexte réglementaire
UC2	RAISONNER LA REALISATION DU PROJET ENTREPRENEURIAL, LA PLACE ET LA NATURE DE L'ACTIVITE AGRITOURISTIQUE ET SON INSERTION TERRITORIALE
	Organiser et mettre en perspective le projet d'activité de tourisme (<u>programmation</u>)
	Envisager et ordonner les modalités de réalisation (création d'un <u>business plan</u> , réaliser une <u>étude de marché</u>)
	Mesurer l'attractivité du territoire (<u>Diagnostic de territoire</u>)
	S'informer sur l'agritourisme et les différentes prestations touristiques rurales (restauration, accueil, hébergement, activités de loisirs, Accueil social ou pédagogique, transformation et commercialisation de produits fermiers,...)
	Décrire son projet de prestation touristique et les étapes de sa réalisation. (Elaborer le ou les différents scénarii et séquençements de sa mise en œuvre.)
UC3	METTRE EN ŒUVRE LE PROJET
	Rédiger un document de présentation des prestations envisagées de tourisme à la ferme (<u>rédaction d'un dossier-projet</u>)
	Réaliser une analyse critique du projet (contextualisation, insertion territoriale des activités, étude marché, atouts et faiblesses)
	Rédiger et soutenir le « <u>dossier-projet</u> » devant un jury pluridisciplinaire
	Elaborer un plan de financement et de fonctionnement. Lister les besoins en ressources financières et humaines. Procéder aux enregistrements.
UC4	METTRE EN ŒUVRE LES TECHNIQUES DE COMMUNICATION EN VUE DE LA COMMUNICATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES PRESTATIONS EN AGRITOURISME
	S'informer et choisir une stratégie commerciale et de communication pour une prestation donnée - Définir les supports de communication (<u>dépliant, site WEB, ...</u>)
	Créer un site professionnel et communiquer sur le WEB - intégrer des visuels sur mon site - Créer une newsletter-

Conditions d'admission :

- Avoir 1 an d'expérience professionnelle à plein temps dans le secteur d'activité de l'agriculture ou du tourisme ou 3 ans dans un autre secteur
- Niveau IV pré-requis
- Entretien de motivation, test de positionnement, et bilan de compétences en enseignement général si nécessaire.

Public et statut :

- Demandeur d'emploi inscrit à Pôle-Emploi
- Salarié en CIF (Congé individuel de formation)
- Salarié en contrat aidé
- Candidats à l'installation
- Exploitants agricoles

Rémunération :

Vous avez la possibilité de percevoir une rémunération (Conseils Régionaux, Vivea,...) dont le montant est calculé en fonction de votre situation à l'entrée en formation.

Organisation de la formation :

- **Individualisation Accompagnement** : Pour chaque candidat, il est préalablement établi lors de l'entretien de sélection, un bilan de compétences et un bilan du projet entrepreneurial. Les modules de tronc commun sont obligatoires, un parcours individualisé de formation (formation à la carte sera proposé) en fonction du projet professionnel, et des choix des candidats en matière d'enseignement et de ses acquis académiques, professionnels ou de ses acquis par VAE (Validation des Acquis de l'expérience)
- **Formation en Présentiel** (sur le site de formation): Apports didactiques et méthodologiques. Formation en groupe en face à face, en travail individuel encadré et en travaux pratiques encadrés. Les mises en situation professionnelle se déroulent sur des fermes labellisées Accueil Paysan (choisies dans le réseau AP et en concordance avec le projet du candidat) et/ou partenaires du Ministère de l'Agriculture sur des chantiers pédagogiques mis en place par le responsable de la formation.
- **Formation en entreprise** : périodes planifiées (sur le terrain d'application) en alternance avec la formation en présentiel. Suivi et médiation assurés par un formateur référent et tenue d'un carnet de liaison.
- **Évaluation et validation** : La formation est dispensée sous forme modulaire, chaque module fait l'objet d'une évaluation par Unité Capitalisable (UC) qui peut être écrite, orale, sur dossier ou pratique. Pour obtenir le diplôme, tous les modules doivent être validés.

Diplôme :

Diplôme validé par 4 unités capitalisables à acquérir dans un délai de 5 ans

Le certificat de spécialisation Paysan Accueillant (niveau IV) est délivré par le Ministère de l'Agriculture

Accueil et information

Pour tout renseignement, contactez notre **Service Accompagnement Individualisé**

Grenoble: tél :

Autre site: tél :

2- Déclinaison du BPREA

BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE MULTIFONCTIONNELLE Brevet Professionnel (niveau IV)

Rappel : Métier, Mission, activité du métier « Paysan-Accueillant-Aménageur »

Le **Paysan-Accueillant-Aménageur** en charge d'une « **entreprise multifonctionnelle agritouristique** » assure principalement la gestion administrative et économique d'une « ferme » sur laquelle il s'appuie, pour mener conjointement des prestations d'accueil, d'hébergement, de restauration, et d'animation. Il définit les évolutions stratégiques de son entreprise multifonctionnelle et prend également en charge, dans le cadre de ses activités spécifiques, la direction technique de ses prestations et de ses activités de production.

Il organise et réalise, partiellement ou en totalité, un ou plusieurs types de prestations

Nous prendrons modèle sur l'exemple du BP REA

Qu'est ce que le BP REA ?

Ce diplôme de formation donne la capacité professionnelle (avec stage 6 mois)

Objectifs : Concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de Paysan- Accueillant – Aménageur au delà ou à égalité de compétences avec le chef d'exploitation Agricole- Acquérir la capacité professionnelle prévue par les textes afin d'obtenir des aides à l'installation (DJA, prêts bonifiés, ...)- Devenir salarié d'une exploitation agricole ou de groupements d'employeurs.

Elle vous permet :

- d'acquérir un diplôme de niveau IV.
- de vous préparer à la création de votre entreprise agricole.
- de vous aider à concevoir le développement de l'exploitation.

Organisation de la formation

- Alternance de périodes en centre et de périodes en entreprises.
- Voyages liés à la filière.
- UCARE (modules spécialisés).
- Stages en entreprise : Ils font partie intégrante de la formation.

Durée / rythme / lieu

- Chaque stagiaire dispose d'un crédit de 1200 heures maximum + 140 heures de stage modulables en fonction de la validation d'acquis antérieurs et de son projet professionnel.
- A temps complet, 5 jours par semaine ou à temps partiel.
- En un an ou étalé sur plusieurs années.

Certaines séquences pratiques ou demandant des équipements spécifiques peuvent se dérouler sur d'autres sites.

Conditions d'accès :

- Avoir un an d'activité professionnelle.
- Avoir un niveau scolaire équivalent à une fin de seconde ou de BEP, ou être titulaire d'un CAP.
- Avoir un projet de création d'entreprise en agriculture , de responsable d'exploitation ou de chef de culture.
- Satisfaire à un entretien oral et à des tests écrits.
- Être demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi et être muni de la fiche de prescription délivrée par le conseiller référent,
- ou Etre salarié en congé individuel de formation

Structure du diplôme :

- Evaluation par UC (Unités Capitalisables).
- Diplôme national délivré par le Ministère de l'Agriculture.
- L'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans.

Contenus de la formation

Le BPREA a été rénové en 2017 (arrêté du 9 mars 2017). Le BPREA est diplôme de niveau IV, constitué de 7 blocs de compétences : Se situer en tant que professionnel, Piloter le système de production et Conduire la multifonctionnalité de la ferme, Conduire le processus de production dans l'agroécosystème, Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise agricole, Valoriser les produits ou les services agritouristiques de l'entreprise, S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

Il est constitué d'un référentiel de diplôme, d'un recueil de fiches de compétences et d'un document complémentaire au référentiel de diplôme que vous pouvez consulter sur : <http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/bp/responsable-dentreprise-agricole.html>

thèmes	Capacités recherchées
Blocs de compétences	Etre capable de ...
<p>Connaissances de base concernant le développement et la gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expression communication et maîtrise des outils de comptabilité gestion • Bases de la biologie-écologie, du développement Durable, de l'Ecotourisme, <p>Approche globale de l'Entreprise multifonctionnelle de l'entreprise et du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic, , stratégie, Multifonctionnalité, durabilité, <p>Connaissances de base en biologie, agroécologie et développement durable:</p> <ul style="list-style-type: none"> . Fonctionnement de la fertilité du sol, du végétal, de l'animal, • Fonctionnement de la biodiversité • Fonctionnement d'un écosystème naturel et d'un agroécosystème <p>Techniques de production et de diversification</p> <ul style="list-style-type: none"> • Productions animales et végétales, transformation des produits fermiers . Activités de services agritouristique: Accueil, activités, restauration, ... <p>Construire et gérer son projet de création d'activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • gestion économique, financière, sociale et fiscale de l'Entreprise multifonctionnelle • qualité des produits, commercialisation • De l'idée au projet, rendre son projet viable, vivable et durable <u>Stages pratiques en entreprise</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ☑☑ Communiquer dans et sur les situations professionnelles et sociales ☑☑ Identifier les grandes fonctions du vivant ☑☑ Conduire un atelier de production en agroécologie (jardin, grandes cultures, horticulture ,...) ☑☑ Combiner différentes activités liées à l'Accueil, la transformation et la valorisation des produits fermiers ☑☑ Conduire un atelier de transformation, de découpe ou de vente directe ☑☑ Créer et conduire un projet d'activité d'Accueil et de restauration en Agritourisme ☑☑ Organiser et planifier le travail ☑☑ Gérer et animer un collectif de travail ☑☑ Assurer la gestion administrative (sociale, fiscale et juridique), technico-économique et financière de son « entreprise multifonctionnelle » ☑☑ Elaborer sa stratégie commerciale ☑☑ Etablir le diagnostic de son entreprise multifonctionnelle et son insertion territoriale afin d'en améliorer la performance en cohérence avec ses finalités et les objectifs d'Accueil Paysan. ☑☑ Piloter son entreprise afin d'en tirer un revenu viable, vivable, durable et cohérent avec ses finalités ☑☑ Planifier, mettre en œuvre et conduire le projet

Contenu de la formation : Le diplôme est composé de blocs de compétences et de modules appelés Unités Capitalisables (UC)

Lors d'un entretien individuel avant l'entrée en formation, les choix de modules à Grenoble ou avec d'autres centres, ainsi que les résultats de positionnements seront intégrés dans votre parcours qui sera donc unique.

2 UC techniques à choisir parmi :

- production de petits élevages
- production laitière (bovin ou ovin ou caprin) animaux de boucherie : bovin ou ovin ou caprin
- Production végétale, maraichage biologique
- transformation laitière ou produits carnés
- agritourisme
- Fermes pédagogiques
- Fermes d'Accueil
- Créer une activité agritouristique

Les UC professionnelles :

- Créer son projet entrepreneurial
- Diagnostic global de l'exploitation
- L'approche territoriale de l'agritourisme : Construire son projet de création d'activité en milieu rural, en relation avec les besoins du territoire.
- Identifier les ressources et les « dynamiques sociales et professionnelles » du territoire
- Gestion du travail
- Gestion et comptabilité
- Commercialisation des produits et des services
- Projet professionnel

Les UC générales :

- Expression communication ; mathématiques ; informatique
- Agroécologie et gestion de l'environnement de l'exploitation

2 UCAR (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale) au choix parmi un catalogue des spécialités. ex de celles proposées par un CFPPA :

- Agroforesterie
- Agropastoralisme
- Création d'un site internet
- Création d'activité en territoire rural
- Les énergies renouvelables
- Créer un atelier de transformation agroalimentaire
- Techniques de conservation du sol

Éléments de définition et finalités des « blocs de compétences »¹³

1°- Éléments de définition

La Commission nationale des certifications professionnelles (CNCP) a publié un document décrivant les caractéristiques et modalités d'enregistrement des Blocs sur des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), à l'attention des organismes certificateurs et de formation. Ce document établit des principes et recommandations explicitant ce que sont ou ne sont pas les Blocs.

Éléments de définition des « Blocs de compétences »

- Tout bloc de compétences ne fait aucunement référence à un bloc de formation, ni à un contenu de formation.
- Au sein d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, les blocs de compétences se définissent comme des ensembles homogènes et cohérents.
- Il est recommandé dans l'intérêt de l'usager, d'en expliciter succinctement le contenu.
- Un bloc de compétences est identifiable par un intitulé précis pour en assurer la traçabilité et permettre son utilisation dans le cadre de la formation tout au long de la vie.
- Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.
- Toute certification se compose d'un nombre restreint de blocs, sans qu'il y ait de minimum ni de maximum, à titre indicatif une certification peut comporter 4 blocs de compétences ou 7 ou davantage.

Principes généraux

- Les organismes de certification sont libres de décliner ou non leurs certifications en blocs de compétences.
- La construction d'une certification en blocs de compétences et l'information formalisée sur la fiche RNCP sont de la responsabilité de l'organisme certificateur.
- Le certificateur doit préciser l'articulation entre le ou les blocs de compétences acquis et l'obtention de la totalité de la certification, leurs modalités d'accès et de capitalisation. Cette information constituera un des critères de publication des blocs de compétences sur les fiches répertoire.
- Il est recommandé aux organismes de veiller à l'articulation du découpage en blocs de compétences et des modalités d'obtention de la VAE.
- S'agissant du stock de certifications enregistrées au RNCP, la présentation des blocs de compétences sur une fiche déjà publiée est à l'initiative du certificateur. La CNCP ne se prononce pas sur cette présentation mais recommande qu'elle soit effectuée en lien avec les professionnels.
- S'agissant du flux à venir des certifications, dès lors qu'un organisme de certification souhaite décliner ses certifications en blocs de compétences, ceux-ci sont systématiquement examinés dans le cadre de l'instruction de renouvellement ou de première demande. Cette présentation des blocs

¹³ Définition d'un bloc de compétences (cf. loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et note de service DGER/SDPFE/2017-310 du 05/04/2017): Au sein d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, les blocs de compétences se définissent comme des ensembles homogènes et cohérents de compétences. La délivrance de ces blocs tend à mieux permettre l'acquisition progressive d'un diplôme professionnel, à favoriser l'insertion professionnelle tout au long de la vie et à faciliter le repérage par les employeurs des compétences acquises.

Au MAAF, pour les diplômes et certificats de spécialisation en unités capitalisables, un bloc de compétences correspond à une UC. Les fiches RNCP de chacun de ces diplômes et titres mentionnent les blocs de compétences correspondant aux UC nationales.

de compétence figure dans le dossier d'instruction dans la partie consacrée à la description de l'ingénierie après le référentiel ainsi que dans la partie « résumé descriptif de la certification ».

• Pour les certifications de droit, les certificateurs sont invités à effectuer une information sur leurs modalités de découpage en blocs. S'agissant du stock de fiches publiées, les demandes d'identification des blocs de compétences sur une fiche déjà publiée seront à l'initiative du certificateur

Ainsi, un Bloc de compétences est :

- une partie identifiée d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP ;
- un ensemble homogène et cohérent ;
- identifié par une référence unique : il est spécifique à une certification particulière ;
- certifié, ce qui implique une évaluation des compétences et une validation d'acquisition des compétences (délivrance d'un certificat) ;

Il est aussi précisé que le Bloc ne se confond pas avec un module de formation.

2 °- Finalités

C'est à l'origine dans le cadre de la détermination des actions éligibles au CPF que le Bloc a été introduit dans l'arsenal législatif. Il y est défini comme « une partie identifiée de certification professionnelle, classée au sein du RNCP ».

3- UNITÉS CAPITALISABLES ¹⁴

Qu'est ce que « Le système des unités capitalisables du ministère de l'Agriculture et de la Pêche » C'est un système différent de celui mis en place par le ministère de l'Education Nationale. Le référentiel de diplôme est constitué du référentiel professionnel (fiche descriptive d'activité, contexte professionnel et emplois cibles) et du référentiel d'évaluation comprenant 8 à 12 unités capitalisables, réparties par domaine. Chaque unité est définie par son objectif terminal d'intégration et les objectifs intermédiaires de premier et deuxième rangs. Le jury permanent agréé a priori les évaluations terminales proposées par l'équipe pédagogique habilitée et valide a posteriori les résultats aux épreuves de chaque UC des candidats, il délibère sur la délivrance du diplôme.

Les UCARES sont des unités d'évaluation rédigées par le centre pour s'adapter à une particularité locale

Les UCARE visent l'adaptation de la formation aux caractéristiques locales du secteur professionnel et de l'emploi, identifiées par le centre de formation. Leur référentiel, élaboré par le centre, découle de l'adaptation du référentiel professionnel national, il décrit le contexte local d'exercice du métier, ainsi que les activités et les tâches spécifiques correspondantes. Le référentiel d'évaluation d'une UCARE comporte un objectif terminal d'intégration (OTI) et des objectifs intermédiaires (OI), spécifiés au moins jusqu'au deuxième rang. Les objectifs des UCARE sont élaborés par le centre de formation, ils ne doivent pas être redondants avec ceux du référentiel national du diplôme de référence. (Source : NOTE DE SERVICE DGER/POFE/N2005-2090 - 01 décembre 2005 Page 9)

Un candidat à une formation organisée en unités capitalisables est "positionné", c'est-à-dire situé, évalué au regard des objectifs de la formation. Ces objectifs sont issus d'une dérivation/spécification du référentiel professionnel, traduisant les activités ciblées par le diplôme. **Le référentiel de diplôme est constitué de deux référentiels : un référentiel professionnel (fiche descriptive d'activité, contexte, emplois cibles) et un référentiel d'évaluation découpé en unités capitalisables.**

L'habilitation d'une UCARE s'appuie sur cinq éléments:

- Un document décrivant l'opportunité de cette UCARE et la présentation de la démarche de construction de l'UCARE
- La liste de tâches/activités correspondant à la thématique de l'UCARE (les tâches complémentaires seront mises en évidence par rapport au référentiel professionnel)
- Une liste des situations professionnelles relatives à cette UCARE qui auront été identifiées.
- Une fiche de compétences issue de l'analyse des situations professionnelles relatives à la thématique de l'UCARE
- Un référentiel de certification écrit en capacités (une capacité globale et deux capacités intermédiaires)

Rappel: Il n'y a pas d'UCARE pour les CS.

¹⁴ Une UCARE, unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi, correspond à une partie d'un diplôme en unités capitalisables. Ses caractéristiques (modalités d'élaboration, structure, type d'évaluation etc.) sont définies au niveau national (cf. référentiels des diplômes concernés). Leur thématique est laissée à l'initiative des centres de formation sauf prescription spécifique

Unités capitalisables et prise en compte des acquis professionnels.

Des unités capitalisables peuvent être acquises dès l'entrée en formation, lorsque les acquis antérieurs à la formation du candidat sont suffisants pour qu'il passe les épreuves terminales de l'unité. Éventuellement toutes les unités capitalisables peuvent être obtenues de cette manière.

Ainsi aux côtés de la validation d'acquis académiques², le positionnement d'entrée des candidats adultes à une formation dispensée en unités capitalisables permet une prise en compte des acquis professionnels. » (Martine Méritan)

Les UC ont été créés pour :

- Construire les diplômes à partir de l'analyse du travail et de la description des métiers.
- Permettre une adaptation rapide des formations aux évolutions des métiers
- Valoriser les acquis antérieurs des candidats
- Remplacer les programmes de formation qui décrivent les thèmes à traiter par des objectifs pédagogiques.
- Utiliser un mode d'organisation modulaire de la formation et de l'évaluation, pour permettre l'individualisation des parcours de formation

(Source consulter le site web TUTOFOP : Les formations par Unités Capitalisables Les grandes lignes)

Les capacités que doit maîtriser le titulaire du diplôme sont classées sous forme d'unités indépendantes. Pour obtenir le diplôme, un candidat doit « capitaliser » l'ensemble des unités constitutives. Les UC sont délivrées par l'autorité académique régionale après validation par un jury, sur la base d'épreuves proposées par les centres de formation habilités.

Une unité capitalisable est donc une unité d'évaluation, pas forcément une unité de formation. Une UC est repérée par son titre, qui est l'objectif terminal (en abrégé OT), et par les capacités qui la composent, qui deviendront donc des objectifs à évaluer. (Documents de présentation Formation habilitation UC)

La capacité développée et validée au travers de l'UCARE correspond à un bloc de compétences. Elle doit donc respecter les caractéristiques des blocs de compétences, définies par le code du travail.

La mise en place des blocs de compétence redéfinit la position, l'importance et la structure des UCARE au sein de la certification.

Le centre de formation peut adapter le référentiel professionnel au contexte local

Le dossier de demande d'habilitation doit comporter un exemplaire du référentiel professionnel adapté par le centre, ou fiche descriptive d'activités. Ce travail est réalisé à partir du référentiel national diffusé par le ministère chargé de l'agriculture. Les adaptations proposées doivent l'être en concordance et en cohérence avec ce document national et ne peuvent en aucun cas se traduire par la suppression d'une partie du référentiel, (NS DGER/POFE/N2005-2090°

Le centre de formation doit élaborer un plan d'évaluation précis et adapté

Le plan d'évaluation indique les périodes, les modalités et la nature des évaluations.

La circulaire du 28 Août 1995 relative au contrôle en cours de formation et la note de service DGER/POFEGTP/N°2001-2118 du 4 décembre 2001 relative aux unités de contrôle capitalisables précisent les modalités d'évaluation que les centres sont tenus de mettre en œuvre. (NSDGER/POFE/N2005-2090 - 01 décembre 2005).

Exemple de BPREA sous forme d'Unités Capitalisables

Le BPREA est un diplôme de Niveau IV du Ministère de l'Agriculture qui confère
la Capacité Professionnelle Agricole.

Les diplômes en UC ont été créés à la fin des années 80, dans un contexte de changement pour les centres de formation, qui avaient une offre de formation plutôt uniforme, alors que le public devenait de plus en plus hétérogène, avec l'accueil de personnes ayant des acquis antérieurs, et ne souhaitant pas tout reprendre à zéro (ex : des personnes effectuant une reconversion dans l'agriculture après des années de cadre salarié), avec des personnes ayant des attentes professionnelles de plus en plus variées (ex : des projets d'installation très diversifiés), et enfin avec des personnes souhaitant adapter leurs parcours de formation en fonction de leurs contraintes.

Les UC ont été créés pour :

- Construire les diplômes à partir de l'analyse du travail et de la description des métiers.
- Permettre une adaptation rapide des formations aux évolutions des métiers
- Valoriser les acquis antérieurs des candidats
- Remplacer les programmes de formation qui décrivent les thèmes à traiter par des objectifs pédagogiques.
- Utiliser un mode d'organisation modulaire de la formation et de l'évaluation, pour permettre l'individualisation des parcours de formation

La formation se déroule en Unités Capitalisables (12 UC).

La formation est modulée selon vos projets professionnels et vos acquis antérieurs. Elle est individualisée en termes de contenu, de durée et d'étalement dans le temps.

Vous bénéficiez d'un accompagnement individualisé sur toute la période de formation.

Le contenu de la formation

La formation intègre les dernières évolutions de l'agriculture et couvre l'ensemble des domaines suivants :

- La conduite d'élevage, des cultures, des activités de service
- La gestion technique et économique des ateliers
- L'économie et la connaissance des filières de production
- La commercialisation des produits
- L'organisation du travail et du management
- La formation générale et l'informatique
- L'approche juridique, fiscale, sociale et réglementaire de l'Exploitation Agricole
- La gestion prévisionnelle, l'approche globale de l'exploitation et le chiffrage du projet
- La pratique par des stages en Exploitation Agricole

Le déroulement de la formation

Le diplôme du BPREA peut être obtenu :

- par la voie de la formation continue
- par la voie de l'apprentissage
- par un contrat de professionnalisation

La formation se déroule en Unités Capitalisables (12 UC).

La formation est modulée selon vos projets professionnels et vos acquis antérieurs. Elle est individualisée en termes de contenu, de durée et d'étalement dans le temps.

Vous bénéficiez d'un accompagnement individualisé sur toute la période de formation.

L'acquisition du diplôme

La validation des différentes Unités Capitalisables (UC) de la formation aboutit à l'obtention du diplôme du BPREA.

Le diplôme du BPREA peut également être obtenu dans le cadre d'une validation des Acquis et de l'Expérience (VAE).

Statut et rémunération pendant la formation

Le BPREA fait l'objet d'une rémunération variable selon le statut à l'entrée en formation :

- Congé individuel de formation (CIF)
- Contrat d'apprentissage- Contrat de professionnalisation
- Autres statut : rémunération du Conseil Régional

Rappel : Vous pouvez bénéficier d'une rémunération durant la formation BPREA

MODULES DE FORMATION

Créer une activité Agritouristique
Acquérir les bases fondamentales à la réussite du projet.

Les domaines et les savoirs à maîtriser (cf. programme Leonardo)

La promotion et la commercialisation	<p>- Ce que je souhaite valoriser sera-t-il en adéquation avec les attentes de la clientèle ciblée ? - Comment sera réalisée la communication ? (la forme : plaquette, site Internet.. et le fond : l'annonceetc.)</p> <p>- Quel budget promotion faut-il mettre en œuvre ? A quel moment faut-il lancer la diffusion ? - Qui vendra mes produits? (vente directe ou par un intermédiaire)</p> <p>- Faut-il intégrer un système organisé avec chartes, labels ? - Comment mettre en œuvre le suivi de la clientèle? (fidélisationetc.)</p>
La gestion économique	<p>- Est-ce que j'ai déjà pratiqué la comptabilité ? - Est-ce que je connais les techniques de gestion ? - Est-ce que j'ai déjà construit un budget prévisionnel ? - Est-ce que j'ai déjà monté un dossier de financements ? - Est-ce que je connais la rentabilité de mon projet ?</p>
Les financements possibles	<p>- Ai-je une idée des dépenses nécessaires pour la mise en œuvre de mon projet ? - Ai-je une capacité d'autofinancement ? - Qui sont mes partenaires ?- Quelles sont les possibilités pour emprunter ? les banques ? les organismes de micro-finances ? - Est-ce que je connais les subventions existantes pour mon type de projet ?</p>
Le régime fiscal et social	<p>- Quelle imposition de mes bénéfices ? - Quels sont les impôts et taxes qui me concernent ? - Ai-je besoin de licence(s) ou d'une immatriculation spécifique pour mon (ou mes) activité(s) ? - Ai-je connaissance des statuts et des types de couverture sociale pour mes collaborateurs et moi-même ?</p>
Les structures juridiques possibles	<p>- Forme sociétaire ou pas ? - Quelle responsabilité ? - Quelle implication aux niveaux juridique et fiscal ?</p>
La réglementation	<p>- Normes sanitaires, normes de sécurité pour l'accueil du public ou de publics spécifiques - Diplômes obligatoires - Réglementation commerciale (prix, publicité, facturation etc.)</p>
Les formalités liées à la création	<p>- Les permis : permis de construire etc. - Les déclarations : travaux, ouverture - Les aménagements - Les assurances</p>
La méthode de conduite de projet	<p>- Méthode de conduite du projet : planification, programmation, plan de gestion, budget prévisionnel, évaluation de la faisabilité et de la rentabilité de mon projet, mise en œuvre ?</p>

Construire son projet de création d'activité d'accueil à la ferme, en relation avec les besoins du territoire.

- Maîtriser la méthodologie de conduite de projet. Comment faire appel à la formation et au réseau AP ?
- Acquérir les bases fondamentales à la réussite d'un projet agritouristique en milieu rural .
- Mettre en œuvre une démarche de diagnostic du territoire d'accueil, dans une perspective de développement touristique durable et en accord avec les principes de la charte d'Accueil Paysan.
- Cerner les points clés de cette activité et le contexte réglementaire. évaluer la rentabilité et la faisabilité du projet, s'informer sur les régimes fiscaux et sociaux préparer la promotion et la commercialisation de l'hébergement. : impôt sur le revenu, impôts locaux, cotisations sociales.
- Analyser quels sont les atouts et les faiblesses de mon territoire et voir si mon projet est cohérent avec ce territoire ?

Connaissances et modules de formation nécessaires à la réalisation du projet

1- Méthodologie de conduite de projet

Module1 : De l'idée ... au projet

Evaluer la rentabilité et la faisabilité de mon projet.

Evaluer mes capacités et mes besoins de formation (niveau de qualification et bilan de compétences)

Acquérir les bases fondamentales à la réussite de mon projet. (par la formation et/ou l'échange entre pairs)

Module2 : Contrôler la faisabilité économique du projet : réaliser son étude de marché et une analyse sectorielle, définir son offre ...

Module 3 : Mettre en œuvre son projet et suivre sa réalisation

Définir les moyens nécessaires à la réalisation de mon projet.

Module 4 : Maîtriser les différents aspects de la conduite du projet : planification, programmation, mise en œuvre ...

Module 5 : Gestion financière et organisation du travail

- Ai-je déjà pratiqué la comptabilité ? - Est-ce que je connais les techniques de gestion ? - Ai-je déjà construit un budget prévisionnel ? - Est-ce que j'ai déjà monté un dossier de financements ? - Est-ce que je connais la rentabilité de mon projet ? Ai-je déjà géré et coordonné les tâches et les individualités d'un collectif de travail ?

2- Créer une activité Agritouristique

Il existe différentes formes de tourisme à la ferme :

- Accueil à la ferme : logement indépendant, chambre d'hôte, hébergement collectif, gîtes, bungalows, camping à la ferme
- Activité de Restauration : goûter à la ferme ,table d'hôtes, ferme-auberge, ...
- Activités de loisirs : visites d'exploitations agricole, activités de loisirs , randonnées, cyclotourisme, etc...

- **Créer une activité d'Accueil et d'hébergement : camping, gîte, chambre d'hôtes, Yourte, Bungalows, ...**

- **Créer une activité de restauration : goûter à la ferme, table d'hôtes , ou ferme-auberge**

Le service de petits-déjeuners, restauration, service traiteur ou encore de transformation et vente de produits, est soumis à la Législation sur les denrées alimentaires.

- **Créer une ferme pédagogique**

- Maitriser les aspects réglementaires, adapter mes interventions aux type de publics et aux programmes scolaires .

- Elaborer mon projet et mesurer sa faisabilité et sa rentabilité.

- **Créer une ferme pratiquant l'Accueil Social et ou thérapeutique**

- **Développer une activité de visite de ferme,**

- Visites ponctuelles (portes ouvertes) ou sur du long terme (ferme pédagogique).

- Conduire et élaborer un projet d'Accueil et de visite de la ferme pour les accueillis

- Définir mon projet : cibler mon public, réfléchir au contenu de la visite préparer ma communication et m'organiser pour accueillir du public

- Assurer un travail de médiation concernant l'agriculture durable et les principes de l'Agroécologie

- Adapter ma communication aux publics accueillis

3- Mettre en place ma démarche commerciale

- **Maîtriser mes coûts de production, d'accueil et d'hébergement et fixer mes prix**

- Comprendre les mécanismes de calcul des coûts de production, de prix de prestation ou de services, d'amortissement matériels, pour déterminer des prix de vente cohérents et rémunérateurs.

- Utiliser un outil de gestion simplifié pour définir le tarif de l'hébergement, des coûts des repas, et mesurer la rentabilité du projet.

- **Réaliser mon étude de marché**

- **Gérer mon fichier client sur informatique**

- **Commercialiser mon produit sur le WEB**

Communiquer et promouvoir mon activité

Connaître les différents circuits de commercialisation et communiquer sur mon activité.

- Ce que je souhaite valoriser sera-t-il en adéquation avec les attentes de la clientèle ciblée ? - Comment sera réalisée la communication ? (la forme : plaquette, site Internet.. et le fond : l'annonceetc.)
- Quel budget promotion faut-il mettre en œuvre ? A quel moment faut-il lancer la diffusion ? - Qui vendra mes produits? (vente directe ou par un intermédiaire)
- Faut-il intégrer un système organisé avec chartes, labels ? - Comment mettre en œuvre le suivi de la clientèle? (fidélisationetc.)

Créer mon site Internet et communiquer sur le WEB

- Comment utiliser le Web pour faire connaître mon offre, mes tarifs, l'attrait du territoire et du milieu

Créer une page Web professionnelle

- Comment rendre mon entreprise visible sur Internet.

Intégrer des visuels dans mes supports commerciaux

Réaliser des photos numériques

Réaliser un dépliant et une affiche de promotion de mon site d'Accueil

Réaliser une Newsletter

Gérer et organiser ma base de données et mon fichier clientèle

Rédiger un courrier de relance commerciale

Créer une activité de transformation et de valorisation des produits de la ferme et de vente en circuits courts

Acquérir les bases fondamentales à la réussite du projet.

Créer une activité de transformation de produits fermiers ou de vente en circuits courts

- Accueil du public, étiquetage des produits, aménagement des lieux de vente, à l'investissement et au fonctionnement,

M'approprier la réglementation sanitaire et construire mon plan de maîtrise sanitaire (PMS)

- Maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène
- Assurer la qualité sanitaire des plats présentés aux clients
- S'informer pour être à jour de la réglementation sanitaire
- Réaliser mon Plan afin d'être conforme aux obligations sanitaires et au paquet hygiène.

Respecter les bonnes pratiques d'hygiène en production fermière et en restauration

- Maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène en production fermière.
- Optimiser son plan de nettoyage-désinfection.
- Être à jour de la réglementation sanitaire.
- Respecter les bonnes pratiques d'hygiène en petite restauration

Production transformation valorisation commercialisation¹⁵

Produits carnés

Créer ou rénover un atelier viande d'abattage et de transformation fermière.

Maîtriser les grands principes pour concevoir ou rénover un laboratoire de transformation fermière. (salles d'abattage, salles de découpe, saloir, cuisine, ...

Abattre découper et conditionner mes volailles à la ferme

Développer la vente directe de viande bovine en lien avec un atelier de découpe

Perfectionner mes techniques de fabrication et de conditionnement des produits

Technique de plats cuisinés, de conserverie, de mise sous vide, d'affinage,...

Conditionner mes produits

Conditionner mes produits sous vides

- Maîtriser les techniques de conservation sous vide.
- Evaluer les investissements et le temps à y consacrer.
- Respecter la réglementation.
- Connaître le conditionnement sous vide : choix et entretien du matériel, identifier et utiliser le différents sachets pour la conservation, utilisation du sous vide comme moyen de conservation, DLC, choix et moyens de validation.

Utiliser l'autoclave et réaliser des conserves

- Comprendre et mettre en œuvre les principes de fonctionnement de la stérilisation en autoclave. S'approprier le rôle et le fonctionnement d'un autoclave et valider une habilitation à la conduite.
 - Connaître et maîtriser : les grands principes de l'appertisation, les fonctions de l'autoclave, les procédures de conduite d'un autoclave, la thermobactériologie
- Connaître et contrôler : les Valeurs Stérilisatrices, la maintenance des équipements.
Respecter les procédures de contrôle et de sécurité sur les autoclaves pour prévenir tout incident

¹⁵ La liste ci-dessous en propose que des exemples, non exhaustifs

Produits laitiers

Fabriquer des fromages à pâte molle

- Connaître les bases de la transformation laitière.
- Maîtriser les différentes étapes de la fabrication de fromage à pâte molle (camembert, carréetc.), jusqu'à l'affinage.
- Respecter la réglementation sanitaire et commerciale.

Fabriquer des fromages lactiques

J'apprends à connaître les caractéristiques d'un lait fromageable (vaches, chèvres, brebis) et les étapes de la fabrication du fromage.

Fabriquer mes yaourts et produits lactés à la ferme

- Acquisition des techniques essentielles de transformation des produits laitiers et maîtrise les fabrications.
- Connaître les bases de la transformation laitière.
- Maîtriser la fabrication des produits laitiers, principalement yaourts, fromages blancs, crèmes dessertsetc.
- Respecter la réglementation sanitaire et commerciale.

Céréales, fruits et légumes

Transformer et commercialiser mes céréales en circuits courts

Réglementation et les techniques de transformation des céréales à la ferme.

Transformer mes fruits et mes légumes à la ferme

- Je découvre les techniques essentielles de transformation et de conservation: confiture, coulis, sirops, pâtes de fruits.
- J'apprends les techniques essentielles de transformation des légumes : soupes, coulis, plats cuisinés, chutneys, pâtés végétaux...

Commercialiser mes produits fermiers

Choisir et mettre en œuvre une démarche commerciale des produits de la ferme

J'élabore ma politique pour les prix, les produits et la communication et je définis un plan d'actions commerciales. J'aménage un espace commercial type point de vente.

Utiliser ma production dans le cadre de mon activité de restauration ou de vente directe

- En cas de vente directe, des règles d'étiquetage (voir l'étiquetage et la publicité des denrées alimentaires) sont à respecter afin de garantir la traçabilité du produit et informer les consommateurs du datage des produits périssables.

Aménager mon point de vente à la ferme et la présentation de mes produits

Agencement du point de vente ou du magasin de produits fermiers: ambiance, espaces, présentation, étiquetage et conditionnement des produits, accueil du public..

Vendre mes produits sur internet

Utilisation du web en vue de vendre mes produits transformés

Créer aménager et gérer une boutique de produits fermiers avec d'autres producteurs

Vendre mes produits à des professionnels locaux (restaurateurs, distributeurs, épiciers et magasins de distribution locaux

FICHE FORMATION MODULAIRE - MODULES DE FORMATION

Organisation possible d'une formation : Création d'activité en territoire rural

4 UNITES CAPITALISABLES

UC 1- ELABORER UN PROJET DE TOURISME RURAL

Présenter les fondements d'un projet de tourisme en espace rural
Analyser le contexte d'un projet d'activité de tourisme
Décrire un projet de prestation touristique et les étapes de sa réalisation
Identifier les conséquences de la réalisation d'un projet

UC 2 - RAISONNER LA CONDUITE D'UNE ACTIVITE DE TOURISME RURAL

Organiser l'activité de tourisme rural
Choisir des modalités de réalisation d'une prestation touristique
Faisabilité économique du projet
Réaliser une Etude de marché
Analyser les résultats de l'activité

UC 3- REALISER DES PRESTATIONS DE TOURISME RURAL

Créer son projet entrepreneurial
Insertion territoriale du projet et de l'activité
Réaliser l'accueil et l'information des clients
Réaliser une prestation de tourisme rural
Réaliser des enregistrements en vue de l'analyse de résultats

UC 4- METTRE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION POUR DES PRESTATIONS DE TOURISME RURAL

Communiquer et commercialiser
Choisir une stratégie commerciale pour une prestation donnée
Réaliser des opérations de commercialisation

En guise de conclusion

Les principales transformations en cours dans le métier d'agriculteur semblent être de plusieurs natures :

- la poursuite de la « professionnalisation » du métier, l'image de « l'agri-manager engagé », et pour lequel la spécialisation, les compétences techniques, l'organisation et la gestion économique et humaine de l'entreprise dominaient sont fortement questionnées et remises en cause;¹⁶
- l'intégration dans le métier et dans les pratiques, d'exigences qui viennent de "l'extérieur du milieu agricole", avec une prise en compte croissante dans les activités d'enjeux environnementaux, de qualité des produits, de bien-être des animaux, de l'importance de la gestion stratégique de l'entreprise multifonctionnelle et de la ferme
- pour un nombre croissant d'agriculteurs, l'incorporation des attentes, des valeurs et des normes du reste de la société se fait plus forte
- l'identification au monde de la petite et moyenne entreprise et l'ancrage territorial de leurs activités est manifeste pour une part plus importante des agriculteursetc.

Le monde agricole apparaît donc de plus en plus partagé extrêmement différencié et divers, non seulement en matière de systèmes de production, ce qui est maintenant reconnu et démontré depuis de nombreuses années, mais surtout ouvert en matière d'univers de pensée et de cadre de référence aux valeurs agricoles "historiques"

L'ouverture croissante du monde agricole aux attentes sociales et aux valeurs notamment environnementales du reste de la société favorise la reconnaissance du renouveau du métier de Paysan, et l'émergence de fermes multifonctionnelles dans une approche à la fois traditionnelle et résolument moderne.

¹⁶ l'agriculture par des pratiques orientée vers la productivité, par sélection et amélioration des variétés végétales et animales, usage d'engrais et de produits phyto et zoo-sanitaires, mécanisation et changement d'usages des sols : déforestation, démembrement des bocages, urbanisation, etc. induit de nombreux problèmes environnementaux L'accroissement de la population, la tendance forte à l'augmentation de l'apport en viande dans le régime alimentaire des sociétés industrialisées ou en passe de le devenir, la production d'énergies sous forme d'agro-carburants etc. vont encore augmenter la pression sur les sols et donc sur la biodiversité L'agriculture, avec l'accroissement de la population et l'urbanisation, devient donc un des facteurs majeurs des dégâts subis par la biosphère.

Bibliographie

Allaire G., Dupeuble T., 2003, De la multifonctionnalité à la multi-évaluation de l'activité agricole, *Economie Rurale*

Allaire G., Chartier R., Fenech M., Tahar G., 1998, « Diversification et Innovation : agriculteur un nouveau Métier », Communication à la SFER

Allaire G., 1996, Emergence d'un nouveau système productif en agriculture *Revue Canadienne d'Economie Rurale*, vol. 44

Allaire G., Boyer R., 1995, *La grande transformation de l'agriculture : Lectures conventionnalistes et régulationnistes*

Allaire G., Mangematin V., Assens P., 2001, Distribution des connaissances et distribution des compétences pour innover », communication au séminaire Economie agricole et innovation, Paris

Amalberti R., De Montmollin M., Theureau J., 1995, *Modèles en analyse du travail* (pp.163-278), Liège, Mardaga

Alphandery P., Bitoun P., Dupont Y., 1996, *Les champs du départ*, Paris, La Découverte

Amherdl C.H., Dupuich-Rabasse F., Emery Y. et Glauque D., 2000, *Compétences collectives dans les organisations*, Presse de l'Université de Laval, Québec

Argyris, C., 1982, *Reasoning, Learning and Action*, San Francisco, Jossey Basse

Argyris C., 2003, *Savoir pour Agir*, Paris, Dunod

Argyris, C., & Schon, D., 1978, *L'apprentissage organisationnel: Une théorie de la perspective d'action*. Lecture, Mass., Addison Wesley.

Argyris, C., & Schon, 2002, *Apprentissage organisationnel théorie, méthode, pratique*, Bruxelles, De Boeck Université.

Assens P., 2002 *Coopération et territoire. Le cas des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole*, Thèse de doctorat en économie, Université de Toulouse1

Aubret J., Gilbert P., 2003, *L'Evaluation des compétences*, Liège, Mardaga

Bataille, F., 2001, « Compétence collective et performance », *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, avril-mai-juin 2001, p. 66-81.

Jean B, 2012, Les territoires ruraux au Québec, *RERU* 2012/4, Paris, Armand Colin

- Boltanski L, Chiapello E., 2001, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard
- Bouzille-Poupard E. (2002), *Le développement agricole durable; La diffusion des pratiques respectueuses de l'environnement dans les Pays de la Loire : l'exemple du RAD*, thèse, Nantes
- Couzy C, Dockes AC, 2006, *Multiplicité des métiers, diversité des modèles de référence : un éclairage sur les transformations des métiers des agriculteurs*, Rencontres recherche ruminants
- Dauce P. ,2003, *Agriculture et monde agricole*, Paris, La Documentation française (2003)
- Dejoux C, 2001, *Les compétences au cœur de l'entreprise*, Paris, Editions d'Organisation,
- Dumont A., 2000, « Gérer par les compétences », *Ressources de la formation* publication en ligne :http://www.ressources-de-la-formation.fr/index.php?lvl=notice_display&id=30809&seule=1
- Flück C, 2012, *Repères sur les référentiels*, publication en ligne : <http://www.fluck-competences.com/commande/guide-referentiels-competences.html>
- Flück C, 2015, *Gestion et management des compétences. Projets, démarches, outils* Paris, Gereso
- Hervieu B, 1993, *Les champs du futur* , Paris, François Bourin
- Krohmer C., 2004, « Repérer les compétences collectives: une proposition d'indicateurs », *Actes de l'AGRH*, Montréal.
- Krohmer C. , 2004, « Le management des processus permet-il de dépasser les frontières des métiers? Une étude de cas», *Actes Métamorphose des organisations*, Nancy.
- Laurent, C, Rémy, J., 1998, *Mettre en perspective la notion d'exploitation agricole*. Étud. Rech. Syst. Agraires Dév.
- Le Boterf, G., 1994, *De la compétence, Essai sur un attracteur étrange*, Paris, Les Editions d'Organisation
- Leplat, J.,1991. Compétence et ergonomie. In R. Amalberti, M. de Montmollin & J. Theureau (Eds) *Modèles en analyse du travail* (pp. 263-278). Liège, Mardaga. Reproduit in Leplat, J. & de Montmollin, M. (Eds.) (2001). *Les compétences en ergonomie* (p. 41-54). Toulouse, Octarès.
- Michaux V., 2003, *Compétence collective et systèmes d'information. Cinq cas de coordination dans les centres de contacts*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université de Nantes.

Muller P., 1987, « Un métier né de la crise : exploitant rural » - *Sociologie du travail*

Muller P., 2009, *Les politiques publiques*, coll. Que sais-je ?, paris, PUF

Muller P, 2009, Le basculement du regard, la question de l'entrepreneur rural, *Etudes rurales* n°183

Pisani E. et Groupe de Seillac, 1994, *Pour une agriculture marchande et ménagère*, La Tour d'Aigues, L'Aube

Servolin C.,1989, *L'agriculture moderne* Paris, Le Seuil

Rémy J., 1987, « La crise de professionnalisation en agriculture: les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur», *Sociologie du travail*, 4, p.415-441.

Rémy J., 2010. Un métier en transformation. Introduction in Hervieu B et al. *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences Po

Rieutort, L. «Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture», *L'Information géographique*, vol. 73, no. 1, 2009, pp. 30-48.

Veltz P et Zarifian P, 1993, « Vers de nouveaux modèles d'organisation ? » *Revue française de sociologie*, 1993/1

Wittorski R,1997, *Analyse du travail et production de compétences collectives*, coll. Action et Savoir, Paris, l'Harmattan,

Glossaire

ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Ensemble des activités finalisées qu'une personne exerce régulièrement pour gagner sa vie, faisant appel à des compétences particulières dans un contexte professionnel donné.

BESOIN DE FORMATION

Identification d'un écart susceptible d'être réduit par la formation entre les compétences d'un individu ou d'un groupe à un moment donné et celles attendues (AFNOR).

Le besoin de formation se distingue de la demande par la mise en œuvre d'un processus d'élaboration raisonné au travers d'une démarche d'ingénierie de la formation à laquelle participent les différents acteurs concernés.

DIAGNOSTIC

Jugement porté sur une situation ou un état en vue de guider l'action. L'objectif d'un diagnostic est d'explicitier, d'approfondir et d'analyser un problème, d'en déterminer les causes, de proposer des pistes de solution.

DIAGNOSTIC CONCERTÉ

Diagnostic qui découle de la confrontation entre un diagnostic externe et un diagnostic établi par les acteurs du système eux-mêmes.

DIAGNOSTIC EXTERNE

Jugement porté sur une situation ou un état en vue de guider l'action par des acteurs externes au système étudié.

DISPOSITIF DE FORMATION

Ensemble structuré et cohérent de pratiques, de méthodes, d'institutions, de moyens, de règlements, visant à atteindre un objectif déterminé, pour un public donné en fonction d'une situation initiale et d'un environnement donné.

FORMATION AGRICOLE

Formation professionnelle concernant les activités de production, transformation, distribution des produits agricoles et alimentaires et de services à l'agriculture.

Elle peut être initiale (apprentis, élèves et étudiants), ou continue (exploitants et exploitantes agricoles, jeunes en cours d'installation, salariés agricoles ou des organisations professionnelles agricoles).

FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation à une activité professionnelle, quelle que soit la profession (agricole, industrielle ou de services) et quel que soit le niveau de formation (y compris par exemple l'enseignement supérieur professionnel). La formation professionnelle peut se réaliser dans un établissement de formation ou dans un établissement employeur.

FORMATION RURALE

Les formations rurales concernent toutes activités de formation en zones rurales.

Elles peuvent être d'éducation primaire, d'éducation de base, d'enseignement technique (agricole ou non), de formation professionnelle initiale (notamment d'apprentissage) ou continue.

GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences a pour objet :

- de faire l'analyse de l'existant en matière de ressources humaines (métiers et emplois, et compétences nécessaires pour les exercer),
- de projeter dans l'avenir les évolutions,
- d'identifier et mesurer les écarts entre situation actuelle et situation prévisible.

INGENIERIE

Ensemble coordonné des activités permettant de maîtriser et de synthétiser les informations multiples nécessaires à la conception, l'étude et à la réalisation d'un ouvrage ou d'un ensemble d'ouvrages en vue d'optimiser l'investissement qu'il constitue et d'assurer les conditions de sa viabilité (LE BOTERF.G).

INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION

Ensemble de démarches méthodologiques, systématiques et coordonnées, utilisées pour la conception, la rénovation, l'évaluation, de dispositifs de formation pour atteindre des objectifs préalablement déterminés.

Elle comprend : l'analyse prospective, la définition du cadre du projet, l'ingénierie de formation, la définition des textes de référence, la définition des moyens nécessaires, l'organisation des structures de formation, la formation des personnels, l'évaluation etc.

INGENIERIE DE FORMATION

Ensemble de démarches méthodologiques articulées qui s'appliquent à la conception d'actions de formation pour atteindre efficacement l'objectif fixé.

Elle comprend : l'analyse des besoins de formation, l'élaboration d'un plan de formation, la conduite d'une action de formation (coordination et contrôle), l'évaluation des effets de la formation (AFNOR).

INGENIERIE PEDAGOGIQUE

Fonction d'étude, de conception et d'adaptation des méthodes et/ou des moyens pédagogiques (AFNOR).

Du ressort des prestataires de formation, elle définit les objectifs, les progressions pédagogiques et les modalités d'apprentissage.

INGENIERIE SOCIALE

Ensemble de démarches méthodologiques articulées qui participent au développement des capacités de diagnostic, d'organisation, de négociation et d'évaluation mises à la disposition des acteurs locaux pour favoriser le développement des initiatives et soutenir leur mise en œuvre

REFERENTIEL

Liste d'une série d'actes, de performances observables, détaillant un ensemble de capacités (référentiel de formation) ou de compétences (référentiel de métier) (AFNOR).

REPRESENTATION SOCIALE

Image que l'individu a de la réalité en fonction des savoirs qui lui ont été transmis (endogènes et exogènes) et des expériences qu'il a vécues.

VULGARISATION AGRICOLE

Dispositif professionnel capable d'aider les agriculteurs à augmenter la production et accroître leurs revenus par l'apport de techniques adaptées plus performantes et de conseil en gestion répondant à leurs besoins. Pour être performant, un tel dispositif doit entretenir des liens étroits avec la production (notamment en prenant en compte les acquis des pratiques, leurs justifications, leurs évolutions, les dynamiques en cours et les contraintes), la recherche et les formations rurales (initiale/continue, diplômante/qualifiante).

Extrait de « Ingénierie des dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale –

Glossaire». (Pierre DEBOUVRY et Alain MARAGNANI. 2005.)

http://www.agropolis.fr/formation/pdf/2005_Glossaire.pdf

document de travail

ANNEXES

ANNEXE 1

Quid de la procédure de VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE) ?

Qu'est-ce que la VAE ?

Les acquis de l'expérience correspondent à l'exercice, continu ou non, pendant une durée cumulée d'au moins un an, d'activités salariées, non salariées ou bénévoles en rapport avec le diplôme visé. Les activités exercées à temps partiel sont prises en compte au prorata du temps travaillé ainsi que les périodes de formation en milieu professionnel.

Ces acquis doivent justifier en tout ou partie des connaissances et des aptitudes exigées pour l'obtention du diplôme. Tous les diplômes, titres et certificats de qualification professionnelle inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sont concernés.

Dans un dossier, le candidat explicite les connaissances, aptitudes et compétences, en référence au diplôme visé, qu'il a acquises par l'expérience. Ce dossier comprend les documents rendant compte de cette expérience et de la durée des différentes activités dans lesquelles le candidat l'a acquise ainsi que, le cas échéant, les attestations correspondant aux formations suivies et aux diplômes obtenus antérieurement. Un accompagnement concernant la description des activités et la caractérisation des connaissances, aptitudes et compétences mobilisées, est proposé à chaque candidat par les établissements dans le cadre notamment du **congé pour la Validation des Acquis de l'Expérience** institué par le décret n° 2002-795 du 3 mai 2002.

Les acquis de l'expérience sont appréciés par un jury créé à cet effet (jury VAE) au regard du dossier VAE présenté. Le candidat est convié à s'entretenir avec le jury.

Qui est concerné ?

Toute personne justifiant d'**une année minimum d'exercice d'une activité** (salariée, non salariée, bénévole ou relevant d'une période de formation en milieu professionnel) **en rapport direct avec le contenu du diplôme ou du titre** (cf. Code de l'Éducation, articles L. 335-5 et L. 335-6).

L'inscription du candidat dans une démarche de validation des acquis de l'expérience est effectuée au terme d'une procédure de recevabilité de sa demande. Cette décision de recevabilité du candidat relève du DRAFF, autorité académique, au vu du dossier de recevabilité déposé par le candidat.

Cette décision ne peut préjuger de l'obtention du diplôme, décision qui ne relève que de la compétence du jury.

ANNEXE 2

Les annexes sont disponibles et peuvent être téléchargées sur le site de l'enseignement agricole public

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels.html>..

Certificat de spécialisation «tourisme vert, accueil et animation en milieu rural»

s'appuyant sur le référentiel du brevet professionnel « responsable d'exploitation agricole »

Arrêté du 9 Juillet 2001

ANNEXE :

REFERENTIEL PROFESSIONNEL ANNEXE

II : REFERENTIEL D'EVALUATION ANNEXE

III : STRUCTURE DE L'EVALUATION EN EPREUVES TERMINALES

Annexe I : Référentiel professionnel I : Identification des emplois

1 : Contexte et évolution

Le tourisme vert, également désigné sous les termes de tourisme rural, tourisme en espace rural se réfère à des pratiques du tourisme qui ne se situent ni en zone urbaine, ni en bord de mer. Le tourisme vert est une composante du tourisme en général. Son développement est lié tout d'abord à l'attrait croissant de cette forme de tourisme pour un nombre de plus en plus important de clientèles mais aussi aux grandes tendances de l'évolution de la consommation touristique. Les clientèles touristiques recherchent de plus en plus un meilleur rapport qualité-prix, prennent des décisions tardives de départ, sont en attente de personnalisation (considération, convivialité), font des séjours plus courts, moins saisonniers et plus fréquents, recherchent des séjours actifs axés sur la découverte (culture, patrimoine), sur la pratique d'activités physiques de pleine nature, expriment des besoins d'animations. Ces clientèles sont fortement attirées par la nature et l'authenticité. Un des enjeux de l'agritourisme devient donc de plus en plus de proposer des produits diversifiés et de qualité.

Le terme de prestataire désigne les personnes qui proposent des services (prestations) entrant dans la composition des produits du tourisme vert. Le prestataire peut être propriétaire-exploitant de l'entreprise ou gestionnaire ou salarié. Les entreprises concernées sont des structures d'accueil touristique en milieu rural qui relèvent de l'initiative privée (agriculteurs ou autres ruraux), des collectivités locales et des associations.

L'agritourisme est une forme particulière du tourisme vert, il concerne plus spécialement les agriculteurs qui développent une activité touristique, ayant pour support l'exploitation agricole, en

complément de leur activité agricole principale. A ce titre, il s'inscrit dans les perspectives fixées par la loi d'orientation agricole en terme de multifonctionnalité de l'agriculture des points de vue : économique, environnemental et social.

Les évolutions de ces dernières années et les anticipations renforcent la nécessité d'améliorer la qualification des prestataires de l'agritourisme.

C'est le professionnalisme de l'agritourisme, et son ancrage territorial, qui est visé par le présent référentiel

2 : Appellation

Prestataire (créateur et/ou gestionnaire) de services d'accueil, de restauration, d'hébergements, d'animations, d'activités de pleine nature destinés aux clientèles du tourisme vert.

3 : Définition

Le prestataire conçoit et met en marché, dans le cadre des structures de commercialisation adaptées à sa situation, des prestations qui répondent aux attentes des clientèles qu'il a ciblées. Ces prestations sont constituées de l'accueil et/ou de l'hébergement et/ou de la restauration et/ou de l'animation et/ou d'activités de pleine nature.

Le prestataire organise l'accueil des clientèles et veille à leur satisfaction. Il met à profit la période où l'activité est moins intense pour faire évoluer son offre de prestations et les conditions d'accueil des clientèles.

4 : Délimitation des fonctions

Les activités exercées par le prestataire peuvent se définir à partir de deux grandes fonctions :

- - une fonction orientée vers la gestion interne de l'activité autour de la conception/formalisation et mise en œuvre de projets, du suivi quotidien des prestations, de l'organisation des moyens humains et matériels, de l'évaluation, du contrôle et de l'adaptation des prestations,
 - - une fonction orientée vers la communication avec les clientèles, les autres prestataires et ses partenaires autour de l'écoute, de la pédagogie, de la médiation, de l'animation, de la négociation ainsi que de la commercialisation.
- 5 : Responsabilité-autonomie Le prestataire est responsable de la qualité des prestations qu'il met sur le marché. Compte tenu de la caractéristique des prestations fournies cette responsabilité concerne : les produits alimentaires, les aménagements, l'organisation des animations et l'encadrement des clients (individuels ou en groupes). La sécurité des personnes et des biens est une préoccupation fondamentale et permanente du prestataire. Selon la taille de l'entreprise, il est seul responsable ou associé à d'autres personnes. Il a une part importante de responsabilité dans le dynamisme et la pérennité des réseaux auxquels il appartient.
- 6 : Situations de travail Le prestataire doit faire preuve d'une grande disponibilité à l'égard des clientèles qu'il accueille. Les conditions d'exercice impliquent des horaires irréguliers et de fortes amplitudes tout au long de l'année.

7 : Evolution dans l'emploi et hors de l'emploi

L'évolution dans l'emploi s'entend dans deux directions :

Au sein d'une entreprise, les évolutions sont envisageables vers une amélioration de la qualité des prestations proposées et/ou vers une diversification des prestations (à titre d'exemples : ajouter une prestation restauration à une prestation d'hébergement, ajouter une activité découverte du milieu naturel) ce qui entraînera des évolutions dans la nature des tâches exercées par les prestataires.

Ces changements supposent souvent des investissements matériels complémentaires ainsi que l'acquisition de nouvelles qualifications.

8 : L'évolution hors de l'emploi.

L'évolution de l'emploi vers d'autres secteurs professionnels que le tourisme est actuellement difficile à identifier.

Il semble que l'évolution hors de l'emploi dans le secteur du tourisme soit plutôt liée :

- à l'acquisition de qualifications complémentaires, - à de nouvelles formes d'organisation du travail : les groupements d'employeurs qui se

développent peuvent être une solution.

II La fiche descriptive d'activités

1 Il étudie l'opportunité de création d'une ou de plusieurs prestations touristiques en prenant en compte les caractéristiques de l'environnement socio-économique du territoire sur lequel son exploitation ou entreprise est implantée.

Il prend en compte l'évolution générale du tourisme.

Il identifie les évolutions du tourisme en général et du tourisme vert en particulier.

Il prend en compte les évolutions du tourisme vert dans ses projets de création ou de développement de prestations.

Il réalise (ou actualise) le diagnostic de l'environnement socio-économique du territoire sur lequel son activité sera (ou est) implantée.

Il réalise un état des lieux des caractéristiques du territoire.

Il collecte et analyse des informations sur les caractéristiques économiques, démographiques, naturelles et socio-culturelles du territoire. Il détermine les facteurs favorables et les freins au développement du territoire.

Il identifie les différentes ressources touristiques du territoire.

Il identifie les richesses patrimoniales (patrimoine naturel et bâti) favorables au développement du tourisme vert. Il identifie l'organisation locale du tourisme vert.

Il évalue le développement touristique existant et il détermine les possibilités d'évolution.

Il identifie les différents produits ou éléments de produits touristiques existants. Il analyse les taux de fréquentation des clientèles en regard des produits existants. Il étudie les axes des programmes de développement retenus par les schémas de développement touristiques départementaux et régionaux.

Il définit la (ou les) prestations touristique(s) la (les) mieux adaptée(s) à sa situation et opère de s choix stratégiques

Il détermine ses propres motivations pour accueillir des clientèles du tourisme vert. Il identifie les contraintes humaines liées à l'activité touristique créée ou développée.

Il procède à une analyse de son marché (offre et demande), réalise et formalise une étude de faisabilité technico - économique.

2 Il met au point des prestations d'accueil et/ou de restauration et/ou d'hébergements et/ou d'animations et/ou d'activités de pleine nature de qualité dans le respect des contraintes législatives et réglementaires.

Il adapte sa (ses) prestation (s) aux attentes des clientèles ciblées.

Il prend en compte les caractéristiques des demandes des clientèles. Il analyse l'évolution de ces demandes. Il aménage les locaux et les espaces réservés aux clientèles.

Il valorise les richesses patrimoniales locales.

Il prend en compte les contraintes législatives et réglementaires notamment en matière de sécurité.

Il applique les dispositions législatives et réglementaires liées à la (ou aux) prestation (s) proposée (s).

Il met ses installations aux normes et en assure la maintenance.

Il intègre les exigences de qualité liées aux produits touristiques.

Il repère les normes de qualité définies pour les produits ou éléments de produits touristiques. Il analyse les cahiers des charges existants. Il choisit les cahiers des charges les mieux adaptées à sa situation. Il assure le suivi de ses fournisseurs.

3 Il définit le statut juridique et fiscal de l'activité « tourisme » de son exploitation ou entreprise

Il repère les différents statuts juridiques et fiscaux. Il analyse ces différents statuts juridiques et fiscaux. Il choisit le statut juridique et fiscal le mieux adapté à sa situation. Il retient une forme d'assistance juridique, fiscale et sociale.

4 Il conduit l'activité « tourisme » de son exploitation ou entreprise.

Il fournit ses prestations aux clientèles qu'il accueille. Il établit des budgets. Il assure tout ou partie de la gestion comptable et économique de ses prestations.

Il effectue les enregistrements comptables. Il assure les facturations. Il tient une caisse. Il utilise

les outils d'analyse et de suivi d'une comptabilité.

5- Il analyse les résultats économiques.

Il mesure les écarts entre les prévisions et les réalisations. Il analyse l'évolution du coût des prestations. Il détermine une politique de prix. Il réoriente éventuellement la nature et les prix de ses prestations

Il établit un plan de trésorerie et en assure le suivi. Il gère les aspects sociaux et humains liés à l'exercice de son activité professionnelle.

Il organise le travail dans le cadre de la législation du travail. Il applique les conventions collectives. Il organise le recrutement du personnel permanent ou saisonnier.

Il commercialise sa (ou ses) prestation (s) touristique (s).

Il analyse le marché des produits touristiques et son fonctionnement dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Il identifie les distributeurs de produits touristiques et les circuits de distribution. Il identifie les moyens et les méthodes de commercialisation de ses prestations. Il assure la promotion de ses prestations. Il repère et choisit les circuits de commercialisation les mieux adaptés à ses prestations. Il assure le suivi de sa clientèle.

6 Il s'informe, organise sa formation permanente ainsi que celle des personnes placées sous sa responsabilité.

7 Dans le cas de prestations spécifiques, il peut être amené à conduire les activités suivantes :

Activités propres à l'hébergement

- il aménage les locaux propres à l'hébergement en respectant la réglementation, les normes de sécurité en fonctions des clientèles accueillies,

- il effectue les travaux de nettoyage et de préparation des locaux avant l'arrivée des clients,

- il assure les travaux courants de nettoyage pendant le séjour des clients,

- il répond aux demandes d'information des clients en proposant ses services ou ceux de ses partenaires,

Activités propres à la restauration

- il gère ses approvisionnements en matières premières en recherchant les meilleures rapports qualité/prix et dans le respect de la réglementation en vigueur, ainsi que les chartes

- il conçoit et prépare des menus et se soucie de la prise en compte des particularités du patrimoine gastronomique local,
- il réalise l'ensemble des prestations culinaires dans le respect des règles d'hygiène, de fraîcheur et de qualité des produits,
- il prend en charge le service à table.

Activités propres à l'accueil d'enfants

- ☒ - il applique la réglementation des chartes
 - il prépare l'arrivée des enfants : inscriptions, conditions d'arrivée, transport,
 - il accueille les enfants, les héberge, assure leur restauration,
 - il est soucieux de leur hygiène corporelle,
 - il met en œuvre des activités : jeux, veillées, activités « nature » etc. Activités propres à la découverte de la nature
 - il fournit des indications sur des circuits qui répondent aux attentes de ses clientèles,
 - il peut éventuellement assurer une prestation d'accompagnement en respectant la réglementation en vigueur,
 - il peut proposer des supports de découverte du territoire (agriculture, nature, culture) ou mettre les clientèles en relation avec d'autres prestataires.

Annexe II : Référentiel d'évaluation I - Structure du référentiel

Tourisme vert, accueil, animation en milieu rural (niveau IV)

1 - Structure du référentiel

UC 1 OTI 1 : Etre capable d'élaborer un projet d'activité de tourisme rural

UC 2 OTI 2 : Etre capable de raisonner la conduite de l'activité de tourisme rural

UC 3 OTI 3 : Etre capable de réaliser des prestations de tourisme rural

UC 4

OTI 4 : Etre capable de mettre en œuvre des techniques de commercialisation pour des prestations de tourisme rural

2 – Liste des objectifs OTI 1 : Etre capable d'élaborer un projet d'activité de tourisme rural

OI 11 : Etre capable de présenter les fondements d'un projet de tourisme en espace rural OI 111 :

Etre capable de présenter la situation actuelle du porteur de projet OI 112 : Etre capable de définir la nature du projet OI 113 : Etre capable d'identifier l'échéance de réalisation du projet

OI 114 : Etre capable d'exposer les motivations et les attentes vis à vis du projet

OI 12 : Etre capable d'analyser le contexte d'un projet d'activité de tourisme OI 121 : Etre capable d'analyser l'environnement physique, socio-économique, et patrimonial d'un territoire OI 122 : Etre capable d'analyser le développement touristique existant (partenaires, concurrence, politique touristique etc.) OI 123 : Etre capable d'analyser le marché potentiel pour une prestation touristique OI 124 : Etre capable d'identifier les contraintes législatives, réglementaires, juridiques et fiscales liées à la réalisation d'un projet

OI 13 : Etre capable de décrire un projet de prestation touristique et les étapes de sa réalisation OI 131 : Etre capable de définir une prestation touristique OI 132 : Etre capable d'identifier les étapes de la réalisation d'un projet OI 133 : Etre capable, à chaque étape, d'identifier les actions à réaliser, les partenaires à solliciter et les échéances à fixer

OI 14 : Etre capable d'identifier les conséquences de la réalisation d'un projet OI 41 : Etre capable de réaliser une prévision financière OI 42 : Etre capable de prévoir els conséquences non chiffrables (périodes transitoires, saisonnalité, travail etc.) OI 43 : Etre capable d'identifier les risques liés à la mise en œuvre de l'activité

OTI 2 : Etre capable de raisonner la conduite d'une activité de tourisme rural

OI 21 : Etre capable d'organiser l'activité de tourisme rural OI 211 : Etre capable d'organiser l'espace des prestations OI 212 : Etre capable de planifier le déroulement de l'activité OI 213 : Etre capable de planifier le travail

OI 22 : Etre capable de choisir des modalités de réalisation d'une prestation touristique

Cet objectif sera spécifié en fonction de la prestation choisie par le stagiaire. Par exemple, dans le cas d'une prestation d'animation, il s'agira, en fonction des caractéristiques du public, de déterminer les objectifs, de choisir le thème et le type d'animation, de déterminer la durée et le déroulement et les outils utilisés etc. Pour un prestataire de restauration il s'agira de définir les menus, choisir les approvisionnements, choisir la décoration des tables etc.

OI 23 : Etre capable d'analyser les résultats de l'activité OI 231 : Etre capable de calculer des résultats techniques et économiques OI 232 : Etre capable de réaliser l'analyse des principaux indicateurs techniques et économiques (notamment au regard des critères de développement durable) OI 233 : Etre capable de proposer des améliorations à partir de l'analyse des résultats

OTI 3 : Etre capable de réaliser des prestations de tourisme rural

OI 31 : Etre capable de réaliser l'accueil et l'information des clients OI 311 : Etre capable de réaliser l'accueil de la clientèle OI 312 : Etre capable de prendre en compte les motivations et les attentes des clients OI 313 : Etre capable d'informer la clientèle sur les possibilités offertes par le territoire

OI 32 : Etre capable de réaliser une prestation de tourisme rural

Cet OI sera spécifié par les centres de formation en fonction des activités qui intéresseront leurs stagiaires parmi l'accueil, l'hébergement, la restauration, l'animation et les activités de pleine nature.

OI 321 : Etre capable de réaliser les opérations constitutives de la prestation (à spécifier en fonction de la prestation choisie par le stagiaire) OI 322 : Etre capable de réaliser une évaluation de la prestation (satisfaction des clients, conformité à un cahier des charges..)

OI 33 : Etre capable de réaliser des enregistrements en vue d'une analyse des résultats OI 331 : Etre capable de collecter les informations destinées à un observatoire de clientèle OI 332 : Etre capable d'enregistrer les données techniques de l'activité OI 333 : Etre capable d'enregistrer les données économiques de l'activité

OTI 4 : Etre capable de mettre en œuvre des techniques de commercialisation pour des prestations de tourisme rural

OI 41 : Etre capable de choisir une stratégie commerciale pour une prestation donnée OI 411 : Etre capable de présenter les circuits de commercialisation possibles pour des prestations de tourisme en espace rural OI 412 : Etre capable de présenter les attentes des consommateurs par rapport les prestations de tourisme en espace rural OI 413 : Etre capable, pour une entreprise donnée, d'argumenter le choix d'une stratégie commerciale

OI 42 : Etre capable de réaliser des opérations de commercialisation OI 421 : Etre capable d'effectuer une présentation orale des prestations OI 422 : Etre capable d'assurer les relations avec la clientèle (prospection, suivi) OI 423 : Etre capable d'argumenter lors d'une négociation commerciale

OI 424 : Etre capable de proposer un contrat de prestation OI 425 : Etre capable de réaliser des opérations de promotion (mailing, plaquettes publicitaires, affichageetc.)

Annexe III : Structure de l'évaluation en épreuves terminales

L'évaluation, lorsqu'elle est organisée sous la forme d'épreuves terminales, comprend 4 épreuves.

- Epreuve 1 - coefficient 2

Soutenance orale du dossier-projet présentant le projet de prestation touristique du candidat. Cette soutenance orale aura pour but de compléter les analyses et les propositions exposées dans le dossier écrit. Elle aura lieu devant un jury comprenant un formateur et un professionnel et durera 35 minutes : 15 minutes de présentation et 20 minutes de réponses aux questions du jury.

- Epreuve 2 - coefficient 1

Rapport de stage portant sur l'analyse et l'amélioration d'une entreprise de prestation de tourisme en espace rural. La soutenance orale portera essentiellement sur l'amélioration du système. Elle aura lieu devant un jury comprenant un formateur et un professionnel et durera 50 minutes : 20 minutes de présentation et 30 minutes de réponses aux questions du jury.

- Epreuve 3 - coefficient 1

Epreuve pratique d'une durée de 4 heures, se déroulant en entreprise. L'accueil des clients, la réalisation de la prestation, les enregistrements et un acte de vente seront réalisés et évalués. Cette épreuve se déroulera en présence d'un professionnel du tourisme rural spécialiste du domaine concerné.

- Epreuve 4 - coefficient 1

Epreuve écrite de 3 heures consistant en une étude de cas avec documents. Elle portera sur l'analyse de la stratégie commerciale adoptée par un prestataire de tourisme rural.

La réussite à l'examen est conditionnée par l'obtention d'une note moyenne de 10 sur 20 pour l'ensemble des épreuves terminales.

document de travail

ANNEXE 3

Charte ACCUEIL PAYSAN

La charte Accueil Paysan est un élément fondateur du réseau, de son éthique. Elle définit le projet de société que défendent nos adhérents. Afin d'adhérer au réseau, les adhérents s'engagent donc à respecter les 9 points de la charte.

- 1- Accueil Paysan est partie intégrante de l'activité agricole. Il réunit dans la solidarité et le respect de l'environnement, paysans, retraités, acteurs ruraux et paysans de la mer.
- 2- Accueil Paysan est acteur de vie. L'accueillant fait connaître son métier, son environnement et son lien à la terre.
- 3- Accueil Paysan est pensé, organisé et animé par ceux qui en vivent.
- 4- Accueil Paysan est pratiqué dans un souci d'échanges et de respect mutuel.
- 5- Accueil Paysan est facteur de développement local, il maintient la vie en milieu rural.
- 6- Accueil Paysan se veut ouvert et accessible à tous.
- 7- L'accueillant garantit l'origine et la qualité des produits paysans qu'il propose.
- 8- Accueil Paysan propose un confort adapté à l'habitat local.
- 9- Accueil Paysan, avec tous les paysans du monde, est international.

ANNEXE 4

DIPLOME BPREA (rénovation 2017)

http://www.chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/diplomes/ref/bp/rea_renovation/bp-rea-refAvril-2017.pdf

document de travail

Table des matières

Introduction

A- Cadre destiné à soutenir les travaux d'analyse et de réflexion sur le système de formation professionnelle d'Accueil Paysan	4
1- Conception et réalisation d'un référentiel de compétences	4
2- Conception et mise en œuvre d'un dispositif de formation	5
3- La démarche : du référentiel de compétences au référentiel de formation en passant par le référentiel métier	6
4- Mission, activités liées au métier	9
5- Conditions d'exercice du métier	9
6- Elaboration d'une fiche compétence	10
Référentiel de Compétences	13
Fiches de compétences transversales communes aux responsables de Fermes multifonctionnelles	17
Méthodologie de conduite de projet	18
Elaboration du projet	19
Conduite et gestion de projet	20
Créer une activité d'accueil en milieu rural	21
Accueil	22
Insertion territoriale de l'activité	23
Agritourisme et logiques de développement durable des territoires	24
Communication-Promotion-Commercialisation	25
Prise en compte des attentes des Accueillis	28

Le Numérique : un outil au service du secteur touristique	29
Gestion de la relation commerciale- Utilisation des outils numériques	30
Gestion stratégique de la ferme	31
Gestion financière	32
Construction de prix équitables	33
Organisation du collectif et gestion du travail	34
Coordination du collectif de travail	35
Gestion de réseaux et appel à réseaux	36
Médiation	37
Médiation-Prise en compte des enjeux Agroécologiques et du développement durable	38
Fiches de compétences spécifiques aux responsables de Fermes multifonctionnelles	40
Alimentation et agroécologie	41
Transformation Agroalimentaire	42
Accueil pédagogique	43
Accueil Social	44
Accueil Loisirs	45
Activités de découverte, activités de pleine nature et d'interprétation	47
Référentiel de métier	48
Le contexte : l'agriculture face à l'évolution de la demande sociale, et aux nouvelles fonctions de l'agriculture et du monde rural	48

L'évolution du métier des activités et du référentiel professionnel	50
conclusion partielle	57
référentiel exploitant agricole	58
référentiel entrepreneur rural	59
référentiel paysan-accueillant-aménageur	60
Comprendre la transformation du métier au travers de la combinaison des systèmes et des modèles de référence	61
Référentiel de Formation	64
1-Certificat de spécialisation (CS) « Paysan-Accueillant-Aménageur »	66
2- Déclinaison du BPREA BP Responsable d'entreprise agricole multifonctionnelle	69
3- UNITÉS CAPITALISABLES Exemple de BPREA sous forme d'Unités Capitalisables	75
4- Modules de formation	77
En guise de conclusion	79
Bibliographie	86
Glossaire	87
Annexes	90
	92

5-Recommandations pour la mise en œuvre du Plan de formation Accueil Paysan (mai 2019)

Agnès Terrieux, Bernard Mondy

En premier lieu, il reste à définir désormais la politique de formation que vous voulez mettre en projet et le plan de formation qui peut être le vôtre (à savoir les diplômes ou niveaux visés).

Ensuite, il vous reste également à préciser comment accompagner les différentes actions de formation en identifiant les partenariats à mettre en œuvre au sein du réseau, ainsi que les organismes de formation partenaires avec lesquels vous pouvez ou désirez travailler en régions (centres de formation, CFPPA, ...).

En préalable à ce travail, il est bon de rappeler qu'en ce qui concerne la reconnaissance des compétences et l'attribution des numéros d'agrèments par les Ministères (Agriculture, Tourisme, etc.) **c'est la Fédération nationale qui est reconnue et agréée** au titre du statut d'**ONVAR** (notamment en ce qui concerne la formation) et non les différents échelons d'Accueil Paysan qu'ils soient départementaux régionaux ou locaux. Même si les différents échelons de l'organisation bénéficient de cette reconnaissance et peuvent être sollicités mobilisés et/ou en responsabilité de sa mise en œuvre.

La mise en place d'un projet national de formation est un exercice assez délicat qui doit impérativement articuler deux démarches qui sont distinctes et complémentaires :

- **Première démarche « l'Ingénierie de la formation »**, celle-ci doit être réalisée au niveau national (elle est actuellement en cours en lien avec les chercheurs et techniciens de la formation et bénéficie des travaux d'un stagiaire en 2019). Il s'agit en réalité de mettre en œuvre « un ensemble de démarches et de méthodes permettant de concevoir un dispositif de formation comprenant plusieurs produits afin d'atteindre un objectif précis » qui est de concourir à la reconnaissance de la « **ferme multifonctionnelle et agroécologique** » ainsi que du statut de « **Paysan accueillant aménageur** ».

« L'ingénierie de la formation » consistera donc à mettre en œuvre dans un premier temps au sein de la fédération nationale Accueil Paysan une démarche méthodique et cohérente d'analyse de la situation et d'élaboration d'un plan de formation s'insérant dans les dispositifs de formation. En effet, si l'ingénierie de formation s'intéresse sans aucun doute au développement des compétences elle doit aussi répondre à un objectif bien précis, elle n'acquiert sa légitimité qu'en s'inscrivant dans un cadre de référence et conforme aux textes et diplômes en vigueur.

D'une manière générale, l'ingénierie de la formation comprend donc :

- l'identification des publics auxquels la formation va s'adresser
- l'analyse des attentes, des demandes et des différents besoins en formation ;
- . la conception des projets de formations (diplômes, modules, UC) et de leurs contenus;
- . l'évaluation des ressources humaines et financières à mettre en œuvre et à mobiliser ;
- . la conception du suivi et du dispositif d'évaluation de la formation

- **Deuxième démarche à « l'ingénierie de LA formation » succèdera « l'ingénierie de formation »** autrement dit la mise en œuvre des actions de formation correspondant aux diplômes visés. Celle-ci sera combinée à « l'ingénierie pédagogique » qui consiste à adapter les contenus de formation aux différents public-cibles et aux spécificités des différents groupes régionaux.

1- Résultats de l'Analyse stratégique menée avec le groupe de développement - Rappel des évolutions du contexte, des enjeux et des liens avec la formation

Comme nous l'avons vu au cours des travaux du « groupe de développement » de la fédération nationale Accueil Paysan, ces dernières années l'évolution du contexte économique et social, l'avènement progressif mais inéluctable des concepts de « développement durable » et de « multifonctionnalité des fermes », ont fait émerger de nouvelles bases et perspectives en faveur du développement agricole et rural.¹ Celles-ci éclairent d'un jour nouveau la nécessité de mettre en œuvre des formations adaptées à ces différents enjeux et aux différents types de publics et de projets.

Plusieurs constats se dégagent des travaux et des analyses que nous avons conduits ensemble, lesquels portent sur la complexification des fonctions des territoires ruraux la nature même des activités agricoles et l'évolution du métier. Parmi ces constats a également été pointée la très grande diversité des porteurs de projets multifonctionnels et des candidats à l'installation qui ont des attentes différentes et des capacités « entrepreneuriales » très diverses. Cela a ouvert deux pistes de réflexion, la première concerne les fermes et leur environnement, la deuxième l'identification des besoins en termes de formation et de compétences.

1.1 - Repenser la multifonctionnalité des activités des fermes et leur insertion territoriale

En effet, la multifonctionnalité de l'agriculture, concerne progressivement et inévitablement un nombre croissant d'exploitations. Cette multifonctionnalité se développe dans deux dimensions :

- d'une part les contributions et les aménités intrinsèquement liées à l'acte de production (protection de l'environnement, création et entretien de paysage, préservation de la biodiversité, entretien du milieu naturel, qualité des eaux, ...)
- d'autre part les activités liées à la multifonctionnalité des fermes qui vont de l'accueil agritouristique, à la diversification des systèmes de production n'ont de sens que parce

¹Le lien au territoire, la multifonctionnalité des fermes, l'Agroécologie, la gestion de l'environnement et de la biodiversité, les nouvelles fonctions du milieu rural, les attentes de nouveaux services, l'alimentation, sont désormais au cœur des pratiques professionnelles et des nouvelles ressources du milieu rural...

que le lien au lieu, à la terre et à la production existe. Malheureusement ces activités reposent sur des opérations trop souvent et abusivement perçues et interprétées comme distinctes de « l'acte productif agricole » au sens strict notamment par la profession agricole. Il peut s'agir des activités suivantes :

- transformation alimentaire à la ferme ou en petits ateliers collectifs,
- valorisation et commercialisation, circuits courts de distribution, vente directe ou en magasins de producteurs
- approvisionnement de la restauration hors domicile,
- accueil (touristique, social, éducatif),
- entretien et valorisation du paysage et du patrimoine,
- accompagnement des activités de pleine nature, ...

1. 2 - Mieux identifier les besoins de formation des différents publics intéressés par la formation et les différents types d'ingénierie à mettre en place.

Différents types de publics vont être intéressés par la formation proposée par Accueil Paysan, encore faut-il les identifier et répondre à leurs attentes.

La formation doit avant tout permettre de répondre aux situations que vous avez bien identifiées par rapport aux différents publics : porteurs de projets en phase d'installation, publics de retraités ou en reconversion professionnelle, porteurs de projets d'installations agricoles à la recherche d'une plus-value, ou désireux de se diversifier et de créer des activités nouvelles et/ou complémentaires (en conversion pour passer de la seule activité de production à la combinaison d'activités) etc... Les attentes de ces différents publics candidats potentiels aux formations proposées par AP varieront bien sûr en fonction de leurs projets, de l'environnement externe de ces mêmes projets, des territoires d'implantation, des politiques publiques, des réseaux existant en périphérie du projet...

La convergence de ces deux objectifs doit permettre de dynamiser le mouvement et de parvenir à créer dans les territoires ruraux une **nouvelle dynamique sociale et entrepreneuriale** qui ouvre des perspectives à leur développement.

2- Construire et mettre en œuvre la démarche de Formation

- Il y a différentes démarches de formation

L'ingénierie de formation est un ensemble de démarches méthodologiques et articulées qui s'appliquent à la conception d'actions de formation pour atteindre les objectifs fixés. (diplômes, Certificats de spécialisation, modules locaux etc...) La construction d'un plan de formation comme vous l'avez constaté au niveau de « l'analyse stratégique » qui a été conduite avec l'appui des chercheurs, doit se construire institutionnellement selon un schéma très rigoureux.

L'ingénierie de la formation qui consiste à mettre en œuvre une formation et à la proposer aux apprenants ne découle pas du hasard. Il s'agit avant tout de relever les besoins en formation des apprenants, puis de formuler des objectifs en

fonction de ces besoins. Il consiste également à prendre en compte les besoins de l'activité professionnelle, le contexte et le mécanisme administratif qui l'entoure.

- **Pour bâtir un plan de formation efficace, il est nécessaire de :**

- **Cerner la ou les attentes des candidats et des différents types de publics :** Procéder à un diagnostic de départ et confronter les attentes des candidats à l'analyse produite par le groupe projet, ceci afin de prendre les bonnes décisions en matière de formation. Il convient par ce travail de cibler les actions répondant réellement aux attentes et aux besoins d'acquisition de compétences.

- **Repérer les évolutions externes et internes aux projets :** Différentes évolutions ont un impact direct sur l'activité de la ferme, le type de métier, les formes d'emplois et les performances socio-économiques attendues. Les changements sont donc à repérer dans:

- L'environnement externe de la ferme dans son contexte (économique, commercial, politique, financier, juridique, ...), dans son secteur d'activité, son territoire d'implantation et sa zone d'activité.
- L'environnement interne dans son organisation (politique commerciale, investissement matériel, organisation du travail, des emplois, des métiers et savoir-faire, des ressources humaines et de la stratégie).

- **Évaluer les capacités et les compétences des candidats acquises ou à acquérir,** la solidité et la cohérence de leurs projets, de leur programmation, leur insertion dans les réseaux et dans les territoires d'action etc...(Bilan de compétences,)

- **Définir ou faire définir par les candidats leurs projets et leurs besoins :** Définir le projet d'entreprise, c'est en effet faire un ou différents scénarii du projet, vérifier la mise en place d'une programmation, mesurer l'impact et les évolutions prévisibles en termes de calendrier, déterminer les axes de développement et les actions prioritaires à mettre en œuvre, évaluer les moyens humains et matériels dont on dispose et/ou que l'on doit mobiliser, fixer des priorités.

- **Construire des évaluations à différents niveaux :**

Certaines évaluations concernent directement le porteur de projet, ou les capacités collectives en cas de projet collectif ou partagé, ou bien encore les évaluations concernant les dynamiques et atouts des « territoires d'accueil » des initiatives. Il faut dans tous les cas croiser les informations, hiérarchiser et définir des priorités. Certaines actions nécessitent un passage à l'action immédiat, d'autres pas. En fonction du projet, les compétences à mobiliser doivent être validées ou acquises, d'autres être vérifiées ou créées ou faire l'objet d'une formation complémentaire. Nous avons évoqué à ce sujet des **parcours de formation individualisés** pour les candidats dans le cadre de la formation. Mais ce dispositif d'évaluation des compétences et la nécessaire souplesse de la formation permet d'infléchir ou de réorienter les projets si nécessaire. **L'évaluation joue donc un rôle de garantie et de contrôle stratégique des projets.**

-Mais les forces propres du mouvement AP doivent être également évaluées. Il faut :

-Mettre en évidence les capacités du réseau à mettre en œuvre le projet de formation et les personnes aptes à y intervenir : Il convient d'identifier les compétences disponibles au sein D'AP. Disposez-vous d'une réelle capacité d'expertise, dans quels domaines : accueil, accueil pédagogique, accueil social, agroécologie, agriculture paysanne, ... ? Avez-vous au sein du réseau les ressources humaines suffisantes ?

Les permanents, les adhérents et les cadres de votre association ont-ils les compétences ou les niveaux d'expertise suffisants et/ou nécessaires ou bien doivent-ils être préparés, accompagnés et/ou formés ?

- Mettre en évidence les besoins de formation des porteurs de projet : Un besoin de formation, c'est l'écart entre les compétences existantes ou avérées et les compétences nécessaires au développement des projets.

Pour le savoir, il faut aller jusqu'à **faire le point sur le profil de chaque porteur de projet concerné par la formation** : sa formation, son parcours professionnel, ses capacités et aspirations en termes d'évolution, de formation, de changement d'activité. La formation peut mobiliser différents outils : grille d'évaluation des compétences, entretien « professionnel », bilan de compétences, évaluation et prise en compte des acquis de l'expérience (VAE). Pouvez-vous vous appuyer sur les compétences propres des centres de formation.

-Adapter et modéliser la formation : A partir des besoins identifiés communs aux porteurs de projet du/des groupe(s) en formation, des besoins spécifiques à chaque porteur de projet et en fonction de l'objectif de la formation, il est indispensable de définir et donner des priorités de formation en termes de publics et d'objectifs concrets. **Autrement dit programmer un parcours commun et une formation individualisée à la carte. (UCARE)**

3- En guise de conclusion des travaux d'analyse stratégique :

- Apporter et afficher une réponse adaptée et significative en termes de formation

-Argumentaire : L'agriculture paysanne et multifonctionnelle revendiquée et soutenues par AP permet le maintien d'un nombre important d'exploitations et notamment des exploitations de taille modeste, économiquement efficaces et susceptible de contribuer à la création d'emplois et à un rééquilibrage démographique et économique des territoires, grâce à l'agrégation de valeur ajoutée ou la vente de services. Elle permet également **d'accueillir à l'installation et en formation des publics au parcours atypique**. Lorsque les enfants d'agriculteurs ne sont pas candidats à la reprise de l'exploitation familiale, il s'avère que de nombreux publics, plus ou moins bien préparés, cherchent à créer leur activité dans le secteur agricole et en milieu rural. Au niveau des installations agricoles le CNASEA nous l'avons vu estime qu'aujourd'hui, sur 10 agriculteurs qui s'installent en France, les 2/3 le font en dehors du régime des aides agricoles (source ODR Toulouse). Cette situation révèle que soit le projet, soit le candidat, ou les deux, peuvent être « atypiques ou hors cadre » : projets agricoles échappant aux normes en vigueur, porteur de projet pluriactif ou dépourvu de la capacité agricole ou trop âgé, ...

- Enfin, nous avons noté au cours de nos travaux au sein du « groupe de développement » **que ces projets de fermes d'accueil multifonctionnelles liées au développement territorial** contribuent à maintenir un équilibre démographique dans les territoires ruraux, qu'ils sont susceptibles dans le même temps de participer à la vitalité de circuits économiques locaux et aux attentes en matière de qualité agroalimentaire et de loisirs des publics urbains. Le développement de productions alimentaires fermières ou à forte typicité (sous labels ou signes de qualité) et la valorisation de l'environnement contribuent à renforcer l'image des territoires ruraux et leur attractivité. Elles répondent aussi aux attentes locales des résidents et des élus locaux. Enfin dernier constat de nos travaux, les installations en milieu rural s'intensifient sur des projets d'accueil ou de combinaisons d'activités plus ou moins bien préparés.

- **Pour une approche originale et renouvelée de la formation et du métier par Accueil Paysan.**

Le projet de Plan de formation que vous souhaitez mettre en œuvre au sein d'Accueil Paysan se propose donc, de répondre aux attentes de différents types de publics, mais aussi aux besoins des projets de fermes multifonctionnelles et aux besoins de développement des territoires ruraux. Ce projet de formation doit aussi reposer sur l'articulation entre l'acquisition de connaissances, le management des compétences des adhérents et l'organisation par projets de la ferme multifonctionnelle. **Il est nécessaire dans le cadre de la formation que vous puissiez proposer comme principe de base une approche globale d'accompagnement des projets et d'appui aux initiatives intégrant le développement des compétences essentielles au développement des projets.** On veillera donc à l'articulation des projets personnels qui sont majoritairement des produits ou services innovants avec le ou les projets de développement des territoires ruraux supports de ces initiatives.

L'originalité de votre proposition de formation sera de parvenir en son sein à articuler les dispositifs d'acquisition de compétences et de connaissances par les acteurs avec la démarche d'organisation par projet. La formation débouchera alors sur un suivi et un accompagnement des initiatives. Ce travail impliquera les échelons régionaux et devra bénéficier d'une reconnaissance des instances régionales et nationales.

A la multifonctionnalité des fermes et des territoires ruraux et à la complexité des projets vous devrez veiller à l'aptitude et à la capacité des formations et des actions d'accompagnement à proposer une acquisition de connaissances et de compétences adaptées et progressives. La gestion des compétences et l'organisation par projets sont en effet, deux réalités sur lesquelles les fermes multifonctionnelles doivent investir afin de devenir performantes, compétitives, tout en respectant tout à la fois les valeurs et les principes de l'éducation populaire, de l'agriculture paysanne et de l'agroécologie.

En proposant un « **dispositif de formation** » qui se présente comme une « **forme d'apprentissage** » et dont le moteur est « **l'action collective** » le mouvement Accueil Paysan remplit une « fonction socio-politique » primordiale qui vise à la fois le progrès social, l'avènement de l'agroécologie, la promotion de l'agriculture paysanne et le **développement durable des territoires ruraux.**

Plan de Formation

Stratégie
Choix du diplôme
Projet pédagogique et démarche
d'Accompagnement
Attribution de l'agrément

Liens et articulation entre
projet, connaissances,
savoirs et compétences

Organisation par
projets

Gestion des
compétences

3- Comment procéder concrètement à la mise en œuvre du projet de formation Accueil Paysan ?

- Penser la formation en 2 parties complémentaires un « tronc commun » et une partie de « modules optionnels » qui permettent de coller aux différents projets des candidats.

Cette démarche est souple et colle parfaitement avec un schéma général et adapté aux projets des différents publics auxquels s'adressera la formation. Enfin cela est parfaitement adapté au système des UCARES prôné par le Ministère de l'agriculture.

- Fixer les objectifs des principales séquences du tronc commun de formation :

- Principaux objectifs de la formation

Objectifs principaux de la formation proposée par Accueil-Paysan :

- Poser les principes de la « multifonctionnalité des fermes et des territoires ruraux », du développement durable et de l'agroécologie, les rendre compréhensible en démontrant leur fonctionnalité et opérationnalité au travers des exemples et de l'expertise portée par les adhérents et le réseau AP.
- Être capable de faire élaborer dans le cadre de la formation les objectifs poursuivis et le parcours d'installation ou de création d'activités portés par les porteurs de projets.
- Faire définir et concevoir le projet d'activité sur une ferme multifonctionnelle et agroécologique et vérifier la compréhension des notions de base concernant « l'agroécologie et le développement durable ».
- Mesurer l'insertion socio-territoriale de leurs projets et sa compréhension par chaque candidat.
- Définir la fonction de « médiation » jouée par les adhérents d'Accueil Paysan auprès des accueillis.

Projet de déroulement et objectifs des différentes séquences de formation.

Objectif 1 : Analyse de la situation personnelle des publics de la formation : se connaître soi (séquence très importante d'expression des candidats et de leurs projets), quels sont les acquis, quelles motivations, quelles connaissances ou compétences mefont défaut, quels choix ? Contexte d'installation : spécificités géographies, les acteursdu territoire, etc.

Séquence de mise en relief production et présentation d'un projet de parcours de formation. Production d'un constat sur les compétences à acquérir. (le rôle et la qualité d'écoute des encadrants et formateurs est essentiel et déterminant)

Objectif 2 : Se confronter à des expériences d'installation- Visite de la ferme ou de plusieurs fermes d'adhérents AP. Présentation des parcours de l'exploitant et des choix et des principales situations-problèmes. Schématisation du parcours d'installation de l'agriculteur ou de l'acteur rural de son système d'exploitation et de l'activité d'accueil. Mais surtout mise en œuvre d'un débat interne et d'une logique d'échange entre les formés)

Séquence d'analyse des visites des atouts et des problèmes rencontrés.

Objectif 3 : - Analyse de l'accès au foncier et à l'acquisition de l'immobilier de la ferme, informations sur l'agritourisme et les différentes formes d'Accueil, informations sur les règles de l'Accueil et de la certification- Analyse du développement des territoires ruraux et de leurs nouvelles fonctions. Donner et faire acquérir les éléments et les méthodes d'analyse du contexte territorial.

Objectif 4 : -La mise en marché et la commercialisation des biens et des services : les circuits de ventes, quelle stratégie commerciale - les différents statuts social, juridique et fiscal pour la création d'activité agricole ou para agricoles.

Séquence projet entrepreneurial et de développement d'une ferme multifonctionnelle.

Objectif 5 : Analyse et Financement du projet (étude de cas)- se doter d'outils de gestion pour son projet identifier les aides possibles affectées à son territoire : définition des objectifs économiques et des besoins, budget prévisionnel - les dispositifs de financements et d'aides à l'installation - calendrier et démarches pour son installation. Réalisation de bilans comptables.

Séquence outils de gestion financière et des ressources humaines.

* En fin du parcours de formation, une attestation de formation ou un diplôme sera remis à chaque stagiaire

Les étapes de mise en œuvre seront donc les suivantes :

1-Étape 1 : Définir la Politique de formation (Analyse stratégique)

Elle relève nous l'avons vu de l'échelon national et du conseil d'administration. C'est le niveau stratégique et de gestion politique. C'est là qu'est décidée la politique de formation de l'Association. Cela nécessite une vision politique à long terme, une connaissance du portefeuille de compétences disponibles en interne (à savoir les adhérents capables d'être en position d'experts), une définition claire des objectifs généraux, de la position de la fédération nationale face aux capacités et à l'évolution des personnels d'animation ou de formation, etc

2-Étape 2 : Sur site et en lien avec les établissements de formation analyser les besoins et la demande de formation

- évaluer les besoins,

- évaluer les prérequis (Elle est menée par le formateur ou l'animateur quelques semaines avant la formation afin de connaître les compétences et les connaissances des stagiaires.,
- évaluer les attentes.

Après avoir ciblé les différents publics, il s'agit donc :

- d'analyser la demande de formation afin de définir les objectifs pédagogiques.
- de créer et organiser un contenu pédagogique complet et adapté au contexte et aux diplômés visés.
- de structurer un dispositif pédagogique cohérent et performant.

3- Étape 3 : Sur site mais en lien avec la FN AP choix des lieux, de dispositifs de formation et ingénierie de formation

Le deuxième niveau de la formation, est celui de **l'ingénierie des systèmes de formation**. C'est le niveau de la coordination et de construction de scénarii pédagogiques et de la coordination. L'organisation en est généralement confiée à un ou des responsables chargés de la formation, entouré de l'appareil administratif. C'est là que se décide la sélection des opérateurs régionaux au niveau interne, l'identification des experts, des intervenants potentiels, des lieux de visites, des partenaires au sein de l'appareil chargé de la formation professionnelle au niveau externe. C'est-à-dire des organismes de formation ou des prestataires en région.

4-Étape 4 : Au niveau national et régional : Animer et piloter un plan de formation

Construire, gérer et accompagner un plan de formation est une activité très exigeante. Il faut rédiger le cahier des charges et le plan de formation. Il faut insérer ce dernier dans les dispositifs des formations professionnelles en respectant les dispositions légales. Il faut rationaliser le plan de formation, contribuer à le piloter et à l'évaluer et à le gérer efficacement en lien avec l'appareil de formation.

5- Étape 5 : Au niveau national et régional : Mettre en place des évaluations de la formation

Évaluer est une étape indispensable dans la mise en place d'une formation.

Mais c'est un principe qui intervient à plusieurs étages de la formation : Évaluation de satisfaction, évaluation, évaluation des acquis, évaluation pédagogique, évaluation des transferts aux situations de travail (dispositif d'accompagnement), enfin évaluation des effets de la formation sur le réseau, la structure associative, et l'insertion territoriale.

Évaluer une formation permettra de :

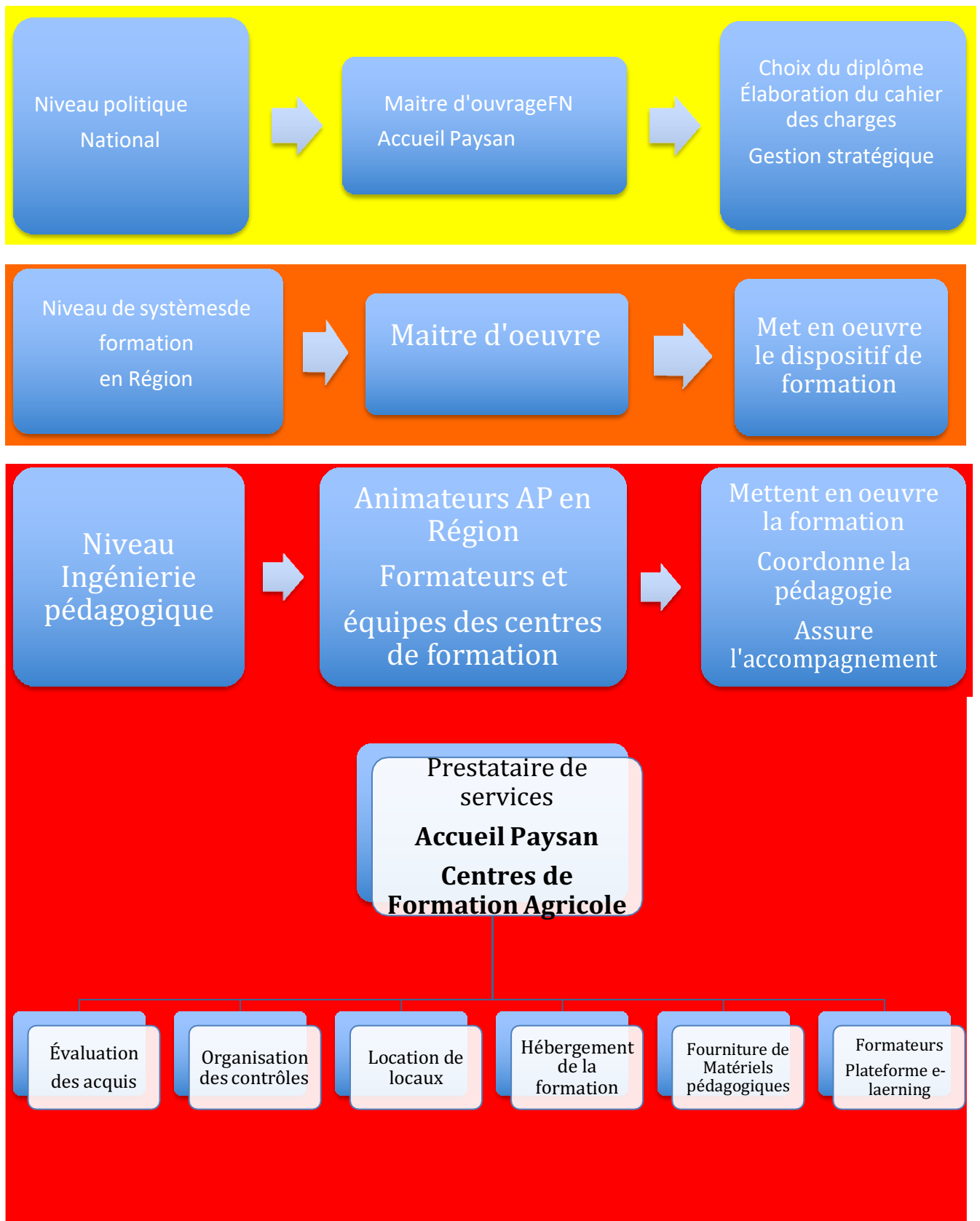
- Mesurer l'écart entre les objectifs de départ et les résultats obtenus
- Analyser les écarts éventuels et en comprendre les raisons
- Interpréter et émettre un jugement de valeur.
- Apporter des correctifs ou des améliorations au dispositif

L'évaluation de la formation permettra à l'équipe pédagogique de réguler et d'adapter les formations réalisées et voir si les objectifs poursuivis sont atteints.

L'évaluation pédagogique est destinée au responsable formation pour savoir si la formation et les différentes séquences ont répondues aux objectifs de départ. Il s'agit d'une évaluation sur le dispositif de formation.

L'évaluation de satisfaction ou « évaluation à chaud » auprès des stagiaires doit être mise en place rapidement à l'issue ou bien après la fin de la formation (2 ou 3 semaines maximum après la fin de la formation et donner lieu à un échange au sein du groupe, ...).

Les différents niveaux du plan de formation :



ANNEXE

5 – Diaporama

Compte tenu de la nature de l'objet de la recherche, à savoir l'identification de compétences agroécologiques et leur insertion dans la redéfinition des contours d'un métier ; mais aussi du fait que nous avons, avec le groupe de développement d'Accueil paysan, fait le choix d'une recherche-action, nous avons tenu à présenter annuellement un rapport d'avancée du travail.

Aussi, nous avons produit un diaporama pour chaque assemblée générale annuelle d'Accueil Paysan, l'objectif était bien sûr de rendre compte, mais aussi de donner des clés de compréhension et des bases de discussion aux paysan-ne-s avec lequel-le-s nous travaillions. Nous avons donc choisi d'aborder, approfondir et de schématiser plusieurs notions ou concepts scientifiques relevant de différentes disciplines. Les différentes approches socio-économiques et de gestion agroécologique du territoire, ou certains faits de société ou d'ordre règlementaire étant nécessaires à la compréhension de l'évolution des activités professionnelles et des configurations du métier.

Ces diaporamas rendaient compte de la méthode et de notre parcours de recherche, nous avons choisi de les présenter ici sous la forme d'un seul document, qui montre étape par étape l'évolution de la réflexion commune et du travail. Ce document présente un résumé de nos conclusions, de nos préconisations, des axes et des étapes de notre démarche. Enfin, il précise la définition des différents concepts auxquels nous avons été confrontés ou que nous avons utilisés, mais aussi les avancées de notre questionnement et de nos réflexions.



1

OÙ EN SOMMES NOUS ?

de nos questionnements...

de nos réflexions...

de nos avancées...

de nos conclusions et de vos projets...

2

Les travaux que nous avons conduits avec le Groupe de Développement de la FNAP depuis 2015 ont répondu aux objectifs suivants:

Objectifs:

- Approfondir la réflexion concernant la qualification et l'Insertion territoriale et juridique de l'outil économique (la ferme multifonctionnelle), la création d'emplois, l'évolution du métier de Paysan- accueillant- aménageur.
- Faire coller la combinaison des activités de production, d'Accueil, de Gestion de l'environnement aux priorités de notre temps en matière de développement (développement durable de l' agriculture et des territoires ruraux, Agroécologie, gestion de l'environnement, création d'emplois, offre d'Accueil)
- Faire reconnaître vos avancées et vos conclusions concernant ces différents sujets par les institutions européennes et les différents Ministères, notamment Agriculture et Tourisme .(Argumentaire, priorités et stratégie...non encore déterminées)

3

Les thèmes des débats et les contenus scientifiques ont porté sur les thématiques suivantes:

- **Evolution du milieu rural** (les nouvelles fonctions du milieu rural)
 - **La ferme paysanne Multifonctionnelle** (insertion économique et juridique de la combinaison d'activités)
 - **Le concept de système d'activité de la ferme multifonctionnelle** (combinaison d'activités agri-rurales)
 - **Evolution du métier d'agriculteur et reconnaissance du métier de Paysan-Accueillant-Aménageur** (construction du référentiel de compétences et du référentiel de métier)
 - **Élaboration d'un Plan de formation** (projet de plan de formation en lien avec l'appareil de formation du Ministère de l'Agriculture applicable au BPREA, au CS, aux UC et au diplôme homologué-construction d'un projet de Formation en externe)
 - **Le « système d'activité »** comme outil d'analyse , de pilotage et de gestion de la ferme
 - **Médiation et Agroécologie** (construction d'un projet de formation en interne).
- Située au carrefour des sciences, des pratiques professionnelles et des attentes sociales, l'agroécologie** conduit les adhérents d'Accueil Paysan à réviser les fondamentaux de l'agronomie, à faire évoluer les systèmes de production, et à questionner les fonctions d'éducation et de médiation en faveur des accueillis.

4

PREMIÈRE ÉTAPE: L'ÉVOLUTION DU MILIEU RURAL



5

ESPACE RURAL ET TERRITOIRES RURAUX : DÉSIR DE CAMPAGNE, NOUVELLES FONCTIONS ET NOUVELLES DYNAMIQUES

« L'espace rural est l'espace de la campagne. »

Si la notion de rural est communément admise et utilisée, il n'existe pas partout une définition officielle et qui fasse l'unanimité pour désigner les territoires concernés.

« L'agriculture n'est plus le seul référentiel économique du milieu rural. »

« L'espace rural est un lieu de production agricole, mais assume maintenant de « nouvelles fonctions » qui vont bien au-delà de la production agricole et forestière, il est aujourd'hui :

- un cadre résidentiel de ménages pratiquant un mode de vie intégrant une forte mobilité
- un lieu de développement d'initiatives économiques innovantes
- un espace de récréation pour une large partie de la population
- un lieu de reproduction des grands équilibres naturels et de conservation d'un patrimoine paysager, agrobiologique, et de savoir-faire traditionnels

« Les territoires ruraux sont eux, avant tout perçus en matière d'aménagement et de développement comme des « territoires de projet » situés en espace rural » et organisés de façon souple à l'échelle de bassins de vie, sans référence à une « taille critique » définie de manière normée, mais avec une dimension déterminée de façon ad hoc.

Ils sont en général révélateurs et porteurs d'une identité et d'une « vision partagée » pour le territoire.

6

QUEST CE QUE L'ATTRACTIVITÉ D'UN TERRITOIRE ?

Les territoires ruraux sont attractifs non seulement parce qu'ils possèdent une identité, des ressources naturelles ou créées (patrimoines naturels et culturels), mais aussi parce qu'il sont en mesure de les valoriser, de les dynamiser ou de les projeter dans l'avenir et donc de pérenniser leur attractivité

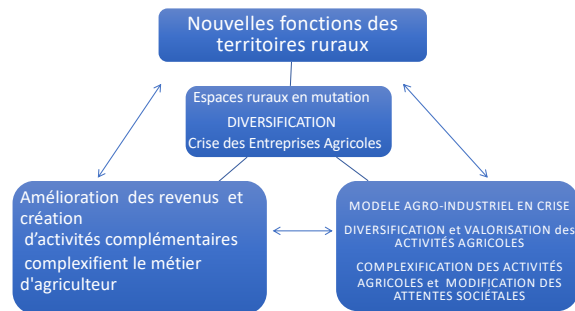
L'attractivité des territoires repose sur trois piliers distincts et sur deux types de ressources:

- le **tissu productif** (Il permet de renforcer et de consolider le lien aux produits du terroir (AOP, IGP, produits de terroir, qualité écosystémique)
 - le **tissu résidentiel** (hébergement, accès, aménagement des lieux de séjour et des sites)
 - le **tissu touristique** (qualité du cadre environnemental, du lieu d'accueil et de l'accueil)
- Les **ressources naturelles** du territoire comprennent tous les atouts relatifs aux espaces touristiques et aux paysages, au patrimoine historique, au patrimoine alimentaire, artistique, culturel et naturel)
 - Les **ressources humaines** qui constituent un facteur essentiel pour la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles et la qualité de l'accueil

Une remarque: Si le secteur de l'accueil et du tourisme génèrent des activités économiques non négligeables, il est paradoxalement très peu étudié en intelligence économique et territoriale.

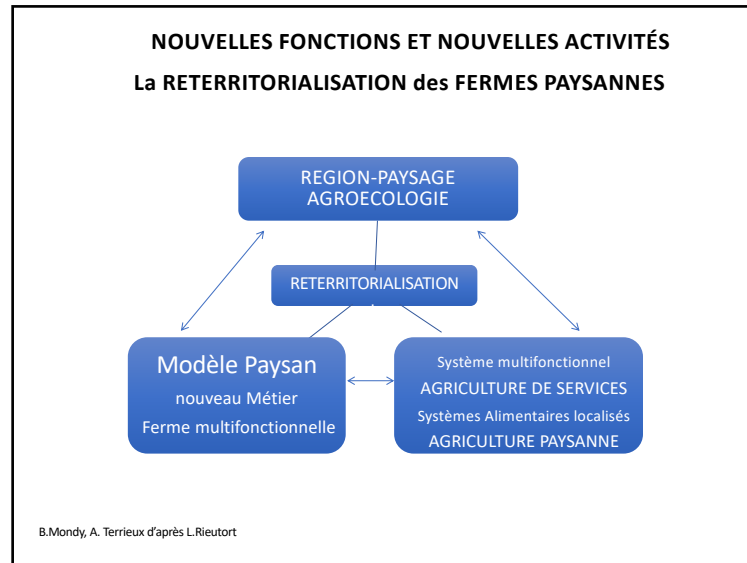
7

Diversification de l'agriculture et nouvelles fonctions des territoires



(B.Mondy, A. Terrieux d'après L.Rieutort)

8



9

DEUXIÈME ÉTAPE: LA FERME MULTIFONCTIONNELLE

Qu'est ce qui fait ressources aujourd'hui en milieu rural ?
Quelles nouvelles formes entrepreneuriales apparaissent ?
Comment la combinaison d'activité fait-elle système?



10

L'agriculture multifonctionnelle

Ce concept d'agriculture multifonctionnelle apparaît en 1992, lors du sommet de Rio au côté de celui de développement durable.

Le terme multifonctionnalité assigne 3 fonctions à l'agriculture :

- **économique** (sécurité alimentaire, autosuffisance et qualité nutritionnelle)
- **environnementale** (respect de l'environnement, production d'effets externes positifs et prévention des effets externes négatifs)
- **sociale** (maintien des sociétés rurales).

Ce concept redéfinit la place de l'agriculture dans la société et ses finalités et sous-entend une nouvelle définition du métier d'agriculteur qui devient plus complexe.

11

DE L'AGRICULTURE A LA FERME MULTIFONCTIONNELLE

L'agriculture a toujours été multifonctionnelle, elle dépasse la production de « biens », et génère aussi la production de « liens » (sociaux, territoriaux,...).

Toute agriculture est par nature sociale et remplit différentes fonctions (sécurité alimentaire, maintien structures sociales, services, préservation patrimoines et biotopes...)

Le terme de « ferme multifonctionnelle » est lui, utilisé pour décrire un type de fermes faisant le choix d'une multifonctionnalité, synonyme parfois de « poly-activité ».

Les anglo-saxons parle de « Social Farming » : le Réseau Social Farming recouvre « toutes les formes d'accueil en milieu agricole, rural ou périurbain, qui mobilisent les pratiques agricoles, à des fins d'accueil, d'insertion ou d'éducation»

La reconnaissance de la « multidimensionnalité des fermes », est une des clés en terme de transformation économique et sociale de la société.

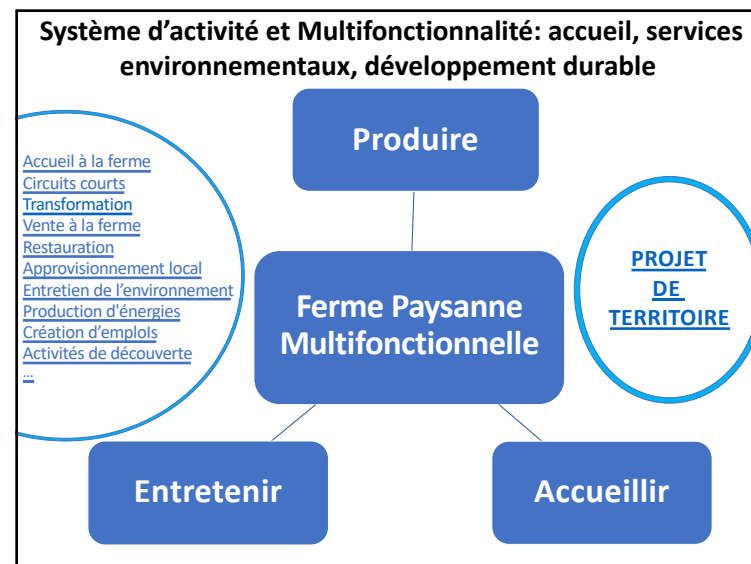
Ce qui est particulièrement intéressant, c'est la manière dont la nature multifonctionnelle des fermes peut servir d'argument à l'installation de projets innovants en milieu rural.

12

Le concept de « multifonctionnalité » de l'agriculture se définit comme « l'ensemble des contributions de l'agriculture à un développement économique, social et environnemental considéré dans son unité »

Le concept de « système d'activité » traduit l'importance des « combinaisons d'activités dans et autour de l'activité agricole et au sein de la ferme multifonctionnelle »

13



14

Les fermes d'Accueil Paysan construites sur le principe de la multifonctionnalité

reposent sur la possibilité :

- de générer de nouvelles activités économiques
- de dégager des revenus alternatifs et complémentaires grâce aux fonctions d'Accueil et d'Aménagement
- de créer de nombreux emplois diversifiés et interconnectés

Ces fermes multifonctionnelles mettent en évidence une nouvelle manière de concevoir l'entrepreneuriat agricole et réhabilite le métier de paysan.

Ces fermes multifonctionnelles qui conjuguent activité de production agricole, activité d'Accueil, activités de gestion environnementale sont à la fois tournées vers l'innovation sociale et le développement territorial

15

**Incidences liées à la multifonctionnalité
4 CONSTATS**

La multifonctionnalité est directement liée à la durabilité des exploitations et à la production de services pour la société

(services-écosystémiques, accueil social, pédagogique ou thérapeutique, alimentation de qualité, vente directe,)

La multifonctionnalité implique la diversification des sources de revenus agricoles

(réduction des risques liés à l'activité agricole en utilisant d'autres ressources territoriales et en créant de nouvelles sources de revenus.)

La multifonctionnalité favorise l'installation et l'évolution des systèmes de production vers un système d'activité

(les « fermes multifonctionnelles » offrent une base de réflexion intéressante et peuvent tenter et inspirer des candidats à l'installation et accueillir des candidats au parcours atypiques)

La multifonctionnalité et la pertinence du système d'activité ne peut s'exprimer que si les services proposés s'intègrent à la cohérence des territoires

16

Promouvoir une agriculture multifonctionnelle c'est à la fois fournir des services Écosystémiques et préserver les paysages agricoles

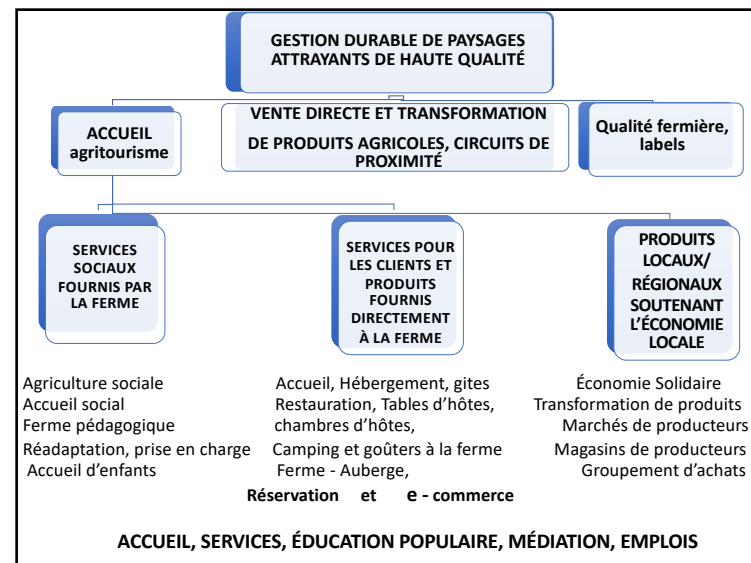
Au cours des dernières décennies, la place de l'agriculture dans la chaîne alimentaire et dans la société s'est profondément modifiée. Le concept d'agriculture multifonctionnelle est perçu comme un moyen d'assurer le maintien d'exploitations agricoles.

En diversifiant leurs activités, les agriculteurs peuvent aussi s'assurer différentes sources de revenus tout en promouvant le patrimoine culturel et naturel de leur territoire.

La multifonctionnalité de l'agriculture se traduit par des productions connexes comme le tourisme à la ferme, la transformation à la ferme, la vente directe, l'économie résidentielle et présenteielle, ou encore les services écosystémiques (rôle positif joué par les bonnes pratiques agricoles dans le fonctionnement des écosystèmes).

Le caractère multifonctionnel de l'agriculture consiste à reconnaître que les agriculteurs possèdent plusieurs fonctions en dehors de leur fonction de production (notamment de gestion environnementale.)

17



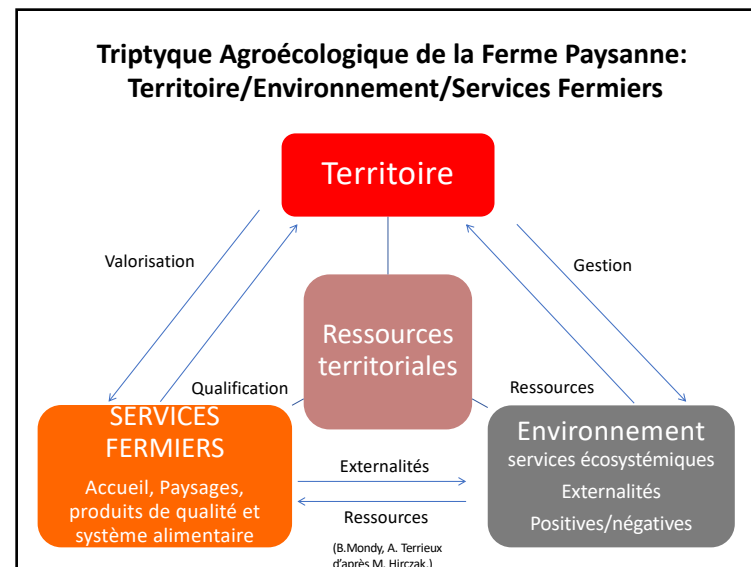
18

La notion de multifonctionnalité nous le voyons, établit à l'évidence que la « ferme multifonctionnelle » remplit bien plusieurs fonctions et a un « impact territorial » plus conséquent que la seule production de produits agricoles bruts

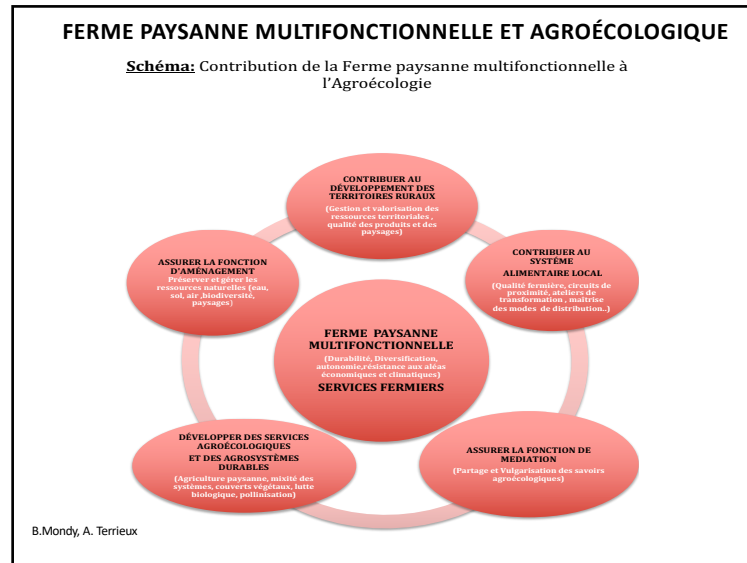
Mais aussi que:

La «ferme multifonctionnelle» qui propose une gamme de «services fermiers»: notamment en matière d'Accueil, de services aux personnes, d'aménagement environnemental, de qualité alimentaire, de préservation des paysages ou d'emploi, est plus solide économiquement

19



20



21

TROISIÈME ÉTAPE: DE LA FERME MULTIFONCTIONNELLE AU SYSTÈME D'ACTIVITÉ

Comment « l'agriculture paysanne » favorise-t-elle la création de « système d'activité » ?

Installation, Accompagnement, Formation et système d'activité ?

22

« la notion de multifonctionnalité de l'agriculture invite les agriculteurs à définir de nouvelles finalités à leur métier et à inscrire leurs activités agricoles dans une logique de développement territorial intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales et dépassant les limites du système d'exploitation »

(DEVERRE, 2002)

23

LA FERME PAYSANNE MULTIFONCTIONNELLE

La «ferme paysanne multifonctionnelle» qui propose une gamme de « services fermiers » : notamment en matière d'accueil, de services aux personnes, d'aménagement environnemental, de qualité alimentaire, de préservation des paysages ou d'emploi, paraît plus solide économiquement et a un « impact territorial » évident

24

LA « FERME PAYSANNE MULTIFONCTIONNELLE ET DIVERSIFIÉE » VUE COMME UNE COMBINAISON D'ACTIVÉS AGRI-RURALES

La multifonctionnalité de ces fermes nécessite à l'évidence un renouvellement des « cadres d'analyse et des modèles politiques et sociaux » pour comprendre le fonctionnement de ces « exploitations rurales et territoriales » et les faire reconnaître

Ceci nous invite donc à questionner la nature et la combinaison de ces nouvelles « activités professionnelles »

25

LE CONCEPT DE « SYSTÈME D'ACTIVITÉ » RENOUVELLE L'APPROCHE DU « SYSTÈME DE PRODUCTION AGRICOLE »

L'application du concept de « combinaison d'activités agri-rurales » va faire « système » et démontrer toute sa pertinence au niveau économique

Ce concept de « système d'activité » va contribuer à modifier le regard porté sur l'exploitation agricole

Le « système d'activité » va se définir comme un ensemble « dynamique et structuré d'activités en interaction » mis en œuvre par un acteur ou une entité sociale en mobilisant des ressources disponibles dans un environnement territorial, écologique et social donné

26

« SYSTÈME D'ACTIVITÉ » VS « SYSTÈME DE PRODUCTION »

Le mot « activité » est toujours employé au singulier lorsqu'il est associé à celui de « système », comme dans « système de production agricole» (Vaillant, 2013)

Le « système de production» d'une exploitation se définit par la combinaison (nature et proportion) de ses activités productives et de ses moyens de production.

ALORS QUE

Le « système d'activité » renvoie à la manière de combiner différentes productions et types d'activités

De la confrontation entre ces deux systèmes découle des enjeux opérationnels et de connaissances, et des défis politiques

27

À QUOI SE RÉFÈRE LE « SYSTÈME D'ACTIVITÉ »?

Il se veut à la fois un « système économique » et un « système entrepreneurial » qui tire sa « viabilité » de la combinaison de plusieurs activités interdépendantes et de nature différente, (productions agricoles, accueil, services...)

C'est une combinaison maîtrisée entre « projet de vie » et « projet entrepreneurial en milieu rural »

Il permet d'optimiser la réponse du projet mis en place aux contraintes du territoire, aux ressources disponibles, aux contraintes familiales et autres projets personnels

28

Le concept de « système d'activité » nous invite donc à réviser nos anciennes représentations pour considérer « la ferme » comme le maillon d'une combinaison d'activités, de ressources et d'acteurs dans un contexte territorial

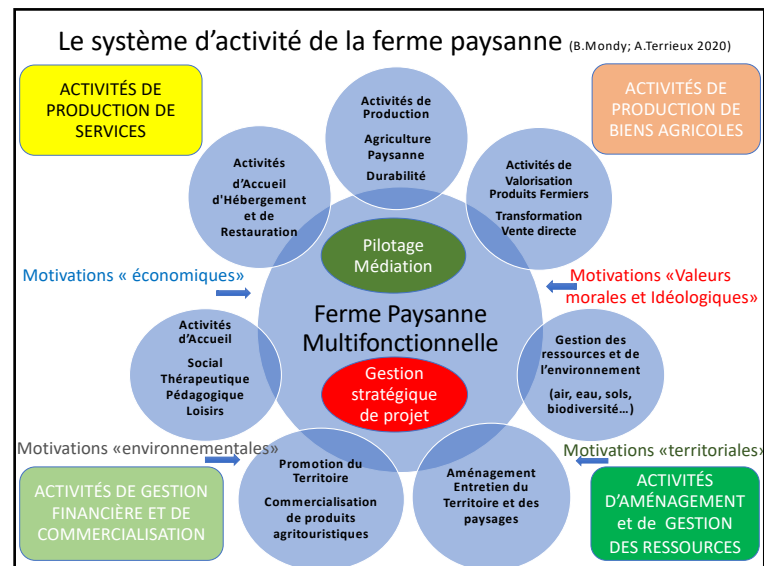
29

Le « système d'activité » est aussi une autre manière de concevoir l'efficacité économique et d'évaluer la « ferme multifonctionnelle »

Le « système d'activité » permet :

- **d'examiner les interactions entre les activités, entre les ressources mobilisées, entre le système et son environnement**
- **d'expliquer et d'évaluer l'efficacité de la combinaison d'activités au niveau des fermes en termes d'emplois et de revenus**
- **d'interroger et d'analyser avec pertinence les recompositions et la trajectoire de l'exploitation et son adéquation avec le projet de vie et avec ses valeurs**

30



31

La Pertinence du « système d'activité »

Les mutations et les recompositions de l'exploitation agricole permettent de présenter la « ferme paysanne multifonctionnelle » et son « système d'activité » comme un ensemble dynamique et structuré d'activités en interaction mobilisant des ressources disponibles dans un environnement territorial, écologique et social donné (voir schéma)

Le « système d'activité » peut être utilisé comme « outil d'analyse et de compréhension » des pratiques paysannes

Mais le concept de système d'activité n'est pas qu'un instrument d'analyse. Il peut être mobilisé dans une démarche d'accompagnement

32

Le « système d'activité » outil d'analyse, de pilotage et de gestion de la ferme

Le « système d'activité » élargit considérablement le champ de connaissances portées par l'analyse de « système de production agricole »

Il permet d'évaluer en intégrant les activités agricoles et extra agricoles l'évolution et les recompositions de l'EA ou de la ferme au regard de ses « valeurs »

(revenu, qualité de vie, durabilité, production, services, viabilité, externalités environnementales et sociales)

Il se présente à la fois comme un instrument d'analyse, un outil de pilotage et un outil de gestion

33

Système d'activité: Développement Agricole et Territorial

Si le « système d'activité », permet de trouver une cohérence entre système de production agricole, activités d'accueil et demande sociale. **Il se caractérise surtout par la mise en tension entre deux logiques distinctes :**

- **LA LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT SECTORIEL**
(où prévaut la possibilité de reproduction de l'agriculture à partir des revenus de l'activité agricole)
- ET
- **LA LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**
(où prévaut la capacité d'un système social localisé à maintenir un tissu social et économique sur son territoire et à protéger ses ressources naturelles)

(P.Mundler 2015)

34

		Modèle Sectoriel	Modèle Territorial
1/Système d'activité	Rôles de l'activité agricole	Revenu principal	Revenu principal ou complémentaire
	Perspectives de développement	Agrandissement et spécialisation	Diversification et combinaison d'activités
	Intégration activité agricole et univers domestique	Faible, distinction entre domaine privé et domaine professionnel	Forte, espace privé et espace de l'activité agricole se confondent
2/Modalités de reconnaissance par les institutions	Accès aux soutiens et aux aides publiques	Fort (Subventions et aides diverses à l'activité)	Faible, mais en constante progression en raison des réponses aux attentes sociales, d'aménagement, de développement des territoires, et de création d'emplois
	Attentes et besoins	Maintenir un niveau élevé d'aides publiques pour s'adapter à la modernisation et à l'internationalisation des marchés	Avoir accès aux soutiens Aménagement des statuts professionnels
3/ Adaptation aux Marchés	Types de marchés	Marchés de masses et marchés Internationaux	Marchés de proximités, Territoires
		Produits génériques qualité industrielle Productivité du travail	Différentiations et qualité spécifique des produits(SIQUO) Performance territoriale, emploi rural, qualité
4/Rapport à l'espace	Occupation de l'espace	Intensive dans les zones à fort potentiel Extensive ailleurs	Plutôt intensive
(source P.Mundler 2015)	Espace de référence	Bassins de production	Terroirs

35

« SYSTÈME D'ACTIVITÉ » ET DYNAMIQUE D'INSTALLATION

Les installations agricoles dans un cadre familial sont en constante diminution

Les installations dites Hors Cadre Familial (HCF), ont doublé en 10 ans au niveau national et représentent aujourd'hui plus de 30% des installations chez les - 40 ans, et sont majoritaires chez les + 40ans (source MSA)

Le renouvellement des générations en agriculture devra nécessairement compter sur de nouveaux actifs, en majorité extérieurs au monde agricole et sur la création de systèmes d'activités

Ce sont là, les clefs du renouvellement des générations agricoles et d'avenir pour les territoires ruraux

L'INSTALLATION SE FAIT « PROGRESSIVEMENT » ET MAJORITAIREMENT HCF ET SUR DES « SYSTÈMES D'ACTIVITÉ »

36

LA QUESTION DE LA FORMATION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DE CES
PUBLICS PARTICULIERS SE POSE ...

Quid du système de formation
proposé par Accueil Paysan ?

...ET VA DEMANDER LA CRÉATION ET L'APPUI D'UN DISPOSITIF
ORIGINAL DE FORMATION, D'EXPERTISE ET D'ACCOMPAGNEMENT

37

**Pourquoi devient-il légitime et indispensable aujourd'hui de
changer notre regard sur l'activité professionnelle agricole
et sur le métier ?**

**Pourquoi faut-il reconsidérer de façon urgente la définition
ainsi que les textes législatifs encadrant l'activité
professionnelle et le métier ?**

**Parce-que la reconnaissance de la multifonctionnalité
de l'agriculture qui modifie à la fois les finalités de la
production et la nature des liens entre les agriculteurs
et la société, implique une remise en question
du métier d'agriculteur !**

38

Du « système d'activité » à l'émergence d'un nouveau type « d'activité professionnelle agricole »

Nous sommes face à une véritable alternative économique

La reconnaissance du « système d'activité » comme nouveau
« type d'activité professionnelle agricole » est aujourd'hui posée

La légitimité de ce « système d'activité » est intrinsèquement lié à la
reconnaissance et à la cohérence du statut de ces activités,
du statut des rémunérations et du statut des personnes



Comment faire en sorte que l'accueil , l'aménagement et
l'agritourisme apparaissent comme une voie possible de
développement des fermes et autres exploitations agricoles?

39

Le Ministère de l'Agriculture doit impérativement s'interroger et répondre aux questions suivantes



- Quelles sont les activités qui aujourd'hui contribuent à la création de richesses, à l'installation, à la création d'emplois, à l'attractivité, au développement durable des fermes et des territoires ruraux ?

Ne faut il pas reconsidérer de façon urgente les limites de la définition de l'activité agricole?

40

- **Comment ignorer aujourd'hui qu'il existe une transformation des demandes faites à l'agriculture et que cela va entraîner des évolutions notables du cadre d'exercice des activités agricoles ?**

- **Comment ne pas constater qu'en faisant de l'exploitation agricole l'élément de base d'un « système d'activité » multifonctionnel, permet d'aborder l'exploitation agricole dans une perspective nouvelle et bien différente de l'approche technico-économique habituelle ?**

41

- **La reconnaissance de la combinaison des fonctions de production, d'accueil, de médiation et d'aménagement, n'est-elle pas un moyen de retrouver une certaine cohérence entre le système de production agricole et la demande sociale en matière de gestion de l'environnement et d'accueil à la campagne ?**

- **Dans quelle mesure ces activités sont-elles génératrices d'intégration sociale, de création d'emplois, et répondent-elles aux attentes sociales et territoriales?**

- Comment et pourquoi la notion même « d'activité professionnelle agricole » est-elle remise en cause, et pourquoi doit-elle être modifiée?**

42

**« Le développement économique du milieu rural n'est plus le domaine réservé de l'exploitation agricole » .
Si la place de l'agriculture est une question majeure dans ces espaces, la tertiarisation des espaces ruraux et la nécessité de développer des services est devenu en revanche une réalité en matière de développement!**

Si la ruralisation des politiques agricoles a donné corps aux concepts « d'entreprise rurale » et de métier « d'entrepreneur rural », la reconnaissance au niveau du droit et en matière juridique est restée défailante

43

Faut il attendre un changement de mentalité d'une profession agricole depuis trop longtemps opposée à toutes formes de pluriactivité, d'agriculture de services, ou de diversification ?

OU BIEN

Considérer que « la reconnaissance de l'accueil et de l'aménagement ont véritablement vocation d'alternative économique»

et

Accepter que la législation française et le code rural s'adaptent à l'émergence de ce «système d'activité» défendu par AP !

44

En guise de conclusion

Le « système d'activité » qui se présente comme un ensemble cohérent de pratiques et d'activités s'appuyant sur les fonctionnalités offertes par les territoires

- contribue à renouveler le « modèle professionnel agricole actuel
- il se présente comme une alternative pertinente au « système de production agricole »
- il permet d'interroger les recompositions des exploitations et la prise en compte des nouvelles préconisations en matière de développement (durabilité, emploi, environnement, territoire...)

Le « système d'activité » ouvre ainsi la voie à la reconnaissance du métier de « Paysan- accueillant- aménageur »

45

QUATRIÈME ÉTAPE: LA RECONNAISSANCE DU MÉTIER de PAYSAN/ACCUEILLANT/AMÉNAGEUR

COMMENT LES IDENTITÉS PROFESSIONNELLES SE RECONSTRUISENT-ELLES AUTOUR DE LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE ET DE SES FERMES ?



46

UNE VISION MULTIFONCTIONNELLE DU MÉTIER

« La légitimité du statut d'agriculteur s'est fondée et affirmée au travers des débats concernant la forme économique et sociale la plus souhaitable pour la Société »
(J.Rémy)

Les demandes sociales adressées aujourd'hui à l'agriculture sont perçues comme une chance pour repenser le métier d'agriculteur et la place de l'agriculture sur le territoire

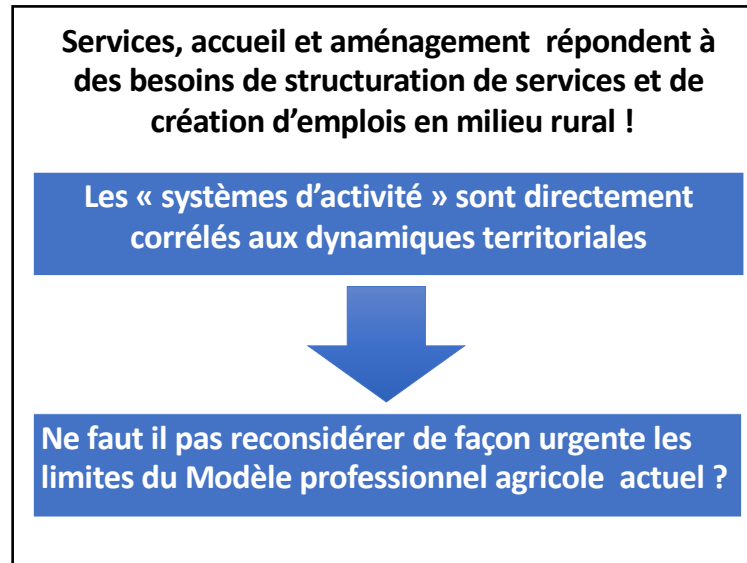
47

Ces demandes sociales appellent à reconsidérer les types de production agricole, la façon de produire, le rôle de l'agriculture dans les espaces ruraux, mais surtout nécessite de repenser le métier d'agriculteur

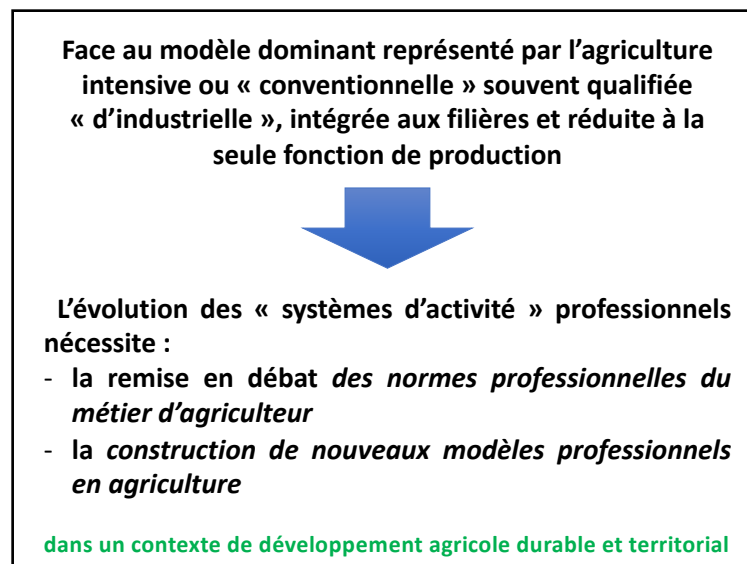
Ce qui veut dire que:

La profession agricole doit impérativement s'ouvrir aux nouveaux enjeux sociétaux et territoriaux, et non plus simplement agricoles comme par le passé

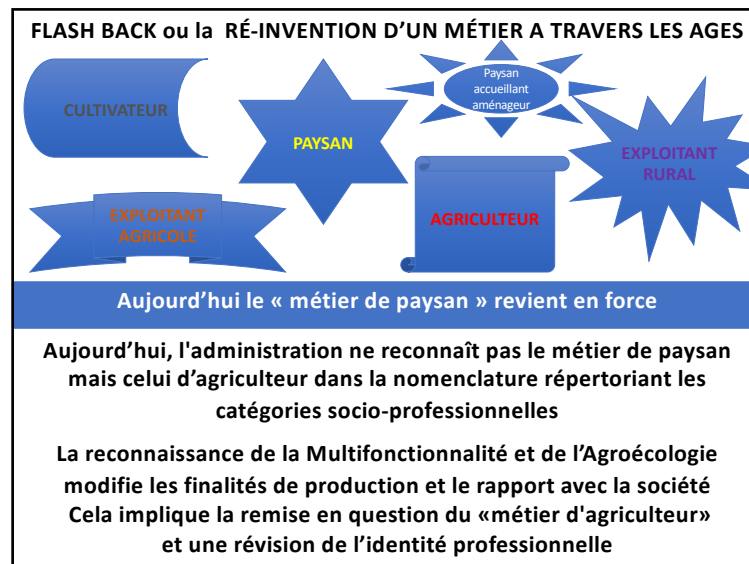
48



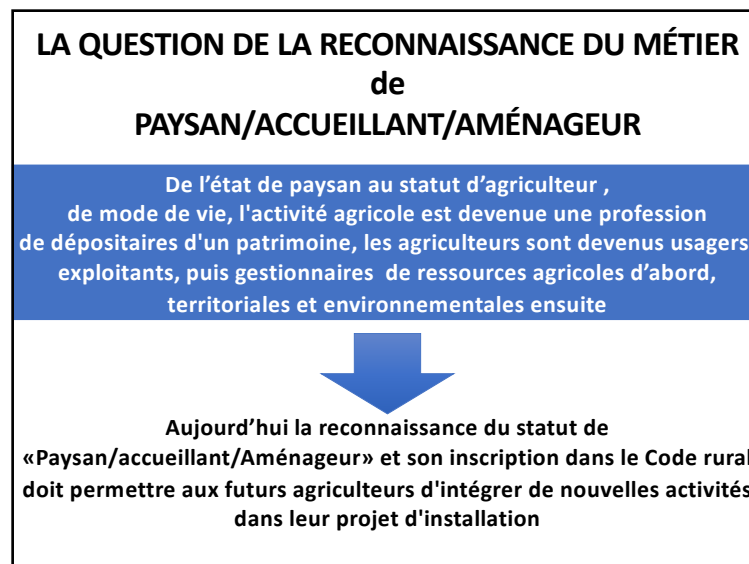
49



50



51



52

**LA MISE À L'ÉPREUVE DE LA PROFESSIONNALISATION :
POUR OBTENIR LA RECONNAISSANCE DU MÉTIER de
PAYSAN/ACCUEILLANT/AMÉNAGEUR**

La démarche de réflexion conduite avec le groupe de développement a permis de réaliser que « le statut d'agriculteur est une construction statistique, politique et sociale qui ne correspond plus forcément aujourd'hui à l'exercice du métier d'agriculteur »

- L'ANALYSE D'UN MONDE PROFESSIONNEL AGRICOLE EN MUTATION
- L'IDENTIFICATION DES MARQUEURS SCIENTIFIQUES DES TRANSFORMATIONS DU MÉTIER
- DE PASSER DE LA DESCRIPTION DES ACTIVITÉS (enquête) À LA FORMULATION ET À LA DÉFINITION D'UN MÉTIER (rédaction d'un référentiel de compétences et de métier)
- D'IDENTIFIER LES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES ET COMPLÉMENTAIRES EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE FORMATION (rédaction d'un plan de formation)

**UN MÉTIER DE PLUS EN PLUS SOUMIS À DE NOUVEAUX CRITÈRES
D'APPRÉCIATION ET DE MODALITÉS D'EXERCICE QUI SE TRADUISENT
PAR DE NOUVELLES FORMES DE DIFFÉRENTIATIONS
PROFESSIONNELLES**

53

**RÉFÉRENTIEL de COMPÉTENCE du MÉTIER de
PAYSAN/ACCUEILLANT/AMÉNAGEUR**



B.Mondy, A. Terrieux (2019)

54

CINQUIÈME ÉTAPE: S'INSCRIRE DANS L'AVENIR



55

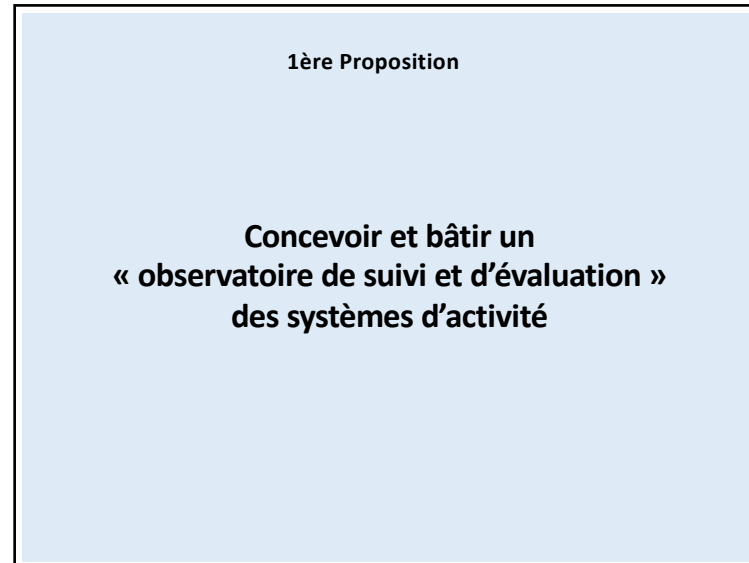
Que reste t'il à faire ?

DEMAIN...

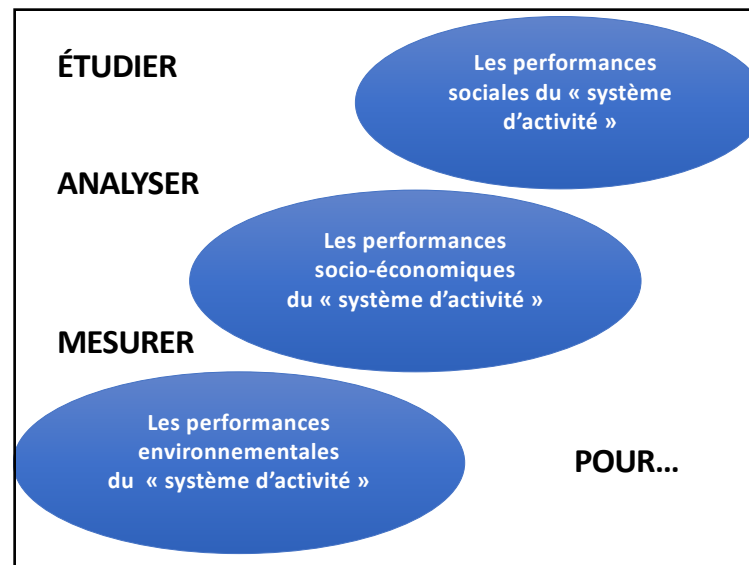


IL FAUT...

56



57



58

**... CONTRIBUER A LA RECONNAISSANCE ET
AU DÉVELOPPEMENT DE «SYSTÈME D'ACTIVITÉ» AU SEIN
DES TERRITOIRES RURAUX**

**Accueil Paysan ou le réseau Inpact ne pourraient-ils pas
porter un projet d'étude permettant de mesurer
l'impact des systèmes d'activité :**



- sur le développement des territoires ruraux en termes d'attractivité
- sur le développement économique, social, environnemental
- sur la création d'emplois
- sur le lien à la terre et la durabilité des « système d'activité d'AP »
- sur la diversification des sources de revenus
- sur le développement de nouvelles solidarités entre acteurs
- sur la qualité environnementale et paysagère

59

**...MONTRER la TRANSMUTATION
des «TERRITOIRES DE PROJETS» en «PROJET DE TERRITOIRE»**

Comment passer des TERRITOIRES DE PROJETS ...

Conduire un ensemble cohérent de création de « système d'activité »
s'appuyant au maximum sur les fonctionnalités offertes par les
territoires, le patrimoine agroalimentaire, culturel, naturel
et valorisant les ressources humaines locales



..... au PROJET DE TERRITOIRE

- Réduction de la pression sur l'environnement (Pratiques « agriculture paysanne », durabilité et préservation des ressources naturelles)
- Production agricole et qualité agroalimentaire (valorisation des produits fermiers et des produits locaux)
- Mise en valeur des paysages, préservation des ressources naturelles
- Valorisation des ressources humaines locales (création d'emplois)

60

2^{ème} proposition

...FAIRE ACTE DE COMMUNICATION ET CONSTRUIRE UN PROGRAMME D'ACTION POUR 2020/2021

RENDRE CE TRAVAIL VISIBLE !

IDENTIFIER DES PARTENAIRES ET LE METTRE EN VALEUR !

CONSTRUIRE ET DÉFENDRE UNE IDENTITÉ PROFESSIONNELLE REVENDIQUÉE !

ÉLABORER L'ARGUMENTATION À DÉVELOPPER AUPRÈS DES DIFFÉRENTES INSTANCES !

TRAVAILLER À LA VALORISATION DES TRAVAUX ET À LA PROMOTION DE L'ACCUEIL A LA FERME!

61

3^{ème} proposition

... ENTRER DANS UN NOUVEAU RÉGIME DE JUSTIFICATION...

ÊTRE EN PHASE AVEC L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION POUR ÊTRE RECONNUS
NÉCESSITE DE TRAVAILLER EN INTERNE SUR :

- LA CONSTITUTION D'UNE **REPRÉSENTATION COLLECTIVE DU CHAMP PROFESSIONNEL** AU REGARD DES TRANSFORMATIONS ACTUELLES
- L'ANALYSE DES **CARACTÉRISTIQUES ET DES DYNAMIQUES DU MONDE PROFESSIONNEL** ET DE SES « SECTEURS D'ACTIVITÉ »
- LA PRISE EN COMPTE DU **LIEN À LA TERRE, DES FORMES PARTICULIÈRES D'INTÉGRATION DANS LE MÉTIER** ET DES **FORMES ORIGINALES D'INVESTISSEMENT DANS LA PROFESSION**
- LA CONSTRUCTION ET LE POSITIONNEMENT D'UN **MODÈLE PROFESSIONNEL** : À PARTIR DU MODÈLE DE RÉFÉRENCES HÉRITÉ DONT IL EST DIFFICILE DE SE DÉGAGER EN OBTENANT LA **RECONNAISSANCE DU « SYSTÈME D'ACTIVITÉ »** ET DE « L'INSTALLATION PROGRESSIVE »

... POUR PARVENIR A CONSTRUIRE À LA FOIS UNE IDENTITÉ PROFESSIONNELLE, UNE IDENTITÉ CIVIQUE ET CRÉER UNE CULTURE COMMUNE

62

Au niveau national AP : Fixer des objectifs, avoir une stratégie, construire une feuille de route pluriannuelle

Au niveau des administrateurs et des représentants nationaux:

- Valoriser le travail effectué dans et hors du réseau (communiqués, publications, articles de presse nationale et régionale, films, AG Régionales etc...)
- Développer une stratégie de communication et de reconnaissance auprès des instances nationales, régionales et européenne
- Cadrer le projet de formation (approche commune, mise en dialogue des sites)
- Définir une stratégie de valorisation des projets

Au niveau de la commission Recherche/développement:

Conduire une étude socio-économique au sein du réseau pour:

« Démontrer comment un ensemble cohérent de systèmes d'activité » s'appuyant sur la multifonctionnalité des fermes, sur les ressources des territoire ruraux, et associant les fonctions de production, d'accueil, d'aménagement à la valorisation des patrimoines agroalimentaire, culturel, naturel contribuent à la valorisation des ressources humaines, des solidarités locales et à

63

... faire reconnaître les formes entrepreneuriales des système d'activité et la redéfinition juridique et sociale du métier ?

Dans le cadre du prochain PNDAR 2021-2025 ou tout autre dispositif:

« Il serait souhaitable d'initier une analyse socio-économique (recherche/action) capable de démontrer comment le décloisonnement des activités et les nouvelles configurations des formes entrepreneuriales et du métier répondent et contribuent au développement des territoires ruraux »

64

**AU NIVEAU RÉGIONAL AP: RÉPONDRE AUX ATTENTES DES ADHÉRENTS,
S'INSCRIRE DANS LES PROJETS RÉGIONAUX ?**

et

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL À LA FERME

Les adhérents d'Accueil Paysans désirent :

- **avoir une identité de métier** (que confèrera en partie la formation et la labellisation)
- **être identifiés comme des interlocuteurs privilégiés sur les thématiques liées à l'accueil, à l'agroécologie, à l'agriculture, à l'alimentation, et au développement rural.**(Formation)
- **être porteur avec l'appui du réseau InPACT** du projet de reconnaissance de la **ferme multifonctionnelle**, du **système d'activité** et du **métier de Paysan-Accueillant-Aménageur**. (réforme et inscription du statut dans le code Rural)
- **être reconnus** comme des maillons importants de **l'accueil, de l'éducation à l'environnement, du développement durable, et de la coopération internationale.**
- **rester attentifs aux pratiques agroécologiques et se donner pour mission au travers de l'activité d'accueil de « faire acte de médiation »**, (communiquer vis-à-vis des accueillis les connaissances, les savoir-faire, et la passion des adhérents)

65

4^{ème} proposition

...Construire un projet politique national et faire des choix stratégiques en région...

Il faut travailler conjointement au niveau national et régional à une reconnaissance progressive de l'entité économique, du système d'activité, du métier, et du plan de formation :

- Du « **système d'activité** » au « **processus métier** ». (Le processus métier consiste en la série d'actions mis en œuvre pour atteindre l'objectif de pilotage et de gestion du système d'activité)
- De **l'outil économique qu'est la ferme multifonctionnelle et de sa reconnaissance réglementaire Juridique et sociale** (insertion au code rural et dans les textes européens)
- Du **métier de Paysan/Accueillant/Aménageur** (inscription dans le code rural)
- De **l'argumentaire, négocier projet et un «plan de formation et d'action» en région, construire des stratégies partenariales** (en vue d'un soutien de la démarche par les fonds publics)

POUR OBTENIR LEUR RECONNAISSANCE

66

**...Et poursuivre sans relâche au-delà de 2021 , un travail de
« Valorisation et de reconnaissance institutionnelle »**

- **Valoriser ce travail par la production de documents de qualité (articles, livres) et sur le WEB et par des Publications scientifiques**
- **Créer un évènement type séminaire ou colloque National Accueil-Paysan**
objectif: valoriser le travail du réseau et viser l'harmonisation des textes et la reconnaissance par le ministère de l'Agriculture et l'UE
- **Produire un ou des ouvrage(s) de référence** présentant la démarche, les éléments d'analyse et les résultats du travail de réflexion et de recherche illustrés par des exemples de terrain
- **Gérer la suite du projet** en lien avec le réseau InPACT et avec les services techniques du Ministère de l'Agriculture visant la reconnaissance de la multifonctionnalité et l'insertion dans le code rural de la reconnaissance du Métier de Paysan/Accueillant/Aménageur
- **Construire et s'inscrire dans des dispositifs de Formation diplômante (UCARES,CS ET BPREA)** avec les services techniques et les établissements de formation du Ministère de l'Agriculture
- **Mettre en place une ou des formations expérimentales** avec un (ou des) institut(s) de formation professionnelle (passage d'une convention avec les établissements et la DGER)

67

Un dernier mot :

Nous voudrions témoigner toute notre gratitude aux membres du groupe de développement ainsi qu'à tous les adhérents et salariés du mouvement Accueil Paysan avec qui nous avons travaillé ces dernières années et leur souhaiter un bel avenir...

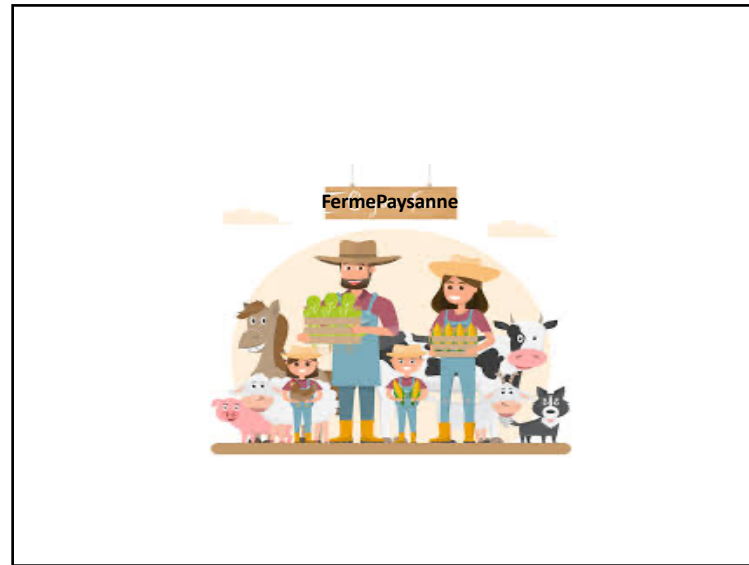
*« Le chemin est encore long, maisil faut se souvenir qu'il n'est pas de vents favorables pour celui qui ne sait pas où il va »
(Sénèque)*

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

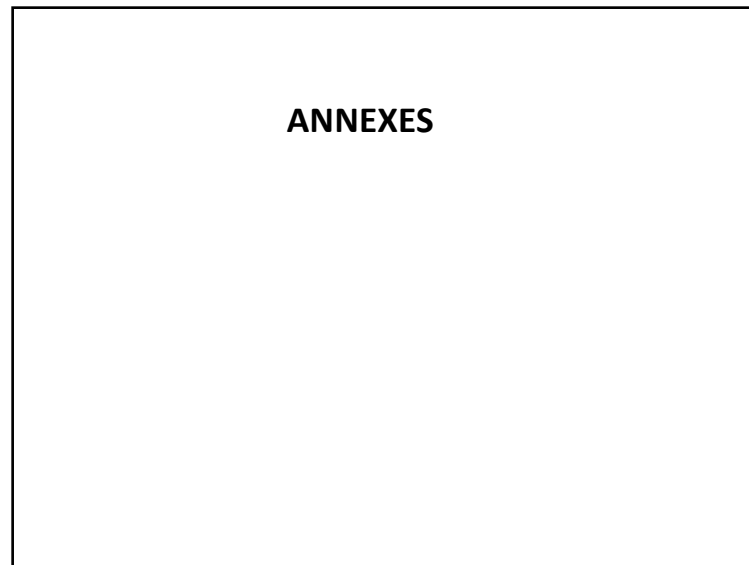
Bernard MONDY - Agnès TERRIEUX



68



69



70

Démarche de travail PNDAR AP 2015/2021 - liste des livrables (CNRS LISST DR) :

- Construction et diffusion du questionnaire d'enquête, mise en œuvre, exploitation de l'enquête et traitement informatique des questionnaires (1350p) (2015-2016)
- Rapport sur l'analyse des questionnaires (420 répondants), étude socio-économique des entretiens (145 Rép.), définition des champ d'activité et analyse des pratiques, (350p, 2016)
- Rapport Paysan-Accueillant-Aménageur, modèle d'activité et modèle de production : Situations Professionnelles Significatives, nouvelles compétences, construction entrepreneuriale (2017)
- Production « d'Outils d'aide à la réflexion » (120p) série de 4 pages thématiques: se connaître, se positionner, se projeter dans l'avenir, (14 documents de 2016 à 2018)
- Rapport sur le thème: « Référentiel de compétences, référentiel de métier, référentiel de formation » rapport (120p; 2018)
- Dossier: projet de formation **Paysan- Accueillant-Aménageur** (modules de formation BPREA, CS Tourisme Rural , UCARE, ...) (2019)
- Rapport final + PPT final (69 diapos) présentant la démarche suivie par le groupe de développement, concernant l'analyse, l'argumentaire, la stratégie en vue de la reconnaissance du métier de Paysan/accueillant/aménageur par le Ministère de l'Agriculture (2020-21)
- PPT final présentant les 5 étapes du projet FNAP (75 Diapos) + PPT AG 2020 en ligne.

71

Bibliographie rapport Accueil Paysan :

- Boltanski, L., Chiapello, E.,** (1999). Le nouvel esprit du capitalisme, Paris,
- Cayre P, Depigny S, Michelin Y,** (2004), «Multifonctionnalité de l'agriculture, quelle motivation de l'agriculteur», 10 p Article extrait des cahiers de la multifonctionnalité n°5, «Analyse de la différenciation spatiale de la multifonctionnalité de l'agriculture» sous la direction de Lardon S, Dobremez L, Josien E
- Barthelemy D. et Nieddu M.** , (2004), « Multifonctionnalité et production identitaire », 14 p cahiers de la multifonctionnalité n°7, « Multifonctionnalité des activités, pluralité des identités » dir LAURENT C. et REMY J.
- Barma S.** (2008) Un contexte de renouvellement de pratiques en éducation aux sciences et technologies : une étude de cas réalisée sous l'angle de la théorie de l'activité
- Blanchemanche S.** (1996) Organisation du travail et changement technique chez les ménages agricoles à systèmes d'activité complexes. Mémoire. Université Paris X, 65 p. + annexes.
- Bonhommeau P.,** (2014) Activité agricole, multifonctionnalité, diversification, pluriactivité, ...de quoi parle-t-on ? Dans Pour 2014 N°221, pp 29 à 35
- Bouron J-B et Georges P-M,** (2019), *Les territoires ruraux en France*, Ellipses (1ère éd. 2015).
- Cellier, J.-M., Marquié, J.-C.,** (1980) Système d'activités et régulations dans l'exploitation agricole, Le Travail humain, 43, 2, 321-336.
- Civam** (2007)« Accompagner des projets agri-ruraux- Cahier de ressources : élus, animateurs de territoire, agents de développement » programme de recherches TERRIAM (TERRitoires et Initiatives par une Agriculture Multifonctionnelle), édition FR. CIVAM Bretagne, 55 p

72

Cochet, H., Devienne S., Dufumier M.(2007)L'agriculture comparée, une discipline de synthèse ? Économie Rurale, 297-298, 99-112.

Cochet, H., (2011). L'agriculture comparée, Paris, éditions Quae.

Crozier, M., Friedberg, E., (1977). L'acteur et le système, Paris, Éditions du Seuil.

Curie, J., Hajjar, V., Marquié, H., Roque, M., (1990). Propositions méthodologiques pour la description des systèmes d'activités, Le travail humain, 53, 2, 103-118.

Darré, J.-P., (1999). La production de connaissance pour l'action - Arguments contre le racisme de l'intelligence, Paris, MSH-INRA.

Dedieu, B., Laurent, C., Mundler, P., (1999). Organisation du travail dans les systèmes d'activités complexes, Économie Rurale, 253, 1, 28-35.

Dufumier, M., (2006). Diversité des exploitations agricoles et pluriactivité des agriculteurs dans le Tiers Monde, Cahiers Agricultures, 15, 6, 584-588.

Engeström Yrjö,(2011/2)Théorie de l'Activité et Management in Management& Avenir170 à182

Gaillard C., et Sourisseau J-M. (2009) Système de culture, système d'activité et *rural livelihood* : étude sur l'agriculture kanak Nouvelle Calédonie Journal de Société des Océanistes,129, 2, 279-294.

Gasselin, P., (2011). Co-conception d'une politique publique pour une région arrière du développement : le cas de la pluriactivité en Languedoc-Roussillon, Pour, numéro spécial « Innovations et alternatives en agricultures »

Gasselin Pierre, Michel Vaillant, Benjamin Bathfield (2014) Le système d'activité: Retour sur un concept pour étudier l'agriculture en famille.

Gasselin, P., (2012a). Amender les « Sustainable Rural Livelihoods » est-il pertinent ? Discussion exposé de P-M-Bosc et J-M Sourisseau «Diversité des systèmes d'activités des ménages ruraux », in UMR ARTDev (Ed), Montpellier, 2012.

73

Gasselin, P. (Ed), (2012b). « Insertion territoriale des systèmes d'activités des ménages agricoles » (Intersama) programme PSDR3 Languedoc-Roussillon

Gaudicheau F.2007) Multifonctionnalité, un concept pour les agriculteurs ou pour les territoires ?

Gumuchian, H., Pecqueur, B. (Eds), (2007). La ressource territoriale, Paris, Economica

Harff Y., Lamarque H.(1998) Le travail en agriculture : nouvelles demandes, nouveaux enjeux. Économie rurale,, n° 244, pp. 3-11.

Hervieu B., 2002. La multifonctionnalité de l'agri-culture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole. Cahiers d'études et de recherches 11(6), 415-419.

Hirczak M., Mollard A., 2004. Différenciation par la qualité et le territoire versus coordination sectorielle : conflit ou compromis ? Congress on Proximity Economics: Proximity, Networks and Coordination, 17p.

Laurent Catherine, Rémy Jacques. (2004). Multifonctionnalité des activités, pluralité des identités. Antony : CEMAGREF, 152 p.

Laurent C., Rémy J.,(2000) L'exploitation agricole en perspective Courrier de l'environnement Inra

Laurent C, Cartier S., Fabre C, Mundler P., Ponchelet D., Rémy J. (1998) L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale. Économie Rurale. 1998, n° 244.

Mathurin J., (2000) Le concept de multifonctionnalité décliné au niveau français, européen et mondial. In : Premiers regards sur la multifonctionnalité de l'agriculture, séminaire Cemagref Inra

Mollard A. (2002), « Multifonctionnalité, externalités et territoires », 20 p

Le Moigne, J.-L. (Eds), (1990). Modélisation systémique et système agricole., Paris, INRA.

Leontiev (1984) la théorie de l'activité

Mundler, P., (2013). Systèmes d'activités des ménages agricoles en Rhône-Alpes, des liens aux territoires par les produits, les services et l'emploi, Montagnes méditerranéennes,25, 47,56.

Mundler, P., Ponchelet, D., Rémy, J., (1998). L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale, Économie Rurale, 224, 12-21.

74

Mundler, P. (2010) La multifonctionnalité de l'agriculture: enjeux théoriques et d'arbitrage entre politiques sectorielles et politiques territoriales (éd. CRDT- Grideq)

Osty, P.-L., (1978). L'exploitation agricole vue comme un système. Diffusion de l'innovation et contribution au développement, Bulletin technique du ministère de l'Agriculture, (326, 43-49)

Ostrom, E., Baechler, L., (2010). La gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle Approche des ressources naturelles, Bruxelles, De Boeck.

Paul, J.-L., Bory, A., Bellande, A., Garganta, E., Fabri, A., (1994). Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur: du système de production agricole au système d'activité, Les cahiers de la recherche-développement, 39, 7-19.

Pecqueur B. (2002), « Politiques publiques, action publique et spécificités territoriales », 11p

Perret E.,(2006),«La multifonctionnalité de l'agriculture : regards sur les exploitations de Rhône-Alpes», 4 p

Perrier-Cornet, Philippe, (2002). Repenser les campagnes. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. 280 p.

Rémy J., « La crise de la professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur », dans *Sociologie du travail*, n° 4, 1987

Rieutort L. (2009) Dynamiques rurales françaises et reterritorialisation de l'agriculture. Dans l'information géographique (vol 73), pages 30 à 48

Rieutort L. (2017) La ruralité en France: des potentiels oubliés? dans *Population & avenir* (N°731)

Scoones, I., (2009). Livelihoods perspectives and rural development, *Journal of Peasant Studies*, 36, 1, 171-196.

Sébillotte M. (1986) Évolution et actualité des problèmes d'organisation du travail en agriculture. Bull. Tech. Inf. Min. Agric, 1986, 412/413, 621-630.

Vollet D. (2002), « Présentation de la problématique : multifonctionnalité et territoire »

